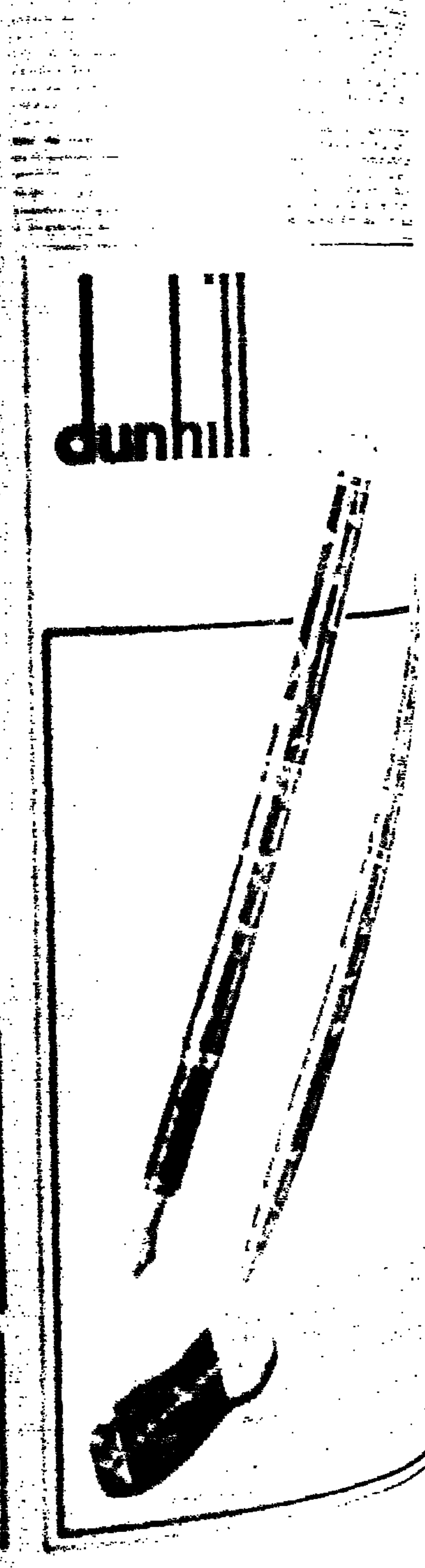
هكذا من الأصل



TRENTE-NEUVIÈME ANNÉE -- Nº 11766

SAMEDI 27 NOVEMBRE 1982

Regain de tension entre la Grèce et la Turquie

LIRE PAGE 4



Fondateur : Hubert Beuve-Méry

Directeur : André Laurens

3,50 F

Algérie, 2 DA ; Maroc, 3,00 dir. ; Tunisie, 280 m. ; Allemagne, 1,60 DM ; Autriche, 16 sch. ; Belgique, 26 fr. ; Canada, 1,10 $; Côte d'Ivoire, 275 F CFA ; Danemark, 6,50 Kr. ; Espagne, 80 pes. ; E.-U., 95 c. ; G.-B., 45 p. ; Grèce, 55 dr. ; Irlande, 70 p. ; Italie, 1 000 l. ; Liban, 350 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 27 f. ; Norvège, 8,00 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 55 esc. ; Sénégal, 290 F CFA ; Suède, 7,75 kr. ; Suisse, 1,40 f. ; Yougoslavie, 65 d.

Tarif des abonnements page 10

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
C.C.P. 4207 - 23 PARIS
Tél. : 246-72-23

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

Difficile relève en Irlande

Les lenteurs du dépouillement des résultats et la complexité du mode de scrutin font que le suspense provoqué par les élections générales anticipées du 24 novembre en République d'Irlande tend à se prolonger. Mais le sens général du vote est désormais clair. Le « taoiseach » (premier ministre) sortant, M. Charles Haughey, a lui-même admis que sa défaite était probable. En l'état actuel des estimations, sur les 166 sièges à pourvoir au Dail, le Fine Gael du leader de l'opposition, M. Garret FitzGerald, paraît devoir en remporter 69, soit une progression de cinq élus, et le parti travailliste 16, contre 14 dans l'Assemblée précédente. Ce qui suffirait — mais de justesse — à une coalition de ces deux formations pour s'assurer la majorité absolue.

Le Fianna Fail de M. Haughey, en revanche, ne sauverait que 76 de ses 81 sièges, les petits partis s'assurant les cinq autres. Sans doute, les sondages du début de la très courte campagne électorale — le Dail avait été dissous le 4 novembre par le président Hillery — pouvaient-ils lui laisser redouter une défaite sensiblement plus accablante encore. Mais l'éventualité de voir les travaillistes se résoudre à soutenir un gouvernement homogène et minoritaire du Fianna Fail, que M. Haughey évoquait jeudi soir (sans beaucoup de conviction, d'ailleurs), paraît assez peu vraisemblable.

D'autant moins, même, que la crainte de nombreux Irlandais, des dirigeants politiques à l'homme de la rue, était précisément de ne voir aucune majorité cohérente se dégager du scrutin de mercredi. C'était déjà cette formule de « soutien sans participation » qui avait abouti à la crise du 4 novembre et à de nouvelles élections générales, les troisièmes en dix-huit mois. Les amis de M. Haughey avaient eux-mêmes fait campagne sur la nécessité de disposer d'une vraie majorité au Dail.

La décision travailliste de former un gouvernement de coalition avec le Fine Gael de M. FitzGerald dépendra en dernier ressort du congrès que le Labour doit tenir le 12 décembre. Avant le scrutin, les dirigeants du parti avaient pris soin de préciser qu'ils n'étaient liés à aucune des deux grandes formations de droite ou de centre droit qui se partagent traditionnellement quelque 85 % de l'électorat. Mais la perspective de gouverner avec M. FitzGerald leur sourit naturellement beaucoup plus que celle de soutenir M. Haughey, pour des raisons qui tiennent à la fois aux personnes et à la politique : le Fianna Fail, traditionnellement, accepte les soutiens parlementaires, mais non le partage du pouvoir.

M. FitzGerald, s'il devient le nouveau taoiseach, prendra en main une situation économique et sociale redoutable. Sans même pouvoir trop invoquer en défense la lourdeur de l'« héritage », puisqu'il a lui-même récemment exercé le pouvoir. L'ampleur de la crise posera de sérieux problèmes au nouveau gouvernement. Le chômage frappe 12 % de la population active potentielle. L'inflation, même après avoir été réduite de 5 points depuis un an, frôle encore les 15 %. L'endettement extérieur de la République d'Irlande est l'un des plus élevés du monde. Quant à la recherche de solutions au drame de l'Ulster, M. FitzGerald, que M. Haughey avait accusé à la fin de la campagne d'être « le candidat des Anglais », va maintenant devoir faire la preuve que sa politique des petits pas en direction de Londres peut trouver un répondant de l'autre côté de la mer d'Irlande.

Le sommet de l'O.U.A. a été annulé à Tripoli

Le colonel Kadhafi impute l'échec de la réunion à Washington à Paris et à leurs «laquais»

Pour la deuxième fois en moins de quatre mois, le sommet annuel de l'Organisation de l'unité africaine n'a pas pu se tenir à Tripoli, faute du quorum des deux tiers nécessaire. Le sommet a été annulé, jeudi 25 novembre dans la soirée, une vingtaine d'États membres ayant appuyé le refus du gouvernement du Tchad de *« se retirer volontairement »* de la conférence, ainsi qu'un *« compromis »* élaboré la veille l'avait proposé.

Le colonel Kadhafi, hôte de la réunion, a rejeté la responsabilité de l'échec de l'O.U.A. sur les États-Unis, la France, leurs *« laquais »*, le *« sionisme raciste »* et la *« réaction arabe »*.

De notre envoyé spécial

Tripoli. — Quand le colonel Kadhafi, veste de treillis kaki et visage grave, a traversé sous quelques applaudissements, le hall du grand hôtel pour se rendre à l'ultime réunion « informemlle » des chefs d'État dans la soirée du jeudi 25 novembre, plus personne parmi les délégués ne dissimulait l'échec de la deuxième tentative de sommet à Tripoli, malgré tous les efforts déployés dans la journée. Le président Chadli, qui avait regagné l'aéroport dans la matinée pour rentrer à Alger où l'attendaient des obligations dont la Libye était informée depuis longtemps, s'était ravisé, pratiquement au pied de l'avion, à la lecture d'un message du colonel Kadhafi. Les consultations et les tractations se poursuivirent dans l'après-midi. Rien n'y fit. Les absents, solidaires de M. Hissène Habré, répondaient qu'ils ne pouvaient venir, dès lors que celui-ci refusait de s'abstenir de siéger.

A minuit, à l'issue de la réunion, le porte-parole de l'O.U.A. constatait que le quorum n'avait pas été atteint. Il y avait trente présents au lieu des trente-quatre nécessaires.

Il est donc décidé que le président en exercice, M. Arap Moi, chef de l'État kényan, et le secrétaire général de l'organisation, M. Kodjo, seront maintenus dans leurs fonctions. Tous les États membres sont invités à continuer à payer leur contribution. Un nouveau groupe de contact analogue à celui formé après le premier échec du mois d'août est chargé de préparer le prochain sommet. Il comprend les pays suivants : le Kenya, la Tanzanie, la Zambie, le Mali, le Congo, la Libye, le Mozambique, le Nigéria, l'Ethiopie, l'Ouganda, l'Angola et le Lesotho. Dans une déclaration finale, le colonel Kadhafi s'est dit prêt à accueillir *« un troisième et même quatrième sommet »*, mais aucune décision n'est prise sur le lieu de la prochaine rencontre.

JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE.

(*Lire la suite page 3.*)

Les universitaires se mobilisent contre le projet de M. Savary

Les universitaires étaient appelés à faire grève le jeudi 25 novembre par le Syndicat national de l'enseignement supérieur (SNE-Sup, FEN) et le Syndicat général de l'éducation nationale (SGEN-C.F.D.T.) pour protester contre le projet de réforme des carrières universitaires. S'il est traditionnellement impossible de comptabiliser les grévistes dans ce secteur où la notion d'horaire de service est particulière, il apparaît que le mécontentement et la mobilisation sont réels. En même temps qu'il confirme une déception générale et diffuse dans l'éducation nationale, ce mouvement de protestation à propos des carrières est le premier signe d'une franche rupture avec le gouvernement.

« Une épreuve de force »

« Jamais un gouvernement n'a été aussi isolé dans l'enseignement supérieur. » « C'est une épreuve de force importante. » Pour les responsables des syndicats d'enseignement de gauche qui appelaient à faire grève dans l'enseignement supérieur le jeudi 25 novembre, il s'agit bien d'une rupture. Même s'il est impossible, cette fois, comme lors des précédents mouvements de protestation, d'estimer la proportion réelle de grévistes, la mobilisation est importante (1). Il est vrai que c'est la carrière des intéressés qui est directement en cause.

« Nous refusons, explique M. Pierre Duharcourt, secrétaire général du SNE-Sup, *un projet qui aggrave les blocages à l'intérieur de chaque corps et pérennise dans les faits une structure à trois corps alimentée par un vivier. »*

M. Duharcourt regrette l'absence d'une formation au métier d'enseignant du supérieur et le maintien des clivages et des barrages, actuellement existants entre les différents corps et à l'intérieur de chacun d'eux.

Actuellement, en effet, on constate une prolifération des corps et des catégories de personnels enseignants dans le supérieur. Ainsi, dans un même établissement, peuvent cohabiter des professeurs, des maîtres assistants et, parfois des assistants titulaires (soit trois corps) avec diverses catégories de personnels contractuels, de professeurs détachés de l'enseignement secondaire, de vacataires régis ou non par des statuts particuliers. La multiplicité des situations varie en outre en fonction des disciplines.

SERGE BOLLOCH.

(*Lire la suite page 13.*)

(1) Un autre syndicat, la Fédération nationale des syndicats autonomes de l'enseignement supérieur et de la recherche, annonce, pour sa part, une semaine d'action du 6 au 13 décembre, pour protester *« contre la politique suivie depuis dix-huit mois par le gouvernement »*.

POINT

Confrontation dans l'audiovisuel

C'est peut-être la première fois, depuis le 10 mai, qu'une polémique aussi vive éclate entre un ministre socialiste et la C.F.D.T. à l'occasion d'un conflit du travail.

En sommant les P.-D.G. des chaînes de télévision de réquisitionner, ou presque, journalistes et techniciens pour faire appliquer le programme minimum prévu par la loi, M. Georges Fillioud a tenu un langage de fermeté, a même employé un ton comminatoire que n'auraient pas renié ses prédécesseurs.

En estimant que le ministre de la communication avait « perdu son sang-froid » ou fait preuve d'une « volonté incompréhensible de provocation », le syndicat des techniciens C.F.D.T., majoritaire dans le service public de l'audiovisuel, n'aurait pas répliqué autrement à l'ancien gouvernement.

M. Georges Fillioud paraît avoir raison quand il dénonce le fait que la diffusion des informations nationales et régionales, imposée par la loi en cas de grève, ne s'est pas effectuée correctement le 25 novembre, alors même que des syndicalistes entendaient s'emparer de l'antenne de Radio-France pour y lire un communiqué.

Les syndicats ne semblent pas avoir tort quand ils déplorent l'absence de décrets fixant les modalités du programme minimum. Ces décrets n'ont pas été encore pris.

C'est pour eux un nouveau signe de lenteur. Il s'ajoute à celui qui a déclenché la grève de jeudi : les négociations sur la convention collective nationale pour l'ensemble des travailleurs de l'audiovisuel piétinent. Elle ne sera sans doute pas élaborée à la date promise (fin décembre-début janvier) et ces atermoiements exacerbent l'inquiétude des personnels pour leur avenir.

Et ce n'est pas l'attitude des une et des autres pendant la journée du 25 novembre qui a une chance de faire avancer les choses.

(Lire page 27.)

La visite de M. Mitterrand à New-Delhi

«La France prend conscience du potentiel fantastique offert par l'Inde», nous déclare Mme Gandhi

Après son séjour en Égypte (*voir page 4 l'article de Paul Balta*), M. Mitterrand est attendu samedi 27 novembre en Inde où il fera une visite officielle jusqu'à mardi prochain. Ce sera la troisième rencontre au sommet franco-indienne en trois ans. M. Giscard d'Estaing avait été reçu à New-Delhi par Mme Gandhi en janvier 1981. Le premier ministre indien avait ensuite été l'hôte de M. Mitterrand en novembre 1981 à Paris.

Dans une interview à notre correspondant Patrick Francès, Mme Indira Gandhi explique ce qu'elle attend de cette visite et déclare notamment que *« la France prend conscience du potentiel fantastique offert par l'Inde »*.

— *« Qu'attendez-vous de la visite du président Mitterrand ?*

— Il s'agit, de part et d'autre, de manifester notre bonne volonté. Aucun ordre du jour n'est prévu. Nous ferons un large tour d'horizon de la situation internationale. Nous discuterons également des sujets bilatéraux, encore que ces derniers soient généralement traités à d'autres niveaux, avant ou après la rencontre.

— *Peut-on parler de lune de miel entre la France et l'Inde ?*

— C'est une invention de journalistes. Aucun pays ne peut avoir, avec un autre, des vues absolument identiques. Mais il est vrai que nous n'avons aucun problème majeur avec la France. Certes, ce pays appartient à un bloc alors que nous sommes non alignés et sur de nombreux sujets, nos vues diffèrent. Mais nous croyons à la coexistence entre tous les pays, car nous sommes sur la même planète et devons apprendre à vivre ensemble. Aussi nous appartient-il de trouver les domaines où nous pouvons coopérer et, si nous le pouvons, d'en élargir le champ.

— *Que pensez-vous de la présence militaire française dans l'océan Indien ?*

— Ce qui nous préoccupe surtout c'est l'existence d'une base nucléaire (américaine, N.D.L.R.) à Diego-Garcia.

— *Comment expliquez-vous que nos relations économiques ne soient pas à la hauteur de nos relations politiques ?*

— Pendant longtemps les Français ne se sont guère préoccupés de l'Inde. Quant à la France, elle s'intéressait surtout à l'Afrique francophone. Aujourd'hui, vous élargissez votre champ de vision et prenez conscience du potentiel fantastique offert par l'Inde.

— *La France se proclame l'alliée du tiers-monde. En voyez-vous les effets concrets ?*

— Le président Mitterrand s'est souvent exprimé en ce sens, notamment au sommet de Versailles. Il s'est prononcé très clairement en faveur des négociations globales.

— *Mais il ne s'agit que de mots ?*

— D'autres pays n'en sont même pas encore là. Il faut bien un commencement. Et puis la France a rempli l'objectif fixé en matière d'aide aux pays en voie de développement.

Propos recueillis par PATRICK FRANCÈS.

(*Lire la suite page 5.*)

AU JOUR LE JOUR

Mission

Il sera aussi difficile à la France de battre les États-Unis en finale de la Coupe Davis, qu'à un chameau de passer par le chas d'une aiguille. Les petits-fils des « Mousquetaires » de naguère portent pourtant le fol espoir de tout un peuple.

S'ils perdent, à eux l'affection générale : leur accession à la finale aura été un exploit suffisant. S'ils gagnent, à eux, évidemment, la louange et la gloire.

Il y a de quoi faire rêver les hommes de gouvernement, chargés de tant de missions impossibles.

BRUNO FRAPPAT.

Dans notre prochain numéro un supplément de douze pages :

L'INDE : TRADITIONS ET MODERNITÉ

M. JEAN RIBOUD invité du « Grand Jury R.T.L. - « le Monde »

M. Jean Riboud, président-directeur général de la société Schlumberger-Limited, sera l'invité de l'émission hebdomadaire « Le Grand Jury R.T.L. - « le Monde », dimanche 28 novembre, de 18 h 15 à 19 h 30.

M. Jean Riboud, dont la société est notamment spécialisée dans la recherche pétrolière, répondra aux questions de Bruno Dethomas et André Passeron du « Monde », de Roger Prioulet et Paul-Jacques Truffaut de R.T.L., le débat étant dirigé par Alexandre Baloud.

CINÉMA DES TROIS CONTINENTS A NANTES

Allez Brésil !

Avec le Football-Club de Nantes, en tête du Championnat de France de première division, le Festival des Trois Continents est aujourd'hui le principal titre de gloire d'une ville qu'ont célébrée les surréalistes et Jacques Demy (*Lola, Une chambre en ville*). Qu'elle ait été en des temps reculés la plaque tournante du commerce des esclaves transportés de l'Afrique vers les Amériques contribue à son attention aux dérives lointaines, à l'injustice et à la révolte.

Parvenu à sa quatrième édition, le Festival de Nantes affirme ses prétentions à devenir la première manifestation cinématographique française, sinon européenne, en dehors des super-shows de Cannes, de Venise et de Berlin. C'est la conséquence logique d'un travail de longue haleine mené dès le premier jour avec finesse et perspicacité par ses deux organisateurs, Alain et Philippe Jalladeau.

Avant la vogue officielle du tiers-mondisme, les frères Jalladeau ont su mettre l'accent sur l'affirmation individuelle et la recherche artistique. Celles-ci n'excluent pas pour autant le refus de l'état de choses existant, refus d'autant plus énergique qu'il est porté par des sensibilités exacerbées au contact de la réalité.

Qu'est-ce qu'un cinéma national ? La question s'est posée d'emblée cette année à propos du Brésil, un an et demi après la mort de Glauber Rocha, comme avec l'Inde, qui présente pour la première fois en Europe continentale l'œuvre de Ritwik Ghatak. Glauber Rocha et Ritwik Ghatak sont morts prématurément, l'un au seuil de la quarantaine, l'autre de la cinquantaine, victimes d'une même angoisse d'aller jusqu'au bout de leurs ambitions, d'assumer librement leur culture.

LOUIS MARCORELLES.

(*Lire la suite page 24.*)

Le Monde

idées

Politique

Les partis nous divisent trop, constate François Goguel, qui appelle à un apaisement des luttes internes en un moment où la France doit faire face, à l'échelle mondiale, à une crise sans précédent.
Les partis, qu'ils soient multiples ou uniques, sont impuissants à supprimer les structures d'exploitation ou à en prévenir le retour, estime Denis Langlois, qui préconise, à cet effet, la constitution d'une fédération révolutionnaire dans l'esprit de mai 1968.
Faut-il donc aller jusqu'à l'anarchie ? Christian Delacampagne n'a pas été très convaincu par la conclusion de l'essai de Reiner Schürmann, qui fait de Heidegger un adepte de ce principe... de non-principe.

Pour un apaisement des luttes partisanes

par FRANÇOIS GOGUEL(*)

Au temps des conquêtes coloniales, Lyautey avait coutume de dire que, *« lorsqu'on prend un village en pensant au marché qu'on y établira le lendemain, on ne le prend pas de la même façon ».*

Les dirigeants des forces politiques *qui s'affrontent aujourd'hui* dans notre démocratie feraient bien de s'inspirer de cette remarque. Cela ne devrait empêcher aucune de ces forces de mener son propre combat, *mais les inciter à tenir compte* de ce que l'avenir pourra leur faire un devoir de coopérer un jour avec leurs adversaires du moment.

Tel est loin d'être actuellement le cas. *De part et d'autre, depuis* l'alternance survenue en 1981, les antagonismes partisans s'affirment au contraire, dans notre pays, avec une vigueur particulière. D'où, au moins au niveau du Parlement, des partis et de la classe politique — car les sondages donnent à penser que les choses sont moins simples en ce qui concerne l'opinion, — un clivage brutal, d'où paraît résulter, sans rémission possible, une véritable « coupure de la France en deux ».

L'arrogance des uns...

Ce qui aggrave encore la difficulté pour l'Etat d'aborder avec quelque chance de succès les problèmes posés à notre pays par la crise économique mondiale. Car la nature sans précédent de cette crise (1) frappe de stérilité les systèmes et les idéologies que nos partis ont hérités du passé et au nom desquels ils s'affrontent aujourd'hui..

La responsabilité de cette situation me paraît incomber à peu près au même degré, d'une part au pouvoir et à sa majorité, d'autre part à l'opposition et à ses chefs.

La responsabilité du pouvoir et des partis qui le soutiennent tient d'abord à l'arrogance avec laquelle, dès l'origine, ils ont prétendu que les transformations irréversibles qu'ils allaient introduire dans les structures de la société française garantiraient la pérennité de la prépondérance que leur avaient assurée les scrutins du printemps 1981. Significative était à cet égard la formule par laquelle le président de la République, le jour de son entrée en fonctions, avait déclaré : *« Troisième étape d'un long cheminement, après le Front populaire et la Libération, la majorité politique des Français vient de s'identifier à leur majorité sociale .»*

Puis, au congrès qu'il a tenu à Valence quatre mois après son succès électoral du mois de juin, le P.S., incapable de dominer sa victoire, a exalté sans mesure la lutte des classes.

En juillet dernier — il faut se borner à citer *quelques exemples significatifs* — l'annonce soudaine d'un projet de bouleversement du statut municipal de Paris, dont les déclarations successives et contradictoires des porte-parole du gouvernement ont montré qu'il était totalement improvisé, ont donné à penser que cette agression brutale contre le maire de Paris, leader de la principale formation de l'opposition, avait surtout eu pour but de montrer aux militants socialistes, notamment à ceux de la fédération de Paris, que le blocage des salaires que venait de décider le gouvernement n'empêchait pas celui-ci de demeurer l'adversaire irréconciliable de ce qu'il considère comme « la droite ».

En refusant enfin d'admettre que la politique de rigueur financière et salariale à laquelle il s'est résolu en juin a constitué un virage à 180 degrés par rapport à celle mise en œuvre pendant la première année du pouvoir socialiste, le gouvernement ne voulait-il pas empêcher l'opposition d'en approuver certains aspects ?

A tout cela, les appels ambigus du président de la République à l'union, en paraissant ne concevoir celle-ci que comme un ralliement pur *et simple, ne peuvent évidemment* pas apporter de remède efficace.

...l'acharnement des autres

Et sans doute ne serait-il pas inexact de penser que cette attitude de la gauche tient essentiellement à ce que, depuis le mois de mai 1981, le pouvoir s'est présenté comme étant la chose d'un parti : car la nature propre du P.S., bien différente de celle des formations de l'ancienne majorité, permettrait difficilement à un gouvernement issu de ses rangs de se libérer des pressions qu'exercent sur lui les divers courants de ce parti.

Mais la responsabilité de l'opposition dans la dégradation du climat politique en France ne me paraît guère inférieure à celle du pouvoir et *de sa majorité.*

Il était naturel qu'elle combattît, il y a un an, un projet de nationalisations dont elle n'approuvait pas l'inspiration et dont elle craignait les conséquences pour l'économie française. Mais elle aurait pu le faire sans y mettre un acharnement proche de l'obstruction : à quoi bon opposer à chacun des titres du projet de loi des amendements identiques, dont elle savait bien, après le rejet des premiers d'entre eux, qu'ils n'avaient aucune chance d'être adoptés ? Cela ne pouvait qu'exaspérer la majorité, et grossir démesurément l'effet politique de désaccords en eux-mêmes légitimes.

L'opposition a d'autre part eu bien tort — il semble qu'elle en ait maintenant pris conscience — de laisser entendre que, lorsqu'elle reviendrait au pouvoir, elle ne laisserait rien subsister de ce qui aurait été fait depuis qu'elle l'a perdu.

Le reproche qu'elle fait au gouvernement de compromettre le pouvoir d'achat des Français n'est pas moins mal venu : l'échec (partiel) de la poli*tique de Raymond Barre n'a-t-il pas* tenu en grande partie à ce que, après les élections de 1978, ni sa majorité ni, peut-être, le président de la République d'alors ne lui ont permis de mettre en œuvre une véritable politique des revenus, ce qui a conduit à sacrifier les investissements à la consommation ?

Raymond Barre, au surplus, n'avait-il pas toujours souligné la difficulté qu'il y aurait non seulement à faire progresser le pouvoir d'achat mais même à le maintenir ? Pourquoi *n'avoir pas reconnu qu'une politique* de rigueur salariale gagne toujours à être approuvée par les partis envers lesquels la majorité des travailleurs salariés éprouvent une confiance instinctive ? Pourquoi avoir porté une condamnation globale et sans nuance contre la nouvelle politique économique et budgétaire adoptée par le gouvernement, non sans courage, au début de l'été dernier ? La renonciation à l'irréalisme laxiste et dogmatique de la période de l'« état de grâce » n'aurait-elle pas dû être saluée comme un premier pas fait dans la bonne direction ?

Mais le principal tort qu'a sans doute eu l'opposition a été de donner l'impression que son seul projet politique consiste à vouloir une revanche totale, par l'expulsion hors du pouvoir de toutes les forces qui *l'exercent* actuellement, ce qui ne ferait que perpétuer la division de la nation en deux camps antagonistes.

Car si notre pays demeure ainsi divisé, peu importe que ce soit la moitié *de droite ou la moitié de gau*che qui soit au pouvoir : le succès n'est pas possible.

Une ouverture au centre gauche ?

Sans doute évoque-t-on depuis quelque temps la possibilité d'une « ouverture au centre gauche » qui, de la part tant du pouvoir que de ceux des membres de l'opposition qui s'y prêteraient, témoignerait de la louable intention de rétablir quelque unité dans l'opinion.

Qu'on ne s'y trompe pas : pareil retour aux *« jeux, délices et poisons »* de la IVe République ne saurait suffire à restituer au climat politique français le minimum de sérénité *qu'il devrait comporter.* De tels ralliements individuels pouvaient peut-être avoir quelque signification au temps de la souveraineté parlementaire, encore qu'ils n'aient jamais conféré *ni l'autorité ni la durée* aux gouvernements qui en bénéficiaient. Ils seraient pratiquement sans effet aujourd'hui, parce que la Ve République a habitué la France à ne plus être une « démocratie sans peuple ». Le peuple d'opposition - car il existe - ne se sentirait aucunement concerné par l'entrée au gouvernement de quelques personnalités issues de l'ancienne majorité, dont il aurait l'impression qu'elles n'auraient eu d'autre souci que d'« aller à la soupe ».

C'est aux grandes formations politiques par lesquelles, à des degrés divers, le peuple de gauche et le peuple d'opposition se sentent représentés, c'est-à-dire le P.S., le R.P.R. et *l'U.D.F.*, qu'il convient aujourd'hui de méditer et de mettre en pratique la leçon que comporte la phrase de Lyautey citée au début de ces réflexions.

Il n'est en effet que temps, pour les partis comme pour leurs chefs, de comprendre qu'ils ont mieux à faire que de mener les uns contre les autres une lutte impitoyable, dont aucun d'entre eux ne pourra sortir victorieux, mais dont la victime risque d'être la nation.

(1) Qu'on lise à cet égard les pénétrantes réflexions de Jean-Marcel Jeanneney dans le deuxième numéro de la revue *Observations et diagnostics économiques* (Presses de la Fondation nationale des sciences politiques).

(*) Ancien membre du Conseil constitutionnel.

Pour une fédération révolutionnaire

par DENIS LANGLOIS (*)

DEPUIS toujours ceux qui veulent changer les structures de la société injuste où nous vivons se partagent en deux tendances : ceux qui pensent qu'on peut le faire par des améliorations progressives et ceux qui estiment que seul un bouleversement total peut amener un véritable changement. Réformistes et révolutionnaires.

Les réformistes sont souvent arrivés au pouvoir, sous les étiquettes les plus diverses : socialistes, travaillistes, social-démocrates. Les progrès qu'ils ont réalisés ne sont pas négligeables. Mais force est de constater que nulle part ils n'ont réussi à modifier l'organisation sociale et économique. Ils ont réduit les inégalités, ils ont amélioré le sort matériel des travailleurs, mais ils n'ont pas supprimé l'exploitation de la majo*rité des hommes par une minorité* de riches.

Les révolutionnaires ont eu beaucoup moins l'occasion de mettre leurs théories en pratique. *Seuls les communistes ont pu le* faire. Cependant, chaque fois qu'ils ont accédé au pouvoir, ils ont reconstitué les structures qu'ils venaient de renverser : les classes sociales sont réapparues, fondées non plus sur la propriété mais sur l'appartenance au parti. Bref, là aussi, un échec.

Faut-il pour autant en conclure que tout changement des structures sociales est impossible, qu'elles sont liées à la nature égoïste de l'homme et que jamais nous ne connaîtrons cette société idéale où les hommes seront égaux et frères ?

Certainement pas. Mais ce qui est sûr, c'est qu'il faut changer de méthode et de tactique, ne pas croire que la prochaine fois la recette réussira, avec simplement un peu plus de sel ou une cuisson plus longue.

L'échec est malheureusement inscrit dès le départ dans l'organisation même des partis qui prétendent changer le monde : aucun ne fonctionne de façon vraiment démocratique. Il y a les chefs et ceux qui obéissent. Il y a ceux qui parlent *dans les meetings, qui sont* candidats aux élections, et ceux qui collent les affiches ou distribuent des tracts. Tant que l'on n'aura pas brisé cette fidèle reproduction de notre société, il n'y aura aucun espoir.

On me répondra que l'apparition des leaders est inhérente à tout groupe. Je ne le crois pas. Je pense simplement que c'est une tendance qu'il faut extirper dès le départ. Il y a là une question de vigilance pour ceux qui constituent le groupe. Le plus souvent on laisse apparaître les leaders par solution de facilité, parce que cela évite à chacun de prendre des responsabilités, parce qu'il est plus facile d'obéir que de prendre des initiatives collectives. après il est trop tard. Le chef est né, et il est en général impossible de s'en débarrasser. Il devient le groupe à lui seul, il a ses lieutenants, ses barons.

Comment lutter contre ce travers ? Par l'éducation bien sûr, mais dans l'immédiat en supprimant tout poste qui donne des pouvoirs importants au sein du groupe. Le président ou le secrétaire général sera toujours un danger. Une gestion collective présentera beaucoup plus de garantie, surtout s'il existe une rotation des militants aux différentes fonctions.

Mais, au-delà, je crois qu'il faut briser les limites étroites du parti, ce clan qui préfigure les gouvernements feutrés de demain. La politique est une chose trop sérieuse pour la confier uniquement aux partis. Il faut inventer des formules plus souples, plus en contact avec la réalité et les hommes. Se tourner beaucoup plus vers la fédération. Fédération des groupes, mais aussi des individus.

Sans remonter bien loin, c'est cet esprit fédéraliste qui a fait la nouveauté et la force de *mai 1968*. C'est cet esprit qu'il faut retrouver, mais avec la ferme intention d'aller plus loin.

Quoi qu'on en pense, le moment est assez bien venu en France pour commencer à mettre en œuvre ce projet. La gauche socialiste et communiste a montré ses limites. On sait maintenant qu'elle ne peut *pas être le moteur* d'un changement véritable. Il est heureux qu'elle soit arrivée au pouvoir. Elle était un mythe qui hypothéquait l'avenir. On sait maintenant de quoi elle est capable.

Ne reste aujourd'hui que cette nébuleuse de petits groupes dits « gauchistes » et d'individus isolés mais conscients. Le 10 mai 1981 leur a permis de s'apurer de la plupart des arrivistes qui se dissimulaient parmi eux.

Le moment est donc particulièrement favorable pour créer enfin cette fédération que nous appellerons révolutionnaire faute d'un autre mot. Celle qui rassemblera sans chefs, sans ambitions personnelles, tous ceux qui veulent enfin changer les bases de notre société. Celle qui n'aura pas pour but de prendre le pouvoir, mais au contraire de supprimer le pouvoir.

Il est important qu'elle se regroupe dès maintenant, qu'elle apprenne à vivre ensemble, qu'elle réfléchisse sur des moyens jusqu'alors peu employés comme la grève générale. Il faut que par sa pratique quodidienne, par son exemple, elle offre enfin une autre alternative que la succession au pouvoir de la droite et de la gauche.

C'est de l'utopie, rétorqueront les gens sérieux. Mais est-ce moins utopique de vouloir construire une société juste et égalitaire avec des gens qui n'ont qu'un but : dominer *les autres* ?

(*) Avocat et écrivain.

Heidegger et l'anarchie

par CHRISTIAN DELACAMPAGNE

S'IL est un thème heideggérien avec lequel on ne peut qu'être d'accord, c'est la fameuse distinction entre « penser » et « philosopher ». Tandis que les grandes philosophies classiques prennent volontiers l'allure de système clos, fonctionnant pour l'éternité à partir de prémisses données une fois pour toutes, la pensée est un chemin en train de se faire, un travail de frayage, de construction et de déconstruction. On peut porter un jugement extérieur sur une philosophie déterminée comme sur un objet privé de vie ; il est difficile, en revanche, de s'abstraire d'une pensée en mouvement : on ne peut que l'épouser ou la rejeter. Heidegger lui-même préférait parler de *« sa pensée »* plutôt que de *« sa philosophie »*. Et ses disciples, ses lecteurs, tous ceux qui s'intéressent à son œuvre, ont beaucoup de mal à admettre que, une fois Heidegger *mort*, sa *pensée puisse* devenir elle aussi, malgré elle, une philosophie.

Comment, en effet, considérer la pensée de Heidegger comme un système parmi d'autres, alors qu'une de ses ambitions a précisément été de mettre fin à toute réflexion de type systématique — sans pour autant renoncer à toute rigueur ? Et comment, aujourd'hui, lire Heidegger à la bonne distance : pas trop loin pour ne pas le trahir, mais pas trop près non plus pour ne pas se laisser fasciner par la magie de *son verbe* ? Telles sont, parmi d'autres, les questions que soulève le livre que Reiner Schürmann vient de consacrer à « la question de l'agir » chez Heidegger, et qui porte ce titre singulier : *le Principe d'anarchie* (1).

L'anarchie n'est-elle pas, en effet, le refus de tout principe ? Et la coexistence de ces deux mots, « principe » et « anarchie », ne constitue-t-elle pas un paradoxe ? *Oui*, si l'on considère Heidegger comme un métaphysicien se rattachant à l'his*toire de la philosophie classique* : dans une telle perspective, seul peut être tenu pour valide — c'est-à-dire pour rationnel — un discours articulé à partir d'un petit nombre de principes évidents, *immuables et* cohérents entre eux. Mais *non* si l'on décide de voir, en Heidegger, le premier penseur européen à avoir tenté de sortir de cette conception occidentale du discours ; à avoir essayé de frayer un chemin nouveau, hors de la métaphysique du *logos*, hors de toute *« économie de la présence »*, pour reprendre les termes mêmes — souvent énigmatiques — de Reiner Schürmann.

Une pensée libérée de la métaphysique ?

Car celui-ci, comme on s'en doute, cherche à prouver que Heidegger n'est pas un métaphysicien comme un autre, qu'il est même le premier à avoir libéré la pensée de l'*emprise* métaphysique. C'est en cela que sa lecture est intéressante, *sinon originale ; mais c'est pour* cette raison, aussi, qu'elle n'est pas vraiment convaincante. Schürmann, en effet, voudrait que la pensée de Heidegger ne se laisse pas réduire à un petit nombre d'oppositions classiques : entre concept et intuition, *logos* et effusion, théorie et pratique, essence et existence. En même temps, il voudrait que cette pensée « nouvelle » revête une forme rigoureuse et puisse se formuler en termes précis. Il se voit donc dans la nécessité de lui faire dire plus qu'elle ne dit, de taire ses manques et de pousser à l'extrême certaines de ses avancées. Le pari était risqué ; et, bien que la maîtrise avec laquelle Schürmann relit les textes soit grande, les résultats ne sont pas toujours à la hauteur des ambitions.

Une aspiration à la transgression

Prenons un exemple — qui est, hélas ! trop crucial pour n'être qu'un simple exemple. On sait que Heidegger a laissé, début des *années 30 jusqu'au* milieu des années 40, plusieurs témoignages de son adhésion au régime nazi. Aveuglement momentané ? Bévue d'un intellectuel égaré dans l'action ? Non pas, *répond Schürmann. Il* s'agit simplement d'un stade provisoire dans le mouvement d'une pensée qui, par la suite, devait se retirer de la scène politique et prendre une orientation toute différente. Pour s'en convaincre, il suffirait de lire Heidegger à l'envers : en commençant par les derniers textes, qui éclairent d'un jour différent les premières œuvres. Ainsi, et seulement ainsi, pourrait-on comprendre cette pensée qui, dès le départ, aspirait à déconstruire l'opposition classique entre *théorie et pratique* ; qui aspirait donc, fondamentalement, à la transgression, à la subversion, au dépassement. En un mot : à l'« anarchie ».

Lecture habile, et que Schürmann conduit avec ingéniosité. Mais lecture tendancieuse — et qui, malheureusement, ne résiste pas toujours à l'*examen* des textes. Car enfin les textes existent ! Il suffit, pour se faire une opinion, de lire la traduction que Gérard Granel vient de nous donner du discours prononcé par Heidegger lorsque celui-ci prit ses fonctions de recteur de l'université de Fribourg-en-Brisgau (2). Significativement intitulé : « L'auto-affirmation de l'université allemande », ce discours exhorte en effet, de manière très claire, les étudiants à un triple « service » : service du travail au profit du *Volk* allemand, service du travail au profit de la *nation* allemande, service du savoir au profit de l'essence spirituelle de l'Allemagne. Tenu en mai 1933, un tel discours ne peut quand même pas être considéré comme innocent. On aura beau le réinscrire dans toutes sortes de perspectives ingénieuses, il n'en continuera pas moins d'être là. Et *aucune lecture, même* au second ou au troisième degré, ne l'empêchera de dire ce que, tout simplement, il voulait dire — et que l'on préférerait qu'il n'eût pas dit...

Devant de telles évidences, le commentaire subtil — mais parfois trop subtil — de Reiner Schürmann paraît quelque peu fragile. Cela n'enlève rien à l'intérêt de son livre, et encore moins aux raisons que nous avons de relire Heidegger. Mais cela prouve, une fois de plus, que cette lecture est pleine de *pièges*. Et *que ce n'est pas nécessairement* rendre service à la pensée du grand philosophe allemand que de prétendre qu'elle a réponse à tout.

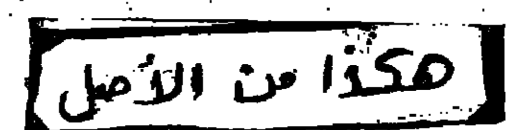
(1) Reiner Schürmann, *le Principe d'anarchie : Heidegger et la question de l'agir*, Editions du Seuil, 384 pages.

(2) Martin Heidegger, *l'Auto-affirmation de l'université allemande*, édition bilingue, traduction de Gérard Granel, Edition Trans-Europ-Repress.



Edité par la S.A.R.L. *le Monde*
Gérant :
André Laurens, directeur de la publication
Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IX•

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437.
ISSN : 0395 - 2037.



هكذا من الأصل

Le Monde

étranger

Heidegger et l'anarchie

EUROPE

Espagne

Le roi a prononcé un vibrant éloge de la démocratie devant le nouveau Parlement

De notre correspondant

Madrid. – Après avoir prononcé devant les deux Chambres le discours solennel qui marque l'ouverture de la nouvelle législature, le roi Juan Carlos a officiellement désigné, le jeudi 25 novembre, le secrétaire général du P.S.O.E. (parti socialiste ouvrier espagnol), M. Felipe Gonzalez, comme formateur du nouveau gouvernement. Ce dernier présentera le 30 novembre son programme au Congrès des députés, qui votera le lendemain l'investiture. Les socialistes disposent d'une confortable majorité absolue au sein du Parlement élu le 28 octobre dernier.

C'est un fervent éloge de la démocratie qu'a prononcé le souverain devant les députés et les sénateurs. « *Votre représentativité provient d'une élection qui constitue un modèle de participation, d'ordre et de liberté*, a-t-il affirmé. *Le peuple espanol a manifesté de manière évidente que les désirs d'une minorité s'appuyant sur la force ne doivent jamais prévaloir sur la volonté de la majorité des citoyens exprimée de manière libre et pacifique. Le moment est venu d'avancer avec fermeté sur le chemin de l'Etat de droit et d'apprendre à vivre en paix, sans haines ni rancœurs.* » Faisant allusion au changement de majorité enregistré aux élections, le roi a précisé que « *la relève politique décidée par la population constitue l'essence de la démocratie* ».

Le roi Juan Carlos a condamné fermement le terrorisme, qui « *entache notre vie en commun de douleur et de sang* » et qui « *s'acharne avec une délectation monstrueuse sur les forces armées et les forces de l'ordre* ». Le souverain en a profité pour rendre un vibrant hommage à ces dernières.

Le roi n'en a pas moins averti ses compagnons d'armes que le terrorisme ne saurait être utilisé comme justification pour une remise en cause de la démocratie. « *Ce serait une erreur de croire que les forces armées, pôle opposé du terrorisme, pourraient l'annihiler en suspendant ou en modifiant l'état de droit. C'est là exactement l'objectif recherché par le terrorisme. Profiter de la douleur du soldat pour l'inciter à transgresser les principes qui en font un soldat, ce serait tenter de le mouvoir par le même mécanisme aveugle et despotique qui meut le terrorisme.* »

Deux mois à peine après la découverte de la tentative de putsch qui devait précéder les élections, ces propos ont été accueillis avec enthousiasme par les principales formations politiques.

En s'installant au gouvernement, le P.S.O.E. est très conscient du rôle fondamental qui incombe au roi dans la défense de la démocratie. En accueillant le souverain, le nouveau président du Congrès, M. Peces-Barba, a d'ailleurs souligné avec force dans son discours d'introduction que « *monarchie et Parlement ne sont pas des termes contradictoires, mais complémentaires* » et que « *les valeurs de la monarchie parlementaire sont générales et permanentes et transcendent la personne qui incarne en ce moment cette institution* ». C'était là un éloge d'autant plus remarqué qu'il provenait du représentant d'un parti qui, il y a quelques années encore, professait farouchement son républicanisme.

THIERRY MALINIAK.

Italie

L'arrestation d'un complice présumé dans l'attentat contre le pape provoque une protestation bulgare

De notre correspondant

Rome. – L'arrestation, jeudi 25 novembre, d'un citoyen bulgare résidant à Rome depuis quatre ans (nos dernières éditions du 26 novembre) a remis à l'ordre du jour l'hypothèse de complicités internationales dans l'attentat dont fut victime le pape Jean-Paul II, le 13 mai 1981. Sans doute est-il encore prématuré de parler, comme le fait la presse italienne, de « complot international », du moins semble-t-il certain que les complicités dont a disposé l'auteur de l'attentat, le Turc Ali Agca, sont de plus en plus nombreuses. On attend deux nouvelles inculpations dans les prochains jours.

C'est à son bureau que la police italienne a arrêté M. Ivanov Antonov, employé de la compagnie aérienne bulgare Balkan. Il est accusé de « *concours actif dans l'attentat contre le pape* ». Selon la magistrature romaine, M. Antonov serait le personnage-clef d'une affaire pour laquelle, jusqu'à présent, ont été arrêtés, outre Ali Agca, deux autres Turcs, MM. Omar Bagci et Cedar Celibi : le premier a été appréhendé en Suisse, puis extradé en Italie ; le second est en prison en Allemagne. Tous trois étaient membres d'une organisation turque d'extrême droite, les Loups gris.

La magistrature est extrêmement réservée sur le rôle qu'aurait joué M. Antonov. Il semble qu'il connaissait Ali Agca avant l'attentat et l'ait hébergé chez lui. Il aurait, en outre, loué pour lui une chambre dans une pension voisine du Vatican ; il aurait accompagné Ali Agca place Saint-Pierre le jour de l'attentat. C'est en confrontant des photographies de la foule massée place Saint-Pierre à l'occasion des audiences du pape antérieures à l'attentat, et celles prises le jour de celui-ci, que la police aurait pu individualiser des personnes qui étaient présentes plusieurs fois, ce qui laisse à penser qu'il s'agirait de complices.

L'ambassade de Bulgarie a vivement réagi à l'arrestation de M. Antonov. Dans un long communiqué, elle se déclare notamment « *indignée de l'arrestation sans fondement et illégale* » de ce fonctionnaire « *honnête et consciencieux qui n'a commis aucun délit, et n'a violé aucune des lois italiennes...* » Le communiqué dénonce « *une nouvelle tentative pour endommager les rapports traditionnellement bons entre la République populaire de Bulgarie et la République italienne, et le Saint-Siège* ».

A plusieurs reprises au cours de l'année écoulée, il a, en effet, été question dans la presse italienne de la Bulgarie et de ses services secrets à propos de l'arrestation du syndicaliste Sericciolo, soupçonné de liens avec les Brigades rouges, ou à propos de l'enlèvement du général Dozier, à la suite des déclarations du brigadiste repenti Savasta. En ce qui concerne Agca, on sait qu'il s'est rendu en Bulgarie à plusieurs reprises, notamment après s'être évadé d'une prison turque.

PHILIPPE PONS.

AFRIQUE

Maroc

Le malaise s'accentue au sein de l'Union socialiste des forces populaires

De notre correspondant

Rabat. – Lorsqu'il avait décidé le retour des treize députés socialistes au Parlement, au début de la session d'octobre, M[e] Abderrahim Bouabid, premier secrétaire de l'U.S.F.P. (Union socialist des forces populaires) souhaitait, de toute évidence, faire un pas en direction du pouvoir, afin de rendre sans objet les reproches du roi Hassan II, qui avait accusé les députés socialistes, en octobre 1981, de se placer hors de la légalité. En fait, les députés avaient suivi, en 1981, une ligne politique annoncée dès le référendum du 30 mai 1980, qui avait abouti à une réforme de la Constitution et prolongé la législature de deux ans.

Ces mesures s'appliquaient-elles au Parlement actuel ? Les socialistes avaient répondu non et décidé de boycotter les deux années prolongeant la législature actuelle.

Pour les socialistes, la décision de reprendre officiellement leur place au Parlement devait se traduire par une décrispation, et ils en espéraient des mesures destinées à permettre à leur parti de jouer pleinement son rôle dans la prochaine campagne électorale.

Or rien n'a été fait dans ce sens. A la question de savoir si les journaux socialistes, interdits depuis les événements de Casablanca de juin 1981, pourraient reparaître, les autorités répondent en proposant à la direction du parti de faire paraître un autre journal que *Al Moharrir*, ce que les socialistes refusent.

Le conseiller royal, M. Reda Guedira, déclarait l'été dernier que la situation actuelle était, certes, malsaine, mais qu'il convenait que l'opposition donne de nouvelles preuves de son « *légalisme* ». Apparemment, le retour officiel des députés socialistes au sein du Parlement n'est pas encore considéré par le pouvoir comme une preuve suffisante.

En se prolongeant, cette attitude rend la situation de M[e] Bouabid et des autres membres du bureau politique de plus en plus difficile aux yeux de beaucoup de militants, qui les accusent d'avoir fait un marché de dupes et d'avoir donné, en vain, au pouvoir un gage supplémentaire de leur volonté de conciliation. Beaucoup de militants reprochent, en outre, à la direction de ne pas avoir réuni le comité central et la commission administrative depuis mai 1981.

C'est dans ce contexte que les opposants à l'intérieur du parti entendent replacer l'incident dont la section de Beni Mellal a été le théâtre le 25 octobre. Les versions sont contradictoires. Selon ces opposants, vingt-six militants, dont trois exclus par la direction locale du parti, en sont venus aux mains avec la direction locale, composée de personnes qui étaient récusées par les militants de base. Ces vingt-six militants auraient malmené les membres de la direction locale et la direction du parti aurait fait intervenir la police, qui les aurait fait comparaître pour coups et blessures devant le tribunal. Leur procès s'est ouvert le lundi 15 novembre : trois d'entre eux ont été condamnés à un an de prison ferme, les autres à six mois, le lundi 22 novembre.

Selon la direction du parti, ces vingt-six personnes n'étaient pas, à l'exception des trois exclus en juin dernier, des militants de l'U.S.F.P., mais constituaient une véritable « *bande armée* » qui se serait livrée à une agression contre le local du parti, alors qu'il n'était plus occupé que par deux gardiens. Les trois exclus auraient eu un comportement « *antiparti* ». Il faut rapprocher cette exclusion de celle d'un premier groupe de militants socialistes conduit par M[e] Ben Ameur, exclu, au cours de l'été dernier, par la direction socialiste de Rabat-Salé. Ce groupe d'opposants était jugé par la direction politique « *extrémiste* » et même « *nihiliste* ».

ROLAND DELCOUR.

Un journal trop bien informé...

(De notre correspondant.)

Rabat. – Le Matin du Sahara, *le plus grand journal de langue française diffusé au Maroc, et qui, avec son édition du soir* Maroc-soir, *tire à environ soixante-dix mille exemplaires, a été suspendu pour deux jours à compter du jeudi 25 novembre.*

Cette mesure a été motivée par la publication dans l'édition du dimanche 21 novembre du Matin du Sahara *du projet de loi de finances pour 1983.*

Grande fut la fureur des ministres et surtout du premier d'entre eux, M. Maati Bouabid, lorsqu'ils découvrirent dans les colonnes du journal le projet de budget qui devait être approuvé par un conseil des ministres le mercredi suivant. La première victime de cette bévue fut le rédacteur en chef, journaliste très connu dans la presse marocaine, M. Abdelhaï Aboulkhatib, qui était pourtant, paraît-il, ce jour-là, en congé. Dès le mardi suivant, son nom disparaissait de la manchette du journal.

Le directeur politique du quotidien qui n'est autre que M. Moulay Ahmed Alaoui, ministre d'État, pourrait également subir les conséquences de cette affaire. – R. D.

Ghana

● *Nouvelles structures politiques.* – Quarante-huit heures après avoir maté une rébellion militaire, dont les chefs ne sont toujours pas identifiés, le président Jerry Rawlings a annoncé, jeudi 25 novembre à Accra, au cours d'une manifestation populaire de soutien à son régime, la mise en place de « nouvelles structures politiques » ainsi que d'un programme de relance économique.

République Sud-Africaine

Un « code de conduite » officiel à l'égard des détenus politiques

De notre correspondant

Johannesburg. – L'idée d'inclure une véritable « *déclaration des droits de l'homme* » dans la future Constitution sud-africaine ayant été définitivement rejetée cette semaine par les autorités, la sécurité physique des détenus politiques dépendra dorénavant de l'application ou non, par la police spéciale, d'un « *code de conduite* » publié mercredi 24 novembre.

Aux termes de ces nouvelles instructions internes, émises sous forme de directives par M. Louis Le Grange, ministre de la loi et de l'ordre (police), les détenus sans procès « *devront être traités humainement* ». Clouée quotidiennement au pilori par la presse anglophone, à la suite de la longue enquête devant jury réclamée par la famille du docteur Neil Aggett, premier Blanc trouvé mort en détention sans procès (1), la police de sécurité se voit ainsi invitée par son chef suprême à un peu plus de circonspection dans la conduite des interrogatoires.

« *Les détenus ne doivent sous aucun prétexte être maltraités, torturés ou soumis à des traitements dégradants* », indique le ministre. « *Aussitôt que possible, le détenu doit être informé des motifs de son arrestation* », a-t-il dit, certaines personnes détenues plusieurs mois attendent encore, après leur remise en liberté, de connaître la raison de leur mésaventure. « *L'officier responsable doit également informer le prisonnier de la latitude qui lui est offerte, après six mois de détention (sans inculpation), d'écrire ou de se faire représenter auprès du conseil de révision des détentions* », a-t-il ajouté. Cet organisme, établi depuis quelques mois, et dont les membres sont nommés par le gouvernement, a désormais le pouvoir légal de conseiller au ministre la relaxe d'un individu.

Pour répondre aux accusations répétées par un grand nombre d'anciens pensionnaires des geôles de la *Spécial Branch*, M. Louis Le Grange a ordonné à ses services de « *laisser aux prisonniers un temps suffisant de sommeil et d'exercice physique* ». De même, conformément à une loi qui n'est pas toujours respectée, le plus proche parent du détenu et le magistrat de sa circonscription devront être avertis de l'arrestation, du lieu de détention ou du transfert éventuel du prisonnier. Si celui-ci démontre « *un tempérament suicidaire, ou devient exceptionnellement morbide, il recevra une attention spéciale. (...) Tout doit être fait pour l'empêcher de se blesser lui-même* », a déclaré le ministre.

Si, malgré tout, « *pour prévenir une évasion, une automutilation ou une agression caractérisée contre un policier, la force doit être employée contre lui, l'autorité responsable devra être immédiatement informée, et, s'il y a lieu, une enquête sera ouverte et conduite par des policiers n'appartenant pas au corps impliqué* », a encore expliqué M. Le Grange.

Ces nouvelles directives, qui, *a priori* paraissent bien cerner le problème particulier des détenus politiques sans procès, ont été accueillies avec la plus grande réserve par les organisations qui défendent les droits civils. La plupart réclamaient, en effet, à défaut d'une protecion constitutionnelle des droits de l'homme – « *impraticable dans notre situation qui exige une Constitution flexible et adaptable aux circonstances* », a expliqué lundi la commission de réforme – qu'une limite de temps soit au moins imposée aux détentions sans procès et que soit enfin permis à ces détenus l'accès aux avocats. Le code de conduite, qui, au surplus, n'aura pas force de loi, le ministre se refusant à soumettre son texte à l'*imprimatur* parlementaire, est évidemment bien en deçà des espoirs entretenus par les quatre-vingt-onze personnes actuellement privées de liberté au titre des lois d'exception sur la sécurité.

« *Dans ce pays*, a déclaré lundi M. Schalk Van der Merwe, président du comité gouvernemental de réforme constitutionnelle, *il est impossible d'instituer la démocratie totale. Nous devons nous contenter d'une démocratie partielle.* » On ne saurait être plus clair...

PATRICE CLAUDE.

(1) L'enquête publique sur les circonstances de la mort du jeune syndicaliste a pris fin à la mi-novembre. Le juge dira, début janvier, s'il y a lieu, comme le réclame l'avocat de la famille, d'inculper certains des interrogateurs de Neil Aggett, qui aurait été « *poussé au suicide par les mauvais traitements et les tortures subis* ».

Le sommet de l'O.U.A. a été annulé à Tripoli

(Suite de la première page.)

La plupart des dirigeants venus à Tripoli imputent l'échec à un « *complot américain* » contre l'O.U.A., qui s'inscrirait dans une stratégie plus globale visant à démanteler toutes les organisations régionales ou spécifiques de nature à s'opposer à « *l'hégémonisme des blocs* »

Vivement attaqué par M. Kadhafi, la France n'est pas épargnée dans certains commentaires sur les « *les menées de l'impérialisme* ». Mais il y a des nuances notables dans les observations dont elle est l'objet. Les Algériens, qui n'ont pas participé au sommet de Kinshasa, disent qu'il n'est pas scandadeux en soi que Paris ait une politique africaine active. Le fait que M. Mitterrand se soit trouvé au Caire au moment de l'ouverture prévue d'un sommet boycotté par l'Égypte n'a pas été aussi critiqué qu'on aurait pu s'y attendre. Il reste que tous les présents « *constatent* » que le « *tiers bloquant* » est essentiellement constitué par l'Afrique francophone. Le Sénégal et le Cameroun ne sont pas épargnés. La Côte-d'Ivoire, le Zaïre et le Niger sont présentés comme les relais en Afrique noire de Rabat, soucieux d'en finir avec l'organisation qui a admis la R.A.S.D. (République arabe sahraouie démocratique). Décrit comme un « *mou* » dépassé par les événements, M. Arap Moi est indirectement mis en cause par ceux qui suggèrent sa « *complicité objective* ».

Les raisons avancées quant à l'attitude des absents qui n'agiraient pour la plupart qu'en fonction des « chèques » de Washington en disent long sur le degré d'hostilité régnant entre une Afrique et l'autre. Si ce qui vient de se passer à Tripoli est incontestablement un camouflet pour le colonel Kadhafi, c'est aussi une accentuation notable du clivage du continent.

Tout en affirmant que ce qui arrivera dans les semaines ou les mois prochains permettra sans doute de vérifier la vraie nature des raisons qui ont animé le « *tiers-bloquant* », les moins exaltés préconisent une révision fondamentale du mode de fonctionnement et de charte de l'O.U.A.

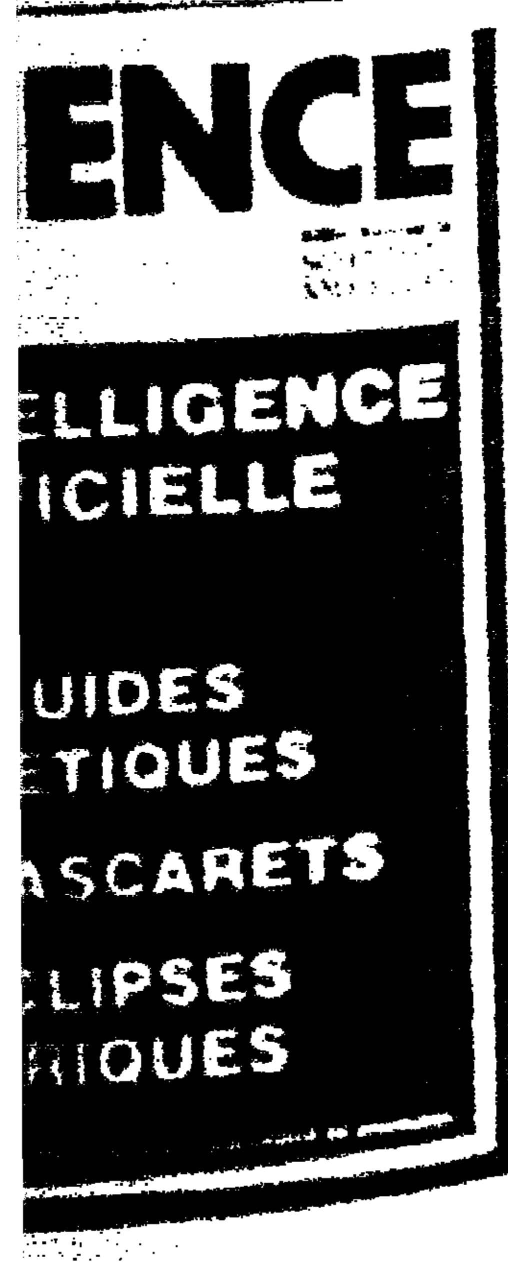
Il faudrait, disent-ils, en finir avec les problèmes posés par la rotation du siège des conférences. Celui-ci devrait être toujours Addis-Abeba, où se trouvent les fonctionnaires de l'organisation, ce qui n'empêcherait pas que la présidence soit attribuée à tour de rôle. Quant au fond, l'O.U.A. devrait faire moins de place à la politique et plus à l'économie. « *L'O.U.A. doit retrouver un second souffle et s'adapter à un environnement international nouveau* », nous a dit un délégué. « *Elle doit se soucier davantage du développement du continent après avoir œuvré à sa libération et, quoi qu'on en dise, à sa stabilité, en réglant un certain nombre de conflits frontaliers.* »

Sans doute, mais dans l'immédiat, en fait de stabilité, il faudra prêter l'oreille aux « *bruits des bottes* » dans le « *caillou* » du Tibesti, le colonel Kadhafi n'ayant plus de raisons de mesurer son soutien à M. Goukouni Oueddeï après avoir déclaré, avec les présidents de l'Éthiopie, de Madagascar et du Mozambique, qu'il n'était pas tenu par la proposition de compromis présentée à M. Hissène Habré.

JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE.

Ouganda

● *Arrestation d'officiers.* Les commandants de plusieurs unités de l'armée ont été arrêtés dans le cadre d'une campagne « d'assainissement », a rapporté, jeudi 25 novembre, l'hebdomadaire *Equator*, précisant qu'une commission nationale de discipline militaire, dissoute par l'ancien dictateur Idi Amin, a été restaurée et supervise l'opération.



AFRIQUE

Sénégal

Me Wade sera candidat à l'élection présidentielle de février 1983

De notre correspondant

Dakar. — Me Abdoulaye Wade, secrétaire général du parti démocratique sénégalais (*P.D.S.*), seule formation d'opposition à être actuellement représentée à l'Assemblée nationale, où elle compte neuf députés sur cent, sera le principal adversaire du président Diouf à l'élection de février *1983*, après avoir déjà été, il y a cinq ans, celui de M. Senghor. L'annonce de la candidature de Me Wade, jeudi 25 novembre, à l'issue de la première journée du congrès de son parti, marque le coup d'envoi d'une campagne présidentielle qui promet d'être animée, même si la reconduction à la tête de l'Etat du président actuel ne fait aucun doute.

En près *de deux ans de présidence*, M. Abdou Diouf, tout en restant fidèle aux options de son prédécesseur, dont il achève le mandat, et tout en *maintenant en place*, *à* quelques rares exceptions près, le personnel politique, est parvenu à *convaincre ses compatriotes qu'il* saurait être, le moment venu, l'homme du changement. La candi*dature de Me Wade lui lance un défi* sur ce terrain.

En prenant date le premier, le chef de file du P.D.S. a des chances sérieuses d'entraîner derrière lui d'autres responsables de l'opposition (à côté du parti socialiste, gouvernemental, il y a actuellement treize partis au Sénégal).

Il est très peu probable, toutefois, que la principale autre formation de l'opposition, le Rassemblement national démocratique (R.N.D.), du professeur Cheikh Anta Diop, que l'on dit beaucoup plus tentée par une éventuelle entrée au gouvernement après les élections, accepte de se ranger derrière Me Wade.

Par ailleurs, la candidature toujours possible de M. Mamadou Dia, l'ancien rival malheureux du président Senghor au début des années 60, ne pourrait être que « *de témoignage* ». M. Dia semble, en *effet*, *surtout* soucieux de s'expliquer une ultime fois sur son comportement voici vingt ans, lorsque, président du *conseil* et « *numéro deux* » du régime, il se laissa entraîner dans une tentative de coup d'Etat qui lui valut douze années d'emprisonnement.

PIERRE BIARNÈS.

DIPLOMATIE

Le programme des fusées MX est contraire aux accords SALT
écrit la « Pravda »

De notre envoyé spécial

Moscou. — C'est par un long article non signé de la *Pravda* que l'Union soviétique a répondu, le jeudi 25 novembre, à l'annonce par le président Reagan de la réalisation *du programme* MX. Elle plaide une fois encore pour le respect entre les grandes puissances de la parité qu'elle estime violée par les dernières initiatives américaines : « *L'U.R.S.S. ne compte pas rattraper les Etats-Unis dans le domaine de chaque arme concrète,* écrit la « Pravda », *mais cela ne veut pas dire qu'elle ne saura pas donner une réplique efficace à Washington si le gouvernement américain met ses projets à exécution.* »

Le quotidien se lance alors dans une longue explication visant à montrer que depuis la fin de la seconde guerre mondiale, les Américains ont toujours été à l'origine de la relance de la course aux armements. Dans le cas particulier des fusées MX, il ajoute que ce programme est contraire aux accords SALT-I et SALT-II (ces derniers, signés à Vienne en juin 1979 par MM. Carter et Brejnev, n'ont jamais été ratifiés par le Sénat américain), et qu'il crée des obstacles nouveaux pour les négociations de Genève (START). En privé, les Soviétiques se montrent très pessimistes sur les chances de ces négociations ainsi que sur celles des pourparlers sur la réduction des euromissiles. Ils estiment que Washington y participe uniquement afin d'apaiser ses alliés européens.

Selon la *Pravda*, « *tout porte à croire que les Etats-Unis ne veulent pas chercher un accord raisonnable et mutuellement acceptable* ». Les propositions de « *réduction radicale* » de M. Reagan *reviendraient*, toujours selon les Soviétiques, à donner aux Américains une supériorité de 3 à 2 pour les vecteurs et de 3 à 1 pour les ogives nucléaires. De même pour la réduction des fusées à *moyenne portée.* « *L'option zéro* » proposée par Washington est « *absurde* » dans la mesure où elle exigerait *le démantèlement de toutes les* armes à moyenne portée soviétiques tout en permettant à d'autres pays de L'OTAN (en clair, à la France et à la Grande-Bretagne) de conserver leur force de frappe et aux Américains leur système de stationnement avancé. « *Tout ceci a pour but,* affirme la *Pravda, de donner aux Etats-Unis une supériorité militaire indiscutable et de créer le fondement d'une victoire dans n'importe quel conflit, y compris nucléaire.* »

Les Soviétiques se montrent tout aussi sceptiques vis-à-vis des « *mesures de confiance* » proposées par le président américain. Sans doute ont-elles un « *caractère positif* », mais Moscou considère qu'elles sont surtout destinées à faire accepter l'augmentation des dépenses militaires américaines ; « *dix téléphones rouges ou verts ne rendront pas moins dangereuses une centaine de fusées MX* », remarque la *Pravda.*

DANIEL VERNET.

Le chancelier Kohl affirme la continuité de la diplomatie ouest-allemande

De notre correspondant

Bonn. — C'est devant des travées à moitié vides que le chancelier Kohl a prononcé, jeudi 25 novembre, le discours de politique étrangère exposant son action depuis le 1er octobre. Le programme du chancelier ne contient aucune surprise : adhésion sans défaillance à l'alliance atlantique, amitié en profondeur avec les Etats-Unis, fidélité à la « double résolution » de l'OTAN qui prévoit le stationnement de fusées Pershing-2 et de missiles de croisière si les conversations de Genève sur les fusées à moyenne portée ne sortent pas de l'impasse.

Pour tenir la balance égale, M. Kohl s'est prononcé pour de bonnes relations avec l'U.R.S.S. et les pays de l'Europe orientale. Il s'est engagé à favoriser une politique d'équilibre militaire « *au niveau le plus bas possible* ». Est-il besoin *d'ajouter qu'il est pour* « *la paix dans la liberté* » ? C'est le principe même de l'orthodoxie bonnoise depuis que la République fédérale a une politique étrangère. Sa continuité est soulignée par le maintien de M. *Hans-Dietrich* Genscher au ministère des affaires étrangères.

Une politique qui se veut ancrée à l'Ouest, ouverte à l'Est ne se prête pas à une attaque frontale. Les orateurs socialistes, MM. Wichnewski et Willy Brandt, ont eu la tâche difficile de « chercher la petite bête ». Le seul objet de discorde tant soit peu tangible est l'armement additionnel *(Nachrüstung)*. Le chancelier Kohl et les orateurs de l'actuelle coalition sont disposés à recevoir sur le sol allemand les fusées qui compenseraient les SS-20 soviétiques braqués sur l'Europe.

Pour les socialistes, il *ne doit* pas y avoir d'automatisme. Un échec des négociations de Genève devra *être examiné sous ses aspects politiques* et un congrès spécial du S.P.D. examinera l'opportunité de l'implantation de ces « engins de mort » en République fédérale (les libéraux ont décidé aussi de tenir un congrès exceptionnel à cette occasion). Bref, il n'est pas tout à fait injuste de prêter au S.P.D. des réserves mentales quant à l'armement additionnel, auquel nombre de ses membres sont d'ailleurs carrément opposés.

ALAIN CLEMENT.

LE VOYAGE DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE EN ÉGYPTE

M. Mitterrand incite l'O.L.P. à reconnaître « le droit d'Israël à vivre en sécurité »

De notre envoyé spécial

Le Caire. — Avant de quitter l'Egypte pour l'Inde, ce vendredi soir 26 novembre, M. Mitterrand devait consacrer la journée à la visite des hauts lieux de la civilisation pharaonique — les temples d'Abou-Simbel, Louxor et Karnak, — ainsi que du haut barrage d'Assouan. C'est également à Assouan qu'il a eu un *dernier* entretien avec le président Moubarak, jeudi soir, au cours d'un dîner intime.

Le temps fort de la journée de jeudi a été la conférence de presse commune des deux chefs d'Etat. Les questions, qui ont presque toutes portées sur les moyens de résoudre le conflit du Proche-Orient, leur ont permis de préciser ou de nuancer des positions qui sont, dans l'ensemble, connues. Ainsi ont-ils souligné l'un et l'autre que le projet de « *résolution franco-égyptienne* (déposé au Conseil de sécurité de l'ONU, mais non discuté) *n'est pas en hibernation* ». Et M. Mitterrand a noté que « *son approche serre de plus près la réalité de cette partie du monde* » que le plan Reagan, bien que, par souci de réalisme, Paris et Le Caire aient voulu donner sa chance à l'initiative américaine considérée comme une « *première étape* ».

M. Mitterrand a également souligné qu'il faut bien « *que quelqu'un commence à parler* ». Comme on lui faisait observer qu'Israël, refusant de reconnaître l'O.L.P., il était difficile à celle-ci de reconnaître seule l'Etat hébreu, et donc d'abattre son dernier atout, le chef de l'Etat français a laissé entendre que la centrale palestinienne pourrait utiliser cette carte, sans la jouer dans l'immédiat, en admettant « *le principe du droit d'Israël à vivre en sécurité* ». Le président Moubarak, reprenant l'idée qu'il avait émise pour la première fois dans l'entretien *qu'il nous a accordé* (le *Monde* du 24 novembre), a affirmé que l'O.L.P. « *doit reconnaître Israël pour établir un dialogue avec les Etats-Unis et engager la dynamique de la paix* ». Comme on lui demandait quelles garanties resteraient aux Palestiniens s'ils jouaient cet atout, il a répondu : « *S'ils n'obtiennent pas d'écho du côté israélien, ils pourront reprendre leur reconnaissance.* »

Interrogé sur le Liban, M. Mitterrand a réaffirmé le droit de ce pays « *à retrouver son unité et son indépendance* », ainsi que la disponibilité de la France. Puis il a ajouté : « *Faut-il accroître la force multinationale ? C'est aux Libanais de le dire. Mais nous sommes prêts à accepter. Faudrait-il faire appel à d'autres pays ? Nous sommes d'accord. Nous demandera-t-on d'accroître notre contingent ? Nous accepterons. L'important, c'est que ceux qui se combattent soient le plus éloignés l'un de l'autre.* »

Parlant du conflit du Proche-Orient, mais faisant également allusion à la guerre du Golfe, M. Mitterrand a mis en garde les protagonistes en déclarant : « *Tout conflit régional, s'il dure, entraîne l'intervention des deux superpuissances.* »

Interrogé sur les conséquences que pourraient avoir sur le processus de paix les conclusions de la commission d'enquête israélienne au sujet des massacres de Sabra et de Chatila, M. Moubarak a répondu : « *Je ne pense pas que si M. Begin s'en allait, cela affecterait ce processus. Ce qui est en cause, c'est la politique de l'État. La vraie question c'est de savoir si l'État d'Israël est décidé à reconnaître le droit des Palestiniens à l'autodétermination.* » M. Mitterrand a émis un point de vue plus nuancé en soulignant que cette commission d'enquête est une « *preuve de véritable démocratie* » en Israël qui permet d'espérer que « *les évolutions sont possibles* ».

Dans la matinée, le chef de l'État *avait visité l'hôpital universitaire* d'Aïn-Chams. Construit par des sociétés françaises, cet ensemble de 65 000 *mètres carrés* sera, *avec* 850 chambres et 25 blocs opératoires, l'hôpital le plus moderne et le *plus important du Proche-Orient.*

M. Mitterrand a également visité l'Institut français d'archéologie orientale (*le Monde* du 25 novembre), tandis que M. Jack Lang, ministre de la culture, s'entretenait avec ses collègues de l'éducation, de la culture et de l'information, MM. Moustafa Kamel Hilmi, *Mohamed Radouane,* Safouad Echerif. Dans le domaine de l'audiovisuel, le premier traité de *coopération cinématographique* entre les deux pays doit être signé prochainement. La première co-production *serait Adieu Bonaparte* et serait confiée au cinéaste égyptien Youssef Chahine.

Dans le domaine de la télévision, l'accord de la Société de radio SOFIRAD émettant vers l'étranger sera renouvelé. Les discussions vont se poursuivre afin de porter à quatre cents heures les émissions dans notre langue sur les ondes égyptiennes, ce qui est loin d'être le cas actuelle*ment* et de *projeter* un *film français* par semaine comme cela se faisait dans le passé. Autre axe de coopéra*tion,* la *participation à la restauration* du Vieux Caire dont la France contribuera à dresser un inventaire archéo*logique*.

Dans le domaine du livre, des accords sont également en cours de discussion entre Hatier et *Al Ahram* pour coéditer des manuels scolaires et techniques et entre Hachette et *Al Ahram* sur le plan de la diffusion. En outre, la France est prête à consentir un effort particulier pour favoriser la traduction d'écrivains égyptiens en français et d'ouvrages techniques français en arabe. De plus, une édition en arabe de livres de poche à des prix très abordables et qui serait vendue dans tout le Proche-Orient est à l'étude.

Les Egyptiens semblent avoir accueilli favorablement le vœu de la France de créer en province des centres culturels et des discussions ont eu lieu avec l'architecte Hassan Fadhi (1) pour construire dans le désert, près de Gournah, en Haute-Egypte, le « *centre de Louxor pour* les arts plastiques », qui serait une sorte de Villa Medicis égyptienne.

PAUL BALTA.

(1) Auteur, entre autres, de *Construire avec le peuple*, éditions Simbad, Paris.

● *La pratique du « tourniquet » à l'Assemblée européenne.* — La commission juridique de l'Assemblée européenne a admis la validité du « *tourniquet* », système selon lequel les députés gaullistes s'engagent à démissionner après un an afin de permettre aux quatre-vingt-un membres de leur liste de tous siéger.

Chargé de mission auprès de M. Mitterrand

M. DE GROSSOUVRE EST REÇU EN CORÉE DU NORD

M. François de Grossouvre, chargé de mission auprès du président de la République, séjourne actuellement en Corée du Nord.

Au cours d'un banquet offert en son honneur lundi 22 novembre par le *gouvernement nord-coréen,* M. de Grossouvre, cité par l'Agence de presse nord-coréenne, a déclaré que la France « *ne ménagera pas ses efforts pour contribuer à la réunification de la Corée* ». Il a également estimé que la France et la Corée du Nord « *ont encore développé leurs relations amicales et renforcé leurs contacts mutuels* ».

Le vice-premier ministre nord-coréen, M. Chong Jun-gi, a, pour sa part, souligné que la visite de l'envoyé spécial du gouvernement français « *reflète le désir commun des peuples français et coréen de continuer à développer leurs relations amicales* ».

[Le sénateur socialiste, Philippe Machefer, *décédé depuis, s'était déjà* rendu en Corée du Nord en qualité d'envoyé du gouvernement français au mois de décembre 1981. Il s'était ensuite rendu en Corée du Sud.

La question de la reconnaissance diplomatique par la France du gouvernement de Pyong-Yang a été soulevé plusieurs fois depuis l'élection de M. Mitterrand, notamment à l'occasion de la visite à Séoul de M. Claude Cheysson l'été dernier. Il ne semble pas *toutefois qu'une décision soit attendue* à ce sujet de façon imminente.]

REGAIN DE TENSION ENTRE LA GRÈCE ET LA TURQUIE

Athènes annule le projet de rencontre entre les ministres des affaires étrangères des deux pays

De notre correspondant

Ankara. — La tension monte à nouveau entre Ankara et Athènes. Après avoir protesté, le 23 novembre, contre ce qu'il qualifie de « *violations répétées* » de son espace aérien par les avions turcs, le gouvernement grec a informé, mercredi 24 novembre, les dirigeants turcs de l'annulation de la rencontre entre les ministres des affaires étrangères des deux pays qui devait se tenir, le 9 décembre, à Bruxelles.

Les deux pays s'étaient engagés, en juillet, à éviter « *toute déclaration ou action susceptible d'entraîner des polémiques* ». M. Papandréou avait présenté cet accord comme un « *moratoire* » dans le différend gréco-turc. Le gouvernement d'Ankara restait, quant à lui, plus réservé, soulignant que rien n'était réglé sur le fond, mais avait cependant notifié aux rédactions des journaux de s'abstenir de tout commentaire sur ce sujet.

Les ministres des affaires étrangères des deux pays s'étaient *rencontrés* une première fois, début octobre, lors de la réunion ministérielle de l'OTAN à Ottawa, rencontre qui n'avait guère débouché que sur la promesse de se revoir à Bruxelles. Depuis, le « dialogue » à peine amorcé avait été compromis, début novembre, par la polémique entre Athènes et l'OTAN à propos de l'île de Limnos. Le gouvernement grec *refusait*, en effet, de s'associer aux manœuvres « Apex express 82 » de l'OTAN qui devaient avoir lieu ce *mois-ci* sur son territoire, provoquant ainsi leur annulation. M. Papandréou justifiait cette décision par le fait que l'île de Linos n'avait pas été incluse dans les zones de manœuvre, cette exclusion étant imputable, selon lui, à Ankara. L'extension de la zone de manœuvre à cette île — éloignée de *69 kilomètres* seulement des Dardanelles — aurait, en effet, en quelque sorte « légitimé » sa remilitarisation, ce que souhaite Athènes et dont Ankara ne veut pas.

Incrédule, dès lors, quant à la réelle volonté de conciliation du gouvernement grec, le gouvernement turc allait donner le feu vert aux manœuvres aéro-navales dans la mer Egée, manœuvres différées jusque-là en raison de l'« accord » conclu, en juillet, avec la Grèce. Ces manœuvres ne pouvaient manquer, en effet, de faire resurgir le contentieux turco-grec, à propos de la délimitation des eaux territoriles et de l'espace aérien en mer Egée (à 6 milles des côtes grecques selon Ankara, à 10 milles selon Athènes).

A *Ankara, on estime* que M. Papandréou se sert de la prétendue menace turque pour justifier auprès de son *électorat le fait que la Grèce* ne se soit pas retirée de l'OTAN, contrairement à ce qui avait été dit pendant la campagne électorale du PASOK. On pense aussi qu'il espère, par une attitude intransigeante envers Ankara, marquer des points auprès des milieux progressistes européens. Enfin, on le soupçonne de vouloir polariser son opinion publique sur l'épouvantail turc, alors que la Grèce connaît d'importantes difficultés économiques. — A. U.

DIPLOMATIE

Un entretien avec Mme Indira Gandhi

(Suite de la première page.)

« A votre avis, la mort de Brejnev va-t-elle se traduire par un changement dans la politique de l'U.R.S.S. ?

– Chaque pays agit en fonction de son intérêt national. Déjà du temps de Brejnev, on pouvait percevoir, sous des déclarations dures, un visible désir d'aboutir à une sorte d'accord. Personnellement, je pense que les Soviétiques désirent vivement la paix, compte tenu de leurs propres problèmes.

– L'exercice de recentrage diplomatique auquel semble actuellement se livrer l'Inde est-il dû à la présence soviétique en Afghanistan ?

– Nous sommes contre toute présence militaire étrangère dans quelque pays que ce soit, mais cela n'a absolument rien à voir avec notre politique extérieure. De plus, il est faux de prétendre que notre politique n'était pas équilibrée. En fait, si vous comptez le nombre de fois où je suis allée aux Etats-Unis et en U.R.S.S., vous constaterez une égalité, voire un avantage, en faveur des Etats-Unis. Je vous l'ai dit, nous croyons en l'amitié avec tous les pays. Mais il est vrai que l'U.R.S.S. a toujours été à nos côtés dans les moments difficiles et qu'elle nous a aidés à construire notre industrie après que les Etats-Unis et la R.F.A. nous eurent refusé leur concours. Alors seulement nous nous sommes tournés vers l'Union soviétique, avec laquelle, de plus, nous pouvons régler nos achats en roubles, ce qui nous permet d'économiser de précieuses devises.

Reste que nous cherchons d'abord à obtenir ce qui répond le mieux à notre intérêt et que nous avons toujours essayé de diversifier nos sources d'approvisionnement. Reste aussi la volonté de trouver des partenaires sur lesquels nous puissions compter, même en temps de crise. Voilà pourquoi nous souhaitons coopérer avec la France, car nous pensons que nous pouvons lui faire confiance.

Afghanistan : rien ne peut être obtenu par la condamnation

– En ce qui concerne l'Afghanistan, vous avez adopté, à l'égard de l'U.R.S.S., une attitude fondée non sur la condamnation, mais sur la persuasion. Apparemment sans grands résultats ?

– Et quel a été le résultat des condamnations ? Nous pensons, de notre côté, que, si il n'y avait pas eu cette condamnation universelle précipitée, on aurait pu aboutir à quelque chose. Mais les condamnations ont braqué un pays qui se sent encerclé par ses adversaires et l'ont incité, non à faire des concessions, mais à renforcer sa position. De plus, il n'y a pas eu la même condamnation concertée à l'encontre d'ingérences commises par d'autres pays en d'autres lieux.

En fait, rien ne peut être obtenu par la condamnation. Mais, à présent, il ne s'agit plus d'une question de persuasion. Ce qui compte, c'est ce que les Soviétiques considèrent comme leur intérêt national. Ils ne désirent pas demeurer en Afghanistan, car cela représente pour eux un fardeau supplémentaire, mais ils ne peuvent se retirer tant que le gouvernement afghan a besoin d'eux. Or ce dernier estime que tant que les rebelles reçoivent une aide extérieure, il ne peut inviter l'armée soviétique à se retirer. Reste que certaines conversations se déroulent, semble-t-il, actuellement entre le Pakistan et l'Afghanistan ; espérons qu'il en sortira quelque chose.

– La présence soviétique en Afghanistan constitue-t-elle une menace pour l'Inde, notamment en entraînant un réarmement pakistanais ?

– Ce dernier aurait eu lieu, quoi qu'il advienne. Le Pakistan a simplement profité de la situation. Il a trouvé un prétexte, une très bonne excuse. De même, l'augmentation de la présence étrangère dans l'océan Indien n'a rien à voir avec la crise afghane.

– Assiste-t-on à une percée dans les relations indo-pakistanaises ?

– Voilà longtemps que nous nous efforçons de normaliser nos relations avec le Pakistan. Aujourd'hui, nous essayons de ressusciter l'esprit de l'accord de Simla (1972), et nous proposons au Pakistan un traité de paix, d'amitié et de coopération. Des discussions sont actuellement en cours.

– Comment voyez-vous votre rôle de président des pays non alignés ?

– Nous pensons que ce mouvement a toujours sa raison d'être. La preuve, c'est qu'en dépit de toutes les tentatives qui ont été faites pour le diviser, le dénigrer et le ridiculiser, le nombre des pays désireux d'y figurer n'a cessé d'augmenter. De cette expansion résulte peut-être l'impression d'un manque de cohésion. Il appartiendra au prochain sommet de veiller à maintenir au mouvement sa force et son unité. Il lui appartiendra également d'accroître la coopération entre pays en voie de développement, nécessaire complément aux échanges Nord-Sud.

Les crises internes sont surmontables

– N'avez-vous pas l'impression de régner sur un pays dont l'unité ne vous survivra pas ? Aux quatre coins du pays, la révolte gronde.

– Je suis absolument certaine, au contraire, que l'unité indienne résistera à l'avenir, si tant est que le monde lui-même n'est pas détruit. En fait, la démocratie permet toutes ces petites explosions, qui, si on essayait de les contenir, risqueraient de faire sauter le pays. Les problèmes actuels sont la rançon du progrès. Chacun estime qu'il doit obtenir davantage, et tous s'estiment lésés. Et les mieux lotis sont les plus mécontents. Au Pendjab, un groupe qui se prétend religieux exploite en fait la religion à des fins politiques. Que n'ont-ils satisfait leurs revendications actuelles lorsqu'ils étaient au pouvoir ? Le problème, c'est que ceux qui déclenchent l'agitation sont débordés par des extrémistes et condamnés à la surenchère. C'est la même chose en Assam. Mais l'Inde a déjà connu, dans le passé, de nombreuses crises semblables et elle les a surmontées.

– La situation dans le Nord-Est est-elle aussi grave que certains le disent ?

– Les élections qui viennent de se tenir au Nagaland n'ont donné lieu qu'à de très rares incidents. Au Mizoram, la situation est parfaitement calme.

– Les journalistes étrangers peuvent donc s'y rendre ?

– Non, vous ne le pouvez pas. Déjà les Anglais nous en interdisaient l'accès avant l'indépendance. (...) En fait, les populations locales elles-mêmes ne souhaitent pas la visite d'étrangers susceptibles de s'ingérer dans leurs affaires. Des affrontements ont eu lieu dans le passé au Nagaland, par exemple, où nous avons abouti à un accord, puis à des élections.

– L'Inde semble s'ouvrir davantage aujourd'hui aux technologies et aux capitaux étrangers. Tourne-t-elle le dos à sa volonté proclamée d'autosuffisance ?

– Absolument pas. Nous avons toujours eu besoin de l'aide étrangère. Aujourd'hui, nous avons besoin d'équipements plus sophistiqués. Nos objectifs restent, d'une part, l'autosuffisance, car nous devons pouvoir affronter seuls les périodes de crise ; d'autre part, la justice économique et sociale. Nous avons une économie mixte qui tend vers le socialisme, mais un socialisme fort différent de celui des pays communistes.

– C'est pourquoi la gauche indienne vous combat ?

– Non, c'est parce qu'elle réalise que, tant que je suis là, elle n'a aucune chance.

– Votre endettement ne vous inquiète-il pas ?

– Il demeure à un niveau raisonnable, mais la situation économique n'est pas satisfaisante et constitue une source de préoccupation. Mais je ne pense pas que la situation soit incontrôlable.

– La bataille n'est-elle pas perdue d'avance si vous ne parvenez pas à contrôler la croissance de votre population ?

– En ce domaine, nous n'avons jamais mené une politique contraignante, ainsi que l'a affirmé la propagande de l'opposition. Le succès de cette dernière a entraîné un recul de la politique de contrôle des naissances. Aujourd'hui, le problème est de toucher les catégories les plus défavorisées. En ce domaine, nous ne pouvons contraindre personne. Il nous faut persuader, éduquer. (...) Mais notre population n'en a pas moins doublé depuis l'indépendance. Tous nos efforts en matière d'éducation, de santé, d'emploi et surtout de logement sont vains face à cette mer humaine.

Je n'ai pas le temps d'être fatiguée

– Souhaiteriez-vous vous retirer ?

– D'abord, je n'ai jamais vraiment souhaité être là où je suis. La politique n'a jamais été pour moi une affaire de place, mais l'expression d'un très fort sens du devoir. Que je sois ou non premier ministre ne change rien à l'affaire. De plus, je n'ai pas le temps d'être fatiguée. La vie est trop passionnante, et il faut sans cesse relever son défi.

– Seriez-vous heureuse de voir votre fils Rajiv vous succéder ?

– J'aimerais naturellement que mon fils puisse faire quelque chose d'utile pour son pays. Mais, pour ce qui est de ma succession, il appartiendra à mon parti et au pays d'en décider.

– Et votre belle-fille, Maneka, qui invite les électeurs à voter contre votre parti ?

– Elle n'avait jamais fait de politique. Aujourd'hui, elle est très ambitieuse. »

Propos recueillis par
PATRICK FRANCÈS.



ASIE

Chine

Le projet de nouvelle Constitution reflète de longues hésitations et de vifs débats internes

Pékin. — La cinquième session de la cinquième Assemblée nationale populaire (A.N.P.) a commencé ses travaux ce vendredi 26 novembre, à Pékin. L'ordre du jour fixé jeudi comprend neuf points, parmi lesquels la présentation d'un rapport sur le projet de Constitution et l'adoption de la nouvelle « Charte fondamentale » du pays. Celle-ci rétablit le poste de président de la République supprimé en 1975. L'Assemblée entendra, la semaine prochaine, un exposé du premier ministre, M. Zhao Ziyang, sur le plan quinquennal 1981-1985.

Dans une interview au *Quotidien du peuple* publiée jeudi, le maréchal Ye Jianying, président du comité permanent de l'A.N.P., a déclaré que *« le peuple chinois avait la responsabilité de superviser l'application de la nouvelle Constitution et de veiller à ce que le gouvernement lui reste fidèle »*. Le vieux maréchal a accompagné ces propos, non dépourvus d'ambiguïté, d'un hommage appuyé à la mémoire de Mao Zedong, sans lequel, a-t-il dit, *« nous vivrions peut-être encore dans les concessions étrangères à Shanghaï »*.

De notre correspondant

Les deux principaux dossiers à l'ordre du jour de la présente session *illustrent assez bien les lenteurs de* la politique chinoise dans la période post-maoïste. Le comité spécialement mis en place pour procéder à la révision de la Constitution de *1978 n'aura pas mis moins de vingt-*six mois, en effet, pour élaborer et adopter le projet qui va être soumis à la ratification des députés. Décidée à l'automne 1980, cette refonte de la loi fondamentale aurait dû être menée à bien, en principe, dans un délai d'un an. Mais, lorsque l'Assemblée populaire fut convoquée en novembre 1981, M. Peng Zhen, vice-président du comité de révision et véritable cheville ouvrière de ces travaux, dut reconnaître que les conditions du changement n'étaient pas encore réunies. Une rallonge d'un an lui fut accordée. Il en va à peu près de même avec le plan de cinq ans. Vu le retard apporté à sa rédaction, ce document, dans les faits, n'aura de valeur que pour les trois dernières années (1983-1985) de la période quinquennale qu'il est censé couvrir.

Comme dans le domaine législatif, il faut sans doute voir dans ces atermoiements moins la marque d'un manque d'efficience administrative que celle d'hésitations et de débats internes quant aux options politiques à prendre.

Ce constat est tout particulièrement valable en ce qui concerne l'élaboration du projet de nouvelle Constitution. Le document, approuvé mardi par le comité de révision et qui sera entériné par l'Assemblée, consacre, en effet, une rupture avec le passé maoïste. L'État socialiste de *« dictature démocratique du peuple »* ne se fixe plus pour objectif la continuation de la révolution. Ses efforts seront principalement tournés vers la modernisation économique du pays. Il n'y a plus de référence à un *« grand dirigeant et éducateur »*, sorte de démiurge d'où émanait, définitive et incontestée, la pensée-guide.

Un tel bouleversement ne pouvait pas, à l'évidence, être acquis sans résistances de la part des tenants de la tradition. De même, ce n'est sans doute pas sans mal qu'ont pu être introduites dans le nouveau texte des dispositions telles que le rétablissement des postes de président et de vice-président de la République, la reconnaissance de l'économie individuelle à la ville et à la campagne, ainsi que du rôle régulateur et complémentaire du marché par rapport au Plan, la disparition des communes populaires en tant qu'organes du pouvoir d'Etat, le principe de la limitation des mandats à deux législatures, *soit dix ans*.

Pour en arriver là, des compromis ont dû être acceptés par les éléments les plus réformistes : c'est ainsi qu'il n'est fait nulle part allusion à l'abandon du principe consistant à *« prendre la lutte de classes comme axe »*. Une certaine ambiguïté, à ce sujet, est maintenue, le projet de révision indiquant qu' *« après la liquidation des exploiteurs en tant que classe, la lutte de classes n'en subsistera pas moins pendant une longue période et dans des domaines déterminés »*.

Autre exemple d'accommodement entre factions rivales : l'introduction du système « socialiste » de responsabilité dans l'économie est *bien reconnue, mais* d'une façon générale, au même titre que l'engagement de l'Etat à lutter contre le gaspillage ou à élever la productivité du travail.

Un autre point de confrontation paraît avoir été le rôle que jouera l'armée dans la future structure du pouvoir. Le projet provisoire, adopté en avril dernier, prévoyait la création d'une commission militaire centrale ayant pour fonction de diriger toutes les forces armées et responsable devant l'A.N.P. ou son comité permanent. Cette réforme tendait à faire passer les militaires sous l'autorité de l'Etat et à distendre quelque peu l'imbrication traditionnelle entre eux et le parti. Symboliquement, cette orientation était concrétisée par le fait que le président du parti cessait d'être le commandant en chef de l'armée de libération. Or il semble bien qu'une telle conception se soit heurtée à de fortes objections de la part des principaux intéressés. Aussi bien le contrôle du parti sur l'armée a-t-il été vigoureusement réaffirmé lors du douzième *congrès, qui s'est tenu en septembre*. La commission militaire du comité central, dirigée par M. Deng Xiaping, a été maintenue, et l'on est aujourd'hui dans le noir le plus complet en ce *qui concerne l'état définitif* du projet de révision sur ce point.

Il n'est pas impossible que cette affaire ait contribué, entre autres éléments, à la disgrâce de M. Geng Biao, l'ancien ministre de la défense, non réélu au bureau politique et au comité central lors du douzième congrès. Son remplacement par le général Zhang Aiping, intervenu, dans les règles, à l'issue de la réunion du comité permanent de l'Assemblée, qui s'est tenue avant la session de l'A.N.P., était attendu, de même que celui du ministre des affaires étrangères, M. Huang Hua, contraint à une certaine prudence dans son activité depuis déjà quelque temps, en raison de son état de santé.

Le départ de ces deux hommes n'a surpris personne à Pékin, où il était envisagé depuis plusieurs semaines, voire plusieurs mois dans le cas de M. Huang Hua. Sur le plan politique, la signification de ces deux changements ne doit donc pas être surestimée. Les ministres de la défense et des affaires étrangères n'occupent pas, dans la Chine actuelle, la même place éminente qui est la leur en Union soviétique, où ils siègent au bureau politique du parti. Si tel avait été le cas jusqu'à maintenant, à Pékin, pour le ministre de la défense, cette situation est désormais révolue, puisque le général Zhang Aiping, de même que M. Huang Hua (1) et son successeur, M. Wu Xueqian, ne siègent qu'au comité central.

MANUEL LUCBERT.

(1) C'est par erreur que nous avons indiqué, dans nos éditions datées 21-22 novembre, que M. Huang Hua avait siégé au bureau politique avant le douzième congrès du P.C.C. (N.D.L.R.).

NOUVEAU CHEF DE LA DIPLOMATIE

M. Wu Xiequan a une longue expérience de l'étranger

Agé de soixante ans — ce qui est jeune, à Pékin, pour un membre important du gouvernement — le nouveau chef de la diplomatie chinoise, M. Wu Xiequan, n'est *entré* qu'en *mai dernier*, comme vice-ministre, dans le ministère qu'il dirige aujourd'hui.

Légèrement voûté, portant d'épaisses *lunettes*, parlant couramment anglais, il a fait, jusqu'à présent, toute sa carrière dans l'appareil du parti ou des organisations qui en dépendent, en particulier comme l'un des dirigeants de la Ligue communiste de la jeunesse au cours des années 50. C'est à cette époque qu'il est associé à M. Hu Yaobang, aujourd'hui secrétaire général du P.C.C., qui dirige alors cette organisation. Les deux hommes sont, dit-on, restés très proches.

C'est également comme responsable de la Ligue de la jeunesse qu'il commence à s'initier aux relations internationales. Ses biographes ne dénombrent pas moins de dix-sept voyages effectués de 1950 à 1958 par M. Wu Xiequan dans quatorze pays différents. La majeure partie de ces déplacements ont lieu vers des pays d'Asie et d'Afrique, ce qui lui vaut une réputation de spécialiste des affaires afro-asiatiques.

De 1957 à 1963, toutefois, M. Wu se rend au moins à trois reprises en U.R.S.S. Il est vrai qu'entre-temps il a pris de nouvelles fonctions au sein du département des liaisons internationales du comité central. De là date la compétence qu'on lui prête dans le domaine des relations avec les partis communistes des pays d'Europe de l'Est. En toute hypothèse, son expérience de l'étranger est à la fois longue et diverse.

Disparu pendant les années de la révolution culturelle, M. Wu Xiequan avait repris de hautes fonctions dans le même *département international* à partir de 1978, et a donc participé, depuis quatre ans, à l'élaboration et à l'application de la politique extérieure chinoise. Il n'est toutefois devenu membre du comité central, lui-même, qu'à l'occasion du douzième congrès du P.C.C., au mois de septembre dernier.

A TRAVERS LE MONDE

Afghanistan

ATTENTAT A LA RÉSIDENCE DES DIRIGEANTS DU P.C.

Cinq morts plus de trente blessés

Cinq personnes ont été tuées et trente-deux autres grièvement blessées au cours d'une double explosion qui a eu lieu, le mercredi 24 novembre, dans l'immeuble où résident la plupart des dirigeants des deux factions du parti communiste afghan, Khalq et Parcham, a annoncé, jeudi, Radio-Kaboul.

Les explosions ont également détruit quarante-quatre boutiques et fait des *« centaines de sans-abri »*, a ajouté la radio, qui a qualifié ces attentats d' *« actes de sabotage »* commis par *« des ennemis du régime et des agents étrangers »* opposés à la *révolution marxiste en* Afghanistan.

Ces attentats font suite à une série d'explosions dans des restaurants de Kaboul et à la destruction du plus haut édifice de la capitale, le 11 novembre dernier. Seize personnes auraient été tuées et vingt-sept autres blessées. — *(A.F.P.)*

Japon

• M. YASUHIRO NAKASONE a été officiellement investi, vendredi 26 novembre, dans ses fonctions de premier ministre, après un vote de confirmation des deux Chambres de la Diète (Parlement). Elu président du parti libéral démocrate jeudi, lors de la convention du parti, M. Nakasone a recueilli 287 voix à la Chambre des représentants contre 102 à M. Ichio Asukata, président du parti socialiste, premier parti d'opposition. Immédiatement après, il recueillait 130 votes à la Chambre des conseillers, qui compte deux cent cinquante-deux membres (contre 50 à M. Asukata). — *(A.F.P.)*

Liban

• *SIX PERSONNES ONT ÉTÉ* TUÉES jeudi 25 novembre — et vingt autres blessés à la suite de l'explosion d'une forte charge à l'intérieur d'un immeuble du quartier *Ghobeiry, dans la* banlieue sud de Beyrouth. D'autre part, plusieurs hommes en armes ont attaqué mercredi soir une patrouille militaire israélienne dans les environs de Tyr. Jeudi, d'autres maquisards ont lancé des grenades à main et tiré à l'arme automatique sur les soldats israéliens qui ont riposté à l'entrée du quartier général israélien de Saïda. Ces deux attaques ont été revendiquées par la *« résistance nationale libanaise »*. *(A.F.P.-Reuter)*.

Malaisie

• M. NICOLAS CEAUSESCU, chef de l'Etat roumain, est arrivé le jeudi 25 novembre à Kuala-Lampur, troisième étape d'un voyage en Asie, qui l'a conduit à Djakarta et à Singapour. Faisant allusion, lors d'un banquet offert jeudi soir en l'honneur de son hôte, à la question du Cambodge, le souverain de Malaisie, Sultan Ahmed Shah, a condamné l'intervention des grandes puissances dans les affaires intérieures des petits Etats. Rappelons que la Roumanie est le seul pays du bloc socialiste qui n'a pas reconnu le *gouvernement provietnamien* de Phnom-Penh. — *(A.F.P.)*

Somalie

• LE CONFLIT AVEC L'ÉTHIOPIE. — Deux Mig-21 éthiopiens ont attaqué, mercredi 24 novembre, la ville somalienne *de Kalkaiyo, capitale de la région* centrale de Mudug, sans faire ni victimes ni dégats, a affirmé, jeudi 25 novembre, le ministère somalien de la défense. Les Mig-21 auraient également attaqué Balanballe (région de Galgadud) avant d'être chassés par l'aviation somalienne. Par ailleurs, selon des informations en provenance de la frontière somalo-éthiopienne, des affrontements auraient repris dans cette région depuis le 21 octobre, faisant, selon Mogadiscio, cinq cents tués et mille deux cents blessés dans les rangs somaliens. D'autre part, selon la radio du Front démocratique de salut somalien (S.S.D.F., *opposition au régime du président* Syaad Barre), de violents combats opposent depuis le début de cette semaine les troupes gouvernementales somaliennes aux forces du Front, dans la région de Mudug. — *(A.F.P.)*

Tchécoslovaquie

• NOMINATIONS AU BUREAU POLITIQUE. — Le plénum du comité central du P.C. tchécoslovaque, qui a achevé jeudi 25 novembre sa session de deux jours, a élu deux nouveaux membres suppléants du présidium (bureau politique), MM. Jan Fojtik et Josef Haman, secrétaires du comité central respectivement depuis 1969 et 1978. M. Jan Fojtik, chargé de la propagande, est un idéologue. M. Haman est un économiste proche du secrétaire général, M. Gustav Husak. — *(A.F.P.)*



هكذا من الأصل

A TRAVERS LE MONDE

OLIDARITÉ
ALESTINIEN

82 à 20 heures

la fourrure
AU BON MARCHÉ

DÉFENSE

D'importantes manœuvres franco-sénégalaises mobilisent cinq mille hommes des forces d'assistance rapide

Cinq mille hommes des forces françaises stationnées à Dakar et appartenant aux Forces d'assistance rapide (FAR) participent à une importante manœuvre franco-sénégalaise qui a lieu du jeudi 25 novembre au samedi 4 décembre dans une zone de 8 000 kilomètres carrés aux environs de Dakar.

A cette occasion, la marine nationale déplacera le *porte-avions Foch*, la frégate lance-missiles *Suffren* et la corvette anti-sous-marine *Dupleix*, tandis que l'armée de l'air a mobilisé huit avions de combat Jaguar des forces aériennes tactiques, un avion ravitailleur C-135 et deux avions de transport Transall.

De son côté, l'armée de terre française a prévu de déployer, outre un escadron de chars AMX-30 du 501[e] régiment de chars de combat de Rambouillet (Yvelines) et des hélicoptères, des éléments de la 31[e] brigade chargée de l'action extérieure, parmi lesquels le 21[e] régiment d'infanterie de marine.

Un régiment professionnel d'avant-garde

De notre envoyé spécial

Fréjus. — Un régiment pas comme les autres, ce 21[e] régiment d'infanterie de marine (RIMa), installé depuis moins de deux ans dans les pinèdes du camp Lecocq, près de Fréjus (Var).

De lui, des cadres de l'armée de terre reconnaissent qu'il est assez expérimental : le seul régiment de professionnels implanté dans l'Hexagone à mélanger ainsi plusieurs armes, comme les blindés, l'infanterie motorisée, l'artillerie, le génie ou le matériel. *« Un melting pot »*, explique son chef, le lieutenant-colonel José Desmergers, quarante-cinq ans, dont le souci principal est précisément d'en faire un tout cohérent et efficace.

Mais ces mêmes cadres ajoutent aussitôt que le 21[e] RIMa, même expérimental, n'en est pas moins capable de mener hors de France ses missions, telle, actuellement, sa participation à la force multinationale d'interposition à Beyrouth, au contingent des « casques bleus » du Liban et à la garnison française en République Centrafricaine. Au total, à ce jour, cent quatre-vingt-dix jours de sortie hors de ses cantonnements pour la 1[re] compagnie depuis le début de cette année et, probablement, deux cent cinq jours de sortie à la fin de 1982, au lieu des cent jours d'activités, en moyenne, pour les autres régiments.

Rien d'étonnant, dans ces conditions, si les familles et notamment les épouses de gradés engagés ou de jeunes sergents font part, de temps en temps, de leur état d'âme, au point que l'état-major du régiment se doit aussi de prévoir de les aider pour les démarches administratives ou la scolarité des enfants durant l'absence prolongée des maris.

Résoudre ces problèmes psychologiques, c'est une bonne part du travail du lieutenant-colonel Desmergers, saint-cyrien, licencié en droit et diplômé de sciences politiques.

Placé à la tête de ses quinze cents hommes depuis cet été, il lui a fallu découvrir la *« fragilité »* de nombre de ses jeunes engagés, dont 20 % sont, dit-il, des *« ultra-marins »*, c'est-à-dire des Comoriens, des Polynésiens, des Réunionnais, des Calédoniens, des Africains, des Maghrébins ou des Pondichériens, voire un « boat people » auquel il faut apprendre le français.

La citadelle de Saint-Exupéry

De ces jeunes, souvent issus de milieux défavorisés, qui ont connu des carences affectives, le chef de corps explique volontiers qu' *« ils sont des gamins fragiles, non stabilisés »*, et qu' *« ils cherchent le mur de la citadelle de Saint-Exupéry »*. Mais de ces jeunes il faut faire des professionnels *« patinés »*, des *« marsouins* (1) *qui ont les pieds sur terre »*, c'est-à-dire des combattants auxquels on recommande, durant les cours censés les préparer à leur mission au Liban, de *« rester sereins »*, de *« conserver, en toutes circonstances, la maîtrise de leurs armes »*, même s'ils se trouvent isolés, pour *« lutter contre la fatigue, la peur, les provocations ou le déchaînement local des passions »*.

Car ces « marsouins » servent, au sein d'un régiment qui relève de la 31[e] brigade des Forces d'assistance rapide, des matériels lourds et chers, *« de beaux engins »*, dit le lieutenant-colonel Desmergers, *« qui les valorisent et les motivent »*.

Deux escadrons du 21[e] RIMa sont équipés de l'engin de reconnaissance AMX-10 RC à roues, qui porte un canon de 105 mm à tir rendu automatique par l'informatique et qui vaut 8 millions de francs l'exemplaire. Les deux compagnies d'infanterie motorisée sont dotées du véhicule de l'avant blindé (VAB), le dernier modèle de véhicule à roues tout terrain de l'armée française pour le transport de troupes. La batterie d'artillerie a commencé de recevoir ses pièces de 155 mm tractées par camion.

Ce sont autant de matériels lourds que l'on pourrait opposer, outre-mer, à un adversaire *« musclé »* ou peu intimidé par l'armement, devenu trop léger, des unités parachutistes.

Mais ce sont aussi des matériels pondéreux, tels, surtout, les blindés AMX-10 RC, que les avions-cargos Transall ont de la difficulté à acheminer rapidement sur de longues distances et dont le coût est si élevé qu'on ne les construira finalement pas selon les quantités prévues au début du Plan. Ce qui motive le vœu d'un jeune capitaine du 21[e] RIMa que *« l'AMX-10 RC ne soit pas le Concorde de l'armée française »*...

Une « identification viscérale »

Pour ces raisons, les équipages de blindés, de VAB ou des pièces de 155 sont entraînés à acquérir une double qualification : il leur faut apprendre à servir les matériels d'origine affectés au 21[e] RIMa — utilisables en renfort, par la voie aéromaritime, d'une opération outre-mer — et les matériels de la génération précédente qui restent entreposés à l'étranger ou qui sont aérotransportables en cas d'appel à l'aide d'un allié.

Passer d'un matériel à l'autre, d'un AMX-10 RC à la classique automitrailleuse légère (A.M.L.) ou d'une pièce de 155 au traditionnel canon de 120 ou de 105 mm, représente une petite jonglerie. Acquérir cette polyvalence, c'est-à-dire se familiariser aussi bien avec l'AMX-10 RC, sophistiqué, et *« gadgétisé »* à l'excès, qu'avec l'A.M.L. *« rustique »* et robuste, demande une année à un équipage de professionnels du 21[e] RIMa.

Travailler avec deux parcs de matériels : l'armement actuel du régiment et son parc de substitution outre-mer ; faire cohabiter, sans querelle de boutons, des cadres et des engagés qui viennent de plusieurs origines et spécialités différentes ; répondre, dans le même temps, aux missions qui font, par exemple, que les deux tiers des effectifs opérationnels du 21[e] RIMa étaient hors de l'Hexagone en mai et en juin derniers : voilà la triple préoccupation du lieutenant-colonel Desmergers, qui avoue avoir ressenti sa vocation d'officier au lendemain de l'humiliante défaite de Dien-Bien-Phu en 1954.

Deux autres régiments, à Djibouti et en Nouvelle-Calédonie, sont bâtis sur un modèle voisin, mélangeant les armes, qui leur donne cette organisation si particulière, et les moyens qui en font des unités autonomes et d'avant-garde.

De ses cadres endurcis, les *« vieux patinés »*, comme il les surnomme, et singulièrement de ses sous-officiers, le lieutenant-colonel Desmergers dit qu'ils font une *« identification viscérale »* au 21[e] RIMa, à la manière de ces salariés japonais qui sont devenus la cheville ouvrière de leur entreprise.

JACQUES ISNARD.

(1) Fantassin de l'infanterie de marine.

UN APPELÉ FRANÇAIS, CASQUE BLEU AU LIBAN, TÉMOIGNE

Bafoués, complices, écœurés...

De notre correspondant

Le Mans. — Avril 1982. Coiffé du béret bleu, Philippe Paumier, un Manceau de dix-neuf ans, débarque à Beyrouth avec cent quarante-deux autres « tringlots » (1). Il arrive d'Auxonne : il avait été incorporé au mois d'octobre précédent au 511[e] régiment du train. Il arrive gonflé d'orgueil et d'absolu : l'armée peut donc servir... la paix !

A ce moment, le Liban est toujours un pays en guerre, certes, mais les bérets bleus sont là pour protéger les uns et les autres, et empêcher l'affrontement. La FINUL doit assurer l'imperméabilité de la zone-tampon, le long de la frontière israélienne, dans le sud du Liban, et les jeunes Français sont persuadés qu'un accueil chaleureux les attend.

« Dès notre arrivée, le 15 avril, nous avons été saisis par le climat tendu qui régnait à Beyrouth. Une fusillade avait éclaté pendant la nuit. » Il leur faut quatre heures pour gagner leur base, Naqoura, à 3 kilomètres de la frontière israélienne : autant que pour effectuer le trajet en Airbus de Toulouse à Beyrouth. Et, très vite, leur première impression se confirme : on les accueille comme des empêcheurs de s'égorger en rond. *« La route, de Beyrouth à la frontière israélienne, était truffée de check-points tenus soit par les Libanais, soit par les forces progressistes, les Syriens, les phalanges chrétiennes du commandant Haddad, ou même par Septembre noir (en cagoules). A chaque fois, nous étions stoppés, nous avions à subir des actes d'intimidation ou le comportement méprisant des hommes en place. Visiblement, on cherchait constamment l'incident avec la FINUL. »*

Il y avait les jets de pierres ou de bouteilles, mais aussi les rafales tirées par des gamins de six à huit ans, bardés de munitions, vers des avions... microscopiques passant dans l'azur. Dérisoire... mais menaçant. Un scénario qui se répétera sans cesse pendant deux mois.

Tout se précipite

Juin. Tout se précipite. Le 4, Tyr est bombardée. Les obus sifflent au-dessus des toiles. La terre se met à trembler sans que la FINUL bouge. Et le 6, les chars de Tsahal — l'armée israélienne — s'enfoncent dans la « zone-tampon ». *« De 15 h 30 à 19 h 30, puis dans la nuit, ce fut un défilé incessant, un matériel imposant, une organisation impressionnante. Et nous ?... On espérait un ordre. On rêvait de faire un geste. Notre rôle était de les arrêter et nous restions les bras ballants. Les engagés rêvaient d'en découdre. Pas pour mitrailler, mais pour être fidèles à la mission qu'on leur avait confiée. Pour cesser de se faire humilier par cette armée en train de nous ridiculiser et de nous narguer dans un nuage de poussière. »* Philippe Paumier ajoute, comme pour dénoncer sa propre lâcheté : *« On a eu envie de dresser un camion en travers de la route, rien que pour montrer qu'on n'était pas d'accord. On n'a rien fait. »*

Immense amertume face à son inutilité. Et comme pour fixer l'impressionnante image de leur échec, les bérets bleus sont tous allés chercher leur appareil photo pour... mitrailler l'armée israélienne, bien alignés, comme pour une dérisoire haie d'honneur.

« On était d'autant plus amers qu'on a eu l'impression que tout était réglé d'avance. L'impression que le haut commandement du général Callaghan (2) était de connivence. On acceptait d'autant moins qu'ils avaient été les premiers, eux les Israéliens, à la réclamer, cette force internationale. Alors pourquoi la bafouer ainsi ? Pourquoi passer devant nous en faisant le « V » de la victoire, ou même des bras d'honneur, comme si c'était sur nous qu'ils avaient une victoire à prendre ? Pourquoi un comportement aussi méprisant ? On se sentait trompés et piégés : s'ils nous avaient coupé l'eau, trois jours plus tôt, n'était-ce pas pour nous inviter à une neutralité bienveillante ? L'eau et le ravitaillement ne sont revenus que huit ou dix jours plus tard. Huit ou dix jours où nous sommes restés à ne rien faire. A attendre, sans manger, sans se laver. Dans une tension extrême. »

Infantile et inquiétant

Ce n'est que plus tard qu'ils ont appris les « faiblesses » de la « zone-tampon » : *« On ne savait pas que certains bataillons étrangers étaient venus en touristes et que notre « zone-tampon imperméable » ressemblait à du gruyère par endroits. Plus tard, on a appris les raids palestiniens. Cela donnait des raisons à leur opération, mais toujours pas à leur attitude. Ni envers nous ni envers les Libanais, que nous les voyions bousculer, voire voler, dans les magasins où ils venaient faire des achats. C'est vrai qu'ils ont accompli des prouesses sur le plan militaire : leur progression a été spectaculaire (nous qui connaissions le terrain, nous pensions qu'ils s'engageaient dans une guerre très longue). Mais pourquoi toujours jouer les gros bras, les vantards, vouloir toujours écraser les autres et l'Autre ?... »*

Juillet et août. Les « tringlots » reprennent leurs circuits, de bataillon en bataillon. Ils vont aussi à Tyr, pour assurer le ravitaillement de la ville bombardée. *« Notre mission était devenue humanitaire. Strictement humanitaire. C'est l'UNICEF qui distribuait les vivres que nous apportions. »*

Septembre. C'est Sabra et Chatila. *« On a appris le massacre plusieurs jours après. Comme le reste. L'écœurement n'a fait que gonfler un peu plus. »* Le rôle d'Haddad ?... *« Comment savoir ? On n'a jamais très bien su l'importance de son rôle. Avant l'intervention des Israéliens, nous l'avons vu être reçu en grande pompe par le haut commandement de la FINUL, sans bien comprendre et sans bien admettre. Après l'intervention, les forces de Haddad sont devenues omniprésentes, constamment en train de parader, comme si c'était elles qui avaient gagné la guerre. Un peu infantile. Mais inquiétant. »*

Octobre. C'est le grand retour pour les « tringlots » du contingent français. Le contingent qui a pris le relais n'a plus la même mission : il s'agit pour lui de restaurer le Liban. *« Il va avoir un rôle de reconstruction. Il va panser les plaies d'une guerre que nous n'avons pas pu — pas su ? — empêcher. Les bérets bleus vont enfin avoir un rôle efficace. N'empêche : ce n'est plus tout à fait le même bleu. »*

ALAIN MACHEFER.

(1) Les « tringlots » sont les soldats de l'arme du train, chargée du transport.

(2) Le général Callaghan, de nationalité irlandaise, commande la FINUL au Liban.

هكذا من الأصل

Refoulés, complices, écœurés...

LE CONGRÈS DE PONTOISE

La rencontre entre MM. Giscard d'Estaing et Chirac va peser sur les délibérations de l'U.D.F.

Ecartée du pouvoir le 10 mai 1981, l'U.D.F. n'a toujours pas fait la preuve, un an et demi plus tard, qu'elle a « quelque chose à dire » aux Français. L'organisation à Pontoise, les 27 et 28 novembre, de son premier congrès – dans l'opposition – lui donne l'occasion d'apporter cette preuve, ou au moins un début de preuve.

A quelques semaines de l'ouverture de la campagne des élections municipales, la réunion de ses « troupes » lui permettra de marquer sa présence, de se remettre en selle. Elle ne pourra toutefois faire abstraction d'un « événement » imprévu, à trois jours de ses assises : la rencontre entre MM. Giscard d'Estaing et Jacques Chirac.

En dépit des bons résultats qu'elle avait obtenus lors des élections législatives partielles du 17 janvier 1982 et lors des élections cantonales de mars, l'U.D.F. a pris, depuis qu'elle est dans l'opposition, un retard considérable dans l'opinion publique, dont elle n'arrive pas à obtenir la confiance.

Chacune des composantes de l'U.D.F. ne peut que le constater. *« L'U.D.F. est encore mal à l'aise. Elle sait qu'elle n'a pas encore vraiment trouvé son « message », qu'elle n'a pas achevé sa révolution culturelle »*, reconnaît son secrétaire général, M. Michel Pinton. Il ajoute, en réponse aux critiques formulées par le P.R. et les clubs Perspectives et Réalités : *« Il ne sert à rien de se retrancher derrière des questions d'organisation, de méthodes de travail. »*

En choisissant comme ordre du jour du congrès l'élaboration d'un manifeste municipal et d'une déclaration de politique générale, les partis de l'U.D.F. ont décidé d'écarter du débat ces questions d'organisation. La définition d'un tel programme a semblé apaiser les craintes du C.D.S., qui, craignant de voir le congrès se transformer en meeting giscardien, avait obtenu cet été son report et la clarification de ses objectifs. Ses craintes étaient partagées par le parti radical.

La rencontre entre M. Giscard d'Estaing et M. Chirac les a, semble-t-il, ravivées. Il ne s'agit pas, pour les centristes et les radicaux, de dénoncer un geste que souhaitait l'électorat de l'opposition. Mais il est bien évident que cette rencontre, trois jours avant le congrès, renforce la position de M. Giscard d'Estaing. En devenant l'interlocuteur de M. Chirac, il retrouve sa place de leader de l'U.D.F. *« Pour servir de préface à la construction d'une plate-forme commune de l'opposition »*, selon la formule de M. Bernard Pons, secrétaire général du R.P.R., ce n'est pas M. Lecanuet, président de l'U.D.F., qui a choisi de rencontrer M. Chirac, son homologue du R.P.R., mais l'ancien président de la République.

Les relations avec le R.P.R.

En n'assistant pas à la dernière réunion du bureau politique de l'U.D.F., jeudi, au lendemain de cette rencontre qu'il aurait pu alors évoquer, M. Giscard d'Estaing a irrité certains des membres de ce bureau. Le fait qu'il ne soit pas présent au congrès samedi et qu'il intervienne dimanche à la fin des travaux, juste avant M. Lecanuet, ajoute à cette irritation. D'autant plus qu'elle ne pourra vraisemblablement pas s'exprimer publiquement devant une salle à majorité giscardienne.

Il n'est pas sûr, d'autre part, que les centristes et les radicaux soient absolument ravis que l'union de l'opposition trouve son symbole dans la poignée de mains entre MM. Giscard d'Estaing et Chirac. *« Il ne faut pas que le débat politique dans l'opposition se résume au dialogue Giscard-Chirac »*, estime M. Bernard Stasi, député (C.D.S.) de la Marne qui ajoute prudemment : *« Je me réjouis cependant de cette rencontre. »*

Si, de son côté, le parti républicain est conduit à manifester une certaine prudence, ce sera sur un autre registre, celui des structures de l'U.D.F. Le sujet n'est pas à l'ordre du jour, mais il semble peu probable que le parti de M. Léotard se prive de souligner, à l'occasion, que l'U.D.F. *« gère mal les négociations municipales »*.

Cette opinion, partagée par M. Giscard d'Estaing, est largement répandue au P.R. Tout en dénonçant la « boulimie » du R.P.R., on y souligne volontiers que l'U.D.F. adopte trop souvent une attitude de *« chien couché »*, qu'elle ne sait pas user des mêmes ruses que son partenaire pour, s'il le faut, le court-circuiter. Bref on est un peu exaspéré du *« manque d'habileté et d'expérience »* des instances nationales de l'U.D.F. tant face au R.P.R. que pour régler d'éventuels conflits locaux entre les composantes de l'U.D.F. *« Ou l'U.D.F. est un cartel électoral, alors qu'elle soit au moins une bonne alliance ! Ou l'U.D.F. est un peu plus, alors qu'elle se donne des moyens »* s'exclame M. François Léotard.

Quels moyens ? Il pourrait s'agir, tout en maintenant une parité entre les composantes au bureau politique de l'U.D.F., de constituer parallèlement une assemblée exécutive élue par les militants. Dans la mesure où le P.R. estimera que les questions de méthode ne peuvent être dissociées du débat sur la stratégie future de l'U.D.F., il pourrait faire quelques propositions en ce sens au congrès.

Le pari engagé par l'U.D.F., samedi et dimanche, pourrait être double : manifester qu'elle n'est plus le rassemblement des nostalgiques du 10 mai, mais aussi prouver que son seul message ne se résume pas en une poignée de mains symbolique entre MM. Giscard d'Estaing et Chirac.

CHRISTINE FAUVET-MYCIA.

M. MÉHAIGNERIE : le temps n'est pas venu d'élaborer une plate-forme doctrinale commune

A la veille du congrès de l'U.D.F., M. Pierre Méhaignerie, président du C.D.S., nous a déclaré :

« L'alternance, malgré les risques économiques certains qu'elle a engendrés, peut être bénéfique si elle permet de faire évoluer le pays vers une plus grande maturité dans sa réflexion sur l'économie et la politique (...). Par notre langage, notre discours, nous devons favoriser cette évolution, même s'il existe la tentation, face à l'intolérance de la majorité, d'adopter un langage dur, fermé (...). Cette maturité, que l'on commence à percevoir dans les partis de l'U.D.F., peut apparaître au congrès de Pontoise (...)

» Nous devons, plutôt que de nous livrer à des condamnations tous azimuts, forcer en permanence le gouvernement à s'expliquer sur ses contradictions, sur les choix qu'il ne fait pas. C'est une stratégie pour l'opposition. (...)

» L'U.D.F. est une alliance politique électorale nécessaire, compte tenu du type de scrutin que nous connaissons. C'est un rassemblement où nos convictions à nous, C.D.S., ont le plus de chance un jour d'être défendues et concrétisées. Et cela, même si nous devons parfois sacrifier certaines de nos convictions. (...)

» Je ne crois pas que le temps soit déjà venu d'élaborer une plate-forme doctrinale commune, même s'il est souhaitable que déjà des groupes de travail réunissent le R.P.R. et l'U.D.F. sur de grands thèmes.

» Nous disons avec le P.R. : pas de socialisme édulcoré, mais nous ne voulons pas que la fatigue du socialisme conduise à penser qu'il n'y a plus rien à faire sur le plan social. Nous pouvons conduire une politique économique de grande rigueur avec une politique sociale très engagée et très ouverte. »

● *M. Lionel Jospin*, premier secrétaire du parti socialiste, a estimé jeudi 25 novembre à Villeneuve-d'Ascq (Nord), que le déjeuner entre M. Giscard d'Estaing et M. Chirac *« ne lui paraît pas constituer un grand événement »*. *« C'est même un non-événement »*, a ajouté le député de Paris qui juge que *« si la droite est forte, elle n'a pas reconquis son droit à gouverner, car elle ne propose aucune solution nouvelle à la crise »*.

LES RESSOURCES FINANCIÈRES DU P.C.F.

Le parti communiste avait invité les journalistes, jeudi 25 novembre, à assister au « rendez-vous » des responsables pour la région parisienne de la souscription lancée par le comité central au début d'octobre. Il s'agissait de faire le bilan des sommes collectées. Il s'agissait aussi pour les dirigeants communistes de répliquer aux commentaires qui avaient été faits sur les ressources financières du P.C.F. après l'arrestation de M. Roger Sentenac dans le cadre de l'instruction menée sur l'affaire des fausses factures de Marseille (*le Monde* du 9 novembre).

La collecte organisée dans toute la France a abouti à un premier total de 4 721 019 francs, a indiqué M. Paul Laurent, membre du secrétariat du comité central, la somme totale attendue de cette souscription devant être de 40 millions de francs.

M. Pierre Sotura, trésorier du P.C.F., a indiqué que les ressources du parti sont constituées par les versements des parlementaires en activité ou en retraite, soit pour 1982 un total de 60 millions de francs ; par les cotisations des militants qui, fin octobre, représentaient *« 5 millions de francs de plus que l'an dernier »*, par la souscription enfin.

Dans l'hebdomadaire *Révolution* daté 26 novembre-2 décembre, M. Sotura déclare que le P.C.F. *« ne possède aucune société commerciale »* et que l'article des statuts qui mentionne les *« entreprises du parti »* se réfère aux entreprises de presse (*l'Humanité*, les quotidiens régionaux et leurs imprimeries) à l'agence centrale de publicité qui assure la régie de ses journaux et aux entreprises d'édition et de diffusion de livres. M. Sotura précise que *« le budget du comité central ne comprend aucun bénéfice provenant de ces entreprises »*. Il fait état, d'autre part, au titre des ressources, de la vignette donnant droit à l'entrée à la Fête de *l'Humanité* et dont les ventes, au prix de 30 francs l'une, avaient atteint, pour la fête de cette année, le chiffre de 600 000 francs.

La presse parisienne commente les déclarations au *Monde* de M. Mitterrand

Dans l'entretien accordé au *Monde* par le président de la République (*le Monde* du 26 novembre), la phrase sur les changements qu'entraîne l'accession au pouvoir a tout particulièrement retenu l'attention des éditorialistes.

Dans *le Quotidien de Paris*, Philippe Marcovici écrit : *« Confession ou découverte de soi, on ne sait. Ce qui est certain, par contre, c'est que François Mitterrand, délibérément, a voulu, par le biais d'une réflexion sur le pouvoir, entretenir les Français de son pouvoir. (...) Il rappelle qu'il n'est plus l'homme des promesses mais celui des responsabilités, qu'il ne propose plus un programme mais qu'il décide de l'action. »*

Le Matin estime, lui, que le chef de l'État a voulu *« parler de lui-même, tel que l'expérience des choses du pouvoir, les difficultés affrontées, les espoirs déçus et les pas péniblement franchis l'ont changé, de premier secrétaire du parti socialiste en candidat, puis en président de la République, qui sait mieux que quiconque combien la pâte humaine est difficile à modeler »*.

Le Matin souligne aussi *« la prudence et le pragmatisme »* des propos de M. François Mitterrand ; opinion partagée par Henri Tincq, qui, dans *la Croix*, écrit : *« C'est bien une nouvelle phase de « Realpolitik », si l'on retire de ce mot sa connotation négative, que le président de la République vient d'inaugurer par son interview au* Monde *(...). A n'en plus douter, le président de la République a fait complètement sien le choix de la rigueur et stimule même en ce sens son gouvernement. »*

Même analyse dans *Libération*, qui explique : *« Le président de la République dessine les contours d'une manière de « social-réalisme » qui emprunte peu au bagage idéologique de naguère et beaucoup aux contingences du moment. »*

Ce changement n'est pas apprécié par tous ; ainsi Alain Vernay, dans *le Figaro*, compare la critique du fonctionnement des sommets occidentaux faite par le chef de l'Etat à l'attitude *« d'un ministre du budget condamnant les excès dépensiers inadmissibles dont il a été lui-même l'instigateur l'année précédente ou d'un premier ministre converti à la rigueur après un maximum de prodigalité »*.

Quant à Pierre Charpy, dans *la Lettre de la nation*, il écrit que *« cette autocritique n'est qu'un détail – coûteux – par rapport à la condamnation que François Mitterrand porte sur sa propre politique »*, et il estime, tout simplement, que l'interview que nous avons publiée est un *« petit chef-d'œuvre d'insignifiance et d'incohérance »*.



LES TRAVAUX DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Un nouveau régime électoral en Nouvelle-Calédonie

L'Assemblée nationale a adopté, jeudi après-midi 25 novembre, un projet de loi étendant partiellement aux territoires du Pacifique, la loi du 19 novembre 1982, qui a modifié le code électoral et le code des communes. Ce texte institue un régime électoral différent pour chacun des deux territoires concernés.

En Nouvelle-Calédonie, depuis 1977, les élections municipales avaient lieu à la proportionnelle dans toutes les communes, sauf à Nouméa, où avait été maintenu le scrutin de liste majoritaire à deux tours, sans panachage ni vote préférentiel. Le gouvernement a décidé que, désormais, la capitale de ce territoire ne doit plus bénéficier de ce régime particulier parce qu'il en résulte une sous-représentation des ethnies mélanésiennes et wallisiennes. Au conseil municipal de Nouméa, en effet, les conseillers d'origine européenne sont actuellement très nettement majoritaires, puisqu'ils occupent 91,43 % des sièges, alors que dans la ville, qui compte, au total 56 078 habitants, les Européens (30 895) *ne* représentent que 55,09 % de la population.

Les conseillers d'origine mélanésienne, n'occupent que 5,71 % des sièges alors que leur communauté compte en ville, 10 064 membres, soit 17,9 % de la population. De même pour les conseillers d'origine wallisienne qui n'occupent que 2,81 % des sièges municipaux, alors que leur communauté, forte de 4 336 membres, représente 7,7 % de la population. Les ethnies polynésiennes, indonésiennes, vietnamiennes et autres, ne sont pas représentées.

Le secrétaire d'État aux DOM-TOM, M. Emmanuelli, a souligné que le projet gouvernemental est approuvé par l'Assemblée territoriale et il a affirmé que son application se traduira par « une plus juste représentation des populations » au conseil municipal de Nouméa, dont la population représente 40 % de la population globale de Nouvelle-Calédonie. Son argumentation a été contestée par le député de la circonscription de Nouméa, M. Lafleur (apparenté R.P.R.). Celui-ci a rappelé que le gouvernement n'avait pas suivi l'avis de l'Assemblée territoriale quand il avait décidé, au début de l'année, de recourir, dans le territoire à la procédure des ordonnances. Il a estimé que cette réforme procède d'un seul dessein : « Satisfaire les indépendantistes. » Tel est, également l'avis de M. Toubon (R.P.R., Paris).

En Polynésie française, le gouvernement se proposait initialement d'étendre aux trois communes, de plus de 10 000 habitants (Papeete, Faaa et Pirae) le nouveau mode de scrutin proportionnel, institué en métropole, pour les communes de 3 500 habitants et plus. L'Assemblée territoriale s'étant prononcée pour le statu quo (scrutin de liste majoritaire avec panachage), le gouvernement ne s'est pas obstiné. M. Emmanuelli a regretté que son texte initial n'ait pas été accepté : *« Une certaine dose de proportionnalité aurait permis aux citoyens de ces communes de faire l'apprentissage de la démocratie locale »*, a-t-il déclaré. Toutefois, il a amendé le projet de loi dans le sens souhaité par l'assemblée territoriale.

L'ensemble du projet a été adopté par 329 voix contre 155 sur 484 votants. – A.R.

ENA : les conditions d'accès à la « troisième voie » sont assouplies

L'Assemblée nationale a examiné en deuxième lecture, jeudi 25 novembre, le projet de loi visant à ouvrir une troisième voie d'accès à l'École nationale d'administration. Le Sénat avait repoussé ce texte, le 16 novembre (*le Monde* du 18 novembre) en votant l' « exception d'irrecevabilité » en raison de la remise en cause, à ses yeux, du principe d'égalité de tous les citoyens aux emplois publics.

M. Debré (R.P.R., Réunion) reproche au projet de M. Le Pors, ministre de la fonction publique, de ne pas retenir les fonctions privées dans les critères d'élargissement du recrutement de l'ÉNA, d'avoir *« altéré »* l'ÉNA et de *« politiser »* la fonction publique. Sur ce dernier point, M. Le Pors observe que ses conceptions de la neutralité du service public sont *« irréductiblement divergentes »* avec celles de l'ancien premier ministre qui sont fondées, dit-il, sur le principe de la neutralité individuelle, *« mutilante »*.

Sur proposition du rapporteur, M. Jean-Pierre Michel (P.S., Haute-Saône), l'Assemblée réduit de dix à huit ans la durée d'activité exigée des candidats au troisième concours. Elle précise que cette durée peut se décomposer, par exemple, en cinq ans d'exercice d'une fonction et en trois ans d'une autre. Enfin, le texte, voté en première lecture, excluait du troisième concours l'ensemble des fonctionnaires puisqu'ils ont déjà accès au concours interne.

L'Assemblée a corrigé ce qui lui apparaissait comme une disposition injuste envers ceux qui n'avaient pas la qualité de fonctionnaires pendant les huit années d'exercice des fonctions ouvrant droit à la candidature au troisième concours. Rappelons que les « fonctions » dont l'exercice donne accès à ce troisième concours sont celles d'élu local, de membre élu d'un organe dirigeant de syndicat ou d'association.

Au Sénat

Vote « tactique » de la première partie de la loi de finances

Le Sénat a adopté, jeudi 25 novembre, par 196 voix contre 105 (P.C., P.S., M.R.G.), l'ensemble de la première partie de la loi de finances après en avoir amendé le dernier article fixant l'*« équilibre général du budget »* par une réduction de 20 milliards de francs.

Cet abattement visant essentiellement les dépenses de fonctionnement était demandé par la commission des finances et défendu par le rapporteur général, qui en a souligné le caractère indicatif et tactique.

« En 1983, a notamment déclaré M. Blin (Un.-centr., Ardennes), *vous avez prévu 13 000 créations de postes de fonctionnaires, dont seules 3 000, pour la sécurité, sont utiles. Renoncez aux 10 000 autres (...) Cela ne fait pas le compte mais nous indiquons la voie (...). Nous aurions dû rejeter cette première partie mais cela eût interrompu le débat budgétaire. Or le Sénat veut par-dessus tout préserver les conditions de la discussion démocratique. »*

M. Fabius, ministre du budget, aurait préféré que la majorité sénatoriale n'usât pas de l'artifice d'une réduction *« fiction »*, selon sa propre expression. *« Êtes-vous vraiment d'accord*, demanda-t-il, *pour ne créer aucun poste de magistrat ? Aucun poste dans l'enseignement technique ou agricole ? Voulez-vous ne pas remplacer les fonctionnaires qui partent en retraite ? Quant à l'étalement de certaines dépenses, vous n'ignorez pas qu'étaler une dépense c'est l'augmenter (...). Renoncez-vous aux interventions sociales ? Ce sont alors la sécurité sociales et l'UNEDIC qui se trouveront en déficit... »*

Avant le scrutin sur cette première partie de la loi de finances, les orateurs de gauche expliquent qu'ils ne pourront pas voter un projet défiguré par la droite, tandis que ceux de la majorité sénatoriale confirment leur approbation d'un texte qui permet la poursuite du débat budgétaire.

« Vous vous apprêtez à voter « oui » tout en pensant « non », réplique le ministre du budget, s'adressant à ces derniers orateurs ; *j'aurais préféré que vous ne justifiez pas votre vote par de fausses raisons. Il vous suffisait de dire que vous souhaitiez poursuivre la discussion. »*

Le budget du ministère de la mer repoussé

Les sénateurs entament ensuite, en séance de nuit, l'examen de la seconde partie de la loi de finances et entendent les quatre rapporteurs des crédits du ministère de la mer. M. Vallin (P.C., Rhône) approuve ce budget au nom de la commission des finances et tout particulièrement le projet de création d'un phare au large d'Ouessant, à l'entrée du dispositif de séparation du trafic.

M. Collin (Un. centr., Essonne), rapporteur de la commission des affaires économiques, se contente de s'en remettre *« à la sagesse du Sénat »*. Il est loin, en effet, de partager l'*« optimisme »* du rapporteur communiste et prévoit, au contraire, le déclin de notre position maritime.

M. Millaud (Un. cent., Polynésie), qui exprime l'avis de la même commission sur la politique portuaire, déplore les détournements de trafic vers Rotterdam, qui portent, estime-t-il, un grand préjudice à Dunkerque et Saint-Nazaire. Il accuse le gouvernement de mener des politiques contradictoires en voulant concilier décentralisation et planification, et le soupçonne de dévaloriser le rôle des chambres de commerce au profit des syndicats.

M[lle] Rapuzzi (P.S., Bouches-de-Rhône) traite du même problème, mais pour le compte de la commission des finances. Elle constate que la baisse du trafic atteint autant les ports étrangers que les ports français.

A la fin de la séance de l'après-midi, M. Le Pensec, ministre de la mer, s'était attaché à souligner les *meilleurs aspects de son budget* : priorité donnée aux crédits de paiement destinés à la formation (+ 67 %) ; bonne tenue des cours du poisson contribuant à l'équilibre d'exploitation des navires de pêche, équilibre qui a été favorisé par la *« modulation »* du prix des carburants ; aide à la *« jeune activité »* des cultures marines ; renforcement du secteur des surgelés, permettant de *« reconquérir »* le marché intérieur de la pêche.

Avant le scrutin sur ce budget, qui intervient vendredi à une heure du matin, plusieurs orateurs expliquent leur vote. M. Rigou (Charente-Maritime) pour les radicaux de gauche, Dumont (Pas-de-Calais) pour le P.C. et Madrelle (Gironde) pour le P.S. approuvent le projet, même s'ils expriment des réserves, notamment au sujet de la protection de la pêche dans nos eaux contre les abus des navires de pêche étrangers.

M. Ferrant (Seine-Maritime), Le Cozannet (Côtes-du-Nord) pour les centristes, Bécam (Finistère), rattaché au groupe R.P.R., annoncent en revanche, ou laissent prévoir, un vote négatif.

M. Le Pensec répond à certaines critiques. Il se défend en particulier de vouloir réduire le rôle des chambres de commerce dans les organismes de gestion portuaire.

Les crédits du ministère de la mer sont finalement repoussés par 174 voix contre 126 (P.C., P.S., M.R.G., plus quelques sénateurs centristes et de la Gauche démocratique).

Une seule disposition de ce budget est adoptée, l'article 65, qui a un caractère interprétatif et comble une lacune du code des pensions de retraite des marins. Il opère une distinction, pour le paiement des cotisations, entre les pilotes maritimes artisans, exonérés, et les entreprises de pilotage maritime, qui ne seront plus exonérées.

A.G.

● RECTIFICATIF. – Contrairement à ce qui était indiqué dans *le Monde* du 26 novembre, le quatrième des « textes Auroux », relatif aux comités d'hygiène, de sécurité et de conditions de travail, n'a pas été définitivement adopté par l'Assemblée nationale. Ce projet sera examiné par le Sénat en deuxième lecture à la mi-décembre. Si la Haute Assemblée n'apporte pas de modification au texte, ce dernier sera considéré comme adopté. Dans le cas contraire, il reviendra devant les députés pour une dernière lecture.

● *Une mission parlementaire R.P.R. en Corse.* – A la suite de la décision prise par le conseil politique du R.P.R., qui s'inquiétait de la détérioration de la situation en Corse (*le Monde* du 18 novembre), une mission parlementaire y séjournera du 30 novembre au 3 décembre. Présidée par M. Emmanuel Aubert, député des Alpes-Maritimes, elle comprend deux sénateurs, MM. Marc Bécam (Finistère) et Louis Souvet (Doubs), et cinq députés, MM. Louis Goasduff (Finistère), Daniel Goulet (Orne), Pierre-Charles Krieg (Paris), Philippe Séguin (Vosges) et Roland Vuillaume (Doubs).

● *A Givet (Ardennes)*, M. Pierre Tassin (mod.) a été élu maire. Il succède à M. André Bertrand (R.P.R.), récemment décédé. Cette élection fait suite à la consultation partielle du 14 novembre dernier. M. Tassin était conseiller municipal depuis 1971. Il est âgé de soixante et un ans.

● *A la suite de la décision de M. Christian Poncelet* sénateur R.P.R. des Vosges, de faire reparaître, avec une périodicité mensuelle de l'ancien hebdomadaire *Notre République* (*le Monde* du 26 novembre), M. Jacques Debû-Bridel, président du mouvement gaulliste populaire (favorable à la majorité), affirme que ce titre appartient toujours à l'Union démocratique du travail et qu'il se réserve de donner *« à cette basse manœuvre, la suite judiciaire qu'elle peut comporter »*.

POLITIQUE

LA PRÉPARATION DES ÉLECTIONS MUNICIPALES

Saint-Étienne : la fin des mythes ?

De notre correspondant régional

Saint - Etienne. — Avec ses 206 000 habitants, le chef-lieu de la Loire est la plus grande ville française dirigée par un maire communiste. Ce rappel explique, presque à lui seul, l'acharnement du P.C.F. à défendre sa position de leader de la gauche et son maire, M. Joseph Sanguedolce, contre le député socialiste, M. Bruno Vennin, adjoint au maire, qui revendique la tête de la liste d'union de la gauche. M. Georges Marchais avait reproché aux socialistes, le 18 novembre, *« des attaques contre des bases ouvrières comme Saint-Etienne, contre des maires communistes »*, et le secrétaire général du P.C.F. avait mis en garde le P.S. contre *« le coup que cela porte à la fois au gouvernement et à la majorité actuelle »*.

Argument choc des socialistes pour revendiquer la tête de liste : les résultats électoraux des deux dernières années. Si la règle veut que les prétentions du P.S. soient légitimes, à partir du moment où celui-ci avait devancé le P.C.F., *« une fois, deux fois, trois fois »*, pour reprendre l'expression du premier secrétaire, M. Lionel Jospin, le dossier des socialistes locaux est très favorable. Avril 1981, premier tour : M. François Mitterrand devance M. Georges Marchais de 5 points et demi. Juin 1981 : le P.S. devance le P.C.F., dans la ville, de 9 points. Une avance confirmée aux élections cantonales de mars dernier, test portant sur cinq cantons sur les neuf de la cité. En outre, le score de M. Mitterrand en avril 1981 doit être augmenté des résultats obtenus par Mme Huguette Bouchardeau et M. Michel Crépeau, puisque le P.S.U. et le M.R.G. soutiennent la revendication socialiste sur la tête de liste.

A ces chiffres, les communistes opposent la victoire de M. Paul Chomat, premier adjoint au maire, sur Mme Bouchardeau, candidate soutenue par le P.S. en juin 1981, dans la circonscription de Saint-Etienne - Nord (1), mais cette victoire, acquise de justesse, ne peut compenser l'écrasement du candidat communiste, dans la circonscription voisine, par M. Vennin, qui avait obtenu deux fois plus de suffrages.

L'autre argument avancé par les titulaires actuels du premier rôle au sein de la municipalité est relatif à la popularité de M. Joseph Sanguedoce. C'est un argument que l'on essaie de conforter par des sondages, mais qui gagnerait en crédibilité si, précisément, ces tests n'étaient pas d'une origine tout à fait nébuleuse. *« C'est le P.S. lui-même qui a commandé ces sondages »*, dit-on dans l'entourage du maire, très satisfait du résultat accordant 33 % des intentions de vote à M. Sanguedolce contre 22 % à M. Vennin. Véhémente mise au point de ce dernier : *« Ce prétendu sondage n'a jamais été commandé par notre parti. »* Ce pronostic semblerait né d'une fuite organisée après une enquête des renseignements généraux. Bref, de l'« intox », à laquelle le leader socialiste paraît totalement imperméable.

En revanche, il semble exact de prétendre que l'image de marque positive du maire pourrait lui apporter un « plus » électoral, ce que M. Vennin appelle *« la satisfaction de la population par rapport aux sortants »*. Il nuance aussitôt son propos : *« La prime Sanguedolce existera*, dit-il, *mais ce n'est sûrement pas une prime majoritaire »*. Et puis, demande le chef de file socialiste, *« comment une formation politique qui représente 20 % de l'électorat peut-elle gouverner une ville ? »*

Il ne faut pas pousser beaucoup M. Sanguedolce, le « maire surprise » de 1977, pour qu'il insiste sur le coefficient personnel et évoque *« la rigueur, l'honnêteté et la disponibilité auprès de la population »*. Il avance un pronostic : *« Quand on veut vous démolir*, dit-il, *c'est vous qui en sortez bien. »*

Solidaires de la gestion qui sera présentée aux électeurs, communistes et socialistes se démarquent sur les options choisies. M. Sanguedolce minimise les désaccords passés (*« une dizaine de dossiers votés négativement au conseil municipal par les socialistes, sur plus de mille »*), et M. Vennin admet cette comptabilité, mais l'adjoint socialiste précise, aussitôt, que les oppositions sont fondamentales. *« Les divergences portent et ont porté*, dit-il, *sur des points essentiels : la conception de la démocratie locale, la rigueur de gestion, l'affaire de l'aggrandissement du stade* (voir *le Monde* du 16 novembre), *l'action économique, où nous pouvons faire mieux. »*

Les batteries lourdes du P.C.F.

Vu l'importance de l'enjeu, le P.C.F. utilise les batteries lourdes. L'appui très ferme de M. Marchais à M. Sanguedolce n'était pas fait pour passer inaperçu. L'inconvénient de cette démarche semble résider dans le fait qu'elle politise le scrutin stéphanois, ce qui met les socialistes à l'aise, bien que M. Sanguedolce évoqe la « compréhension » que lui auraient manifestée, au niveau régional, des maires sortants du P.S. qui ont besoin des voix communistes. Après vérification, d'ailleurs, il semble que ces soutiens, d'ordre amical ou personnel, n'aient pas débouché sur des appuis politiques clairs.

Tout en rondeurs, le challenger de la gauche, M. François Dubanchet, sénateur (U.D.F.-C.D.S.), compte les coups, mais il doit, de son côté, tenter un difficile amalgame entre les sensibilités de l'opposition stéphanoise. Les plaies sont difficiles à cicatriser dans une ville très longtemps dominée par la lutte d'influence entre un giscardien, M. Michel Durafour, et un gaulliste, M. Lucien Neuwirth. Le sénateur aura besoin de toute son habileté pour éviter le choc des anciennes passions. Il élabore une liste équilibrée, un véritable joyau, dans le style dit des « trois tiers », formule très chère à son collègue du palais du Luxembourg, M. Francisque Collomb, maire de Lyon : une tête de liste U.D.F. et un premier adjoint R.P.R. (M. Christian Cabal) ; vingt et un sièges à désigner par chacune de ces formations politiques, le candidat tête de liste se réservant le choix des dix-huit « personnalités ». Pourtant, deux listes supplémentaires s'annoncent dans le camp modéré, l'une regroupée autour de M. Christian Bail, conseiller général, l'autre qui serait menée par une militante du R.P.R., Mme Martine Victoire, que M. Dubanchet ne désespère pas de voir réintégrer le bercail « officiel » du R.P.R.

Union parfaite ou non, M. Dubanchet et son équipe peaufinent leurs thèmes de campagne : rigueur budgétaire (*« Manufrance va coûter 70 millions de francs à la ville »*), sécurité et liberté. Quant à la question épineuse de l'emploi, dans une agglomération qui compte un nombre de chômeurs sensiblement plus élevé que la moyenne nationale, M. Dubanchet la conçoit ainsi. *« Il faut inspirer confiance*, dit-il. *Alors que les socialistes ont une démarche libérale, les adjoints communistes distribuent des tracts à la porte des usines, comportement qui joue un rôle de répulseur pour les investissements. »* Un des colistiers du sénateur, M. Jean-Luc Desprez (R.P.R.), conseiller général, a lancé une campagne publicitaire sur le thème du « combat pour l'emploi ». Ses propositions sont contenues dans un fascicule illustré par une paire de gants de boxe...

« Ne riez pas : la droite, à Saint-Etienne, a un projet économique », ironise le P.C.F., et M. Sanguedolce réplique : *« Pendant mon mandat, quarante-sept entreprises sont venues s'installer ici. Nous aurons bientôt le centre national de la robotique et de la machine-outil lourde. »*

M. Vennin est plus circonspect. *« Saint-Etienne*, dit-il *est une ville où fleurissent les mythes « rétro » : le charbon, le ruban, le cycle, les armes de chasse et, maintenant, le football. Tout cela est fort respectable et nourrit un inconscient collectif, mais cela ne marche pas bien ! Il faut trouver un dynamisme nouveau. »*

CLAUDE RÉGENT.

(1) *Une circonscription qui, en plus* du nord de la ville (un tiers des électeurs stéphanois), comprend des communes périphériques comme Saint-Genest-Lerps, La Talaudière et Saint-Jean-Bonnefond.

Incertitudes chez les socialistes de la Gironde

De notre correspondant

Bordeaux. — La désignation de Mme Catherine Lalumière, ministre de la consommation, comme tête de liste de la majorité à Bordeaux, ne résout pas tous les problèmes qui se posent aux socialistes girondins.

A Talence, dans la banlieue de Bordeaux, M. Henri Deschamps, maire sortant, avait été écarté de la bataille pour le siège de député de la troisième circonscription en juin 1981 au profit de Mme Lalumière. Il en avait pris ombrage au point de refuser une suppléance qui lui aurait permis de retrouver très vite son siège de député, puisque Mme Lalumière était « ministrable ». Consulté pour les prochaines élections municipales, M. Deschamps, âgé de soixante-quatorze ans, avait d'abord annoncé son intention de ne pas solliciter un nouveau mandat. Les socialistes de Talence ont choisi pour lui succéder M. Bernard Saraden, adjoint chargé des finances. On prête aujourd'hui à M. Deschamps l'intention de conduire une liste concurrente et ce, dans une commune où l'opposition ira unie à la bataille derrière M. Bernard Castagnera (R.P.R.).

Autre incertitude à Libourne, dans la circonscription de M. Gilbert Mitterrand, fils du président de la République. Celui-ci paraît le candidat tout désigné pour tenter de ravir à M. André Teurlay (U.D.F.) le siège qu'avait occupé Robert Boulin jusqu'à son suicide. M. Gilbert Mitterrand n'a toujours pas fait acte de candidature malgré le désir de la section socialiste de Libourne. Il y a plusieurs raisons à ses hésitations : on ne sait pas encore si l'opposition présentera une ou deux listes. Les instances dirigeantes du R.P.R. semblent d'accord pour que M. Teurlay soit tête de liste, mais les militants lui préfèrent le docteur Ponsan. D'autre part, les seuls élus de gauche qui siègent actuellement au conseil municipal de Libourne, de tendance CERES ou rocardienne, ont été écartés des instances dirigeantes locales du parti socialiste, constituées en grande partie de nouveaux venus. Il est peu probable que la section de Libourne se prononce *avant la mi-décembre*.

P. C.

A PÉRIGUEUX

La section locale du P.S. désigne M. Soulié pour conduire la liste d'union de la gauche

De notre correspondant.

Périgueux. — La section socialiste de Périgueux a désigné M. Denis Soulié pour conduire la liste d'union de la gauche. M. Soulié est directeur du conseil d'architecture, d'urbanisme et d'environnement de la Dordogne.

M. Roger Gorse, secrétaire fédéral du parti communiste et tête de la liste d'union de la gauche en 1977, juge cette désignation un peu précipitée, dans la mesure où aucun accord n'est intervenu sur ce sujet entre les deux partis de gauche. M. Gorse constate, d'autre part, que ce candidat *« n'est peut-être pas celui que la population attendait »*, puisque M. Roland Dumas, député socialiste de la première circonscription, n'avait pas manqué d'affirmer après sa victoire sur M. Yves Guéna, R.P.R., aux élections législatives de juin 1981, que la mairie de Périgueux était le second de ses objectifs.

Le candidat de la gauche affrontera le maire sortant, M. Yves Guéna, R.P.R., qui a déclaré, le 21 novembre, que les élections municipales *« seront l'occasion de poursuivre la déstabilisation d'un pouvoir qui a fait la preuve de son incapacité à gouverner la France »*.

J. M.

D'une ville à l'autre

ALPES-MARITIMES

GRASSE. — M. Hervé de Fontmichel (rad.), vice-président du conseil général des Alpes-Maritimes, et M. Henri Richelme (sans étiquette), doyen de la faculté de médecine de Nice, conduiront une liste unique de l'opposition à Grasse. Ancien maire de Grasse de 1971 à 1977, M. de Fontmichel avait été battu aux dernières municipales par la liste d'union de la gauche que dirigeait M. Georges Vassalo (P.C.). Celui-ci a annoncé qu'il sollicitera le renouvellement de son mandat.

Grasse est actuellement la seule grande ville des Alpes-Maritimes détenue par la gauche. — (G. P.).

EURE-ET-LOIR

DREUX. — La section socialiste de Dreux a désigné Mme Françoise Gaspard, député P.S. de la deuxième circonscription et maire sortant, comme tête de liste de la liste d'union de la gauche.

GERS

CONDOM. — M. Abel Abeille, P.S., maire sortant, ne sollicitera pas le renouvellemnt de son mandat. C'est M. Roland Gabory, conseiller municipal, qui conduira la liste de la majorité. Il aura pour adversaire M. Jean Dubos, R.P.R. tête de liste de l'opposition.

AUCH. — Le maire sortant, M. Jean Laborde, député P.S., de la première circonscription, conduira une liste d'union de la gauche qui devrait comprendre vingt-six socialistes, cinq communistes et quatre radicaux de gauche. Il affrontera, comme en mars 1977, M. Jean Dours, préfet honoraire, ancien directeur de la police nationale et maire de la ville de 1969 à 1977, qui veut faire figurer sur sa liste *« toutes les sensibilités de l'opposition »*.

HAUTE-GARONNE

TOULOUSE. — M. Gérard Bapt, député P.S. de la deuxième circonscription de la Haute-Garonne, a été choisi pour conduire la liste d'union pour la « majorité présidentielle » qui comprendra 26 P.S., 12 P.C., 6 M.R.G. 2 P.S.U. et 6 personnalités proches du P.S.

SARTHE

LE MANS. — Le R.P.R. et l'U.D.F. se sont mis d'accord pour confier la conduite de la liste d'union de l'opposition à M. Jacques Chaumont, sénateur R.P.R., conseiller général, ancien député, qui fut premier adjoint au maire, M. Maury, jusqu'en 1977. Le maire actuel, M. Robert Jârry (P.C.), souhaite conduire une liste d'union de la gauche, mais les socialistes revendiquent pour eux cette place et menacent de constituer une liste socialiste si un accord ne peut être conclu avec les communistes. Le P.S. a désigné M. Jean-Claude Boullard, directeur de cabinet de M. Le Pensec, ministre de la mer, pour conduire une éventuelle liste d'union de la gauche (*le Monde* du 29 octobre).

SAVOIE

CHAMBÉRY. — M. Pierre Dumas, ancien secrétaire d'État, ancien député, conseiller général R.P.R., qui, élu maire en 1959, avait été battu en *mars 1977 par M. François Ampe* (P.S.), conduira la liste de l'opposition.

VAL-DE-MARNE

SAINT-MAUR-DES-FOSSÉS. — Les militants socialistes de Saint-Maur, qui souhaitent la constitution d'une liste d'union de tous les partis de gauche et des mouvements qui se reconnaissent dans l'action du gouvernement, ont désigné M. Jean-Yves Delanoë comme chef de file. M. J.-Y. Delanoë est le frère de M. Bertrand Delanoë, député de la vingt-sixième circonscription de Paris, et porte-parole du parti socialiste.

MAISONS-ALFORT. — Le maire sortant, M. René Nectoux, P.R., a annoncé qu'il sollicitera le renouvellement de son mandat.

YVELINES

RAMBOUILLET. — Mme Jacqueline Thome-Patenôtre (rad.), maire de Rambouillet depuis trente-six ans, a annoncé le 10 novembre qu'elle ne sollicitera pas le renouvellement de son mandat. (*le Monde* du 9 novembre).

SAINT-GERMAIN-EN-LAYE. — M. Michel Péricard, député R.P.R., maire sortant, qui conduira la liste d'union de l'opposition, aura comme adversaire, M. Michel Blanc, chef du cabinet de M. Edmond Hervé, ministre délégué chargé par l'énergie, qui a été désigné par les militants socialistes de Saint-Germain-en-Laye comme tête de liste.

● *Le bureau politique de l'Union démocratique bretonne* dénonce *« les tendances actuelles du P.S. à l'hégémonie en matière électorale »* dans les négociations sur la constitution des listes. Pour le parti autonomiste et socialiste breton, *« il n'est pas possible de rechercher à la fois la marginalisation et la caution unitaire d'une formation dont l'apport a été décisif dans le passé, quel que fut le type de scrutin »*. Affirmant que l'apport de la troisième force de gauche en Bretagne sera tout aussi indispensable lors des prochaines municipales, l'U.D.F. estime que *« le respect du partenaire est d'autant plus nécessaire que les récentes élections partielles en Bretagne ont été marquées par un fort abstentionnisme de gauche »*. - (*Corresp.*)

● *M. Henri Fiszbin*, conseiller de Paris (non inscrit), ancien chef de file des candidats communistes en 1977, écrit dans le numéro de décembre des *Communistes unitaires du dix-neuvième arrondissement de Paris* qu'il est *« raisonnable d'affirmer »* qu'il figurera sur la liste d'union de la gauche dans cet arrondissement en mars 1983. Il ajoute : *« L'idée de ma présence sur cette liste fait son chemin, y compris au P.C.F. »*

● *M. Patrick Gérard*, président du Mouvement des jeunes giscardiens, a annoncé à Lyon que son mouvement soutiendrait la candidature du maire sortant M. Francisque Collomb.





Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	324 F	519 F	715 F	910 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	584 F	1 039 F	1 495 F	1 950 F
ÉTRANGER (par messageries)				
I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	364 F	600 F	835 F	1 070 F
II. – SUISSE, TUNISIE	436 F	744 F	1 052 F	1 360 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande.

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.



هكذا من الأصل

Le Monde

société

A MAROMME

Le coup de folie de la rue des Belges

De notre envoyé spécial

Maromme (Seine-Maritime). – Après cette histoire sans queue ni tête, sans doute certains habitants de Maromme croiront-ils longtemps à la fable de *« l'Homme au masque de nègre »*. ils refuseront, en toute bonne foi, d'admettre qu'ils ont perdu la tête, quelques heures durant, au point d'amplifier jusqu'à l'absurde une rumeur sans fondement, que leur rôdeur inconnu, s'il existe, ne s'était pas manifesté le mardi 23 novembre dans leur cité tranquille de l'agglomération rouennaise. Et que les événements de ce soir-là les ont rendus dangereusement ridicules.

Leur délire, sur fond d'autodéfense, doit être conté dans l'ordre : le 17 novembre, un résident de la rue des Belges dépose une plainte pour une agression, dont il dit avoir été victime, en quittant une cabine téléphonique du quartier. Un homme très grand, le visage recouvert d'un masque de carnaval représentant un noir aux lèvres rouges, l'aurait bousculé, lui lançant un bâton au front. En quelques jours, le bâton, au gré des conversations de café, devient un gourdin, une « batte » de base-ball, une canne de golf. L'homme erre dans la ville, de coins d'immeubles en cabines téléphoniques, revêtu d'une longue gabardine.

Mardi, on en es sûr, il prépare un autre mauvais coup près de la mairie. A 17 heures, la rue des Belges croit savoir qu'une femme et un enfant ont déjà été attaqués. Personne ne doute de ces informations invraisemblables ni ne s'étonne de voir quatre jeunes gens en mal de loisirs plus excitants – Pascal, Bruno, Yves et Hervé, âgés de dix-huit ans, – prêcher la croisade d'une bonne chasse à l'homme, à la tombée de la nuit.

Un simple « rodéo »

Les voisins, qui commencent à se réunir aux pieds des immeubles pour lever la pâte de la peur et de l'exaspération, ne participeront pas aux rondes nocturnes, mais ils laisseront faire les quatre justiciers. La gendarmerie n'est pourtant qu'à 100 mètres et deux conseillers municipaux accourent pour calmer cet accès de folie que rien, aux dires des policiers de Rouen, n'avait justifié. En désespoir de cause, plus pour prévenir que pour sévir, on mettra fin au « rodéo » des jeunes gens qui passeront la nuit au commissariat, pour s'être munis de gourdins et de couteaux.

La rue des Belges ne retrouvera pas son calme pour autant. Voilà que la presse, le lendemain, s'en même et accrédite la thèse d'une révolte populaire, avec contrôle des voitures dans la ville, veillée d'armes et patrouilles motorisées. L'Agence France-Presse annonce la création spontanée d'une *« comité d'autodéfense »* et explique que soixante personnes se sont livrées à *« une véritable opération coup de poing »* dans les rues. Les policiers comme Mme Colette Privat, maire communiste de Maromme, éprouveront bien des difficultés à prouver que cette histoire est absurde, que les jeunes gens s'ennuyaient et qu'une simple rumeur, servie par des esprits échauffés, cause le plus grand tort à une commune peu victime, jusqu'à présent, de l'insécurité.

« Nous tenons à notre réputation de ville à très faible taux de délinquance », nous dit Mme Privat. Maromme (12 500 habitants) a su se doter d'un urbanisme équilibré et préserver son charme de petite ville. Pour ne pas prêter le flanc aux critiques de l'opposition, la municipalité intervient à chaque plainte, pour un vol à la tire ou une agression, et fait cause commune avec les policiers pour garantir *« une bonne sécurité à la cité »*. *« Maromme n'est pas une des villes de l'agglomération rouennaise les plus agitées »*, confirme M. Hirt, directeur départemental des polices urbaines.

Cette rumeur, dès lors, n'en est que plus trouble et certains se demandent déjà si l'autodéfense, même à Maromme, ne risque pas de devenir un enjeu de la prochaine campagne des élections municipales. *« L'homme au masque de nègre »*, capable, il l'a montré, de semer la folie, pourrait bien revenir hanter les rues de la ville.

PHILIPPE BOGGIO.

Les Tziganes ont manifesté dans Paris

« Non aux racismes, droit au stationnement, non au rejet, non aux abus de pouvoir des communes ! ». C'est sur ces thèmes qu'à eu lieu, vendredi matin 26 novembre, à Paris, une importante manifestation de tziganes. Plusieurs centaines de véhicules, – et leurs caravanes – ont défilé dans la capitale derrière une pancarte réclamant *« la reconnaissance de la minorité nationale tzigane »*. Les responsables des comités Rom de la région parisienne avaient exprimé les revendications du peuple tzigane en annonçant, le 24 novembre, à la presse, la manifestation organisée par les gens du voyage de la Nation à la République.

Cinq associations ou organisations appellaient à cette manifestation : le Centre culturel Rom, l'action sociale tzigane, le Syndicat du monde du voyage, le comité Rom de France et le comité international Rom. Les principales ethnies tziganes sont représentées, des Gitans aux Roms en passant par les Manouches et les Sinti. M. Robert Charpentier, président de l'action sociale tzigane et instigateur de cette marche, a précisé qu'elle n'était *« ni politique, ni religieuse, ni contre l'actuel gouvernement, ni pour l'opposition, mais avait pour but de réclamer et d'officialiser la liberté du voyage et le droit au stationnement »*.

A la veille des élections municipales, les gens du voyage dénoncent l'hostilité de certaines communes et le détournement de la loi par certaines municipalités. Une circulaire ministérielle du 20 octobre 1972 fixe en effet le délai de stationnement de quarante heures minimum à quinze jours maximum. Aucune commune ne peut donc interdire le stationnement des gens du voyage dans les limites de ce délai, ce qui est loin d'être une règle pour tous.

Estimés en France à quelque six cent mille, dont deux cent cinquante mille voyageurs et soixante mille inscrits au registre du commerce, les Gitans ne veulent plus être qualifiés de « voleurs de poules » et s'élèvent contre les discriminations qui les privent de leurs droits français. *« Nous voulons être reconnus comme une minorité gitane et française à part entière. Nous sommes Français, mais nous sommesaussi un peuple avec une culture liée à des traditions que nous vivons vingt-quatre heures sur vingt-quatre. Nous assumons le paradoxe de cette double appartenance. Le gouvernement français doit aussi l'assumer. Il faut que la France détermine pour nous un cadre nouveau. Nous voulons que notre culture gitane soit considérée comme toutes les autres cultures en France. »*

Les responsables tziganes ont très précisément fait savoir qu'ils s'élevaient contre une sédentarisation imposée. Parmi les solutions avancées : la création d'aires de stationnement, élargir à un mois le délai maximum de stationnement. Quant au livret de circulation, ils ont refusé d'en parler, annonçant qu'il était actuellement à l'étude. Vendredi prochain, les responsables du peuple tzigane demanderont à être reçus par M. Chirac, maire de Paris. Ils souhaitent voir s'ériger dans la capitale un monument à la mémoire des trente-cinq mille martyrs tziganes morts pour la France durant la dernière guerre.

JUSTICE

L'INAUGURATION DU NOUVEAU PALAIS DE JUSTICE DE VILLEFRANCHE-SUR-SAONE

Le nombre des prévenus ne diminuera pas en quelques jours, déclare M. Badinter

De notre correspondant régional

Lyon. – Le garde des sceaux, M. Badinter, a inauguré, jeudi 25 novembre, le nouveau palais de justice de Villefranche-sur-Saône (Rhône). Au cours d'une conférence de presse, il a notamment évoqué la question du surpeuplement des prisons françaises (*Monde* du 25 novembre), en reconnaissant que sur le plan de la détention provisoire, il connaissait *« le même échec que tous* [ses] *prédécesseurs »*.

Le garde des sceaux a cependant souligné, chiffres à l'appui, que le nombre actuel de détenus avant jugement était le 1er mars 1981, avant la victoire de la gauche, de 18 650, soit un nombre légèrement plus élevé que les 18 242 recencés le 1er novembre. Il a estimé que toutes les dispositions législatives antérieures – notamment en 1970 et en 1975 – ainsi que les recommandations aux parquets de lui-même et des anciens ministres de la justice n'avaient pu infléchir une tendance qui reste à ses yeux *« une constante de la justice française »*.

A ces éléments, le garde des sceaux a ajouté des explications conjoncturelles : *« L'augmentation de la délinquance ; le fait que les mesures de substitution ne sont pas encore votées par le Parlement en son entier ; une indiscutable demande de l'opinion publique »*.

Sur ce dernier point, il a affirmé que *« la justice s'insère dans la vie de la cité »* et en conséquence que la réduction du taux élevé de prévenus ne s'obtiendra pas *« en quelques jours »*. De plus, il a écarté l'hypothèse d'une hostilité des magistrats aux réformes proposées : *« L'idée d'une magistrature hostile n'est pas exacte »*.

Sans doute pour récuser les accusations de laxisme qui lui sont adressées (une cinquantaine de personnes avaient, à l'extérieur, déployé une banderole, *« Oui au nouveau palais, non à la justice de Badinter »*), le garde des sceaux a souligné qu'il y avait aujourd'hui plus de criminels en prison qu'à la fin du précédent septennat. *« C'est conforme à ce que je prévoyais*, a-t-il déclaré, *car j'ai toujours prôné la fermeté »* M. Badinter a cependant précisé, pour s'en féliciter, que *« le nombre de personnes détenues pour de courtes peines d'emprisonnement a diminué »*.

M. Badinter a rappelé son attachement aux mesures préventives, seules capables, selon lui, d'éviter à long terme les incarcérations massives. *« Nous enregistrons des taux de récidive de 50 à 60 % pour les jeunes de 18 à 25 ans (...). Certaines maisons d'arrêt sont occupées à 170% de leur capacité. Nous fabriquons de la délinquance par un recours systématique à la prison »*, a-t-il reconnu. – C.R.

Faits et jugements

Arrestation de l'auteur présumé d'un meurtre dans le métro parisien

L'auteur présumé du meurtre de M. Victor Bordrez, retraité, poussé volontairement sous une rame de métro, lundi 22 novembre, à la station Saint-Germain-des-Prés, à Paris, (*le Monde* du 24 novembre) a été arrêté mercredi matin. Il s'agit d'un jeune réfugié laotien M. Van Duc, vingt-trois ans qui, après un long interrogatoire, a avoué avoir poussé volontairement sa victime sur la voie au moment où la rame entrait dans la station.

Il avait été interpellé par la police judiciaire après qu'un ancien policier de la brigade de recherche et d'intervention (antigang), actuellement affecté aux douanes, l'inspecteur Cadot, ayant remarqué cet homme allongé sur un banc au métro les Halles eut constaté qu'il correspondait au signalement donné par les témoins du drame.

M. Van Duc, qui, depuis son arrivée en France, a séjourné pendant un mois et demi dans un hôpital psychiatrique ne semble pas jouir de toutes ses facultés, selon les policiers qui le disent *« très fatigué »*. *Il a tenu des propos incohérents.*

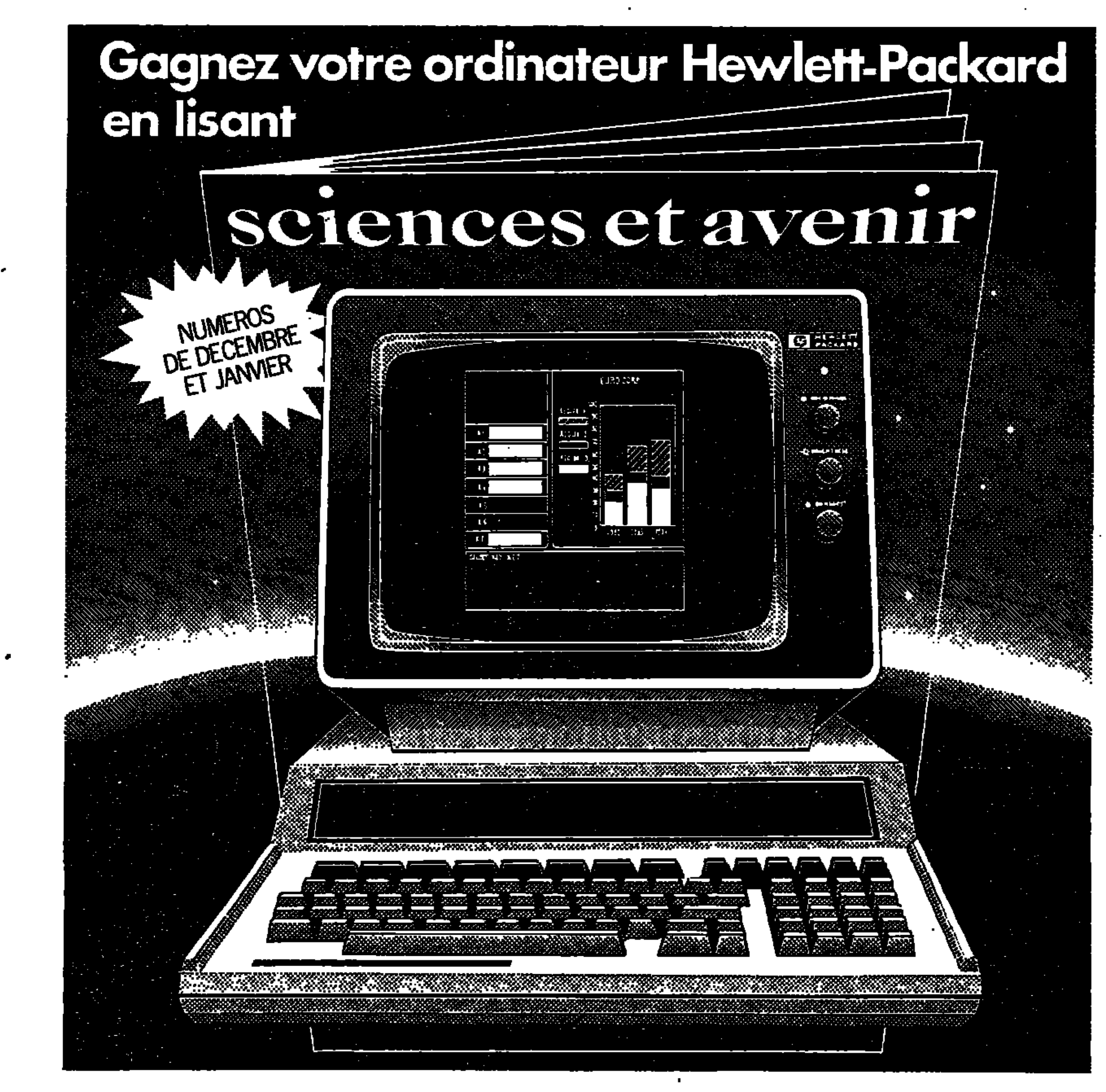
● RECTIFICATIF. – Contrairement à ce que nous avons indiqué dans *le Monde* du 25 novembre, il n'y avait pas 36 115 détenus dans les prisons françaises le 1er novembre 1980, mais 39 248. Le chiffre de 36 115 est celui du 1er novembre 1979.

Deux policiers violents condamnés

Pour coups et blessures volontaires par agents de la force publique, la dix-septième chambre correctionnelle de Paris a condamné, mercredi 25 novembre, deux policiers. Le brigadier de police Georges Dalysson, trente-trois ans, et le gardien de la paix Michel Duflot, trente-six ans, ont été condamnés chacun à sept mois d'emprisonnement avec sursis et quatre mille deux cents francs d'amende. Ils devront aussi indemniser leurs victimes.

Le 25 juin 1981, vers cinq heures, un vigile avait alerté la police parce que MM. Jimmy Jallot, quarante ans, dessinateur, et Patrick Moison, trente ans, technicien, sortant d'une brasserie de nuit, restaient trop longtemps en stationnement dans leur voiture devant les locaux de la compagnie Iraki Airways, 148, avenue des Champs-Élysées.

Selon M. Jallot, quand le car de police est arrivé, un brigadier *« a longuement vérifié »* ses papiers et les lui a rendus *« avec une paire de gifles »*. Après cet incident, il voulut relever le numéro du car, *« un papier et un crayon à la main »*, et fut alors roué de coups ainsi que son compagnon. Sérieusement blessé, M. Jallot fut hospitalisé avec une incapacité totale temporaire de deux mois et demi. Le rapport de l'inspection générale des services (I.G.S.) avait noté que les fonctionnaires de police ont nié *« sans nuance et sans vergogne »*. Une procédure disciplinaire devrait être engagée à leur encontre.



COLLOQUE

L'Union des journalistes francophones veut contribuer à un nouvel ordre mondial de l'information

De notre envoyé spécial

Dakar. — Un nouvel ordre mondial de l'information ? Oui, mais comment ? Le débat ouvert à l'UNESCO depuis une semaine, et qui a conduit à l'adoption de ce que l'on a appelé le « rapport McBride » (*le Monde* du 7 octobre 1980), a été repris au *dix-huitième* congrès de l'Union internationale des journalistes et de la presse de langue française, qui vient de réunir, à Dakar, quelque cent cinquante journalistes venus d'horizons aussi lointains que ceux de Téhéran et d'Ottawa.

La nécessité de réformer la diffusion de l'information n'a été mise en doute par personne. « *Corollaire du nouvel ordre économique mondial* », cette nécessité — a dit le président de la République du Sénégal en ouvrant le congrès — est l'une des contradictions principales de notre époque. « *L'information*, a encore dit M. Abdou Diouf, *est un matériau instable et stratégique.* » Le fait même qu'elle soit par nature soumise aux règles du marché et de la rapidité conduit nécessairement « *à des imprécisions, des approximations, de fausses interprétations* ». Prenant l'exemple de l'Afrique, l'image de « *terres d'étrangeté et de misère (...), de tyrannies ubuesques et sanglantes, n'est ni complètement vraie ni complètement fausse* », a dit M. Diouf, mais elle ne doit pas dissimuler celle « *de millions d'hommes courageux et honnêtes* » qui luttent pour la transformer.

M. Jacques Fauvet donna des chiffres significatifs : 80 % des nouvelles — dit l'ancien directeur du *Monde* — proviennent des pays industrialisés, où ne se situent pourtant ni les problèmes humains et économiques les plus dramatiques ni les conflits armés. Cependant, si la responsabilité de cette situation peut être, en partie, imputée aux pays développés, elle incombe aussi, a-t-il remarqué, « *aux pouvoirs locaux qui retiennent et freinent l'information* ». Ainsi, en arrive-t-on au cœur du problème que M. Pigeat, président de l'A.F.P., a posé en ces termes : « *Qui y a-t-il de plus antinomique que la liberté d'information et d'expression et la notion d'ordre ? Que cherche-t-on à travers ce débat ? Le développement des médias et des flux d'information ou une certaine organisation de la société ?* »

Nos confrères du tiers-monde ne s'y trompent pas. Si l'U.I.J.P.L.F. groupe mille cinq cents journalistes de par le monde, dont le caractère commun est d'utiliser le français comme langue de travail, ils se trouvent dans des situations personnelles *très diverses : si certains bénéficient* de régimes où le pluralisme de l'expression est la règle, si d'autres exploitent au mieux en prenant des risques une certaine tolérance, d'autres encore reconnaissent lucidement tout en le déplorant, être « *des fonctionnaires de l'information* » ou « *des porte-parole des gouvernements* ». Le groupe africain du congrès de Dakar a d'ailleurs, dans une résolution spéciale, dénoncé l'usage de la nouvelle à des fins « *de propagande politique* », entre autres.

M. Maoui, rédacteur en chef de *la Presse* de Tunis, eut le mérite d'inviter ses confrères du Sud à ne pas se cantonner dans des récriminations et des appels à l'aide mais à développer la coopération entre eux, bien que les tentatives faites jusqu'ici aient été peu probantes. Ainsi, l'Agence panafricaine de presse, créée il y a cinq ans, n'a guère qu'une existence théorique.

Dans la principale résolution adoptée, le congrès de Dakar recommande d'intensifier la coopération bilatérale, notamment entre les journaux du Sud, par la couverture de l'information en commun, des échanges de journalistes, etc., et la multiplication des contacts entre les organes de radio et de télévision. Il invite les médias occidentaux à offrir des tribunes libres à leurs confrères du Sud et à les employer comme correspondants. Plusieurs représentants de journaux suisses spécialisés ont offert leurs colonnes à des confrères du tiers-monde, afin qu'ils traitent leurs problèmes spécifiques. L'U.I.J.P.L.F. projette un annuaire de la presse francophone, que le quotidien de Lausanne, *Vingt-Quatre Heures*, a offert de publier. M. Farandjis, secrétaire général du Haut Comité de la langue française, ayant évoqué l'action des organes gouvernementaux, l'U.I.J.P.L.F. a proposé de constituer, avec le Haut Comité et l'Agence de coopération culturelle et technique, une centre de documentation informatisée.

MAURICE DELARUE.

SPORTS

VOILE

La victoire de Marc Pajot dans la Route du Rhum

De notre envoyé spécial

Point-à-Pitre. — Marc Pajot est un grand professionnel. En ralliant Saint-Malo à Pointe-à-Pitre, soit près de 4 000 miles en dix-huit jours, 1 heure, 39 minutes, améliorant ainsi de plus de cinq jours le temps du Canadien Michael Birch en 1978, le skipper *d'Elf-Aquitaine* a réalisé un authentique exploit sportif en réussissant la meilleure moyenne (8,50 nœuds) jamais enregistrée dans une course transatlantique en solitaire. Mais, en acceptant d'attendre le lever du soleil, jeudi 25 novembre, pour franchir la ligne d'arrivée, il a surtout gagné la reconnaissance des organisateurs de la deuxième course de la Route du Rhum, des autorités locales, du public et sans doute de son commanditaire.

Compte tenu des énormes intérêts financiers engagés dans cette transat française, l'exploitation commerciale de l'événement est, en effet, devenue presque aussi importante que sa réussite au plan sportif. Une arrivée de nuit condamnait presque au chômage technique photographes et équipes de télévision. Repoussée de quelques heures, grâce au zèle de Pajot, elle a permis à un public, plus curieux qu'enthousiaste pour un sport qu'il connaît encore mal, de se masser sur les plages autour de la Marina de Bas-du-Port construite quatre plus tôt pour faire de la Guadeloupe un rendez-vous de la navigation de plaisance.

Dès la soirée du 25 novembre, *Elf-Aquitaine* a été rejoint dans cette marina par deux autres catamarans : *Jaz* (classe II), barré et conçu avec un gréement complet sur chacune des coques par Bruno Peyron, un Baulois comme Pajot, âgé de vingt-cinq ans, qui termine en 18 jours, 11 heures, 47 minutes, 32 secondes, et *Vital* (classe III), semblable à un grand Tornado de 15,25 mètres pour à peine 3,2 tonnes, que Birch, le vainqueur de la première Route du Rhum, a ramené comme d'habitude intact au port en 18 jours, 13 heures, 45 minutes, 6 secondes.

Après l'ascète, l'athlète

Pointe à Pitre. — Les organisateurs de la Route du Rhum ont de la chance. Leur épreuve conçue pour promouvoir une course au large à grand *spectacle et le tourisme en* Guadeloupe, a consacré pour ses deux premières éditions deux navigateurs d'exception : Michael Birch, un marin dans la grande tradition, puis Marc Pajot, le plus professionnel de *tous les compétiteurs. Deux* hommes, deux origines, deux tempéraments et deux techniques différents.

A vingt ans, le Canadien Birch ne connaissait même pas la mer. Mais à Vancouver, où il était gardien de troupeau, il participait le dimanche à des rodéos. Pajot, mis sur un dériveur dès son enfance à La Baule était déjà, avec son frère Yves, médaille d'argent sur Flying-Dutchman aux Jeux olympiques de 1972, puis champion du monde sur 505 en 1974. Le coup de foudre pour le grand large, Birch le subissait plus tard, en convoyant vers les Caraïbes des gens fortunés. Pajot partait sur le *Pen-Duick-VI* en participant à la course autour du monde en 1974 au côtés d'Eric Tabarly .

Les deux écoles se retrouvent encore dans la technique. Tandis que *Birch manifeste toujours le plus* grand respect pour le voilier qu'il s'efforce d'amener intact à bon port, Pajot l'utilise pour assouvir son esprit de compétition avec les risques de casse que cela implique. Quand la tempête gronde et que Pajot se bat contre les éléments, Birch réduit les voiles et emmagasine des forces en s'abritant pour écouter Rachmaninov *ou récupérer.*

Il est vrai que les deux hommes ne disposent pas des mêmes moyens physiques. Le Canadien, petit et fluet, est un ascète qui se nourrit en course essentiellement de thé et de pâte d'amande ; le Français est un *sportif qui, à terre, entretient* quotidiennement sa forme, et fait de la musculation.

La course des deux hommes dans cette deuxième Route du Rhum reflète presque jusqu'à la caricature, leur comportement habituel. Dès le départ, Pajot avait pris tous les risques au milieu des bateaux de plaisanciers pour virer devant tout le monde, à la bouée du cap Fréhel. Son tempérament de régatier, l'avait poussé pour demeurer en tête, à calquer sa route sur celle de ses principaux rivaux. Quand Eric Loizeau avait profité du gros temps de la première semaine pour propulser en tête, son petit trimaran *Gauloises-IV, mieux* manœuvrable, il n'avait pas hésité à le suivre presque à la trace, pour être sûr de le dépasser dès que les vents portants de la deuxième partie de la course l'avantageraient à son tour.

Vrai solitaire

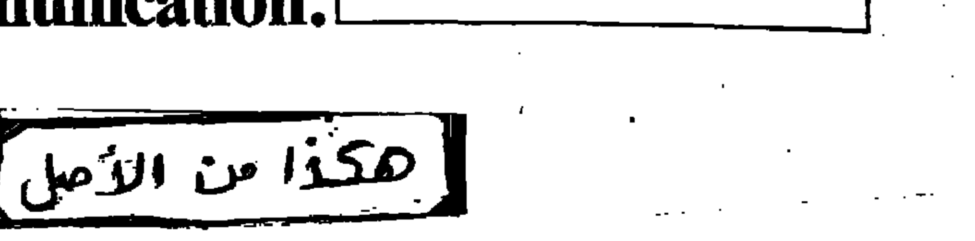
Pendant tout ce temps, Birch n'apparaissait même pas dans les communiqués. *Il profitait de la tra*versée du golfe de Gascogne pour se familiariser avec son nouveau catamaran mis à l'eau seulement *le* 9 octobre. En vrai solitaire, sans se soucier de l'avance des autres *concurrents, il mettait ensuite le cap* le plus au sud où il savait pouvoir lâcher les brides sur l'autoroute des alizés. Trois jours avant l'arrivée, un coup de théâtre avait relancé ses chances de gagner à *nouveau* la *Route du Rhum. Alors que le Canadien* s'était hissé à la deuxième place, à moins de cent milles de lui, Marc Pajot, en professionnel conscient que toutes ses interventions radio sont autant de messages publicitaires pour son commanditaire, annonçait, lundi 22 novembre, qu'il réduisait son allure, et préparait son canot de sauvetage. La poutre centrale en aluminium reliant les deux coques et soutenant le mât de 660 kilos était dangereusement fissurée et menaçait de casser sous la pression du gréement qui peut atteindre près de six tonnes.

Depuis sa construction en 1980, le catamaran de Pajot *n'a*, il est vrai, pas été ménagé. Heureusement qu'il est né, semble-t-il, sous une bonne étoile puisqu'il avait connu la victoire dès sa première course, dans La Baule-Dakar. Depuis, son architecte, M. Sylvestre Langevin, et deux ingénieurs de la société Dassault, MM. Chaumette et Leicinat, n'avaient cessé de lui apporter des modifications pour le rendre plus compétitif. Avec deux nouvelles coques portées à vingt mètres, *Elf-Aquitaine*, mené par Pajot et Paul Ayasse, terminera deuxième de la Transat *en double l'année suivante*, avant de battre au retour, entre New-York et Cap Lizard, le record de la *traversée de l'Atlantique en neuf* jours, dix heures, six minutes, trente quatre secondes. Il sera encore deuxième de la Transat entre La Rochelle et La Nouvelle-Orléans en 1982, après avoir établi un nouveau *record en couvrant* 421 *milles en* vingt-quatre heures (17,6 nœuds de moyenne).

Cette fois encore, après une réparation de fortune en plein océan, Pajot restait fidèle à son personnage : *« Ça va passer ou casser »* annonçait-il en repartant de plus belle. Cela est passé.

GÉRARD ALBOUY.

● *M. François Mitterrand* a adressé, depuis Le Caire, un télégramme de félicitations à Marc Pajot : « *J'apprends votre magnifique victoire dans la Route du Rhum après une course particulièrement difficile, durant laquelle vous avez dû maîtriser avec sang-froid et courage tous les risques encourus. Je tiens à vous adresser mes chaleureuses félicitations pour votre succès qui, au-delà de votre performance personnelle, repose aussi sur des technologies de pointe qui honorent l'industrie nautique française.* » M. Louis Le Pensec, ministre de la mer, a lui aussi envoyé un message à Marc Pajot.



هكذا من الأصل

ÉDUCATION

La mobilisation des enseignants du supérieur contre le projet de réforme des carrières universitaires

Deux syndicats d'universitaires, le Syndicat national de l'enseignement supérieur (SNE-Sup-FEN) et le Syndicat général de l'éducation nationale (SGEN-C.F.D.T.) appelaient l'ensemble des enseignants du supérieur à une grève nationale le jeudi 25 novembre. Ces deux organisations jugent « inacceptable » le projet de réforme des carrières universitaires proposé, le 17 novembre, par la direction générale des enseignements supérieurs (*le Monde* du 19 novembre). Comme lors des précédentes actions dans l'enseignement supérieur, il est difficile de déterminer précisément si les universitaires ont répondu à cet appel.

Ainsi, à l'université de Paris-X, dans certaines disciplines, les enseignants, bien que d'accord avec les objectifs de l'action, ont voulu assurer leurs premiers cours de l'année. A l'université de Haute-Bretagne, à Rennes, le jeudi après-midi est traditionnellement réservé aux réunions et commissions d'enseignants ; comment, dans ce cas, parler de grève dans l'établissement ? Pourtant, selon un participant, *« l'assemblée générale, qui a eu lieu le matin, a réuni un nombre appréciable de collègues, signe d'une mobilisation réelle des universitaires »*.

Vendredi 26, de nouvelles actions sont prévues dans les établissements et un rassemblement doit avoir lieu à Paris, dans la cour de la Sorbonne, à 14 h. 30.

LA TITULARISATION DE TOUS LES ASSISTANTS

Le projet de décret a été approuvé par les représentants syndicaux

Le comité technique paritaire (C.T.P.), réuni au début de la semaine, a examiné un projet de décret *« portant statut particulier du corps des assistants des disciplines juridiques, politiques et de gestion et des disciplines littéraires et de sciences humaines »*. A l'unanimité des représentants syndicaux et de ceux de l'administration, le projet de décret a été adopté après quelques modifications. Il doit permettre l'intégration, sur leur demande, des assistants non titulaires occupant actuellement un emploi.

Ce texte qui va être soumis au conseil supérieur de la fonction publique, puis au Conseil d'État, concrétise les promesses faites au mois de mai par M. Alain Savary, ministre de l'éducation nationale (*le Monde* du 26 mai). Quelque deux mille personnes (détachées du second degré et assistants non titulaires) devraient bénéficier des diverses dispositions contenues dans le projet de décret : un service de renseignement annuel de 150 heures, l'équivalence entre une heure de cours et une heure et demie de travaux dirigés...

Les représentants syndicaux élus au C.T.P. considèrent que l'adoption de ce texte est importante pour les personnels concernés qui *« attendaient depuis longtemps ces mesures »*. C'est pourquoi ils ont voté pour ce texte, même si certaines dispositions, notamment budgétaires, ne les satisfont pas complètement.

Une semaine d'action

L'Association nationale des assistants (ANA) qui réclame *« la publication sans délai du décret de titularisation des assistants promise depuis six mois par M. Savary »* pourrait voir ainsi une de ses revendications bientôt satisfaite. Cependant, cette association souhaite aussi *« l'intégration des vacataires et la publication d'un décret mettant fin à la discrimination qui frappe les assistants d'origine étrangère »*. Les délégués des assistants de quelques universités réunis par l'ANA le 20 novembre à Nanterre ont décidé d'une semaine de grève et d'action, du 29 novembre au 4 décembre *« premier temps d'une action de plus grande envergure »* pour s'opposer *« à la politique du ministère en matière de statut des enseignants »*. – *S.B.*

Amertume

(De notre correspondant.)

Nancy. – *« Après les rapports de bienveillance avec le ministère, nous sommes donc réduits à miser sur les rapports de forces »*, constatait, jeudi 25 novembre, l'un des participants à l'assemblée générale des enseignants de l'université Nancy-II. Après la grève du 4 novembre dernier, décidée par le conseil d'université à la suite de la réduction des heures complémentaires, après le 11 novembre férié, les enseignants nancéiens avaient décidé de ne pas faire grève un troisième jeudi de suite afin de ne pas léser les étudiants. La journée a donc été consacrée à l'information et à la sensibilisation des étudiants, sans interruption des cours.

Les enseignants du SNE-Sup et du SGEN laissaient paraître lors de leur assemblée générale une amertume certaine, après l'esquisse du projet de carrière. *« Les syndicats n'ont même pas pu obtenir de texte écrit et doivent s'en tenir aux notes qu'ils ont prises lors de l'entrevue de mercredi dernier »*, explique un enseignant, qui, comme la majorité des participants, regrettait le simulacre de concertation. *« Le ministère fait très exactement l'inverse de ce qu'il aurait dû faire. Il veut notamment redéfinir le nombre d'heures de service alors qu'il aurait fallu d'abord préciser les tâches des enseignants du supérieur pour évoquer ensuite les heures qu'ils devraient y consacrer »*, commentait M. Maurice Blanc, un des responsables académiques du SNE-Sup.

L'absence de réflexion pédagogique dans le projet du ministère n'a d'ailleurs pas manqué de soulever de nombreuses remarques, concernant notamment le silence sur la formation au métier d'enseignant du supérieur ou le flou relatif au temps à consacrer aux travaux de recherche. *« On oublie que nous sommes des enseignants et des chercheurs. On parle de la recherche comme d'une priorité nationale et on alourdit nos tâches de service, qui restent toujours à cheval entre le pédagogique et l'administratif. Si nous devons refaires grève dans quinze jours, nous le ferons. »*

JEAN-LOUIS BEMER.

« Une épreuve de force »

(Suite de la première page.)

A cet égard, M. Patrick Fridenson, du SGEN, critique le projet, qui, selon lui, maintient le statu quo.

Les réactions des organisations syndicales sont vives et sévères. Elles manifestent un mécontentement assez profond d'enseignants du supérieur qui, jugent que depuis le 10 mai 1981, le changement tarde à se mettre en place dans les universités. Les personnels titulaires et surtout, non titulaires attendaient d'un ministre socialiste qu'il procède rapidement à des réformes. Beaucoup avaient vécu pendant de longues années dans la crainte et l'insécurité. Ils espéraient sinon des promotions rapides du moins des garanties plus grandes et une prise en compte de leurs états de service.

Une majorité d'enseignants souhaitaient surtout la définition d'une nouvelle politique en matière de carrières universitaires qui rompe nettement avec les pratiques en vigueur jusqu'à présent.

Déception

L'annonce par M. Jean-Jacques Payan, directeur général des enseignements supérieurs, du choix gouvernemental en faveur d'une *« formule à deux corps »* a engendré, comme il le reconnaît lui-même, la *« déception chez certains de nos collègues »*. Le fait que les titulaires du corps de base puissent s'appeler « maître de conférences » ou « professeur assistant » ne change pas la situation en profondeur lorsqu'il est précisé que ce corps *« correspondrait en gros à celui des actuels maîtres assistants »*.

A Rennes ou à Strasbourg, des enseignants souhaitent, comme M. Payan, la *« mise en place d'une Université moderne, répondant aux besoins de la nation »*. Mais dans ces villes comme dans d'autres, ils s'interrogent sur la volonté du ministre de rénover l'Université. Les premières déclarations et les textes ministériels relatifs à la nouvelle loi d'orientation n'ont pas semblé vraiment nouveaux ni originaux. Les suppressions pendant l'été de nombreuses heures complémentaires ont perturbé la mise en place des enseignements et souvent provoqué la colère des étudiants. Les circulaires rappelant aux enseignants l'obligation de résidence et précisant leurs tâches les ont irrités. Enfin, la lenteur à résoudre les problèmes des non-titulaires et des vacataires a déçu.

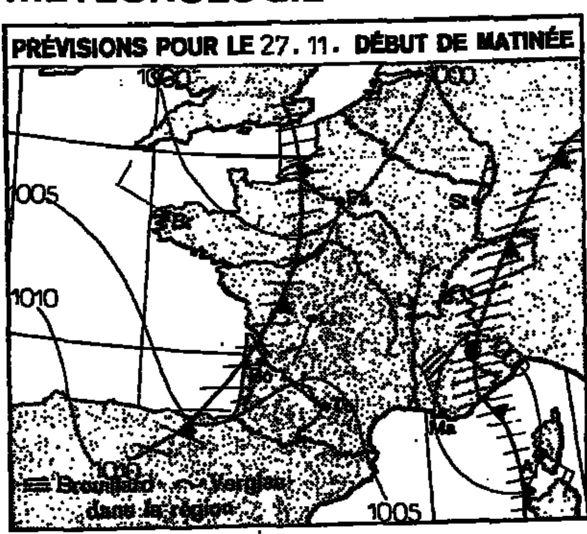
Lors de cette rentrée universitaire maussade, le mot d'ordre de grève des syndicats de gauche illustre un réel mécontentement des enseignants. Certes, la discussion sur les carrières n'est pas terminée et M. Payan va s'efforcer de convaincre ses interlocuteurs. Mais entre le ministre et une fraction des enseignants du supérieur, les dissensions, jusqu'à présent diffuses, viennent de prendre la forme d'un conflit ouvert.

SERGE BOLLOCH.

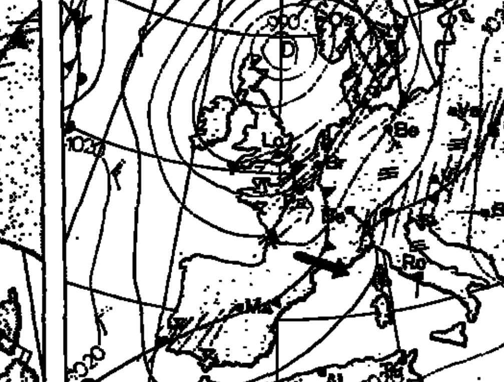
INFORMATIONS « SERVICES »

MÉTÉOROLOGIE

PRÉVISIONS POUR LE 27. 11. DÉBUT DE MATINÉE



SITUATION LE 26.11.1982A 0 h G.M.T.



Evolution probable du temps en France entre le vendredi 26 novembre à 0 heure et le samedi 27 novembre à minuit :

La France passera sous l'influence des vents de nord-ouest frais et instables. Une dépression venant se caler sur la Corse provoquera des remontées d'air humide sur l'est des Alpes et vers les Vosges ensuite.

Samedi, sur les régions méditerranéennes, la Corse, les Alpes, le Jura et la Franche-Comté, le temps restera assez médiocre, avec des pluies en plaine et de la neige en basse montagne, vers 700 à 900 mètres. Sur les autres régions, ciel très changeant, assez nuageux, avec des averses. Le matin, une ligne de grain sur la Bretagne, ces giboulées progresseront vers l'est en perdant de leur virulence. En cours d'après-midi, sur le Massif Central, les Pyrénées et les Vosges, redémarrage des giboulées.

En début de matinée, 0 à – 1 °C sur toutes les régions de l'intérieur, 2 à 3 °C sur les côtes. Au cours de la journée, les températures atteindront 6 à 9 °C du nord au sud.

En fin d'après-midi sur la côte atlantique, arrivée d'une nouvelle perturbation apportant pluie et nuages, surtout sur les régions méridionales.

La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était à Paris, le 26 novembre 1982, à 7 heures, de 1 005 millibars, soit 753,8 millimètres de mercure.

PRÉVISIONS POUR LE 26 NOVEMBRE A 0 HEURE AU 27 NOVEMBRE A MINUIT (G.M.T.)

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 25 novembre ; le second le minimum de la nuit du 25 au 26 novembre) : Ajaccio, 17 et 12 degrés ; Biarritz, 14 et 5 ; Bordeaux, 12 et 6 ; Bourges, 10 et 6 ; Brest, 11 et 4 ; Caen, 12 et 3 ; Cherbourg, 10 et 5 ; Clermont-Ferrand, 13 et 5 ; Dijon, 10 et 4 ; Grenoble, 9 et 6 ; Lille, 11 et 6 ; Lyon, 12 et 8 ; Marseille-Marignane, 16 et 13 ; Nancy, 10 et 4 ; Nantes, 11 et 5 ; Nice-Côte d'Azur, 16 et 11 ; Paris-Le Bourget, 10 et 7 ; Pau, 13 et 4 ; Perpignan, 15 et 7 ; Rennes, 13 et 3 ; Strasbourg, 11 et 5 ; Tours, 9 et 6 ; Toulouse, 14 et 6 ; Pointe-à-Pitre, 29 et 21.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 21 et 10 degrés ; Amsterdam, 9 et 6 ; Athènes, 17 et 5 ; Berlin, 9 et 3 ; Bonn, 10 et 6 ; Bruxelles, 8 et 8 ; Le Caire, 19 et 12 ; îles Canaries, 23 et 17 ; Copenhague, 8 et 6; Dakar, 27 et 22 ; Djerba, 20 et 10 ; Genève, 10 et 3 ; Jérusalem, 13 et 7 ; Lisbonne, 14 et 6 ; Londres, 11 et 2 ; Luxembourg, 7 et 4 ; Madrid, 14 et 4 ; Moscou, 5 et 4 ; Nairobi, 25 et 13 ; New-York, 6 et 4 ; Palma-de-Majorque, 19 et 10 ; Rome, 19 et 13 ; Stockholm, 6 et 6 ; Tozeur, 20 et 10 ; Tunis, 20 et 9.

PRÉVISIONS POUR LE DIMANCHE 28 NOVEMBRE

Un flux d'air assez froid s'écoule sur la France entre les hautes pressions du proche-Atlantique et les basses pressions de Méditerranée. Il fera donc assez froid sur l'ensemble du pays le matin, et on pourra observer par places des gelées au lever du jour. Dans la journée, le temps sera toujours médiocre de la Corse au sud-est de la France et on notera des ondées et parfois quelques orages.

En revanche, le mistral soufflera et maintiendra des éclaircies en Provence. Sur tout le reste du pays, le ciel sera toujours très variable ; il neigera sur les massifs montagneux, en particulier sur les Pyrénées. Des vents de secteur nord seront fort près des côtes atlantiques.

Les maximums ne dépasseront pas 5-6 °C au nord de la Loire et 6-10 °C sur les régions méridionales.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

Les mots croisés se trouvent en page 23.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du vendredi 26 novembre :

UNE LOI

- Relative à l'attribution aux agents de l'Etat du congé pour la formation syndicale.

UN DÉCRET

- Pris pour l'application de l'article L. 234-17 du code des communes (dotation particulière aux villes centres d'une agglomération).

DES ARRÊTÉS

- Fixant les conditions d'émission des obligations P.T.T. 1982.
- Portant réaménagement des taxes des services postaux du régime intérieur.
- Portant création d'un service spécialisé à l'Institut national des jeunes aveugles de Paris.

BREF

DÉBATS

LE CERCLE RÉPUBLICAIN organise des débats : le 30 novembre, à 19 heures, avec Mme Michèle Cotta, présidente de la Haute Autorité de la communication audiovisuelle, un débat sur le thème : « Naissance d'une institution » ; le 6 décembre, à 20 heures, avec M. Jean-Émile Vié, ancien préfet de région, sur le thème : « Que penser de la décentralisation » ; le 13 décembre, avec M. Michel Rocard, ministre d'État, sur « Les enjeux du IXe Plan ».

★ Cercle républicain, 5, avenue de l'Opéra, 75001 Paris, Tél. : 260-60-95.

PARIS EN VISITES

DIMANCHE 28 NOVEMBRE

« Hôtel de Sully », 15 heures, 62, rue Saint-Antoine, Mlle Leclerq.

« Lycée Henri-IV », 15 heures, 23, rue Clovis, Mme Legrégeois.

« Le collège Sainte-Barbe », 15 heures, 4, rue Valette, Mlle Lemarchand.

« Le Paris souterrain de Nadar, la villa Médicis à Rome », 15 heures, 62, rue Saint-Antoine, M. Lépany.

« Eglise de l'Assomption, couvents de la rue Saint-Honoré », 15 heures, angle rues Cambon, Saint-Honoré, Mme Pennec.

« Château de Maisons-Laffitte », 15 h 30, entrée côté parc dans le vestibule, Mme Hulot (Caisse nationale des monuments historiques).

« Salons du Palais-Royal, le Conseil d'Etat », 10 h 30, grilles du Conseil d'Etat.

« Salons du ministère des finances », 15 heures, 93, rue de Rivoli (Approche de l'art).

« De Carthage à Kairouan », 11 heures, Petit Palais.

« La Sainte Chapelle, la Conciergerie », 15 heures, grilles boulevard du Palais (Arcus).

« Musée Edith-Piaf », 15 heures, 5, rue Crespin-du-Gast (L'art pour tous).

« Rues et hôtels du Marais », 15 h 15, 8, rue des Hospitalières-Saint-Gervais (Mme Barbier).

« Palais du Luxembourg », 15 heures, 29, rue de Condé, Mme Camus.

« Services secrets 1939-1945 », 15 heures, métro Invalides, M. Czarny.

« De Carthage à Kairouan », 10 h 30, hall du Petit Palais, M. Bouchard.

« Fantin-Latour », 11 heures, hall Grand Palais, Mme Ragueneau.

« L'Opéra », 15 heures, devant l'entrée, Mme Ragueneau.

« L'Assemblée nationale », 15 heures, 4, place du Palais-Bourbon (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Hôtel de Camondo », 15 heures, 63, rue de Monceau, Mme Ferrand.

« Hôtel des Miramiones », 15 heures, 47, quai de la Tournelle, M. Boulo.

« Exposition Oudry », 10 h 30, Grand Palais.

« L'île Saint-Louis », 15 heures, métro Pont-Marie, P.-Y. Jaslet.

« Abbaye de Port-Royal », 14 h 45, 123, boulevard de Port-Royal, M. de La Roche.

« La Madeleine et son quartier », 15 heures, métro Madeleine, côté magasin Trois-Quartiers (Lutèce-Visites).

« De l'Institut aux maisons provinciales du quartier », 15 heures, 23, quai Conti, Mme Willer.

« Salons de l'hôtel de Pourtalès », 15 heures, 7, rue Tronchet, Mme Bué-Akar (Paris et son histoire).

« Vieux village de Saint-Germain-l'Auxerrois », 15 heures, métro Louvre (Résurrection du passé).

« Le Sénat », 14 heures, 20, rue de Tournon.

« Le Val-de-Grâce », 15 heures, 277 *bis*, rue Saint-Jacques (Tourisme culturel).

« Synagogues de la rue des Rosiers, le couvent des Blancs-Manteaux », 16 heures, 3, rue Malher (Le vieux Paris).

« Les impressionnistes », 15 heures, 2, rue Louis-Boilly (Visage de Paris).

CONFÉRENCES

DIMANCHE 28 NOVEMBRE

14 h 30, 60, boulevard de Latour-Maubourg, P. Brouwers : New-York, Los Angeles » (audio-visuel) et 17 h 30, « San-Francisco ».

15 h 30, 15, rue de la Bûcherie, P. Gentil : « 4 000 kilomètres en Espagne et au Portugal » (projections) (Les artisans de l'esprit).

15 h 30, 19, rue Frédérick-Lemaître, *M.-F. Turpaud : « La divination par le* Yi-King » (Centre G.R.A.C.E.).

16 heures, 15, rue de Vaugirard, A. Chastel : « L'italianisme de la Bastie d'Urfé » (Association des amis d'Urfé).

LOTO

TIRAGE N°47

DU 24 NOVEMBRE 1982

3 – 10 – 13 – 23 – 30 – 33

NUMERO COMPLEMENTAIRE 44

	NOMBRE DE GRILLES GAGNANTES	RAPPORT PAR GRILLE GAGNANTE (POUR 1 F)
6 BONS NUMEROS	40	316 015,80 F
5 BONS NUMEROS + numero complementaire	55	114 914,80 F
5 BONS NUMEROS	4 735	4 004,40 F
4 BONS NUMEROS	173 476	109,30 F
3 BONS NUMEROS	2 753 206	9,90 F

PROCHAIN TIRAGE LE 1er DECEMBRE 1982

VALIDATION JUSQU'AU 30 NOVEMBRE 1982 APRES-MIDI

CARNET

Adoptions

– Mme Lucien GASPARD,
Mme Eugène DELACHENAL,
font part de l'arrivée du petit frère d'Anne,

DENIS, Sung-Min,
(né en Corée, le 9 mai 1980), au foyer de leurs enfants, Michel et Béatrice Gaspard.

Mariages

– M. Jacques MORIZET, ambassadeur de France au Maroc, et Mme, née Aline Reyss, sont heureux de faire part du mariage de leur fils
Rémy
avec
Mlle Luz FARFAN,
qui a été célébré dans l'intimité, le 6 novembre 1982, à Bogota, Colombie.
Ambassade de France, Rabat, Maroc.
15, rue Saint-Amand, 75015 Paris.

Décès

– M. Olivier Altman,
Mlle Nathalie Altman,
Mme Anne Altman-Kleinberg,
Mlle Danielle Le Cherif,
M. et Mme Robert Altman et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Paul ALTMAN,
survenu le 25 novembre 1982.
Les obsèques auront lieu lundi 29 novembre 1982, à 14 heures, au *cimetière Montparnasse (porte principale).*

– M. Max Doublé, son époux,
Ses enfants et petits-enfants,
Mme Jean Cochard, sa mère,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Max DOUBLÉ,
née Claude Cochard,

survenu le 22 novembre 1982, en son domicile, 13, rue Saint-Séverin, Paris-5e.
Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité.
Cet avis tient lieu de faire-part.

– Saint-Etienne.
Mme Léon Fayolle, ses enfants et petits-enfants, ont la tristesse de faire part du décès de
M. Léon FAYOLLE,
ingénieur civil des mines,
survenu subitement, le 20 novembre 1982, dans sa soixante-quatorzième année.
La cérémonie religieuse a eu lieu le 24 novembre, dans l'intimité.
10 B, rue Lassaigne,
42100 Saint-Etienne.

– Jeannine Guttridge,
Jacques et Véra Frantz,
ont la douleur de faire part de la disparition de leur père
Jean FRANTZ,
dans sa quatre-vingt-sixième année.
L'inhumation a eu lieu à Chalfont le 20 novembre 1982.
Cet avis tient lieu de faire-part.
88, Palace Court, Chalfont,
PA 18914 U.S.A.
Cazaugitat,
33790 Pellegrue, Gironde.

– M. Jean Laude, professeur à l'université de Paris-I,
M. et Mme Paul Pidancet
et leur fille,
Mlle Françoise Capet,
M. Bertrand Capet,
ont la douleur de faire part du décès de leur épouse, mère, grand-mère et sœur, survenu le 23 novembre 1982,

Mme Jean LAUDE,
née Claudine Capet.

La cérémonie religieuse aura lieu le lundi 29 novembre 1982, à 15 h 45, en l'église Saint-Pierre et Saint-Paul de Fontenay-aux-Roses.

Cet avis tient lieu de faire-part.

124 *bis*, rue Boucicaut,
92260 Fontenay-aux-Roses.

– *Il y a un an, le 27 novembre* 1981,

Mon très cher époux,
Notre amour de papa,

Henri RACHLINE,

nous quittait.

En ce jour si triste pour lui, pour nous, nous demandons à ceux qui l'ont connu, apprécié et aimé, d'avoir une pieuse pensée à son intention.
Nous les en remercions de tout notre cœur.

– Mme Gabriel Robin, son épouse,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Gabriel ROBIN,

survenu le 20 novembre 1982, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans.
Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale.

– Nous apprenons le décès de
M. Félix ROQUEFORT,
ancien député de l'Aude,
survenu à Conques, le 25 novembre, des suites d'une longue maladie.

[Né le 12 décembre 1913 à Lastours (Aude), Félix Roquefort, ancien mineur de fond, avait joué un rôle important dans la Résistance. Prisonnier de guerre, évadé le 5 novembre 1940, il avait été chef régional de l'Action ouvrière des Mouvements unis de la Résistance, puis membre du comité régional de libération. Félix Roquefort, qui avait adhéré, en 1944, au P.C.F., était maire de Conques-sur-Orbiel (Aude), depuis 1945. Conseiller général de 1945 à 1958, date à laquelle il avait été battu par un candidat radical, il avait retrouvé son siège en 1964 et il l'avait conservé après les élections cantonales de 1970, 1976 et mars 1982. Elu député en 1956, battu en 1958, Félix Roquefort avait, depuis lors, tenté à plusieurs reprises, sans succès, de retrouver un mandat parlementaire en se présentant aux élections législatives et sénatoriales.]

Remerciements

– *Mme Georges Chamarat*, ses enfants, ses petits-enfants et ses arrière-petits-enfants,
Sa famille,
très sensibles à la sympathie et à l'amitié de ceux qui se sont associés à leur peine lors du décès de
Georges CHAMARAT,
les en remercient très sincèrement.

– Profondément touchée par les nombreuses marques de sympathie qui lui ont été témoignées lors du décès de
Mlle Yvonne GOUVERNÉ,
sa famille remercie tous ceux qui se sont associés à sa peine.

– Les familles Reynes, Martin, Menez et de Murcia
remercient sincèrement tous les amis qui, par leur présence, leurs messages et envois de fleurs, leur ont témoigné leur affection lors du décès de
Guillaume REYNES.

5, rue Rabelais,
92600 Asnières.

Anniversaires

– Pour le dixième anniversaire de la *mort de*
André BRET,
28-novembre 1972,
une affectueuse pensée est demandée à tous ceux qui l'ont connu.

– En cet anniversaire du décès, en novembre 1971, du

docteur Jacques IZARD,

que ceux qui ont gardé son souvenir se sentent plus spécialement unis à lui par l'Esprit-Saint dans l'espérance.

Services religieux

– Un service religieux à la mémoire de
Max DEUTSCH
aura lieu à la synagogue de la rue Galvani (no 19), Paris (7e), le lundi 29 novembre, à 18 h 30.

Messes anniversaires

– En souvenir de
Jeanne d'Arc BRUNEL,
née François,
une messe sera dite le mercredi 1er décembre, à 8 h 30, à l'église Saint-*Médard*.

– Une messe à la mémoire des anciens prisonniers de guerre au Stalag XI-B (Fallingbostel) sera célébrée le jeudi 2 décembre, à 11 h 30, en la crypte de l'église de la Trinité (entrée rue de la Trinité).

Communications diverses

– *L'association* Avoir faim réunira son assemblée générale le 29 novembre, à 18 h 30, 153, avenue Ledru-Rollin, où sont invités le R. P. Riquet et les différentes personnalités représentant des associations amies.



هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

Le Monde

LOISIRS ET TOURISME

U.L.M. : les motards de l'air

Des pilotes trop sauvages ?

A première vue la chose ressemble plutôt à une cage à poules. Et pourtant ça vole. Ce curieux assemblage de tringles à rideaux, de ficelles et de toile multicolore, c'est un avion. Pardon, un U.L.M. (ultra-léger-motorisé) : il n'est pire injure pour le mordu que d'entendre qualifier d' *« avion »* cette étrange machine. *« L'U.L.M., c'est même tout le contraire de l'avion,* explique un praticien enthousiaste. *D'abord, c'est bon marché. Et, avec l'U.L.M., on a la liberté. Pas besoin d'aller sur une piste : on décolle de son jardin. Pas besoin non plus de tout le cérémonial ésotérique qui entoure la pratique de l'avion. Avec l'U.L.M., nous avons démythifié l'avion. »*

Prétention pas tout à fait infondée : à côté d'une aviation de loisirs en pleine déconfiture, l'U.L.M. est en train de faire un malheur chez les fils d'Icare en quête d'émotions oubliées depuis les premiers âges de l'aviation. Car c'est bien cela, avant même les considérations économiques, qui séduit les « ulmistes » : cette prodigieuse sensation de liberté et de plénitude qu'on éprouve, ficelé sur un siège rudimentaire, retenu entre ciel et terre par quelques mètres carrés de dacron et un moteur de tronçonneuse, au cœur des éléments, dont ne vous séparent plus un habitacle capitonné ni une pléthore de cadrans, de voyants et de manettes, parfois aussi astreignants qu'inutiles.

Vu sous cet angle, l'U.L.M fait plutôt dépouillé et digne du concours Lépine. Sur tel modèle, l'indicateur de vitesse se réduit à un tube de plastique dans lequel se déplace un bouchon. Sur un autre, un fil de laine — rouge — tient lieu d'indicateur de dérapage. Et sur un troisième, la jauge d'essence est tout simplement la paroi translucide du jerrycan qui fait office de réservoir. Mais qu'importe. *« quand tu est là-haut, tu flippes »,* exulte Bernard, un étudiant, ulmiste depuis l'été dernier. Dans son cas, le langage d'intoxiqué est tout à fait approprié. Plutôt *cool,* il devient *speed* dès qu'on lui parle de ces machines sans lesquelles il n'aurait jamais pu vivre sa passion. A vingt ans, il lui eût été difficile d'assouvir son vice. *« 300 ou 400 balles pour m'offrir une heure de tagazou de bourgeois, c'était au-dessus de mes moyens,* explique-t-il, *et puis, ça me paraissait trop compliqué, avec la radio et un tas d'instruments. Ce que je voulais, c'était être en l'air, c'est tout. »* En juillet dernier, au détour d'une pâture, coup de foudre. Depuis Bernard est un de ces mille ou mille cinq cents jeunes et moins jeunes qui confondent volontiers U.L.M. et L.S.D. Parmi tous ces drogués, d'ailleurs, les « fauchés » voisinent avec les vrais « pros », des pilotes de ligne à même de s'offrir autre chose, mais qu'enthousiasme ce retour aux sources, ce plaisir de *« voler pour voler »* qui réjouit M. Jean Moine, président de l'Aéroclub de France.

Parmi eux aussi, hélas ! s'insinuent d'authentiques illuminés dont certains, à l'occasion, paient cher leur inconscience. Passe encore qu'un farfelu ait tenu le pari de se poser sur le pont du porte-avion Foch, mettant apparemment en défaut tout son arsenal de détection, qu'un autre soit venu titiller les Airbus au beau milieu de l'aréoport de Nice, ou qu'un troisième ait rasé les moustaches d'un Bréguet Atlantic de la marine en approche, sur la base de Nîmes. Mais, parfois, l'aventure se termine plus mal : depuis le début de l'année, la direction générale de l'aviation civile (D.G.A.C.) a enregistré une vingtaine d'accidents, et neuf morts, pour quatre cent cinquante U.L.M. recensés (il y a autant d'appareils clandestins ignorés de l'administration). Pannes de moteurs, ruptures de cellules, sorties de pistes, rafales de vent au décollage ou à l'atterrissage, mais surtout fautes de pilotage constituent les causes les plus fréquentes de la « casse ».

Alors, dangereux l'U.L.M. ?

« Pas du tout, rétorque Yves Coffournic, président d'U.L.M.-Association, qui implante en ce moment des pistes en région parisienne. *Moi qui suis motard, je puis vous dire que c'est cent fois moins dangereux que la moto. A condition de savoir s'en servir. L'U.L.M ne se conduit pas comme un vélo. Les constructeurs qui le prétendent, pour mieux vendre leurs machines, sont des assassins. Il ne faut que quelques heures pour apprendre à piloter, mais il faut apprendre. Et dans une école, avec des instructeurs qualifiés. »*

Ne prêcherait-il pas un peu pour sa chapelle, cet ulmiste enthousiaste qui veut ouvrir une quinzaine d'écoles l'an prochain ? Certainement pas. La plupart des pratiquants ne s'opposent pas à une formation organisée, voire à l'instauration de brevets, toutes choses qui épureraient le milieu de ses « brebis galeuses » — têtes brûlées, buveurs et autres acrobates — qui nuisent à l'image de l'U.L.M. Sans compter ceux qui, croyant encore vivre au temps préhistorique, se mettent en tête de construire eux-mêmes leurs machines.

L'arrivée des constructeurs français

Il est vrai que l'ultra-léger motorisé est né, il y a une dizaine d'années aux Etats-Unis, de la convergence d'idées de bricoleurs plus ou moins géniaux, préoccupés, les uns de motoriser les deltaplanes pour en faciliter l'utilisation, les autres de dépouiller l'avion classique afin d'en rendre la pratique moins onéreuse. Cette double parenté explique l'existence de deux familles d'U.L.M., qui se distinguent par la manière de les piloter : les « pendulaires », qui se manœuvrent par déplacement de l'aile toute entière, au moyen d'un trapèze métallique suspendu sous la voilure ; et les « trois axes », qui disposent d'un vrai manche à balai et d'un vrai palonnier agissant sur des gouvernes mobiles comme dans un avion ordinaire. Mais « pendulaire » ou « trois axes », la conception d'un tel engin n'est, en dépit des apparences, pas à la portée du premier venu. Les choix aréodynamiques et technologiques nécessitent quelques connaissances. Les appareils de nouvelle génération font appel au titane, aux matériaux composites, aux stratifiés. Pour les produire, il faut des structures industrielles adaptées.

Déjà, d'ailleurs, quelques businessmen avisés ont flairé la bonne affaire. Le marché existe et, jusqu'ici, il est tributaire aux trois quarts d'importations américaines et anglaises : Quicksilver, Pathfinder, X 99, etc... Les moteurs, eux, sont américains ou japonais. Mais les fabricants français s'éveillent, s'il faut en croire la floraison de projets qui commencent à prendre corps un peu partout. Une trentaine de constructeurs produisent déjà des petites séries, mais les capacités des plus « gros » ne dépassent pas une quinzaine de machines par mois. Michel Leclerc, le frère de l'épicier de Landerneau, entend, lui, frapper un grand coup. Persuadé qu'on vendra, d'ici cinq ans, quatre cent mille aréodynes en France et cinq cent mille à l'exportation, il entend prendre sa part du pactole : il construit une usine à Pontivy, commande des moteurs au Japon (cinq mille pour 1983, quinze mille pour 1984, quarante-cinq mille pour 1985) et parle d'embaucher mille ouvriers ; dans le même temps, il fait aménager des pistes auprès de ses cinquante stations-service, où les ulmistes trouveront un support technique appréciable.

Seront-ils vraiment quatre cent mille un jour ? L'engouement, en tout cas, existe bien. Un signe : la toute jeune fédération d'U.L.M. a dû renoncer à communiquer son numéro de téléphone afin de soulager un standard saturé à longueur de journée. Et combien ont pu éprouver des démangeaisons parmi les quatre-vingt mille badauds venus assister, en septembre dernier, à Bagatelle, à l'arrivée de la course Paris-Londres, qui a véritablement marqué l'entrée de l'U.L.M. dans le grand public français ? *Les* compétitions forgent les vocations et améliorent les machines. Il y en aura donc d'autres dès l'an prochain : un nouveau Londres-Paris, puis un Tour de Paris, un Tour de France, et le « Bol d'Air », qui sera à l'ultra-léger motorisé ce que les Vingt-Quatres Heures du Mans ont pu être à l'automobile, avec départ à la course à pied, stands d'entretien et de réparation... Yves Coffournic jubile : *« Le Bol d'Air fera comprendre aux constructeurs qu'ils ne peuvent plus se reposer sur des lauriers déjà fanés. Ils n'auront pas intérêt à nous donner des machines démodées ou mal préparées. »*

La liberté d'abord

Mais si le succès dépassait les espérances ? Si un jour, effectivement, quatre cent mille de ces bécanes encombraient le ciel français, qui y mettrait bon ordre ? Jusqu'à présent, les pouvoirs publics s'illustrent, à l'égard des U.L.M., par un libéralisme bien inhabituel. Les formalités sont réduites au minimum pour les hommes comme pour les machines. Cette attitude compréhensive tranche avec celle de bien d'autres pays européens qui ont opté pour des réglementations plus ou moins strictes. Même la Grande-Bretagne, autre pays libéral, a institué un brevet depuis le 1er septembre dernier. Pour l'instant, la D.G.A.C. se cantonne dans l'analyse des rapports d'accidents pour informer et donner des conseils aux pratiquants. Dans une circulaire de mai dernier, elle a défini quelques conditions techniques applicables aux U.L.M. et aux qualifications des pilotes, rappelant aussi que tout ce qui vole, à l'exception des oiseaux, est soumis à des règles de navigation très précises. Elle voudrait bien interdire le travail aérien (traction de banderoles, épandages agricoles) à ces frêles machines sans autorisation expresse, et faire prendre conscience des risques aux candidats au baptême de l'air. Au plan de la construction, elle est prête aussi à aider les recherches pour une meilleure fiabilité des engins.

Cette approche très pragmatique pourrait être contrariée par la volonté de certains pays européens d'édicter une réglementation communautaire. Sans préjuger son contenu, on peut penser qu'un compromis entre des attitudes réglementaristes et libérales se révélera restrictive pour les ulmistes français par rapport au régime actuel.

Ce n'est pas leur seul motif d'inquiétude. Le bruit en est un autre, car il commence à exaspérer les populations qui supportent au moins aussi mal le vacarme des moteurs d'U.L.M. que celui des tondeuses à gazon ou des cyclomoteurs à échappement libre. Un député s'est même inquiété auprès du ministre des transports des répercussions de cette activité sur la faune. Chasseurs, pêcheurs et écolos se coalisent. Dans ce domaine, pourtant, des progrès sensibles ont été accomplis. Les moteurs — à deux temps — tournent moins vite et hurlent donc moins fort, et les silencieux s'améliorent. L'amélioration décisive viendra cependant de l'adaptation à l'U.L.M. d'un moteur à quatre temps : ce sera chose faite l'an prochain... et il sera japonais.

Les ulmistes sont prêts à beaucoup de sacrifices à condition de conserver certaines libertés fondamentales. Et d'abord celle d'évoluer à partir de n'importe quel bout de terrain. Pour celle-là, ils sont prêts au combat.

JAMES SARAZIN.

En toute licence

POUR avoir droit à l'appellation « ultra-léger motorisé », un aérodyne doit satisfaire à deux conditions : peser, à vide, moins de 150 kilos, et être capable de voler à une vitesse minimale inférieure à 40 kilomètres à l'heure (ou bien avoir une charge alaire inférieure à 15 kilos au mètre carré).

Un U.L.M. est exonéré du certificat de navigabilité exigé pour tous les autres aéronefs. Il est, en revanche, assujetti au régime du laissez-passer, délivré sur présentation d'un petit dossier, par le service de la formation aéronautique et du contrôle technique (93, boulevard du Montparnasse, 75270 Paris Cedex) et valable un an. L'absence de ce laissez-passer — auquel est assortie une marque d'identification que devra porter l'appareil — entraîne l'application des mesures prévues à l'article L 150-1 du code de l'aviation civile (amende de 1 800 à 36 000 francs, emprisonnement de six jours à un mois).

Pour piloter un U.L.M., il n'est pas nécessaire de posséder un brevet complet ou une licence de pilote. Il faut néanmoins détenir un certificat d'aptitude théorique au brevet de pilote privé avion, hélicoptère ou planeur. Sinon, on s'expose aux mêmes peines que prévues ci-dessus.

L'utilisation d'un U.L.M. ne se fait pas nécessairement à partir d'un aérodrome. L'utilisation permanente d'une plate-forme pour les vols d'U.L.M. nécessite toutefois une autorisation préfectorale. L'utilisation occasionnelle n'est subordonnée qu'à l'accord du propriétaire du terrain. Ces plates-formes sont interdites à l'intérieur des agglomérations (sauf à titre occasionnel, sous réserve de l'accord du maire de la commune), à l'intérieur ou aux abords d'un aérodrome, et à l'intérieur des secteurs de sécurité des installations prioritaires de défense.

L'utilisation de l'espace aérien par l'U.L.M. fait également l'objet de quelques restrictions. Un tel appareil ne peut évoluer à l'intérieur d'un espace aérien contrôlé ou d'une zone réglementée. Il peut, cependant, être utilisé sur un aérodrome dans la mesure où son pilote se plie aux consignes particulières édictées à son intention par l'autorité aéronautique compétente. Pour le reste, les conditions d'utilisation de l'U.L.M. sont rigoureusement identiques à celles qui régissent tous les aéronefs : il en va ainsi notamment pour le survol des agglomérations, source de nuisances importantes pour la population.

De 30 000 à 60 000 francs

L'U.L.M., avion populaire ? Voire. Tout est relatif, car les prix d'achat varient de 30 000 à 60 000 francs. Actuellement, une trentaine d'importateurs et de fabricants proposent des modèles mono et biplace. Une formule qui tend à se répandre est celle de la copropriété.

Ceux qui ne désirent pas acquérir d'appareil peuvent pratiquer l'U.L.M. au sein d'associations : il existe des sections spécialisées dans certains aéro-clubs, mais aussi beaucoup d'organisations indépendantes. Les prix de l'heure de vol sont extrêmement variables et peuvent aller de 80 à 140 francs. Les tarifs raisonnables et justifiés ne devraient toutefois pas excéder 100 à 110 francs.

La formation est assurée par quelques écoles. Avant d'être « lâché », il faut compter environ huit heures de double commande sur un U.L.M. « pendulaire » et douze heures sur un « trois axes ». Certains centres proposent des forfaits englobant la formation pratique et la préparation au brevet théorique : il en coûte de 2 000 à 4 000 francs pour un stage de cinq jours ou pour trois week-ends, et 1 000 francs aux détenteurs d'un brevet de pilote d'avion ou de planeur. La plupart des écoles demandent aussi environ 800 francs pour couvrir divers frais : adhésions à l'association locale et à la fédération, assurances, dossiers d'instruction et de progression...

La Fédération française de planeur ultra-léger motorisé fournit les listes des fabricants et des écoles d'U.L.M. (F.F.Pl.U.M., chemin de la Sacristie, 84140 Montfavet).

Chasse

Chassera-t-on encore en France en l'an 2000 ?

M. Michel Crépeau, ministre de l'environnement, a clôturé le 18 novembre les huitièmes Entretiens cynégétiques de Châteauroux consacrés, cette année, à ce que pourrait être la chasse en l'an 2000. M. Bernardet, conseiller régional et maire de la ville, avait lancé le débat qui fut animé par Alain Jérôme, heureux d'intervenir là pour des dossiers que l'on savait brûlants.

Si cette journée a permis de brosser la silhouette du chasseur français des années 80, elle n'a que partiellement répondu à la question posée. Une chose est néanmoins certaine : faute de ménager les espèces animales et faute de respecter la nature — cela n'étant pas de la seule responsabilité des disciples de saint Hubert, — le chasseur d'aujourd'hui risque de n'être à la fin de ce siècle, dans dix-huit ans à peine, qu'un personnage de folklore.

Pour l'heure, l'image de marque du chasseur se dégrade, a-t-on constaté, sans doute à cause d'une information encore incomplète du grand public, mais aussi en raison d'une évolution peu favorable de la société à son égard.

Les différentes interventions de ce colloque n'ont pas manqué d'entraîner — comme il se doit — les habituelles accusations portées par les protecteurs de la nature contre les chasseurs, et vice versa. Toutefois, ces querelles se sont achevées — comme il se doit encore — par une sorte de consensus prometteur pour l'avenir, car après tout, même si les motifs divergent, les objectifs restent les mêmes pour tous : sauver ce qui peut être encore sauvé.

MAIS d'abord, qui est le chasseur français d'aujourd'hui ? On a appris à Châteauroux de M. Melen, directeur du comité d'information chasse-nature, et de M. Balédent, *sociologue, qu'il avait* de trente-six à cinquante ans, qu'il était d'abord agriculteur ou ouvrier, et que les richissimes P.-D.G., si souvent montrés posant devant les tableaux de perdreaux alignés, ne représentaient que 0,92 % des chasseurs bien de *chez nous*.

La principale motivation du nemrod français, a-t-on aussi appris, reste l'amour de la nature et le plaisir d'être entre amis. Il habite les zones rurales ou les petites villes et parcourt surtout les terres communales. Le gibier de plaine est sa prédilection. Il préfère chasser avec son chien devant lui plutôt qu'en battue. Autre information : il ne consacre que peu de temps à la gestion de la chasse et dépense en moyenne pour sa passion de 300 à 1 000 F par an, ce qui représente tout de même une belle addition si l'on sait qu'en France 1 850 000 hommes et femmes ont demandé un permis en 1982.

Conclusion d'après cette enquête effectuée auprès d'un échantillon de 14 000 porteurs de fusil, choisis dans six départements types : *la chasse reste* en France un sport éminemment démocratique et efface toute trace de différence sociale.

Ce qui a le plus frappé les congressistes est que l'image de marque du chasseur a beaucoup souffert ces dernières années pour des raisons qui ont relativement peu de chose à voir avec leur comportement. Un sociologue au centre de communication avancée du groupe Havas, M. Rucheton, a en effet démontré que l'on doit cette dégradation à *l'évolution* de la *société* française. Ainsi la part de nos concitoyens attachés aux valeurs traditionnelles ne cesse de décroître comme celle des « jeunes loups » des années 60, aujourd'hui frappés par le désenchantement.

A l'inverse, deux autres parts de la société connaissent de beaux jours : celle du « recentrage » et celle du « décalage ». Elles concernent toutes deux les jeunes. Ces deux entités dont l'importance s'accroît se manifestent par un besoin d'harmonie simple avec la nature, par une hostilité à toutes les traditions et par une volonté d'antiviolence. Inutile donc de dire que le chasseur ne peut que souffrir de l'image qu'il donne dans une telle conjoncture.

« Du blé et des perdrix »

Cette révélation fit apparaître la nécessité aux yeux des chasseurs, représentés dans la salle et par la voix de M. Hamelin, le président des présidents de fédérations, de rappeler le rôle qu'ils jouent — paradoxalement — dans le maintien des espèces-gibiers : faute de gibier, il n'y aurait plus de chasseur, comment, dès lors, ne pas comprendre que les chasseurs feront tout ce qu'ils pourront pour maintenir les espèces ?

Maintenir les espèces, certes, mais comment ? Par une bonne gestion d'abord. Et une autogestion. Le professeur Malafosse est venu alors dire que la responsabilité était le seul moyen *de concilier la liberté de chasser* et le devoir de chacun de sauvegarder le patrimoine naturel.

Pour M. Coles, conseiller directeur du très britannique Game Conservancy, l'ennemi, c'est le planificateur. Et de décrire un avenir stéréotypé où la moitié du pays serait livrée de façon intensive à l'agriculture, tandis que l'autre serait composée de zones de loisirs où l'on pourrait passer son week-end en faisant des randonnées d'une niche à oiseaux à une autre, en se délectant d'une cassette qui expliquerait la différence entre un oiseau et un papillon.

Pour M. Coles, une seule issue : que les agriculteurs et les chasseurs se rapprochent et mettent en commun leurs préoccupations, en arrêtant la destruction des habitats et en tirant profit des découvertes que la science moderne nous prodigue. Et M. Coles de conclure : *« Nous voulons du blé et des perdrix et non pas du blé ou des perdrix. »* Ce ne sera pas, hélas ! l'avis de M. Streib, président de la chambre d'agriculture du Haut-Rhin.

Après M. Métais, membre du Conseil national de la chasse et de la faune, venu rappeler l'indispensable existence de zones humides dans notre pays et dénoncer les aménagements industriels ou agricoles qui les altèrent, M. Vissac, de l'INRA, fit part de ses réflexions sur les nouveaux modèles de développement et brossa les conséquences qu'ils pouvaient entraîner.

Ce fut à M. Servat, directeur de la protection de la nature, de conclure : la chasse a été un besoin, elle est aujourd'hui un loisir, elle doit être demain une école. Elle doit aussi être un relais entre les générations et un acte d'éducation à livre *ouvert* qui permette aux futurs enfants d'un monde urbanisé de garder un contact avec la nature et avec leurs racines. Et de se réjouir que le débat ait mis en évidence les grandes actions qui doivent engager l'avenir : celles qui touchent aux zones humides, aux aménagements, à l'organisation de la chasse basée sur le contrôle des prélèvements, à la mise au point des budgets et des programmes. La réflexion ainsi menée, dira encore M. Servat, doit utiliser tous les moyens de la recherche à long terme. Une chose est certaine, les scénarios envisagés par le directeur de la protection de la nature ont confirmé, hélas ! qu'il n'y aurait plus jamais de place pour la *« chasse de papa »*.

Alors vint M. Crépeau, arbitre réclamé par les uns et les autres et naturellement tenu pour responsable de *tout ce qui* allait trop vite et de tout ce qui allait trop lentement.

Ce qui est bien avec le ministre de l'environnement, c'est qu'à l'entendre l'on ne s'ennuie jamais. Du long discours qu'il avait préparé et dont il tournera de temps à autre les pages, il ne retiendra que quelques grands thèmes : chasse et écologie, chasse et démocratie, patrimoine à protéger, devoirs du chasseur, une occasion d'annoncer des épreuves pratiques dans les prochains examens pour le permis de chasser. Fi de tous les grands mots, fions-nous à ce qui est palpable et logique, et en avant, telle pourrait être sa devise.

En fait de discours de clôture, M. Crépeau s'adonnera à une réflexion à haute voix, plutôt optimiste, en tout cas en contradiction avec le désenchantement des congressistes. *« Je suis du côté de Galilée et pas du côté des clercs »*, lancera-t-il à la salle médusée mais tendue. A M. Leduc, protecteur de la nature, investi curieusement par l'ensemble des participants d'une mission qui consistera à réclamer des mesures concrètes dans les quatre mois à venir — allusions perfides aux municipales, — il répond : *« Soyez sérieux, les choses avancent, certes, lentement, mais je signe toutes les semaines des arrêtés qui classent en zones de réserves de nouveaux territoires et, d'ici à l'an 2000, pourquoi imaginer qu'on n'y arrivera pas. Evidemment, si tout le monde dit que tout est foutu, tout sera foutu. »*

Des applaudissements nourris devaient saluer cette remarque de bon sens. Oui, vraiment, M. Crépeau n'est pas un ministre comme les autres, et il a le don de faire s'embrasser, au moins le temps d'un débat, les frères ennemis, qu'ils soient des champs ou des villes.

CLAUDE LAMOTTE.

Tauromachie

La corrida sang ou or ?

APRES les déclarations de M. Jack Lang, ministre de la culture, affirmant qu'il était prêt à *« examiner les problèmes en suspens qui ont trait en particulier à la législation et à la fiscalité des courses taurines et au statut social des toreros »* (*le Monde* du 13 novembre), cinq matadors français viennent d'indiquer qu'ils allaient déposer prochainement les statuts de l'Union des matadors de toros français (U.M.T.F.). Ils espèrent ainsi obtenir leur reconnaissance par les pouvoirs publics sur le plan social et provoquer *« l'ouverture d'un grand dialogue entre toutes les parties prenantes »*

MM. Christian Montcuquiol (« Nimeño II »), Patrick Varin, « Chinito », Richard Milian et « Curro Caro », matadors en exercice, affirment également : *« Nous refusons toute sorte de débat sur la moralité ou non de la corrida. Elle a ses partisans et ses détracteurs, comme toutes les activités non aseptisées. De toute façon, l'intérêt que lui porte une couche importante de la population du sud de la Loire doit être pris en considération. Cet intérêt répond à un phénomène culturel ancestral. »* Ils concluent : *« Discuter la moralité d'un spectacle taurin revient en fait à remettre en question le libre choix, donc la liberté des individus. »* Le dossier que nous avons présenté sur ce thème dans « le Monde des loisirs et du tourisme » a suscité des réactions passionnées chez nos lecteurs.

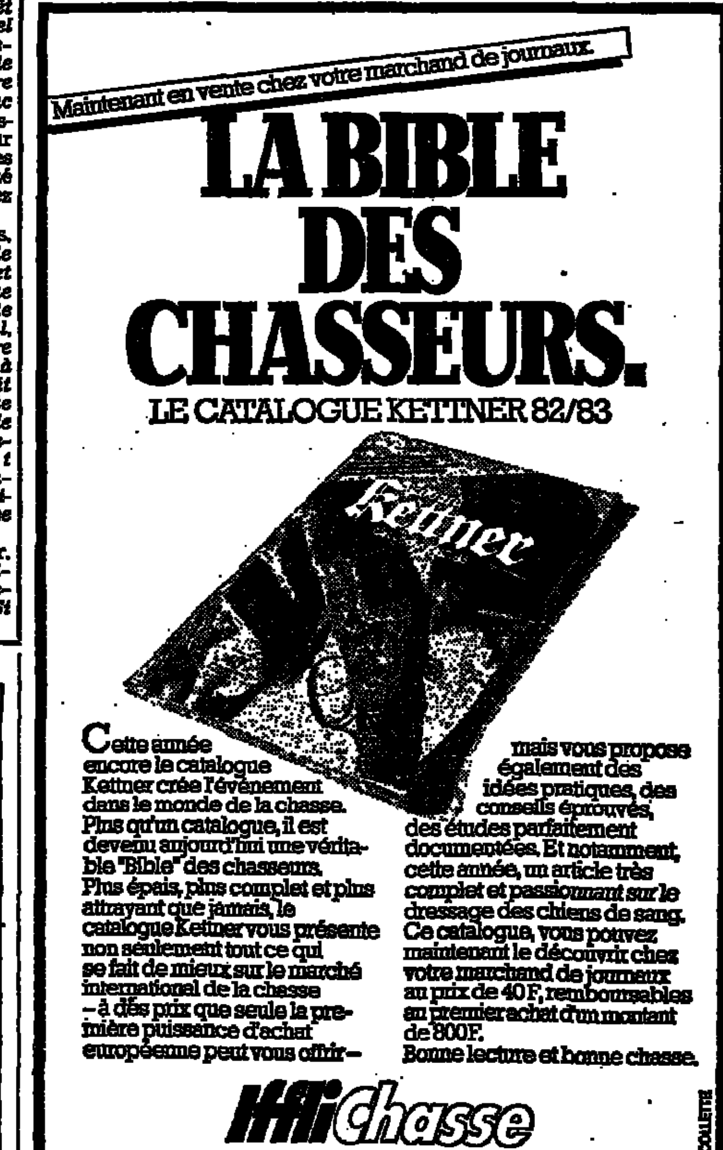
Mme Agnès Pascal, de Paris, écrit : *« Une certaine forme de morale devrait être reconnue et acceptée par tous dès lors que son non-respect porte atteinte soit à l'homme, soit à l'animal, qui a droit, comme tout être vivant, au respect que l'on doit à la vie même et que l'on ne doit pas faire souffrir, à plus forte raison pour « l'amusement et le plaisir de certains ». Les ministres concernés, qui étudient actuellement des mesures renforçant la protection des animaux, seraient bien avisés de se pencher sur ce problème. »*

Pour Mme Bejot, de Dakar, *« faut-il que l'assassinat des animaux en public soit un spectacle, même s'il est financier ? Si les spectacles doivent être absolument violents, que les violents combattent entre eux... Mais qu'on ne vienne pas mêler la culture à ces opérations de fric et de violence »*.

M. Jacques Henry, de Montpellier, estime, lui, que *« la corrida est un véritable fléau et la honte de certaines de nos villes dites de tradition »*. Il ajoute : *« Devons-nous perpétuer un usage coutumier dont l'attrait irrésistible consiste en un spectacle sanglant qui aboutit à créer chez l'individu des aberrations psychiques et une hystérie collective. »*

Les propos de M. Théodore Monod, de l'Institut, critiquant les courses de taureaux dans nos éditions du 13 novembre, ont naturellement suscité des réactions inverses. Pour M. Alain Praud, de Luchon, *« M. Monod n'a d'évidence jamais assisté à une corrida ; car, même chaussé de ses très particulières lunettes, il n'y aurait vu aucun « névropathe », mais des hommes et des femmes graves, silencieux, attentifs seulement à la perfection du geste, à l'élégance du dessin, à la régularité des figures (plus qu'à leur audace) et à la beauté de l'animal (à sa bravoure). Tels sont les spectateurs les plus avertis d'un match de football ou les abonnés du Palais Garnier. »*

Il conclut : *« Et quant à l'« éthique », quant aux « droits de l'animal », qu'on nous permette de sourire : d'abord parce que tant de vertueuse énergie pourrait s'appliquer en priorité aux droits de l'homme, au service desquels nul n'est de trop ; ensuite parce que les animaux de boucherie (les vrais, ceux dont M. Monod se nourrit) sont bien plus maltraités, ante mortem, que les taureaux de combat ; enfin parce qu'il serait temps, dans cette perspective, de combattre sérieusement pour l'interdiction des zoos et du martyre des animaux de cirque. Sans parler, mais pourquoi non ? des chevaux du tiercé. »*



هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

Pèlerinage

Sur le bateau d'Henri Beyle

HENRI BEYLE, dit Stendhal (1783-1983). La seconde date n'est pas, comme sur les monuments et dans les dictionnaires celle de la mort. Et pas seulement d'un bicentenaire : elle marque le point actuel d'une seconde vie, célébrée par un culte universel, et beaucoup plus vivante encore et éclatante que Beyle l'Obscur l'avait prédite ou rêvée Comme les plus grands de ses contemporains, Chateaubriand ou Napoléon, la célébration a commencé bien avant l'heure par des manifestations et des publications, mais le quinzième congrès stendhalien international qui vient de se réunir, à Mayence, en est l'ouverture officielle : saluée par un ministre, par notre ambassadeur et cinq discours.

Le grand prêtre du stendhalisme demeure, bien entendu, Victor Del Litto. Parlant au nom du peuple innombrable des fidèles, il évoqua la pierre sur laquelle, réunissant enfin maintes chapelles, fut fondée l'église stendhalienne : cette dalle du cimetière Montmartre, ensevelie dans l'ombre et la suie du pont Caulaincourt. Il y a quelque vingt ans, Victor Del Litto entreprit de rendre au « Milanese » son soleil. « *Jamais on ne m'enlèvera Stendhal !* », s'écria le conservateur du cimetière. Il n'en était pas question : le ciel de Paris ferait l'affaire. Et le fossoyeur, son travail : il ne restait dans la poussière que le crâne, la mâchoire et un tibia. Un peu plus que du pauvre Yorick.

Fallait-il après cela se demander encore si Stendhal est romantique ? C'était le thème du congrès. L'intéressé a d'ailleurs répondu lui-même en se définissant : un « *romantique singulier* ». Mais à nous comme à Hamlet, l'humour un peu noir ne messied pas au bord des images et des méditations funèbres. Nos verres de vin du Rhin en main, Victor Del Litto me racontait la promenade dans le cimetière, en quête de la meilleure place au soleil. A chaque station, le conservateur lui disait, engageant : « *Et ici ? Est-ce que vous ne seriez pas bien ?* »

Plus encore que sa vérité singulière, Stendhal a prononcé une vérité universelle : « *Les grands écrivains de toutes les époques sont des romantiques.* » A commencer par Shakespeare. Beyle était le seul, alors, à savoir qu'il comptait parmi ceux-là. Tout le monde, à Mayence, scruta donc ce romantisme : savoir s'il est « à part », ou à part entière. « Tout le monde » n'est pas façon de dire : l'Europe, bien sûr, l'Amérique, mais aussi l'Inde, le Japon, la Chine, Israël, l'Australie... Ils furent plus de quarante à parler en répandant leurs lumières : vous les lirez pour votre profit et votre plaisir. Un seul ne parla pas, mais agit merveilleusement : le maître d'œuvre, le professeur Kurt Ringger.

En ce point central et sensible du Rhin, nous montrer un Stendhal « européen » s'imposait. Ce qui fut fait avec éclat. Pour Beyle, l'Europe est la seule des parties du monde, « *étant une dans ses différences, à ne pouvoir jamais être unie* ». Le contraire d'un *melting pot*. L'Europe occupe tant l'esprit de Stendhal que — l'a-t-on remarqué ? — son nom lui vient de trois à cent fois plus souvent que celui des femmes qu'il a animées. C'est ce Stendhal-là en qui Valéry voyait plaisamment un « *voyageur descendu à l'hôtel de l'Europe, pour y faire l'amour* », et je ne sais plus quoi encore. En tout cas, pour y demander, selon une tradition disparue, « *de quoi écrire* ».

Le bourgmestre, en son Rathaus face au Rhin, ne craignit point de nous déclarer que, pour les choses de l'esprit et les autres, il n'est de bon que ce qui est de la rive gauche. Nécessairement, puisqu'il dit aussi que Mayence a toujours été « *un faubourg de Paris* ». Nos oreilles n'ont pas fini d'être caressées. Pour le bouquet, il fallait un burg romantique Le seigneur du lieu, dont les racines sont non moins médiévales que celles de son donjon, règne sur de vastes vignobles au pied de plus vastes forêts. De plus, il professe à l'université le droit et l'histoire du vin. Avant de nous inviter sous les voûtes où nous attendait un souper aux flambeaux, il s'excusa, par pure coquetterie, de parler trop imparfaitement « *la plus belle langue du monde* ». Galanterie, certes, mais aussi mémoire du dix-huitième siècle, toujours vive. Pour combien de temps ?

La rose des vents du lac de Garde

Le plus émouvant nous attendait au bout de notre voyage sur le Rhin. Voyage privé, burgs encore, Loreleï : écrasée par Hitler, la tradition a été relevée et, aux pieds de l'ondine et de son rocher, tout le bateau chante le poème de Heine. Arrivée tardive à Cologne. Petit restaurant ouvert la nuit. Personne, sinon un buveur silencieux. Le patron est un Rhénan brun et fin, mais il n'entend pas un mot de « la plus belle langue du monde ». Alors, le buveur silencieux s'avance, traduit, décrit, avec juste assez d'accent pour la saveur.

Nous allons bientôt savoir que la patronne, elle, parle — dans ses sauces, et c'est bien l'essentiel — un français point indigne de La Reynière. En attendant, notre interprète se régale à parler, il est heureux. Et voilà que, sans qu'il ait quitté le ton de la conversation, nous surprenons... Mais oui, ce sont des vers ! Stupéfaits, nous l'écoutons dire sans faillir la *Ballade de merci*. Universitaire, bien sûr ! Médiéviste ? Nullement : ingénieur. Il évoque en deux mots ses voyages et ses techniques, et, comme notre souper arrive, il se retire, puis refait un pas vers nous (il vient de lire les journaux), sourit : « *Ariane aurait moins de malheurs si les ingénieurs savaient un peu leur Villon par cœur, avec un peu de grec aussi.* ».

C'est vrai ; ils ont dû oublier, en plus, Racine et le reste. Car c'est tout de même une drôle d'idée de donner à une fusée le nom d'une fille restée célèbre, pour qu'on l'eût laissé tomber.

De Stendhal à Stendhal et du Rhin au lac de Garde, en passant par Paris, c'est une promenade romantique sur le grand boulevard de l'Europe. Le lac est le centre d'une rose des vents de l'esprit et le lieu d'un très ancien dialogue Nord-Sud européen : il s'imposait pour un congrès du CIRVI (1), dont l'espace couvrait *cette fois la Lombardie, le* Trentin et la Vénétie, sur le thème de l'Europe intellectuelle et du voyage italien. La rencontre se devait donc d'être itinérante, ce qui n'est pas facile : l'organisation et l'hospitalité furent si parfaites que les travaux et les plaisirs se confondaient dans le voyage.

Sur ces chemins, on croise tout le monde, de Montaigne à Goethe, mais seul Stendhal eut les honneurs d'une journée. Nulle part plus naturellement et plus passionnément qu'ici il n'est ce voyageur de l'Hôtel de l'Europe. On se souvient soudain que *De l'amour* unit dans la même page ce « *délicieux lac de Garde* », ses barques nocturnes, ses navigations sentimentales déjà lamartiniennes ; et le « rameau de Salzbourg », la fameuse « cristallisation », bref, tout ce qui est... de l'amour.

Au contraire, s'il s'intéresse fort à Vérone, c'est comme élément de la stratégie napoléonienne : il n'y rencontre jamais Juliette ; non plus que Desdémone à Venise Son Shakespeare semble bien loin. Venise, pourtant, qu'il va préférer même à Milan, *jusqu'à vouloir s'y fixer. Hélas !* c'est à Civita-Vecchia que, pour finir, il sera cloué. Non sans envois papillonnants à Rome, où il rencontrera, bien tard, la mystérieuse Earline. Après l'avoir ainsi nommée, toujours féru de codages et de chiffrages naïfs, il la déguise dans son Journal en projet de roman : *Last Romance. Fin of the Carnaval*... Et il place la scène à Venise.

Ainsi, vingt ans après le lac de Garde, c'est *sur la lagune* qu'il recommence en imagination un embarquement trop romantique. Mais quel son rendent les derniers mots qu'il a tracés ! *Last, Fin*... Nous y voilà. Roman ou romance vont sombrer avec lui. Il rentre à Civita-Vecchia pour *s'y « colleter avec le néant »*. Earline aura été le dernier battement de cœur de Stendhal. Reste que ce n'est ni Milan ni Rome : c'est Venise que notre Milanese devenu romain a désirée pour la mise en scène imaginaire de son dernier opéra amoureux.

YVES FLORENNE.

(1) Centre interuniversitaire de recherche sur le voyage en Italie, animé par le professeur Kanceff auquel se sont joints l'Institut européen, les Amis de Stendhal, et la Communauté du lac de Garde.

Hippisme

Toujours le sexe faible

LE pur-sang incline, décidément, vers le matriarcat. Les derniers galops de la saison sont féminins. L'américano-française *April Run* sera, ce dimanche, à Tokyo, la favorite de la Japan Cup, et c'est une pouliche, *Escaline*, qui, chez nous, la semaine passée, a remporté l'ultime épreuve de groupe pour « deux ans » : le Critérium de Saint-Cloud.

Rappelons que les deux plus importantes courses européennes de l'automne, l'Arc de Triomphe et les Champion Stakes, avaient, de la même façon, été gagnées par des femelles : *Akyida* et *Time Charter*.

La *révolution* des sexes avait déjà eu de nombreux précédents (trop nombreux pour être tout à fait honnêtes...) ces dernières années. Même les ordinateurs de détection ne jureraient pas que les anabolisants n'y étaient pas, alors, pour quelque chose. Mais, depuis l'affaire Paus et quelques autres, depuis surtout que les chimistes de la détection se sont attachés à rattraper leur retard sur ceux de l'imagination, on a l'impression que les *hormones sortent moins* souvent des tiroirs secrets. Il faut chercher l'explication ailleurs.

Les progrès de la *diététique animale et des techniques d'élevage* ont abouti à une race plus précoce chez laquelle le plein épanouissement apparaît dès l'âge de trois ans, un an, voire deux ans, plus tôt que par le passé. Une hypothèse *souvent invoquée est que* cette accélération de la croissance profiterait d'abord aux femelles, lesquelles, dans toutes les espèces, sont déjà naturellement portées, en effet, à davantage de précocité. Mais le phénomène, s'il peut rendre compte des triomphes de pouliches de deux ou trois ans, n'explique pas ceux de sujets plus âgés, comme *April Run*.

Peut-être faut-il chercher du côté des méthodes d'entraînement. Naguère, quand les courses étaient le fait exclusif de quelques grands propriétaires, en même temps éleveurs, l'attitude générale était de ne *voir, dans les femelles, que de* futures mères, non de véritables sujets de compétition. Elles n'étaient soumises qu'à un entraînement réduit. *Certains propriétaires*, considérant que les joutes de la piste étaient délabrantes, avaient même tendance à leur demander d'autant moins d'efforts qu'ils les croyaient excellentes et capables de leur donner, par la suite, les meilleurs produits. L'arrivée au pesage de propriétaires businessmen a changé cet état d'esprit. On est maintenant aussi exigeant, à l'entraînement, pour les pouliches que pour les poulains. Mais ce changement d'attitude *n'explique pas* totalement, non plus, le changement de résultats.

En fait, aucune thèse n'est totalement convaincante.

Voici, en tout cas, *April Run* prête, elle, à convaincre de nouveau. Héroïne, à trois ans, l'an passé, d'un automne américain pharamineux, au cours duquel elle avait gagné le Turf Classic et été seconde du Washington D.C., elle a fait mieux cette année en s'adjugeant les deux épreuves. Après ce doublé, elle n'a manqué que de quelques voix le titre, fort envié aux Etats-Unis, de *horse of the year*. Une victoire dimanche à Tokyo serait, pour elle, une belle revanche sur le jury, qui lui a finalement préféré *un cheval américain : John Henry*. Si tout se passe bien, elle reviendra pour la campagne 1983 en France, avec, comme objectif, l'Arc de Triomphe.

Escaline n'en est pas encore, comme son aînée, à briguer les lauriers de trois continents, mais sa *victoire de Saint-Cloud — où* elle était encore dernière à l'entrée de la ligne droite — a été singulièrement prometteuse. C'est une *fille d'Arctic Tern*, qui fut probablement un cheval exceptionnel mais qui fut, aussi, exceptionnellement difficile à entraîner et à monter, et qui, en fin de compte, n'eut pas la carrière de courses à laquelle pouvait le destiner sa classe. Elle est entraînée par John Fellows, comme l'était son père. Or elle est, en quelques mois, la deuxième fille d'*Artic Tern* que révèle le jeune entraîneur, chez qui ses filles ne sont pourtant pas légion. Peut-être, *avec cette famille-là, faut-il avoir* bien connu le père pour bien entraîner sa progéniture. Il y a eu des précédents dans l'histoire des courses.

Chute de l'idole

A *Auteuil*, chute (au moins au figuré) de celui qui était en passe de *devenir la nouvelle idole : Imyar*. Il caracolait en tête du prix Cambacérès vers, semblait-il, une quatrième victoire consécutive quand il commit une énorme faute à la haie du pavillon. Une faute au demeurant inexplicable : glissade ? Trop grande confiance en lui-même ? Le champion parut tout décontenancé. La haie suivante aurait été éloignée qu'il aurait probablement retrouvé sa sérénité et la bonne cadence. Mais elle était proche. Il la sauta sous le coup encore de l'émotion et probablement de l'appréhension. Nouvelle faute, plus grave que la précédente, et troisième, *irrémédiable celle-là*, un peu plus loin. On allait vers la chute. Sagement, le jockey Chelet arrêta le cheval avant. C'est égal : il faudra *probablement des mois de patiente* remise en confiance pour que l'entraîneur André Fabre retrouve son *Imyar* d'avant cette série de *faux-pas*.

Il y avait des ventes, la semaine passée, au Kentucky et à Deauville. Le marché des pur-sang avait sérieusement fléchi (de 10 % à 15 %) en septembre et en octobre, en Angleterre, en Irlande et aux Etats-Unis. Aux prix atteints auparavant, *le marché était devenu* directement dépendant de la fantaisie de quelques milliardaires internationaux, genre Niarchos, *Hunt, Sangster. Or, soudainement* (conclusion d'une entente de non-concurrence ?), ces locomotives étaient restées à quai.

Elles ont à nouveau, la semaine passée au Kentucky, poussé la vapeur. Sinon exactement ou exclusivement elles-mêmes, du moins *d'autres, avec ou sans elles*. On a vu ainsi un certain Henryk Kwiatkowski, un ancien pilote de guerre qui a fait fortune en « retapant » et convertissant de vieux avions militaires, prendre les commandes. La pression a aussitôt remonté. Ce Henryk Kwiatkowski — qui avait, voila deux ans, acheté à Deauville, très cher, deux ou trois poulains que, sauf omission, on n'a jamais vus en piste — a payé 3,8 millions de dollars (28 millions *de francs*), *nouveau record* du monde, *une* poulinière, sœur de *Targowice*, pleine de *Northern Dancer*.

Deauville s'est tenu très loin de ces sommets. Pourtant, les ventes de yearlings, que certains prévoyaient catastrophiques, ont donné *des résultats au moins comparables*, à première vue, à ceux de l'an passé.

Les projets du nouveau directeur *des Haras nationaux* d'*augmenter*, l'an prochain, le nombre des tiercés, donc les occasions de recettes, et peut-être, par conséquent, les recettes elles-mêmes, y sont sans doute pour quelque chose. Une autre explication : au pesage, les réserves à l'égard de la monnaie sont apparemment plus vives que celles qu'inspire la conjoncture ; si l'on a quelque argent, on préfère encore acheter ; on verra bien pour le reste...

LOUIS DÉNIEL.

Philatélie

N° 1767

FRANCE : « Croix du Sud ».

Dans la série poste aérienne, l'hydravion Laté-300 « Croix-du-Sud » rappellera l'épopée de la première liaison aérienne France-Amérique du Sud et le timbre rendra hommage à Jean Mermoz ainsi qu'à son équipage Pichodou, Ezan, Cruveilher et Lavidalle, disparu au large de Dakar à bord de cet appareil. Vente générale le 6 décembre (33*/82).



1,60 F, violet et bleu.

Format 48 × 27 mm. Dessin et gravure de Jacques Combet. Tirage : 8 000 000. Impression taille-douce, Périgueux.

Mise en vente anticipée :

— Les 4 et 5 décembre, de 9 h. à 18 h., par les bureaux de poste temporaires :

● à Biscarosse, salle polyvalente ; cachet « P.J. » ;

● aux Mureaux, maison des jeunes et de la culture, 83, rue Aristide-Briand ; cachet sans mention « P.J. »

— Le 4 décembre, de 8 h. à 12 h., aux bureaux de poste de Biscarosse et des Mureaux. — Boîtes aux lettres spéciales pour les oblitérations correspondantes.

● **LES EMISSIONS EN DECEMBRE** : 1,80 F, Léon Blum ; 3,25 F, Cavelier de La Salle ; 1,80 + 0,40 F, Gustave Eiffel. Les trois timbres seront mis en vente anticipée, avec « P. J. », les mêmes jours, les 18 et 19 décembre.

● **LETTRE-POSTE**, la vente a été reportée au 3 janvier 1983. Elle sera également vendue par correspondance au Service philatélique des P.T.T., 18, rue François-Bonvin, 75758 Paris Cedex 15 et au guichet philatélique de Toulouse R.P.

Calendrier des manifestations avec bureau temporaire

⊙ 81000 Albi (stade de Caussels, route de Saint-Juery), le 27 nov. — Inauguration du stade domanial de l'A.S.P.T.T.

⊙ 76000 Rouen (palais des Congrès, les 4 et 5 déc. — 10e anniversaire de Normandie Philatélie.

⊙ 92270 Bois-Colombes (Hôtel de Ville), les 4 et 5 déc. — Exposition philatélique européenne jeunesse « Juvamex 82 ».

⊙ 59220 Denain (gare S.N.C.F.), le 11 déc. — Inauguration du T.G.V. « Ville de Denain ».

⊙ *67000 Strasbourg (parc des expositions du Wacken)*, les 17 et 18 déc. — Internationaux de France de tennis de table.

FRANCE : deuxième partie du programme 1983.

Dans notre chronique du 19 juin, nous avons présenté la première partie du programme 1983. Elle contenait sept timbres avec surtaxe et dix-neuf sans.

Aujourd'hui nous annonçons le complément du programme comportant quatorze timbres dont deux avec surtaxe et un qui remplace « l'œuvre de César » reporté en 1984, c'est Jean Eiffel.

● Personnages célèbres : Stendhal (1783-1842) et René Cassin (1887-1976).

● Création philatélique : Jean Eiffel.

● Série touristique : Jarnac (Charente) ; Abbaye de Noirlac (Cher), place ducale de Charleville-Mézières (Ardennes).

● Série « Flore et Faune de France » : fleurs de montagne : aster, lis martagon carline et aconit des Pyrénées

● *Commémoratifs et divers* : invention d'un nouveau type de vélocipède et de cyclomoteur par Pierre et Ernest Michaux ; 30e anniversaire du conseil de coopération douanière ; centenaire de la convention d'Union de Paris pour la protection de la propriété industrielle.

Le programme 1983 prévoit quarante timbres, mais on nous annonce déjà, pour le 8 janvier prochain, le quarante et unième, un timbre « Région » Provence - Alpes - Côte d'Azur.

En bref...

● **BENIN.** — « Conférence des plénipotentiaires, Nairobi », *200 F*, offset, Edila. — « Treizième Journée de l'UPU », 100 F, dessiné et gravé par Claude André-Otto. Taille-douce, Périgueux.

● **CENTRAFRICAINE.** — « Journée mondiale de l'UPU », 60 et 120 F.

● **CITE DU VATICAN.** — Série de la « Solennité de Noël 1982 », deux valeurs représentant des scènes de la Nativité, 300 lires et 450 lires.

● ***CONGO.*** — « *Le colonel* Denis Sassou-Nguesso, Premio Simba 1980 », 100 F. Offset, S.N. Cartor.

● **COTE-D'IVOIRE.** — « Treizième Journée mondiale de l'UPU », 80, 100, 350 et 500 F. Offset, S.N. Cartor.

● **DJIBOUTI.** — Série « Coquillages de la mer Rouge », 10, 15, 25, 30, 70 et 150 F. Ainsi qu'un bloc avec les six timbres quatre fois. C'est ridicule.

● **POLYNESIE FRANÇAISE.** — « Oiseaux », 37 F, Egretta sacra ; 39 F, Pluvialis dominica ; 42 F, Lonchura castorneothorax vinl. Offset, Edila, d'après Veret-Lemarinier.

● **VANUATU.** — Série « Noël 83 », 15, 25, 35, 45 vatus et un bloc-feuillet avec les quatre valeurs.

● **VIERGES (Iles).** — Série « Scoutisme », 8, 20, 50 cents et 1 dollar. Les trois premières valeurs soulignent le cinquantenaire du mouvement scout aux îles Vierges, et la dernière le soixante-quinzième anniversaire du scoutisme mondial.

● **YEMEN (R.P.D.).** — « Coupe du monde de football, Espagne 1982 », 50, 100, 150 et 200 fils.

ADALBERT VITALYOS.

هكذا من الأصل

VACANCES EN BLANC

Le ski de fond perd ses snobs

UN million cinq cent mille Français environ pratiquent le ski de fond. Le chiffre est établi à partir de statistiques de vente de fabricants. Il s'agit, en fait, de la seule donnée sérieuse sur le sujet. Les services officiels contactés restent pratiquement muets comme des carpes. Or, le ski de fond dépasse aujourd'hui le simple cadre de l'activité sportive, pour déborder largement sur celui des loisirs et du tourisme.

Une politique nationale reste à définir. Pour l'heure, les initiatives sont venues des régions, d'où *l'apparence d'un développement désordonné*. C'est sans doute pour mettre un peu plus d'ordre dans les idées que le S.E.A.T.M. (Service d'études et d'aménagement touristique de la montagne) a confié à M. Pierre Larre, un inspecteur de la jeunesse et des sports qui occupa pendant une saison (de 1980 à 1981) le poste de directeur technique national des disciplines nordiques, une mission dont les *objectifs sont les suivants* : dresser un inventaire national des pistes, des modes de gestion du domaine skiable nordique, des coûts d'entretien, des formes d'accueil.

Développé dans un premier temps sur un plan strictement sportif, le ski de fond a « pris de force le virage touristique », estime M. Pierre Larre. La pression des consommateurs a précipité le mouvement. De nombreux interlocuteurs (communes, établissements publics régionaux en premier lieu) réclament avec plus ou moins de conviction une sorte de « plan ski de fond ».

Tout le monde n'y voit pas très clair, en matière de financement surtout. Celui-ci donne lieu à des situations différentes selon les massifs. On a beaucoup parlé l'hiver dernier de la « vignette » du Vercors. L'appellation *existe ailleurs, mais avec ses nuances*. La formule du « péage », généralement mal ressentie par les fondeurs et qui fait sursauter les Scandinaves lorsqu'on l'évoque devant eux, provoque des discussions sans fin.

Le ski de fond est reconnu comme facteur d'aménagement rural en moyenne montagne. Sept mille kilomètres de piste environ (mais s'agit-il uniquement de pistes ou bien englobe-t-on *les itinéraires ?*) couvrent le territoire national. Les sites les plus admirables se trouvent dans le Jura, qui souffre malheureusement d'une faible densité d'accueil. Les Vosges, le Massif Central et, à un degré moindre, les Pyrénées, jouent la carte nordique, généralement à partir de points forts (Gérardmer, La Bourboule), sans bénéficier d'un important réseau. Différentes régions des Alpes (Briançonnais et Vercors, *en particulier*) montrent aussi l'exemple.

Le ski de fond cherche sa voie, qui ne saurait être, en aucun cas, celle suivie par le ski alpin dont les schémas de développement pèsent dans la réflexion sur le marché de la neige. Le ski de fond n'induit pas de résultats immédiats sous forme d'espèces sonnantes et trébuchantes. On a en fait du mal à évaluer ses incidences. *C'est sans doute pourquoi* certains des partenaires de l'aménagement de la montagne, ne le prennent pas encore au sérieux.

LLIBERT TARRAGO.

Quatre pas dans la neige

LES profils d'évolution propres *au ski de fond sont* extrêmement variés. Contrairement à une idée répandue, ce sport ne se satisfait pas uniquement de terrain plat. L'appellation de « cross des neiges » qu'on lui décerne parfois traduit parfaitement sa spécificité. Aussi le ski de fond ne demande-t-il pas uniquement de savoir glisser et d'acquérir un bon équilibre. Il exige également un dosage de force et de finesse. Une force suffisante pour que le corps réponde aux obstacles selon la nature du terrain. La finesse relève du domaine technique, sorte de valse à quatre temps dont voici les mouvements :

— Pas alternatif : il s'agit du geste technique de base. *Il* est le plus utilisé. Son nom vient de ce que le bras et la jambe opposée travaillent ensemble. Ce mouvement est tout à fait naturel *puisque la coordination des membres* est la même que celle de la marche et de la course. Cependant, pour glisser avec le maximum d'efficacité, il convient de travailler l'allongement du pas et la cadence pour maintenir une dynamique régulière. Une parfaite acquisition du pas alternatif produit une sensation de légèreté. C'est son image qui est la plus connue.

Une variante : le pas alternatif en montée. Il s'agit d'une adaptation du mouvement à l'inclinaison de la pente. Plus elle augmente et plus l'amplitude des bras et des jambes diminue. Le *fondeur raccourcit ses foulées.*

— Le stakning : l'enseignement officiel tend à remplacer cette dénomination par celle de « poussée simultanée ». L'Ecole nationale de ski de fond de Prémanon le présente en ces termes : *« La poussée simultanée est un geste dans lequel la propulsion n'est assurée que par les bras, qui travaillent ensemble. Cette technique est employée lorsque la vitesse initiale du skieur est suffisamment élevée pour que son entretien puisse être assuré par le seul travail des bras. »*

Le stakning est surtout adapté aux *plats* descendants. Il facilite la récupération sans diminuer la vitesse.

— *Le stawug* (ou « pas de un ») *combine* une *impulsion* des jambes et une poussée simultanée des deux bras. Compromis entre le pas alternatif et le *stakning*, il demande à être assimilé après une bonne acquisition de ces deux-là. La décomposition du geste est la suivante : impulsion d'une jambe, phase de glissement sur un seul ski, poussée simultanée avec les bâtons, phase de glissement sur les deux skis. On l'utilise lorsque, en pas alternatif, la vitesse est trop grande et que, par conséquent, le mouvement s'emballe, ou lorsque la vitesse est insuffisante pour produire un stakning efficace.

— Le pas tournant : il permet les changements de direction par des déplacements angulaires successifs des skis. Il est utile également pour éviter les obstacles.

Intelligemment dosé, ce cocktail technique autorise à aller vite et loin sur les rails qui forment la piste ; élément indispensable à la pratique du ski, le hors-piste est le territoire de la promenade et de la randonnée « nordique ».

Il existe, bien sûr, quelques autres petites subtilités propres aux descentes et aux montées. A ce dernier chapitre figure la « marche en canard », qui n'a d'amusant que le nom car elle fait généralement souffler comme un bœuf. Cette forme de progression est nécessaire dans les pentes trop fortes. Le fondeur ne tient plus les skis parallèles. Il les écarte pour mieux s'accrocher, en veillant à ne pas s'entraver au niveau des talons.

On ne saurait conclure sans souligner qu'une bonne forme physique accélère l'apprentissage de ces mouvements. Mais, pour être complet, on ne saurait oublier que, à l'inverse, le ski de fond fait découvrir les bienfaits de l'exercice *à de nombreux sédentaires.*

L. T.



Bataille de lattes

LE fondeur se trouve constamment en mouvement. Un film de popularisation déjà ancien porte ce titre : *Ski de fond, ski léger*. Ces notions déterminent les caractéristiques tant au niveau du matériel que des vêtements.

● *Les skis :* depuis des années, un débat tourne autour de la question suivante : des lattes dotées d'un système antirecul (le plus connu est celui « à écailles ») sont-elles préférables au modèle classique qui rend nécessaire l'opération du fartage ? Il faut savoir que les systèmes antirecul ne répondent pas à la perfection à toutes les techniques de neige. Cependant, ces outils sont intéressants pour les débutants ou les skieurs très occasionnels qui n'ont pas ainsi à se concentrer sur le fartage. Mais ils passent à côté des sensations que produit l'efficacité incontestable du travail de préparation des semelles.

● *Les farts :* ils sont des produits nés d'un mélange de résine, de cire et de paraffine. Des colorants permettent de les distinguer. Le choix s'opère en fonction de la nature et de la température de la neige. Un fartage réussi permet aux skis d'adhérer à la neige dans les phases d'appui (intense dans les montées) ainsi que de glisser.

La résolution de cette contradiction est intéressante dans la mesure où elle développe le sens de l'observation. Le fartage réclame une certaine patience. Mais il garantit une efficacité supérieure à celle des systèmes antirecul.

Le choix des skis répond par ailleurs à quatre critères :

● *La longueur :* de manière courante, on dote les hommes de lattes de 2,10 mètres et les femmes de lattes de 2 mètres, en corrigeant de plus ou moins 5 centimètres, selon leur taille.

● *La dureté :* elle détermine la qualité du rapport entre le ski et la neige, d'où son importance. Un ski trop souple ne détache pas sa cambrure du sol *et glisse mal par conséquent*. Un ski trop dur, trop cintré, fait « reculer » dans les montées. Il n'accroche pas. Rendez-vous chez le marchand avec une feuille de papier un peu épaisse. Montez sur le ski, comme si... Il faut que la feuille passe tout juste sous le patin. En prenant position sur la pointe des pieds, elle va rester coincée. Si, en position pieds à plat, la feuille passe trop facilement, le ski est trop dur. Si la feuille ne passe pas du tout, le ski est trop mou.

● *Prix :* 300 F pour une bonne paire à écailles destinée à un débutant et jusqu'à 650 F pour le haut de la gamme. De 700 à 900 F pour les modèles à farter de haut niveau.

● *Les chaussures et les fixations :* chaque marque présente des systèmes cohérents de plus en plus efficaces. Il convient de veiller à l'étanchéité des chaussures, à la présence d'une rainure de maintien au talon qui assure la stabilité en descente lorsqu'elle adhère au relief de la talonnette fixée au ski.

Prix : 220 F pour un ensemble comportant une fixation classique coinçant l'avant de la semelle ; 300 à 400 F pour un système intégré où la chaussure est prolongée par une languette. Ce dernier est mieux approprié que le premier à une pratique sportive.

● *Les bâtons :* ils doivent être légers, souples et résistants. Le zicral offre un bon compromis. Prix : 60 à 70 F. Les cannes en fibre de carbone sont extraordinaires, mais laissez aux *champions leur coût : 400 F.*

Légèreté également dans la tenue vestimentaire pour ne pas gêner les mouvements. Il faut essentiellement veiller à la protection de la région lombaire, de loin la plus exposée. La salopette, dans un premier temps (200 F), puis, mieux encore, la combinaison (à partir de 300 F) représentent les solutions idéales. Avec des chaussettes hautes, coton (50 F), avec des gants fins comportant du cuir retourné à la paume et entre le pouce et l'index (100 F) et un bonnet, lui aussi très fin (50 F) : la *panoplie* est *complète*. A partir de 1 000 F, elle est de très belle qualité.

L. T.









Les Auvergnats coude à coude

L'ENTITE Massif Central a pris un certain retard sur d'autres zones françaises de moyenne montagne dans l'organisation du ski de fond. Pourtant, au début des années 70, la délégation à l'aménagement du territoire et son commissariat à la rénovation rurale avaient lancé un programme très ambitieux.

Il en est résulté une augmentation de la densité de lieux de pratique. Mais, en dehors de quelques points très localisés, on ne considère pas encore le ski de fond comme un atout de premier ordre pour le tourisme et l'aménagement rural. A défaut d'une action régionale coordonnée, émergent des initiatives éparses...

L'une de ces expériences est originale pour la région dans la mesure où elle rassemble des petits hôteliers et des responsables de foyers ou d'associations installés dans cinq départements : Haute-Loire, Ardèche, Cantal, Lozère et Puy-de-Dôme. Les divers interlocuteurs avaient travaillé ensemble dans le cadre de Découverte du Massif Central. Mais depuis la disparition de ce groupement, ils craignaient de retourner à leur isolement.

Ce regroupement revendique un caractère rural et, s'il entend par le biais de ses membres délivrer des connaissances techniques, il inscrit aussi dans ses objectifs *« la découverte du pays »*, prolongée d'ailleurs l'été par la randonnée pédestre.

La démarche se résume en ces termes : *« Nous voulons un tourisme d'accueil et d'animation propre au Massif Central, c'est-à-dire uniquement rural. »* Des ménages à trois sont engagés dans cette politique commerciale, authentique « tout compris ». Ainsi, dans le village ardéchois portant le joli nom de Coucouron (il est situé sur l'axe Le Puy-Aubenas), l'hôtelier du Carrefour des lacs collabore avec le foyer de ski de fond, animé par une vingtaine de jeunes gens du pays, et l'association Les compagnons du Gerboul, regroupant des artisans variés, notamment sur le travail de la dentelle.

A Orcival (Puy-de-Dôme), à l'ombre de la célèbre église romane, deux petits hôtels de neuf et huit chambres ont trouvé de parfaits relais en la personne d'animateurs du foyer de fond, guides tant sur les pistes qu'en dehors. Ils conduisent les clients dans la chaîne des Domes et leur donnent un aperçu du volcanisme. Dans les fermes, ils les initient à la fabrication du Saint-Nectaire.

A Coucouron, comme à Orcival, le prix d'une semaine de séjour se monte à 1 500 F en haute saison, pour un adulte, services d'hôtellerie, de ski (cours plus matériel) et d'animation rendus.

Sept autres « villages de neige » — ils tiennent à ce label — se trouvent mêlés à l'opération : Saint-Agrève (Ardèche), Saint-Bonnet-le-Froid (Haute-Loire), Saint-Julien-Chapteuil (Haute-Loire), Vic-sur-Cère (Cantal), Ségur-les-Villas (Cantal), Allanche (Cantal), Aumont-Aubrac (Lozère).

Dans tous ces endroits, la nature reste encore préservée. On n'aime pas trop entendre parler d'aménagements grandioses. En somme, ces Auvergnats pensent que la simplicité est une qualité touristique à promouvoir sans aucun complexe. A condition qu'elle reste maîtrisée par eux. A condition aussi qu'elle soit connue hors des frontières de la région. Sur ce plan, la coopérative propose d'accroître des opérations de commercialisation menées avant sa disparition par Découverte du Massif Central. Il s'agit d'aller vraiment porter le message du ski de fond à la campagne, sans craindre de mettre de la paille et de bons fromages dans les « attaché-case ».

L. T.

★ Renseignements :
— Haute-Loire : M. André Marcon, 43290 Saint-Bonnet-le-Froid, tél. (71) 59-94-42.
— Ardèche : M. Pierre Reynaud 07320 Saint-Agrève, tél. : (75) 30-13-24.
— Cantal : M. Christian Chabrier 15300 Ségure-les-Villas, tél. : (71) 20-70-68.
— Lozère : M. René Prunières 58130 Aumont-Aubrac, tél. : (66) 42-80-14.
— Puy-de-Dôme : M. Jacques Bony 63210 Orcival, tél. : (73) 21-28-96.

A lire...

- Tout le ski de fond, *par Hubert Nominé, Ed. Arthaud.*
- Pratique et enseignement du ski de fond, *par Pierre Gallet, Ed. Amphora.*
- Ski de fond, mémento de l'enseignement, *par l'Ecole nationale de ski de fond.*
- De Vercors en Vasa, *par Claude Terraz et Jacques Coffin ;* le Ski de fond, *par Claude Terraz (à compte d'auteur : Les Chaberts, 38250 Villard-de-Lans).*
- Le Ski de fond, *par Lilbert Tarrago, Ed. Solar 1982.*
- Ski de fond en France : *carnet d'adresses disponible à la Fédération française de ski.*
- Le Ski de fond, *par Alain Methiaz, Ed. Vigot.*

Super-profs

LE moniteur de ski va changer. Certes, cela ne sera pas sensible avant deux ans. Mais, dès cet hiver, la sélection et la formation des « prof des neiges » subira de profonds changements voulus par l'arrêté du 11 novembre 1982, signé par Mme Edwige Avice, ministre chargé de la jeunesse et des sports.

La modification du « brevet d'état d'éducateur sportif du premier degré de l'option ski alpin » concerne tous les clients des écoles de ski de France.

Plus complet, plus personnalisé et plus souple, le nouveau brevet devrait produire un nouveau moniteur plus compétent et plus pédagogue. Premier bouleversement : la durée de la formation passe de une à douze semaines (deux semaines de préformation et dix de formation), étalées sur deux ans au minimum et quatre au maximum.

Deuxième changement : on abandonne le système qui consistait, à l'entrée, à trier sur le volet les candidats moniteurs qui étaient assurés d'obtenir leur diplôme ; désormais, l'épreuve initiale du slalom chronométré sera moins sélective, mais un contrôle continu permettra de tester non seulement les compétences techniques, mais aussi les capacités de communication, d'animation et de pédagogie.

Troisième innovation : à l'issue de sa préformation et tout en enseignant comme stagiaire pendant deux saisons, le futur moniteur doit choisir quatre unités de formation, d'une semaine chacune, dans quatre chapitres différents : technique individuelle (slalom, descente, hors piste, entraînement), pédagogie (adultes, enfants, troisième âge, handicapés, milieu associatif), sécurité (connaissance du milieu, secours sur piste, neige et avalanches, sauvetage), connaissances générales (langues vivantes, histoire du ski, art et traditions populaires).

L'organisation de ces unités de valeur sera confiée à tout organisme public ou privé, associatif ou professionnel, qui justifiera d'un programme entrant dans ce schéma et d'un encadrement qualifié. Le futur moniteur pourra ainsi choisir de travailler particulièrement ses matières faibles ou de pousser ses matières fortes. Le futur employeur aura, de son côté, le moyen d'adapter partiellement le diplôme en intervenant sur la formation.

Enfin, six semaines passées à l'école nationale de ski et d'alpinisme de Chamonix vaudront au candidat la peau d'âne de « moniteur national » autorisé à encadrer, contre rétribution, depuis les cours de débutants jusqu'aux cours de compétition.

On suivra avec d'autant plus d'intérêt la mise en place du brevet d'Etat « alpin » qu'il inspirera les autres brevets d'Etat qui vont tous être réformés : tennis, voile, natation et équitation s'inspireront des principes dont l'application devrait bientôt améliorer la formation des moniteurs de ski et donc celle des skieurs.

Al. F.

En cas de malheur

UN accident, hélas ! peut toujours arriver... Même aux sports d'hiver. Sait-on que cette saison, selon les prévisions fondées sur les statistiques des années passées, environ neuf mille skieurs reviendront des stations avec une jambe ou un bras dans le plâtre ? Des dizaines de milliers d'autres regagneront leur domicile souffrant d'entorses, de luxations ou de contusions.

Dès lors, il importe de connaître les modalités de dédommagement après un accident de ski que rappelle le Centre de documentation et d'information de l'assurance (C.D.I.A.).

1) — Si vous skiez sans faire partie d'un club ou d'une école de ski, vous serez pris en charge par vos assurances personnelles.

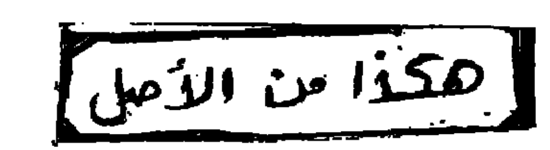
● La garantie « responsabilité civile » de votre contrat « Multirisque-habitation » indemnisera la personne que vous aurez blessée (si le ski n'est pas exclu). Pour vos propres blessures, outre le dédommagement éventuel d'un responsable et les prestations de la Sécurité sociale, vous aurez droit à des indemnités si vous avez souscrit une assurance « Individuelle - Accidents ». Ce genre de contrat prévoit, en effet, le paiement d'un capital en cas d'incapacité permanente ou de décès, le versement d'indemnités journalières en cas d'arrêt de travail et le remboursement de frais médicaux.

● Un contrat spécial « sport d'hiver », souscrit pour la durée de votre séjour, vous couvrira si vous causez un préjudice à quelqu'un (responsabilité civile), et si vous subissez vous-même des dommages (individuelle-accidents). Un tel contrat pourra prendre en charge les frais de secours en montagne.

2) — Si vous possédez une « carte neige » — que vous l'ayez achetée en arrivant dans la station ou qu'elle vous ait été remise par un club affilié à la Fédération française de ski, — l'assurance dont vous bénéficiez automatiquement couvre votre responsabilité civile et vous donne droit au remboursement des frais engagés pour vous secourir et vous transporter jusqu'au centre médical le plus approprié. Si vous avez choisi les options proposées, vos frais médicaux seront pris en charge, et une indemnité vous sera versée en cas d'invalidité.

Quelle que soit la formule choisie, vous devez, pour faire jouer ces assurances, adresser, dans les cinq jours après l'accident, une déclaration à votre assureur. Vous y indiquerez les circonstances de l'accident, l'identité des témoins, et y joindrez le certificat médical précisant le temps probable d'immobilisation. Veillez, en outre, à conserver toutes les pièces médicales et décomptes de remboursement de la Sécurité sociale, ainsi que toute autre justification de dépense.

★ *C.D.I.A., 2, rue de la Chaussée-d'Antin, 75009 Paris. Tél. : 824-96-12.*



هكذا من الأصل

LE MONDE DES ...

Super-profs

cas de malheur

Innsbruck

vos vacances.

EN BLANC

IMMOBILIER : chalets à plein temps

LA résidence secondaire a de moins en moins de partisans. Certes, dans l'inconscient collectif des Français, le béton conserve une place de choix, mais on constate des réticences, chaque année grandissantes, à son égard.

Le candidat propriétaire fait ses comptes : 10 000 francs le mètre carré à la montagne, ou le toit à refaire, c'est payer cher le prix de se sentir propriétaire un mois sur douze. L'Etat prend conscience du gaspillage d'espace et d'équipements que représentent ces volets clos : le rapport Cambau — trop vite jeté à la poubelle par le gouvernement — tentait, de façon maladroite, d'obliger les propriétaires à louer leur résidence secondaire (*le Monde* du 28 juillet 1982). Quant aux communes, elles jugent parasitaires ces résidents fantômes qui exigent des rues et des égouts et qui n'apportent ni vie ni activité économique.

Mettre l'immobilier de loisirs à la portée des bourses des particuliers et remplir au maximum les lits des stations de sports d'hiver pour les rentabiliser : tels sont les buts recherchés par les groupes travaillant dans ce secteur, et, notamment, le premier d'entre eux, Pierre et Vacances, du groupe Brémond-Lafont, qui contrôle depuis la recherche des sites jusqu'à la commercialisation de vingt-huit mille lits, en passant par leur construction et leur gestion dans vingt stations.

« Il faut multiplier les formules d'appropriation, car aucune d'entre elles n'est satisfaisante en elle-même », explique Gérard Brémond, « inventeur » de la station d'Avoriaz et animateur du groupe. Cela a, dans un premier temps, voulu dire : développement de la multipropriété.

Celle-ci — autrement dénommée propriété spatiotemporelle — a été inventée par les Grands Travaux de Marseille pour commercialiser leur station de Super-Dévoluy. On en connaît les principes : au lieu d'acquérir la propriété illimitée d'un immeuble, l'acheteur paie une tranche de temps d'occupation de l'immeuble. Exemple : M. Martin achète, à Chamonix, la deuxième semaine du mois de mars, qu'il conservera *ad vitam aeternam* ; il paie 27 0000 francs.

Avantage de la formule : elle abaisse considérablement le prix d'achat. En période de crise, c'est tentant, et Pierre et Vacances a vu son chiffre d'affaires en multipropriété passer de 45 millions de francs, en 1981 à 100 millions de francs, en 1982.

Les inconvénients ? *« Le montage juridique de la multipropriété suppose que la société civile immobilière constructrice revende l'immeuble concerné à une nouvelle société immobilière dont les parts seront divisées entre les appartements puis entre les périodes en vente »*, analyse M. Brémond.

« Le seul risque est que cette cession ne s'effectue pas et que la S.C.I. numéro un, reste propriétaire de l'immeuble. Ça ne s'est jamais produit en France. Le deuxième inconvénient est la contrainte de ne pouvoir changer ni le lieu ni les dates des vacances ainsi achetées. Nous avons tourné la difficulté grâce à notre bourse d'échanges, qui permet de troquer la montagne contre la mer et février contre août. Le projet de loi sur la multipropriété qui sera discuté au printemps par le Parlement clarifiera les dispositions en vigueur. Tout le monde est d'accord à ce sujet ».

« Nouvelle propriété »

Si la propriété spatio-temporelle n'a pas donné lieu à des faillites ou à des scandales, comme certains l'annonçaient dans les années 70, son appellation barbare et son mécanisme compliqué rebutent le Français qui reste porté sur la pierre. *« Nous nous sommes adaptés pour répondre aux besoins de deux clientèles : ceux qui disposent d'une épargne et qui veulent la placer dans le seul immobilier qui marche, celui des loisirs ; ceux qui souhaitent acheter en pleine propriété, mais dans les meilleures stations et sans en être prisonniers. »*

Ainsi est née la « nouvelle propriété ». Elle consiste en l'achat d'un appartement et la signature d'un bail commercial. L'acheteur s'engage pour neuf ans à louer son appartement à une société de gestion. En contrepartie, il peut récupérer la T.V.A. et bénéficie, dès l'achat, d'une avance de ces neufs années de loyer, ce qui abaisse de 25 % à 30 % le prix de l'appartement ; il peut utiliser gratuitement six semaines par an (quatre en hiver, deux en été) son bien ou l'un des appartements gérés par la bourse d'échanges de Pierre et Vacances dans neuf stations ; enfin, il ne paie aucune charge pendant neuf ans.

Pour un studio d'une capacité de 4/5 personnes dans des stations réputées comme Avoriaz, Chamonix ou Tignes, la fourchette des prix oscille, grâce à cette mécanique, entre 185 000 francs et 240 000 francs, ce que Gérard Brémond résume par la formule publicitaire : *« C'est Avoriaz au prix de Trifouillis-les-skis. »*

Le piquant de l'affaire est que la période gratuite de six semaines consentie par Pierre et Vacances est identique à celle que le rapport Cambau précité proposait de laisser sans les taxer aux propriétaires de résidences secondaires. Simplement, le « fonctionnaire » voulait les contraindre par l'impôt à louer leur propriété durant le reste de l'année, alors que le « manager » les pousse au même comportement grâce à des avantages financiers. Les chiffres de vente de Pierre et Vacances en « nouvelle propriété » sont éloquents : 150 millions de francs au cours de l'année 1982. Ça marche.

Propriété spatio-temporelle, nouvelle propriété... On attend la prochaine invention juridico-fiscalo-commerciale des promoteurs des neiges, qui ne manqueront pas de dénicher des clients par toutes les astuces possibles et imaginables.

ALAIN FAUJAS.

Adresses pour le fond

● **Fédération française de ski : 34, rue Eugène-Flachat, 75017 Paris. Tél. : 764-99-39.**

La F.S.S. chargée d'organiser la compétition comprend aussi une commission loisirs dont la mission s'exerce principalement en direction des épreuves populaires, tant en France qu'à l'étranger. Au niveau national, elles se sont multipliées au cours des dernières années. Au niveau international, on connaît surtout la Vasaloppet, qui rassemble en Suède douze mille fondeurs de tous niveaux. Claude Terraz et Jean-Pierre Henriet chargés de mission de la F.F.S. encadrent des stages et des voyages dans les pays de tradition.

● **Association nationale des centres écoles et des foyers de ski de fond : BP 112, 05000 Gap, RP. Tél. : (92) 51-69-26.**

L'A.N.C.E.F.S.F., dirigée par Mme Micheline Pinoncely, a beaucoup contribué au développement du ski de fond en France. Elle inscrit ses activités dans une perspective éducative en liaison avec le milieu montagnard. Elle assure l'accueil dans un esprit associatif. Elle organise aussi la participation aux courses de masse en France et à l'étranger.

● **Ecole nationale de ski de fond : Prémanon, 39220, Les Rousses. Tél. : (84) 60-08-37.**

Créée en 1970, elle est à la fois un camp d'entraînement, une école de formation de cadres, un centre de recherches pédagogiques. Mais son responsable, M. Pierre Porte, met aussi ses services à la disposition du public pour toutes sortes de renseignements.

ÉTOILES en montagne

LA deuxième édition du « Guide de la neige » porte à cent le nombre des stations de sports d'hiver décortiquées et passées au crible de cent dix critères portant sur le ski (domaine skiable, remontées mécaniques, sécurité, école de ski), l'accueil (service et accueil) et les loisirs (activités sportives et non sportives, équipements divers).

Au petit jeu du classement, Courchevel reste en tête, suivi de La Plagne, Val-d'Isère, l'Alpe-d'Huez et Chamonix. Tout compte fait, la partie la plus précieuse de ce guide n'est pas la masse d'informations pratiques qu'il contient depuis le numéro de téléphone des remontées mécaniques jusqu'à la taille des piscines chauffées. Ce sont, en définitive, les commentaires des auteurs qui, en quelques phrases, savent trouver les points forts et les points faibles et dégager une ambiance. Ils décrivent juste et sans complaisance.

★ Guide de la neige, les stations de sports d'hiver en France, par Jean-Jacques Mauriat et Hugues Girard. Guides Horay, 65 F.

Bonnes formules de Savoie

UN skieur qui attendrait une remontée mécanique plus de dix-sept minutes à Tignes, cet hiver, aura droit à une journée de ski gratuite.

C'est le « contrat-skieur » proposé par la S.T.G.M. qui ouvre quatre nouveaux équipements (un télécabine et trois télésièges) et qui affirme que la puissance installée a été doublée en trois ans : les cinquante-deux installations peuvent accueillir cinquante mille personnes à l'heure alors que la station compte seulement seize mille lits. Quelques restrictions sont apportées à cet engagement la garantie ne joue que s'il y a une file d'attente sur toutes les remontées d'un même secteur ; le mauvais temps et les pannes ne sont pas pris en compte ; les engins réservés aux débutants et le téléphérique de la Grande-Motte.

Un nouveau restaurant panoramique (l'ancien a brûlé l'an dernier) a été construit à la cote 3 016 et pourra accueillir six cents personnes. D'autre part, des formules de propriété saisonnière destinées aux collectivités (comités d'entreprise, groupes scolaires) sont proposées pour des « chalets-club » comprenant soixante studios et des services collectifs.

La proportion d'étrangers qui fréquentent la station est passée de 60 % à 40 %, du fait notamment de la disparition des skieurs allemands remplacés par des belges, des britanniques, des suédois et des norvégiens.

NOUVELLE petite station-satellite de La Plagne, Les Coches (1 500 mètres) entame sa deuxième saison et devrait faire un tabac en Tarentaise.

Certes, Les Coches souffraient, l'hiver dernier, tout comme Montchavin, sa voisine, d'être reliés aux alpages et surtout au soleil par un système de remontées mécaniques — goulet d'étranglement. Le nouveau télésiège du Bijolin devrait écourter les files d'attente, cet hiver. D'autre part, tout le monde n'apprécie pas de skier en forêt et au nord, où la neige tend à virer à la glace. Heureusement, les champs de neige du Dos-Rond et de La Plagne permettent l'évasion vers les grands espaces.

Ces quelques inconvénients contournés, il faut reconnaître ques Les Coches offrent les mêmes avantages que ses sœurs, Montchavin, Méribel, Mottaret et Valmorel : architecture qui pastiche l'habitat ancien, avec un maximum de quatre étages, parking souterrain, galerie marchande, appartements avec tout le confort.

Mais l'atout maître de la station est ailleurs. C'est, en fait, son animation quasi permanente qui la fait plébisciter, notamment par les jeunes. Le vidéo-club organise jusqu'à trois séances de film par jour. Le club Pirouette, la bibliothèque et surtout les jeux vidéo ne désemplissent pas. On y trouve, encore, un auditorium qui alterne Dvorak et Armstrong. Sans oublier les spectacles et les jeux proposés en soirée.

★ **Alpes réservations, 58, rue Maurice-Ripoche, 75014 Paris. Tél. : 545-67-00. Exemple de prix par personne lorsque l'appartement est occupé par quatre personnes : 1 525 F du 22 décembre 1982 au 2 janvier 1983, comprenant l'hébergement et les remontées mécaniques.**

Partir

Janvier pas cher

Parce que, entre Noël et février, les stations de sports d'hiver sont vides, les journées, courtes et la température basse, ils se sont mis à plusieurs pour promouvoir, une fois de plus, le mois de janvier : le ministère du temps libre, le secrétariat d'Etat chargé du tourisme, les maires des stations, le syndicat des téléskis et téléphériques, des téléskis et des téléphériques, le syndicat des moniteurs et la confédération de l'hôtellerie saisonnière.

Ils ont rassemblé, dans un opuscule, soixante-quatre stations qui ont promis de faire fonctionner un bureau d'information dès le mois d'octobre, de vendre des forfaits à prix unique et de consentir des réductions de 25 % en moyenne par rapport aux prix forts. A saisir.

★ **« Janvier plein ski, soixante-quatre stations pour fêter la neige ». Diffusé dans les offices de tourisme ainsi qu'à Ski France, 61, boulevard Haussmann, 75008 Paris, Tél. : (1) 742-23-32.**

Même l'Ardèche

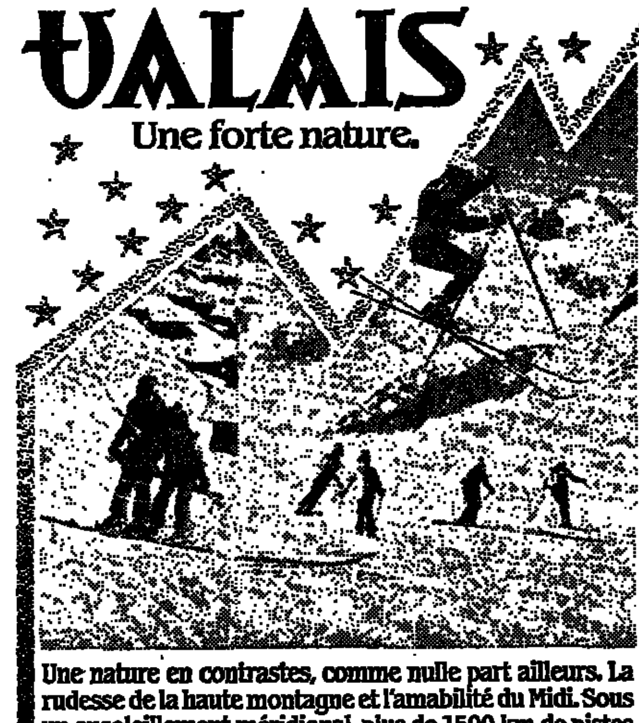
Qui connaît l'Areilladou, Borne, Loubaresse, Sagnes et Goudoulet, Sainte-Eulalie ? Autant de petites stations dont la frugalité s'exprime dans la brochure éditée par le comité départemental de tourisme de l'Ardèche : un hôtel, une épicerie, un tabac, une ferme auberge. Et puis, les gars du village qui ont passé tous les diplômes voulus pour accompagner les fondeurs sur les plateaux et leur raconter leur pays. A des prix qui laissent rêveurs : 90 F la pension complète en hôtel non classé, 850 F le forfait tout compris d'une semaine au centre-école de ski de fond.

★ **Brochure « Les joies du ski de fond en Ardèche ». Comité départemental du tourisme, 8, cours du Palais, B.P. 221, 07002 Privas Cedex, Tél. : (75) 64-04-66.**

Sur les lacs de Mazurie

La Mazurie est, sans conteste, l'une des plus belles régions polonaises. Ses mille lacs se nichent dans un paysage vallonné où les châteaux et les églises abondent. Mille lacs : cela veut dire mille pistes de ski de fond où le balancement des bras et des jambes deviendra rythme, puis danse, puis plaisir. Quatre jours de randonnée de maisons forestières en refuges. Etapes de 20 à 25 kilomètres par jour. Visite de Varsovie.

★ **Huit jours dont quatre de randonnée à ski. De Paris à Paris tout compris : 2 640 F. Transtours, 49, avenue de l'Opéra, B.P. 487, 75067 Paris Cedex 02, Tél. (1) 261-58-28.**



Plaisirs de la table

Bouillabaisse sans bêtise

LA bouillabaisse, me disait un jour Simenon, est le plat qui a fait écrire le plus de bêtises ! Cela est vrai. Comme tous les plats du *folklore*, en général, nés de l'empirisme et non d'un cuisinier. Chaque village et ville, chaque foyer, a sa recette. Ici cela, là ceci... gardons les grandes lignes : la bouillabaisse est un plat de pêcheur, un plat de pauvre, sublimé par sa renommée autant que par les senteurs de Provence. Les chefs marseillais, les malheureux! ont, l'autre année, décidé d'une *« charte de la bouillabaisse »*. Bientôt, à l'opposé, la nouvelle cuisine y ajoutera des kiwis. Sottise ici et sottise là. On les retrouve trop souvent dans les bouillabaisses de Paris, qui sont *« pour Parisiens »*. A en croire Michelin, il y en aurait une douzaine d'estimables. C'est dix de trop !

Mais je viens d'en découvrir une, remarquable.

Jean Gras est de Toulon. Il en a l'accent, la bonhomie et l'assurance tout ensemble. Sa « bouillie », il en tient la recette de famille et elle est son plat unique (avec l'aïoli du mercredi et la bourride sur commande). Et plat unique, elle l'est avec, d'abord, le bouillon, pas une soupe!), puis, avec les poissons, tourteaux, étrilles, moules, idéalement parfumés. Elle coûte 90 francs, ce qui est « donné », n'en déplaise à ceux qui ne font pas le marché et ignorent le prix de ce qui vient de la mer ! D'autant qu'ensuite, à moins que vous ne vous laissiez tenter par un chevroton à l'huile d'olive, vous n'aurez plus faim que pour la marquise au chocolat. Et pour arroser le tout un bandol, domaine de l'Olivette (croyez-moi, préférez le rouge bien frais au blanc), est à 50 francs. Ce qui n'augmente guère l'addition.

∴

Ce qui m'a séduit dans la petite maison de Jean Gras et avec l'accueil de madame, c'est, je répète, la bonhomie. Une bouillabaisse ne doit pas être servie par un maître d'hôtel empesé, non plus que par une souillon déclamatoire. La Provence, ce n'est pas Alibert, mais Pagnol.

Et cela m'invite à vous parler d'une autre bouillabaisse que vous connaissez, celle de Nicolas Capezza. Lui est de Marseille et j'aimerais les réunir, le Toulonnais Jean Gras et lui, autour d'une table ! Chez Nick, les plats ne sont guère plus nombreux : les pieds et paquets, la bouillabaisse et l'aïoli quotidiens. Cela suffit au bonheur des habitués. Ils se régalent. Pour une addition également modeste. Dans un cadre de vrai bistrot oublié par M. Slavik.

Faut-il préciser que ces deux maisons n'ont pas d'étoile au Michelin non plus qu'au Bottin gourmand, pas de toque au Gault-Millau ? Et, même, Nick ne figure ni au Michelin ni chez Gault-Millau.

LA REYNIÈRE.

★ AUX SENTEURS DE PROVENCE, 295, rue Lecourbe, tél. : *557-11-98, 15e. Fermé dimanche et* lundi.

★ CHEZ NICK, 13, rue Taylor, tél. : 208-89-72, 10e. Fermé dimanche.

JAMES JOYCE AU FOUQUET'S

Dublin, où il naquit en 1882, Ottawa, Washington, Zurich, Trieste, Rio-de-Janeiro ont déjà fêté le centenaire de James Joyce. Ce sera au tour de Paris le 7 décembre au cours d'un gala présidé par S.E. Bredan Dillon, ambassadeur d'Irlande en France.

Au Fouquet's, haut lieu « joycien » par excellence et au cours d'un repas franco-irlandais : saumon fumé d'Irlande — aiguillettes de canard sauvage aux *poires — pain brun et* fromages irlandais — gourmandise au chocolat amer — irish coffee. Un salon du premier étage du Fouquet's deviendra officiellement le salon James Joyce en hommage à l'auteur d'« Ulysse » et de « Finnegan's Wake ».

MIETTES

● *A Bordeaux*, La Tupina (6, rue de la Porte-de-la-Monnaie. Tél. : 91-56-37) pour accompagner les encornets sautés aux poivrons, la cuisse de canard en pot-au-feu, le gâteau de choux au genièvre et le ventre de veau sur sa tranche de pain aillé (entre autres), a décidé de ne pas appliquer le coefficient multiplicateur sur les vins, *mais une marge de 40 F par bouteille.* Ce qui permet à J.-P. Xiradakis de servir un château carbonnieux 1980 à 65 F, un mission haut brion 77 à 120 F, un figeac 77 à 85 F, etc. Bravo, voilà qui va jeter la panique tant chez les restaurateurs qui abusent que chez les agents du fisc qui imposent d'office.

● *A propos des sardines*, un lecteur, conserveur à Casablanca, m'approuve quant à la bonification en boîte et s'élève contre le récent décret exigeant l'inscription d'une date de péremption, ce qui, en la matière, donne au consommateur une image fausse de la qualité des sardines.

● *Le chef de cuisine*, le chef pâtissier et Gilbert Letort, sommelier du Régence-Planza (et président *de l'Union de la sommellerie française*) donneront un festival de cuisine française à l'hôtel Okura de Tokyo, du 1er au 10 décembre prochain.

Beaune dans la bonne année

LA Bourgogne viticole avait le sourire, pour ces « Trois Glorieuses » célébrées traditionnellement autour du troisième dimanche de novembre. Pensez donc ! La récolte la plus abondante que les vignerons bourguignons aient jamais connue, supérieure même, en rendement, à celle de 1908 !

Une « sortie de raisin » absolument exceptionnelle au début de mai, pas de gel, pas de pluie ni de froid en juin pour faire « couler » la fleur comme les années précédentes, un début d'été admirable, *pas de maladies, donc moins de* traitements, pratiquement pas de grêle, un temps chaud et ensoleillé pour les semaines précédant des vendanges précoces : *« Si le mois d'août avait été aussi beau, nous aurions fait une année fabuleuse »*, assure M. Gagey, président du Comité interprofessionnel des vins de Bourgogne (CIB).

Moyennant quoi, les vins blancs sont *« particulièrement riches, élégants, bouquetés, et atteignent une grande classe »*. L'auteur de ces lignes, modeste amateur, peut en témoigner, après avoir suivi M. Claude Bouchard, patron d'une des plus prestigieuses maisons de négoce de Beaune, Bouchard Père et Fils, dans une dégustation marathon à l'« exposition » de l'hôtel de ville. Il garde en mémoire un merveilleux montrachet, le meilleur vin blanc du monde, mais si rare, hélas (7 hectares) ! Le vin 1982 sera donc un grand millésime pour les blancs, analogues, dit-on, à 1973, de grandissime mémoire.

Prudence pour les rouges

Quant aux vins rouges, le communiqué officiel du CIB leur donnait, au départ, *« une belle couleur, un nez fruité et élégant, un corps équilibré »* et les qualifiait de *« souples et agréables »* : en langage décodé, cela signifiait une année moyenne. Mieux vaut, certes, pour des professionnels, être prudents et modestes, d'autant que, par le passé, leurs pronostics s'étaient montrés un peu trop optimistes. Mais, cette *fois-ci*, quelques semaines après ce communiqué, il s'avère que le millésime 1982 sera fort bon, se rapprochant de 1979, de 1966 et de 1959, années abondantes, riches, avec une acidité assez faible.

Sur *le plan commercial*, l'importance de la récolte vient à point pour regarnir les stocks, surtout dans les blancs, tombés très bas, après les deux maigres vendanges de 1980 et 1981 et pour abreuver les amateurs étrangers, qui absorbent 60 % de la production bourguignonne. Ce fut l'occasion, pour les chevaliers du Tastevin, réunis au château de Clos-Vougeot en *chapitre des Trois Glorieuses, de* célébrer, en présence de l'ambassadeur de Belgique, le cinq centième anniversaire de la mort, à vingt-quatre ans, de Marie de Bourgogne, fille de Charles le Téméraire, qui marqua la fin du « grand duché » s'étendant de la Flandre à la Saône. Et de regretter l'époque bénie où les vins de Bourgogne s'échangeaient librement contre les draps du Hainaut, sans *montants compensatoires ni accises.*

Cela n'empêcha point les chevaliers nouvellement intronisés, américains, suédois, etc., après une forte harangue en un épouvantable et parodique latin de cuisine, de jurer, avec conviction, de défendre et de consommer les vins français et particulièrement le bourgogne.

Avec la dévaluation du franc, cela leur devient plus facile qu'à nous...

FRANÇOIS RENARD.

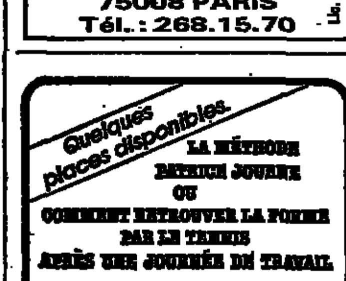
PRIX EN BAISSE ?

Une bonne bouteille de bourgogne n'est pas bon marché hélas ! Pas plus qu'une bouteille de champagne maintenant. En dépit de la hausse de 11 % enregistrée à la vente des hospices de Beaune, due à des circonstances un peu particulières, gros achats de la maison Patriarche et retrait de 200 barriques sur 900 par la direction de l'hospice pour maintenir la qualité (pas de vignes de moins de huit ans), les prix devraient ne pas bouger ou même s'orienter à la baisse sur le rouge en raison de l'exceptionnelle récolte.

Pour les millésimes antérieurs, une bouteille de grand cru 1978, année belle et rare, coûte en moyenne, plus de 100 F, une bouteille de 1979, année bonne et abondante vaut 10 % à 15 % *de moins. Quant à 1977*, année médiocre, les prix sont nettement en dessous, mais les vins, quoique restant « durs », se sont nettement « refaits » et en pris de la « robe », ce qui aboutit à un rapport prix-qualité relativement convenable.

Pour les deux derniers millésimes, 1981 ne vaut pas, et de loin, celui de 1980, « petite année » certes, et inégale, mais *pleine de charme et de finesse* (l'auteur de ces lignes a pu le constater).

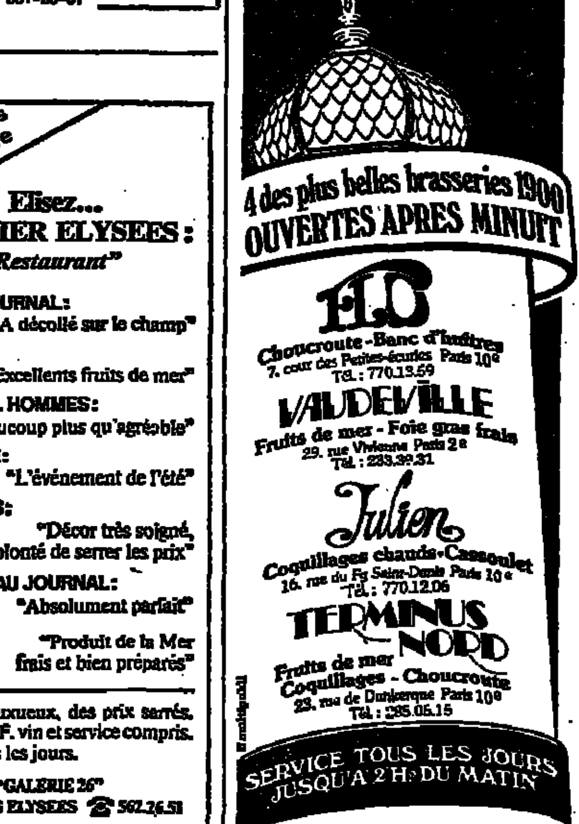
F. R.











Jeux

échecs N° 997

LES TRENTE CINQ MINUTES TAL

(Tournoi Interzonal de Moscou, 1982)
Blancs : M. TAL.
Noirs : J. Van der WIEL.
Début anglais.

1. ç4 Cf6	13. Fg5 !! (n) g×f5 (o)
2. Cç3 é6	14. F×f5 ! (p) Fé7 (q)
3. Cf3 b6 (a)	15. Dh5 ! F×g5 (r)
4. é4 (b) Fb7	16. D×g5 Cé7 (s)
5. Fd3 (c) ç5 (d)	17. Fé4 F×é4
6. 0-0 (e) Cç6 (f)	18. C×é4 Dç8
7. é5 (g) Cg4	19. T×f7 !! (t) R×f7
8. Fé4 Dç8 (h)	20. Df6+ Rg8
9. d3 ! (i) Cg×é5 (j)	21. D×é7 Tf8
10. C×é5 C×é5	22. Tf1 ! abandon. (u)
11. f4 ! (k) Cç6	
12. f5 ! (l) g6 (m)	

NOTES

a) Ou 3..., Fb4 : 4. Dç2, ç5 ; 5. g3, Cç6 ; 6. Fg2, 0-0 ; 7. 0-0, Dé7 ; 8. é3, d5, 9. d3 !, Td8 ; 10. a3 !, Fa5 ; 11. ç×d5 !, é×d5 ; 12. Ca4 ! (Uhlmann - Cebalo, Vinkovci, 1982) ou 4. Dç2, 0-0 ; 5. a3, F×ç3 ; 6. D×ç3, b6 ; 7. b4, Fb7, 8. Fb2, d6 ; 9. g3, Cb-d7 ; 10 Fg2 (Korchnoi-Lein, Chicago, 1982).

b) 4. g3 est également souvent joué : par exemple, 4..., Fb7 ; 5. Fg2, Fé7 ; 6. 0-0, 0-0 ; 7. d4.

c) Une idée de Romanitschin qui prépare l'installation du F-R en ç2, libérant ainsi le pion -D. Petrossian a tenté ici 4. d3 suivi du flanchetto-R et de la poussée d3-d4.

d) Ou 5..., d6 : 6. Fç2, ç5 ; 7. d4, ç×d4 ; 8. C×d4, Fé7 ; 9. 0-0, 0-0 ; 10. b3, a6 ; 11. Fb2, Cç6 ; 12. C×ç6 !, F×ç6 ; 13. Dd3 ! (Polugaievsky-Petrossian, URSS, 1982). Ou 5..., d6 ; 6. Fç2, ç5 ; 7. d4, ç×d4 ; 8. C×d4, Cb-d7 ; 9. Dé2, a6 ; 10. g4 !, h6 ; 11. h4 (G. Garcia - A. Rodrigues, Bayamo, 1980). A noter que 5..., d5 n'est pas clair ; 6. ç×d5, é×d5 ; 7. é5, Cf-d7 ; 8. 0-0, Cç5 ; 9 Fb5+, Fç6 (ou 9..., ç6 ; 10. d4, ç×b5 ; 11. d×ç5, F×ç5 ; 12. C×b5, 0-0 ; 13. Té1) ; 10. F×ç6+, C×ç6 ; 11. d4, Cé6 ; 12. Fé3, Dd7 ; 13. Tç1, Ca5 ! ; 14 Cd2, ç5 ; 15. Cf3, Cç6 ; 16. d×ç5, d4 ; 17. ç×b6, d×é3 ; 18. D×d7+, R×d7 ; 19. Tf-d1+, Rç8 ; 20. Ca4, Cé-d8 ; 21. Cd4, é3 ; 22. C×é2, Rb7.

e) Sur 6. é5 les Noirs peuvent répondre 6..., Cg8.

f) Ou 6..., d6 ; 7. Fç2, é5 ; 8. Fa4+, Cç6 (8..., Fç6 ; 9. d3 ! et 8..., Cb-d7 ; 9. d3, g6 ; 10. Cé1, Cb5 !) ; 9. Cd5.

g) Une ligne de jeu assez suivie depuis deux ans.

h) On trouve cette protection automatique du F-D dans plusieurs parties (Gaprindashvili-Ioseliani, Tbilissi, 1980 et Kuligowsky-Van der Wiel, 1981). Au lieu de menacer le pion é5 que Tal est bien capable de sacrifier, il valait mieux répliquer par 8..., f5 !

i) Dans la partie précitée, Gaprindashvili joua prudemment 9. d4, ç×d4 ; 10. F×ç6, D×ç6 ; 11. D×d4. Le coup du texte, caractéristique du style entreprenant de l'ancien champion du monde, qui menace simplement 10. Ff4 et 11 h3, permet à l'intuition des grands agresseurs de se manifester si leur proposition de sacrifice est acceptée.

j) Le jeune grand maître hollandais accepte l'enjeu.

k) Avec gain de temps.

l) Au prix d'un pion, Tal a obtenu une position d'attaque dont on ne peut prétendre cependant qu'elle *soit décisive*.

m) 12..., Cd4 était peut-être meilleur, mais les Noirs veulent forcer l'échange du pion f.

n) Tal (46 ans) se rappelle les triomphes de sa jeunesse et n'a pas besoin de réfléchir longuement pour offrir un second pion.

o) 13..., Fg7 suivi de 14..., 0-0 était plus sûr.

p) Maintenant Tal est comme un poisson dans l'eau.

q) Si 14..., é×f5 : 15. Dé2+, Fé7 ; 16. Cd5, Dd8 ; 17. Cf6+ suivi du mat ou 15..., Cé7 : 16. Ta-é1, Dd8 : 17. T×f5 etc.

r) Si 15..., é×f5 : 16. Ta-é1.

s) Si 16..., Dd8 : 17. Dg7, Tf8 ; 18. Ta-é1. L'attaque n'est plus parable.

t) Ici plusieurs chemins conduisent au gain mais Tal choisit le plus élégant.

u) Car, après 22..., T×f1+ ; 23. R×f1 le mat du C en f6 coûte la D (23..., é5 : 24 Cf6+, D×f6 : 25. D×f6). Temps de réflexion de Tal : 35 minutes ! Temps des Noirs : 128 minutes.

SOLUTION DE L'ÉTUDE N° 996
(E. Dobrescu, 1982.)

(Blancs : Rb8, Dé2, Pé6. Noirs : Dh7, Rç5)

1. é7, Db1+ ; 2. Rç8 !, Df5+ ; 3. Rç7 !, Df4+ ; 4. Rb7, Db4+ ; 5. Rç8, Rd6 ! ; 6. é8=D, Dç5+ ; 7. Rb7, Db5+ ! ; 8. Ra7 (si 8. D×b5, pat), Dç5+ ; 9. Ra6, Dç4+ ! ; 10. Ra5 !, Dç3+ ; 11. Ra4, Dç4+ ! ; 12. Ra3 !, Dç3+ ; 13. Ra2, Dç4+ ; 14. Rb2 !, Db4+ ; 15. Rç3, Dç4+ ! ; 16. Rd1 ! et les Blancs gagnent.

ÉTUDE

V. BRON
(1946)

a b c d e f g h

BLANCS (4) : Rg8, Dé2, Fg4, Pg3.
NOIRS (5) : Rg5, Dh6, Ch5, Pé6 et é4.
Les Blancs jouent et gagnent.

CLAUDE LEMOINE.

bridge N° 994

LES DAMES DE BIARRITZ

Malgré une forte coalition française, deux paires américaines ont remporté les deux premières places du championnat du monde par paires dames. Les gagnantes, Carol Sanders et Anne - Betty Kennedy, étaient parmi les favorites, en raison notamment de leur maîtrise dans le jeu de la carte, comme le prouve cette donne de la finale.

	♠ R 8 3 ♥ A V 5 2 ♦ 9 6 5 ♣ D 8 6	
♠ 7 6 4 2 ♥ 9 6 ♦ R 7 ♣ 9 7 5 4 3	N O E S	♠ D V 10 5 ♥ D 10 7 ♦ A V 10 8 ♣ 10 2
	♠ A 9 ♥ R 8 4 3 ♦ D 4 3 2 ♣ A R V	

Ann. : E. don. Tous vuln.

Ouest	*Nord*	*Est*	*Sud*
—	—	passe	1 SA
passe	3 SA	passe	passe...

Ouest ayant entamé le 9 de Cœur, la déclarante fit le roi de Cœur et l'as de Cœur, et elle rendit la main à Cœur aux adversaires. Après avoir fait le troisième Cœur, Est contre-attaqua le valet de Carreau. Sud prit soin de ne pas couvrir et Ouest crut bon de prendre avec le roi pour débloquer la couleur et continuer Carreau. Est fit l'as, et elle contre-attaqua la dame de Pique. *Comment Anne-Betty Kennedy, en Sud, a-t-elle fait dix levées* (une de mieux) à TROIS SANS ATOUT contre toute défense ?

Réponse :

Avec pour neuvième levée la dame de Carreau, le but de la déclarante a été de faire une dixième levée qui ne pouvait provenir que d'*un squeeze* si Est était seul à avoir la garde à Pique. Pour cela, il suffisait que Ouest ait D V 10 à Pique, le 8 du mort étant supérieur aux Piques d'Ouest.

La déclarante prit avec l'as de Pique pour garder la communication du 9 de Pique, puis elle tira ses trois Trèfles et le dernier Cœur :

	♠ R 8 ♥ 5	
		♠ V 10 ♦ 8
	♠ 9 ♥ 8 ♦ 4	

La défausse d'Est libère le 8 de Pique ou le 4 de Carreau.

LES PREMIÈRES OLYMPIADES

A l'origine, le mot olympiade désignait la fête de Zeus Olympius à l'occasion des jeux olympiques, puis ensuite la période de quatre ans entre deux célébrations. Aujourd'hui, pour le bridge, il désigne une catégorie de championnat du monde qui a lieu tous les quatre ans, et on distingue finalement trois sortes d'olympiades : 1) les Olympiades *par paires*, qui ont été créées en 1962 ; 2) les Olympiades par équipes *nationales* de quatre, dont l'origine remonte à 1930 ; les Olympiades par équipes de quatre *open* organisées pour la première fois à La Nouvelle-Orléans en 1988 sous le nom de Coupe Rosenblum. Ce sont celles que les Français viennent de remporter à Biarritz et que l'on ne doit pas confondre avec les Olympiades par quatre (remportées également par les Français à Valkenbug en 1980) et qui appartiennent à la deuxième catégorie.

Dans les Olympiades par quatre, chaque pays n'a droit qu'à *une* équipe et il ne peut donc y avoir qu'une soixantaine d'équipes. Par contre, dans les Olympiades par quatre *open*, n'importe quelle équipe peut participer si elle a franchi certains barrages prévus par les fédérations ; et, à Biarritz, on a dénombré ainsi 132 équipes, dont 20 françaises et 16 américaines. Une des autres caractéristiques de ce championnat *open* est l'organisation d'épreuves de repêchage pendant plusieurs jours.

Les premières Olympiades par quatre ont été organisées par le président Robert de Nexon en 1970, et vingt nations seulement y participèrent. Les Français furent victorieux, et une des meilleures donnes de cette épreuve a été cette manche à Pique réussie par Delmouly.

	♠ 9 4 2 ♥ R 3 ♦ A D 7 3 ♣ 10 6 4 2	
♠ 8 ♥ A 10 8 6 ♦ 9 8 5 ♣ R D V 7 3	N O E S	♠ V 10 5 3 ♥ D V 9 4 ♦ 6 4 ♣ A 9 8
	♠ A R D 7 6 ♥ 7 5 2 ♦ R V 10 2 ♣ 5	

Ann. : O. donn. Tous vuln.

Ouest	Nord	Est	Sud
Mitchell	Bourch'.	Rubin.	Delmouly
passe	passe	passe	1 ♥
contre	surc.	3 ♥	passe
passe	2 ♥	passe	3 ♦
3 ♥	4 ♦	passe	4 ♠...

Ouest ayant entamé le Roi de Trèfle et continué Trèfle, *comment Delmouly, en Sud, a-t-il gagné* QUATRE PIQUES contre toute défense ?

Note sur les enchères :

Après avoir eu un soutien à Pique, l'annonce de « 3 Carreaux » était une « enchère d'essai » qui demandait au partenaire de déclarer la manche s'il contrôlait bien les Carreaux. La réponse de « 4 Carreaux » de Bourchtoff montrait un puissant soutien à Carreau et trois Piques seulement (sinon Nord aurait dit « 4 Piques »).

PHILIPPE BRUGNON.

scrabble® N° 151

DÉLUGE A HAMMAMET

XI° championnats francophones, deuxième manche. Hammamet (*), 30 octobre 1982.

Le dictionnaire en vigueur est le P.L.I. (Petit Larousse illustré) de l'année. Sur la grille, les cases des rangées horizontales sont désignées par un numéro de 1 à 15 ; celles des colonnes par une lettre de A à O. Lorsque la référence d'un mot commence par une lettre, ce mot est horizontal ; par un chiffre, il est vertical. Le tiret *qui précède parfois un tirage* signifie que le reliquat du tirage précédent a été rejeté faute de voyelles ou de consonnes.

Les scrabbleurs francophones, qui prennent volontiers les eaux à Vichy ou à Vittel, n'en ont jamais vu tomber autant qu'à Hammamet, près de Tunis, à l'occasion des XI° championnats francophones (30 octobre-1er novembre). La jeune fédération tunisienne, organisatrice, a, elle, été agréablement surprise — et mobilisée — par le raz de marée de joueurs qui ont traversé océan, mers, oueds ou regs pour être de la fête ; ainsi, pas moins de deux cent quarante joueurs ont joué, en même temps, les quatre parties du championnat par paires. Le favori, Michel Duguet, statisticien parisien, âgé de vingt et un ans, est le nouveau champion francophone. Il a réalisé 98,89 %, soit davantage que Vincent Labbé, à Liège en 1980 (98,84 %), mais, surtout, il devance de 86 points le second, Benjamin Hannuna. Celui-ci réalise pourtant un exploit : ayant perdu 90 points au deuxième coup, il s'est retrouvé trente-septième à l'issue de la première partie, puis a remonté trente-cinq places dans les quatre manches suivantes (tout en ne reprenant que 6 points à Michel Duguet). Figurent également au tableau d'honneur : le Belge Thierry Mues, chef de file d'une délégation belge squelettique, sixième, le Québécois Mario Buteau, neuvième, et le Suisse Christian Keim, vingt et unième, tous trois âgés de moins de vingt-cinq ans ; le Tunisien Frikha Saïd, vingt-deuxième, qui surclassé, enfin, son compatriote Abderrazak Ouarda, trente-quatrième, et la Tourangelle anglophone Kay Momal, vingt-septième. Ces derniers ont ceci de particulier que le français n'est pas leur langue maternelle. Enfin, la relève est assurée par le nouveau champion junior, le Messin Bruno Bloch, qui, associé à J.-F. Imbert, a remporté une manche de paire à 100 %.

	TIRAGE	SOLUTION	REF	POINTS
1	AEEIMSU			
2	I+BEHLLO	AMUSÉE	H 3	18
3	O+APGMRW	HABILLE	3 G	38
4	G+EIMNVZ	WOLFRAM	L 1	80
5	—AHINORS	NEZ	N 1	46
6	EELNNOS	HORSAIN (a)	F 1	87
7	EELNN+DF	WONS	1 L	39
8	—ELNRORS	FENDES	4 A	28
9	NRR+REUV	SOLE	8 L	37
10	AGILOST	NERVURE	E 6	74
11	CEIJKTT	GLOSAIT	13 B	79
12	EITT+AIX	JACK	6 K	42
13	ET+ORSU?	FIXAIT	A 4	54
14	AEGIMPV	TOU (C) HERS	1 B	83
15	—ELMNRUV	PÉTAI	H 11	34
16	M+ABDEI?	ENLEVURE (b)	12 E	26
17	ACNQTTU	AMIB (O) IDE (c)	15 C	63
18	QT+AGPUY	CANUT	14 J	36
19	AGQT+DET	PUY	13 M	38
20	EGQTT+EI	DA	13 N	20
21	EGT	TIQUE	10 B	16
22		ET	G 6	12
23	TOTAL			920

NOTES

(a) propriétaire d'une résidence secondaire (ou HORSIN) ; HARNOIS, même score.

(b) relief d'une sculpture ; mot disparu du P.L.I. 1983, mais qui restera bon au Scrabble (Règlement 2.1.1).

(c) qui rappelle l'amibe ou son comportement.

Résultats. — 1 Hannuna, 914 ; 2. Duguet, 902 ; 3. Viseux, 895.

Résultats finals. — 1. Duguet ; 2. Hannuna ; 3. Clerc ; 4. Esquerré ; 5. Del ; 6. Mues (Belgique) ; 7 Brelle ; 8. Mollard ; 9. Buteau (Québec) ; 10. Levart ; 11. Huguetto ; 12. Pialat ; 13. Bescond ; 14. Muraciolle et Laik ; 16. Colonna ; 17. Caro ; 18. Nino ; 19. Pont ; 20. Lefebvre (Belgique).

● *Nouveau dictionnaire.* — Nous rendrons compte dans notre prochaine chronique d'un nouveau dictionnaire de Scrabble publié par Paul Levart, aux éditions Marabout.

MICHEL CHARLEMAGNE.

★ Prière d'adresser toute correspondance concernant cette rubrique à M. Charlemagne, 137, rue des Pyrénées, 75020 Paris.

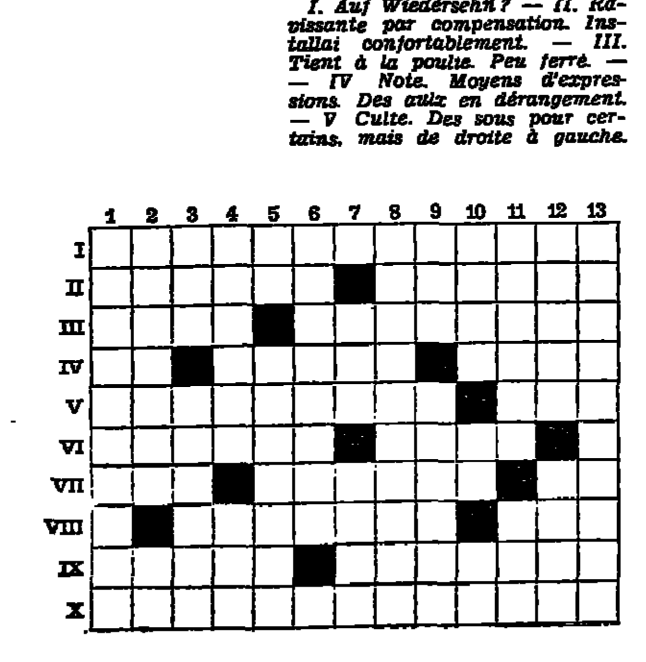
(*) Fédération tunisienne de scrabble, 72, rue de Syrie, Tunis.

les grilles du week-end

MOTS CROISÉS
N° 225

Horizontalement

I. Auf Wiedersehn ? — II. Ravissante par compensation. Installai confortablement. — III. Tient à la poule. Peu ferré. — IV. Note. Moyens d'expressions. Des aulx en dérangement. — V. Culte. Des sous pour certains, mais de droite à gauche. — VI. Gardienne de l'ordre. Fait cas. — VII. Deux pour Bidault, hélas ! Pour récolter. Conjonction. — VIII. Le précédent. Quand il est petit, ce n'est plus un bébé. — IX. Peuvent s'adapter à la réalité. Ne le peuvent pas. — X. Un peu plus, c'était une effrontée.



Verticalement

1. Les uns sur les autres. — 2. On est bien sous lui. Triste état. — 3. Un conseil pour les paresseux. Tout retourné. — 4. Il leur faut de la musique. Ne saurait perdre ses facultés. — 5. Note. Ma mie, un peu amortie cependant. — 6. En couleurs. — 7. En pleine hégémonie. Saint de banlieue. — 8. S'impose après Fanny. — 9. Interjection désordonnée. Une vague idée, surtout quand elle est à l'envers. — 10. Procréa avec Coca-Cola. Note. Demi-père. — 11. Belle-sœur. Au début de la liste. — 12. Couverte d'or. Oublie. — 13. Mis à l'abri des ASSEDIC.

Solution du n° 224

Horizontalement

I. Maître à penser. — II. Empruntée. Ière. — III. Nœud. Trognes. — IV. Ducs. Cedrat. — V. Erato. Réduite. — VI. Se. Ebor. Odéon. — VII. Itr. Tienne. Ut. — VIII. States. Insole. — IX. Tétanisee. Don. — X. Essoufflement.

Verticalement

1. Mendésiste. — 2. Amourettes. — 3. Ipéca. Rats. — 4. Truste. Tao. — 5. Rud. Obtenu. — 6. En. Oisif. — 7. Atterré. SF. — 8. Perde. Niel. — 9. Ordonnée. — 10. Nigaudes. — 11. Sentie. Ode. — 12. Ere. Toulon. — 13. Ressentent.

FRANÇOIS DORLET.

ANA - CROISÉS®
N° 225

Horizontalement

1. EGIILNT. — 2. AACEMRV. — 3. AEMNPRSU. — 4. AAAKNNR. — 5. AAEQRSTU (+ 4). — 6. EIINPRV. — 7. AEEMTTZ. — 8. EEGGLOU — 9. EEIKLMT. — 10. ACENNRU (+ 1). — 11. DKOOSU. — 12. ALNOPR. — 13. AAEISST (+ 1).

Verticalement

14. AIILNSTU (+ 2). — 15. AEKOSSU — 16. AEGNOPR. — 17. AEJLOUZ — 18. EILORRSU (+ 1) — 19. AIRSST (+ 3). — 20. AINNOTTU — 21. ACEERUV (+ 1). — 22. AEEKRU. — 23. AAEHINRS. — 24. AEILNPTY. — 25. CEEIMN. — 26. AEEILRV (+ 5). — 27. AGIOSTU (+ 1). — 28. AEEGINN. — 29. EEEGHNN.

Solution du N° 224

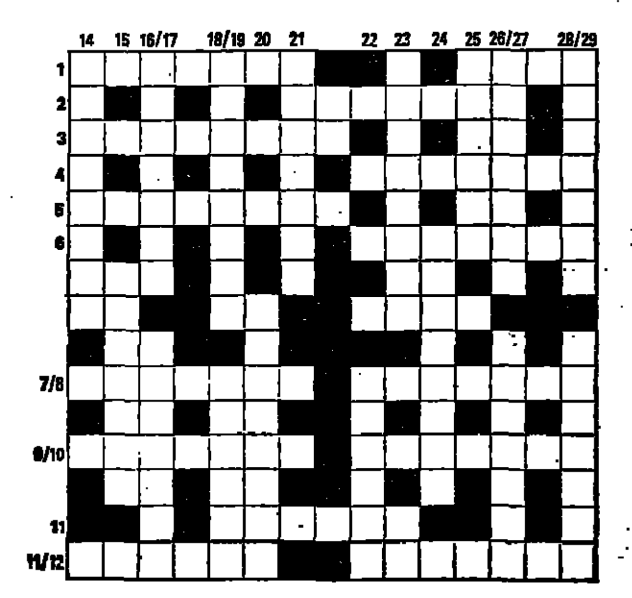
Horizontalement

1. MAINMISE (ANIMISME). — 2. SOVIET. — 3. INVIOLE (OLIVINE, VIOLINE). — 4. VACANTE (ENCAVAT). — 5. SERTIES (RESISTE, RETISSE, SETIERS, STRIEES, TRISSEE). — 6. CROATES (ATROCES, CORSETA, COTERAS, ESCORTA, OCRATES, ROTACES). — 7. ROSSOLIS, plante. — 8. ASIATE. — 9. ENSEVELI (NIVELEES). — 10. REELISE (LISEREE, RELIEES). — 11. DISCOIDE. — 12. MUANCES. — 13. ETRANGLA (REGALANT). — 14. BERCEAU. — 15. IODURES (OURDIES, RUDOIES, SOUDIER). — 16. STENOSE. — 17. ORIENTE. — 18. LIGNINE. — 19. ESCORTA (ATROCES, CORSETA, COTERAS, CROATES, OCRATES, ROTACES).

Verticalement

20. MISERERE (EMERISER). — 21. MABOUL. — 22. ONEREUSE (ENROUEES, RENOUEES). — 23. IVRESSE (REVISES, REVISSE, SERVIES). — 24. NECTON (CENTON), ensemble des animaux marins. — 25. OVIDUCTE. — 26. LESINERA (ARLESIEN, ENLISERA, ENSILERA, LANIERES). — 27. SAUCEE (CAUSEE). — 28. OLIGISTE, oxyde de fer. — 29. SAHRAOUI. — 30. DECADE. — 31. VARAIGNE (ENGRAVAI), ouverture dans les marais salants. — 32. OUVROIR. — 33. TENSEUR (ENTURES, NEUTRES, RETENUS, SENTEUR, SUERENT, TENEURS, TENURES, USERENT). — 34. DROSERA (DORERAS, REDORAS, RODERAS).

MICHEL CHARLEMAGNE et CATHERINE TOFFIER.





Le Monde

culture

VARIÉTÉS

La chanson dans le métro

Premiers concerts pour Tom Novembre et Ged Marlon

Journée de découvertes jeudi 25 novembre dans le métro, où se poursuit jusqu'au samedi 26 novembre la manifestation consacrée à la chanson française (*le Monde* du *25 novembre*).

Station Miromesnil, Tom Novembre et Ged Marlon ont, pour la première fois, présenté leur spectacle à Paris. Le « *comédien chantant* » comme se nomme lui-même Tom Novembre se révèle à l'évidence comme l'une des fortes personnalités — différente de celle de son frère Charlélie Couture — de la nouvelle chanson et du monologue.

Caricaturiste au regard tendre, lucide et ironique, Tom Novembre développe un humour fin, léger, entrecoupé de chansons joliment construites. Mi-janvier, Tom Novembre sera pour quinze jours à l'affiche du théâtre Dejazet, mais, dès jeudi, un public nombreux a apprécié des nostalgies et une dérision que l'on retrouve curieusement, mais d'une autre manière, avec Ged Marlon.

Venu avec ses choristes et un orchestre dirigé par Reinhardt Wagner, le compositeur de ses chansons, l'ancien partenaire de Farid Chopel dans *les Aviateurs* réinvente et impose le show musical et burlesque, construit avec un jaillissement continu de gags visuels, d'humour, de parodies délirantes et toujours saffinées par le geste et la danse. Les chansons de Ged Marlon reposent sur l'acquis musical de ces dernières années et tel quel, son spectacle d'une vive modernité — avec d'étonnantes choristes, qui participent pleinement au jeu — devrait ces prochains mois être à l'affiche d'une salle parisienne.

A la station Auber, Bernard Lubat avait conçu spécialement un concert et s'était entouré, outre de son habituelle équipe d'Uzeste, de Claude Engel, Michel Vivoux, Jean Tricot, Marc Chantereau, Norbert Letheule, Steve Warring, Pierre Vassiliu et Colette Magny, qui chanta trois blues éblouissants. Trois heures durant, ce fut un show parfaitement structuré et équilibré, assimilant tous les genres et jouant fortement sur les vibrations, les émotions. Un beau travail de musiques et de sentiments. — C. F.

AU PALAIS DES SPORTS

Le Cirque de Moscou sur glace

En Union soviétique, le cirque reste un des divertissements les plus populaires : deux cent cinquante millions de spectateurs fréquentent chaque année les soixante-dix amphithéâtres de deux mille places chacun et la cinquantaine de chapiteaux existants. Les troupes elles-mêmes tournent sans arrêt, restant en général trois mois dans une même ville.

Le cirque sur glace est apparu en Union soviétique il y a vingt ans. Et depuis dix ans, deux troupes permanentes travaillent dans ce style avec des numéros très sophistiqués. A l'habituelle maîtrise de ceux-ci s'ajoutent évidemment la dynamique et l'harmonie du mouvement sur glace.

La première de ces troupes sur glace est venue à Paris en 1979. La deuxième présente aujourd'hui, au Palais des sports, des numéros élaborés avec un soin extrême, en collaboration avec l'équipe de l'Agence littéraire et artistique pour les échanges culturels (ALAP). Près de Moscou, où nous avions vu une représentation de la troupe avant sélection, nous avions noté vingt-deux numéros en première partie. Cette abondance presque invraisemblable a été gommée au profit du rythme et d'un équilibre harmonieux, au bénéfice de ce qui est devenu carrément un grand spectacle, mais fin, drôle, émouvant, parfois extraordinaire par l'idée ou par l'exécution d'ensemble.

Un orchestre de dix-neuf musiciens accompagne équilibristes, acrobates, voltigeurs, jongleurs, dresseurs d'animaux, funambules et clowns aux reprises courtes et vives. Les patineuses Alla Lazareva et Alla Volianskaïa jouent avec des colombes et des aigles, et la troupe de funambules d'Alexandre Roudenko exécute une superbe prestation de fil-de-fériste. Alexandre Denissenko propose un travail plein de subtilité et d'humour avec les deux clowns polaires et les petits ours noirs de l'Himalaya. Enfin, Avtendil Peradze et Peep Piibar font irruption sur la piste avec un étonnant numéro de science-fiction.

CLAUDE FLÉOUTER.

★ Palais des sports. Soirée 20 h 30, matinée à 14 h 15, les mercredi, samedi et dimanche.

THÉATRE

L'action de la Ville de Paris

Le budget de la Ville de Paris affecté au théâtre se monte, pour 1983, à 64 millions de francs soit une augmentation de 13 % par rapport à 1982. Géré par M. Michel Boutinard-Rouelle, avec M. Alain Bise, conseiller délégué, il s'ajoute à celui du ministère de la culture pour financer plusieurs manifestations : Festivals d'automne et du Marais, Rencontres du Carreau du Temple, *Quinzaine des marionnettes*, et aussi Fonds de soutien aux théâtres privés (6,37 millions); celui-ci élargit son action grâce à l'arrivée d'une nouvelle génération de directeurs, et à la collaboration, favorisée par le ministère de la culture, entre les compagnies subventionnées et les salles privées.

Sur le modèle new-yorkais doit être installé au début de la prochaine année, place de la Madeleine, un kiosque où seront vendues à tarif réduit des places pour le soir même. Reste à modifier une juridiction qui date des années 40, et ne correspond plus à la réalité économique, afin que soient dissociés les risques artistiques et les dépenses liées au bail commercial des théâtres.

C'est avec *les Bas-fonds* dans la mise en scène de Pintillié, que le Théâtre de la Ville, salle municipale, rouvrira ses portes, le 11 janvier 1983 (*le Monde* du 24 novembre). La Ville de Paris s'intéresse au Palais des glaces qui pourrait devenir théâtre d'arrondissement, et outre le Carré Silvia Monfort et les grandes troupes comme celles de Madeleine Renaud et Jean-Louis Barrault, ou de Simone Valère et Jean Desailly, elle apporte une aide aux compagnies qui prennent en charge des théâtres : Jean-Claude Fall au Théâtre de la Bastille, Pierre-Olivier Scotto à l'Escal d'or, les Macloma au Déjazet, ainsi qu'aux entreprises qui se consacrent à la découverte d'auteurs nouveaux : le Théâtre Ouvert de Lucien Attoun au Jardin d'Hiver, José Valverde à Essaïon. Soutien aussi à une quinzaine d'autres lieux dont le Lucernaire, la Péniche, le Théâtre Noir.

Elle a offert d'autre part la garantie bancaire qui a permis l'aménagement de Mogador.

Un budget de 4,2 millions a été réparti en 1982, entre une centaine de compagnies. L'aide à le poésie, entre les opérations habituelles, se concrétisera en mars 1983, par l'ouverture d'un centre, aux Halles. Dans le domaine de l'enseignement, la Ville de Paris soutient l'École nationale du cirque, l'école du mime Marceau, ainsi que la classe d'art dramatique confiée à Jean-Laurent Cochet dans le cadre de l'Union des conservatoires.

C. G.

RECTIFICATIF. — A la suite de la critique par Michel Cournot du spectacle *la Manufacture*, (*le Monde* daté 21-22 novembre), le compositeur Jean-Claude Eloy nous précise qu'il n'est pas l'auteur du « patchwork musical » qui lui est attribué, mais d'une œuvre, *Shanti*, réalisée en 1972, enregistrée et publiée par Erato, utilisée par le metteur en scène Didier Flamand, mêlée à de nombreux autres éléments sonores. L'erreur est due au programme, qui porte comme seule indication « *œuvre musicale* Shanti, *de Jean-Claude Eloy* ».

REGGAE

Steel Pulse à l'Hippodrome de Paris

Réalités noires

Devant l'abondance de la demande, le concert de Steel Pulse, d'abord prévu au Bataclan, puis à la Mutualité, a eu lieu finalement à l'Hippodrome de Paris. Le 23 novembre, on a refusé une centaine de personnes à l'entrée tant le chapiteau était bondé. On n'a pas pu éviter les échauffourées, quelqu'un ayant lancé une bombe lacrymogène ; ce genre d'incidents semble malheureusement se répéter trop souvent, et spécialement dans ce quartier : on garde le triste souvenir d'un mort et trois blessés au concert d'Imagination (*le Monde* daté 17-18 octobre).

La communauté noire s'était déplacée en masse, et, à vrai dire, on ne s'attendait pas à un tel succès pour ce groupe de reggae anglais qui s'est fait connaître en France, il y a quatre ans, en première partie de Bob Marley, au Pavillon de Paris.

Curieusement, plus que leurs homologues jamaïquains, les musiciens de Steel Pulse ont repris l'héritage de Marley avec un reggae occidentalisé, servi par un travail sophistiqué des mélodies. Les groupes insulaires étant absents depuis quelque temps, ils ont gagné le devant de la scène.

Politisés, les textes ne se limitent pas aux préoccupations de l'île, ne s'attardent pas sur la mystique rasta, évoquant une réalité plus globale des différentes communautés noires en Europe et aux États-Unis. On a vu à l'Hippodrome de Paris un groupe qui dépasse l'étiquette du reggae. Il tire le meilleur parti des compositions grâce à une mise en place parfaite qui permet des acrobaties musicales osées, grâce à des voix superbes qui, en solo ou à l'unisson, dessinent des harmonies raffinées, grâce enfin à un *feeling* qui invite instantanément à la danse.

ALAIN WAIS.

★ Discographie chez W.E.A. et Phonogram.

CINÉMA

Le Festival des trois continents à Nantes

(Suite de la première page.)

Cette exigence de création authentique peut, à la surprise de certains de nos compatriotes, se retourner contre la France, « mère des arts et des lettres », dont les Brésiliens, venus très nombreux à Nantes, n'attendent pas, ils le disent avec beaucoup de franchise, qu'elle prennent tout bonnement le relais des Américains et prétende, avec les meilleures intentions du monde, imposer ses valeurs : le courant doit passer dans les deux sens. La controverse allait éclater lors d'un repas offert par M. Daniel Toscan du Plantier et par la Gaumont do Brasil à la délégation brésilienne, conduite par son doyen Nelson Pereira dos Santos, puis lors de la première conférence de presse brésilienne en présence de trois cinéastes, dont M. Cosme Neto, conservateur de la cinémathèque carioque.

Avec une fierté non feinte, M. Toscan du Plantier avait célébré les performances de la firme à la marguerite, qui, après avoir réussi une percée spectaculaire du cinéma français à partir de la base de Rio-de-Janeiro, vient de se porter acquéreur d'un circuit de vingt-cinq salles à Sao-Paulo. Gaumont va également produire, en participation pour un tiers du budget environ, le prochain film de l'auteur de *Vidas Secas, Mémoires de prison*, d'après l'œuvre autobiographique de Graciliano Ramos, ainsi qu'un feuilleton télévisé en huit parties de Carlos Diegues, qui reprend le thème de son premier film *Ganga Zumba* (1964), la révolte des esclaves au dix-huitième siècle.

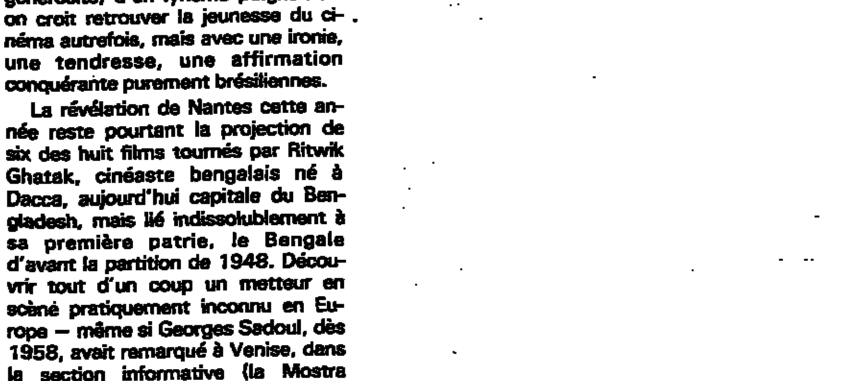
Pour M. Cosme Neto, qui, par son autorité et son prestige, tient un peu le rôle d'un Henri Langlois, il reste inexplicable que les bureaux de Paris ne répondent jamais aux demandes strictement « culturelles » d'envoi *de copies et d'informations sur la* Gaumont des origines, dont les activités, rappelons-le, précèdent largement celles des majors américaines au début du siècle. M. Toscan du Plantier devait renvoyer la balle dans le camp des Archives du film où sommeille le fond Gaumont. Nelson Pereira dos Santos, homme d'expérience et de sagesse, ne voyait pour sa part aucune menace dans l'immédiat à la création de salles françaises à Sao-Paulo, aussi longtemps que resteront en vigueur les mesures de protection officielles à l'égard du film brésilien, et d'abord le quota obligatoire de 30 % d'occupation des écrans par la production nationale.

Djalma Limongi Batista, jeune cinéaste né en Amazonie, éleva le plus fort la voix contre la politique de la Gaumont au Brésil et son aspect unilatéral : tout pour la France, rien pour les nouveaux cinéastes brésiliens ! A voir son premier film *Asa Branca, Un rêve brésilien* (1982), inscrit dans la compétition officielle, on comprenait mieux la sincérité de sa protestation. *Asa Branca* est un film « fou » comme seuls savent l'être parfois les réalisateurs de ce pays, un film où le nom de Glauber Rocha, haussé désormais au statut de mythe, n'est pas prononcé par hasard.

Asa Branca, le héros du film, vingt ans, venu d'une petite ville du sud du Brésil, grimpe progressivement les échelons de la gloire dans le sport numéro un du pays de Garrincha et de Pelé, le football. Il y perd quelques illusions. Œuvre d'une fidélité, d'une générosité, d'un lyrisme poignants : on croit retrouver la jeunesse du cinéma autrefois, mais avec une ironie, une tendresse, une affirmation conquérante purement brésiliennes.

La révélation de Nantes cette année reste pourtant la projection de six des huit films tournés par Ritwik Ghatak, cinéaste bengalais né à Dacca, aujourd'hui capitale du Bangladesh, mais lié indissolublement à sa première patrie, le Bengale d'avant la partition de 1948. Découvrir tout d'un coup un metteur en scène pratiquement inconnu en Europe — même si Georges Sadoul, dès 1958, avait remarqué à Venise, dans la section informative (la Mostra l'avait refusé en compétition), le très beau *Ajantrik* — un cinéaste de l'envergure de Jean Vigo ou d'Alexandre Dovjenko a de quoi bouleverser. Nous y reviendrons.

LOUIS MARCORELLES.



« LE CRIME D'AMOUR », de Guy Gilles

Désarroi romantique

Est-il mythomane, cet adolescent qui prétend avoir trouvé, dans un terrain vague de banlieue, le cadavre d'une ancienne chanteuse et cherche à vendre son témoignage à un journaliste homosexuel qu'il provoque tout en lui affirmant « être fait pour le corps de la femme » ?...

Trop longtemps absent du cinéma français, Guy Gilles revient avec un film en forme de puzzle, tendre et douloureux, placé sous le signe de la dualité (l'ambivalence sexuelle masculine, les sœurs jumelles), peuplé de jeunes hommes fragiles et de femmes mûres, traversé de zones d'ombre où rôdent des êtres perdus.

L'intrigue, faussement policière, est le fil d'Ariane d'un mal de vivre cher à un auteur romantique pour qui l'amour est toujours un sacrifice et le temps qui passe, un dévoreur de vie, d'idéal inassouvi. Le style précieux, raffiné, de Guy Gilles est le murmure esthétique des confidences et de la sensibilité blessée. L'espace émietté traduit la fièvre d'un absolu insaisissable, pour lequel il faut lutter, pourtant, quitte à en mourir ou à être interné.

Seul solide dans ce microcosme des blessés de l'amour, Richard Berry (parfait dans un rôle insolite pour lui) mène une enquête psychanalytique : elle répond à un appel au secours perçu à travers la mythomanie de Jacques Penot, nouveau et troublant visage de cet adolescence en désarroi qu'on retrouve dans tous les films de Guy Gilles. Double image de la féminité adulte, refuge maternel illusoire, Macha Méril s'inscrit, avec un rien de déséquilibre, dans la galerie des personnages auxquels le cinéaste, obsédé par la course inexorable du temps, délègue les plaintes sourdes de sa nostalgie.

J. S.

★ Voir les films nouveaux.

MORT DU RÉALISATEUR BRÉSILIEN VITOR LIMA BARRETO

Le cinéaste brésilien Vitor Lima Barreto est mort le 24 novembre à Campinas (Etat de Sao Paulo). Il était âgé de soixante-seize ans.

Son premier long métrage, O Cangaceiro (1953), superproduction sur le banditisme, avait obtenu un grand succès international, remporté un prix au Festival de Cannes et inauguré un genre. Après une série de courts métrages et deux documentaires, il avait réalisé la Première messe, *œuvre académique sortie en 1961, époque des débuts du cinéma Novo.*

LETTRES

LA MÉDAILLE DE VERMEIL DE LA VILLE DE PARIS A PAUL GÉRALDY

M. Jacques Chirac, maire de la capitale, s'est rendu le 24 novembre au domicile de Paul Géraldy pour remettre à celui-ci la médaille de vermeil de la Ville de Paris.

[Né à Paris le 6 mars 1885, Paul Géraldy est l'auteur de plusieurs recueils de poèmes, dont le célèbre *Toi et Moi*, paru en 1913, et de nombreuses pièces de théâtre jouées dans l'entre-deux guerres avec un grand succès.]

PETITES NOUVELLES

■ L'Orchestre de chambre de Cologne donnera, les 30 novembre, 1er et 2 décembre, à 20 h 30, à l'église Saint-Médard, un concert composé d'œuvres de Vivaldi, de Bach, Telemann, Corelli. Réservation à l'église à partir du 27.

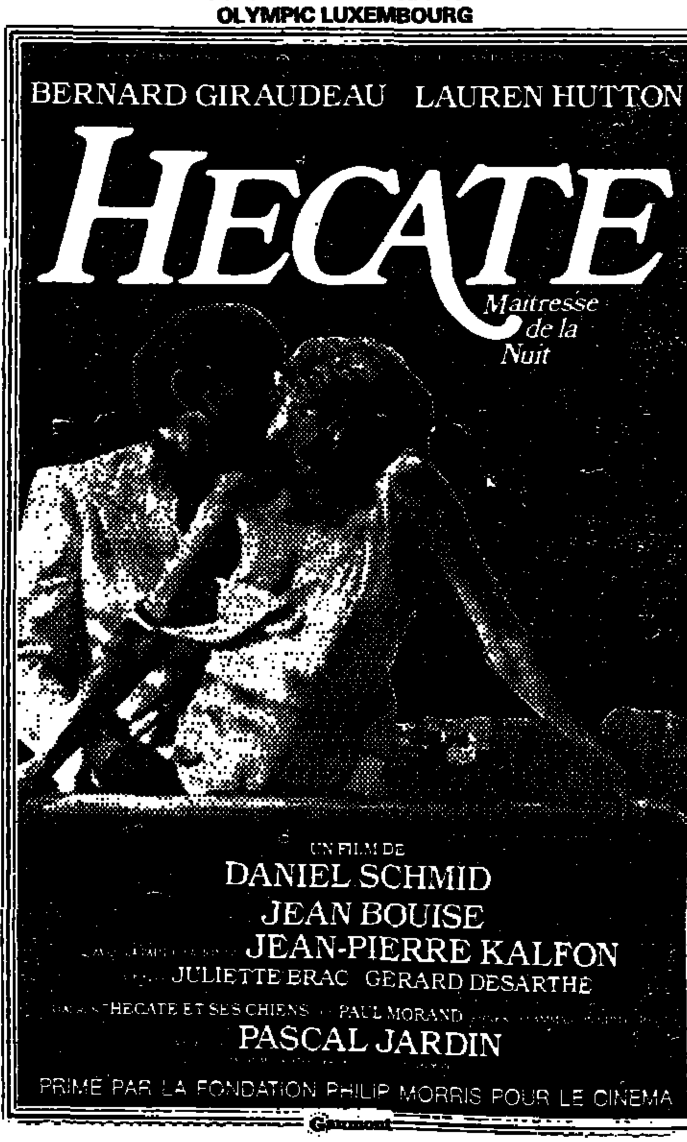
■ Depuis le mois de septembre, et à sa demande, le chef d'orchestre Michel Plasson n'assume plus la direction du Capitole à Toulouse. Il est remplacé par le chanteur Jacques Doucet. Michel Plasson, qui continue de diriger l'orchestre du Capitole, souhaitait avoir le temps de se consacrer à sa carrière de chef.

■ L'équipe du « Bonaparte » organise, le samedi 27 novembre, à partir de 20 heures, une soirée-débat, au cours de laquelle sera projeté un « grand film français », pour appeler l'attention des spectateurs sur la situation des salles indépendantes, qui veulent maintenir une programmation originale hors des grands circuits de distribution.

■ Les Journées cinématographiques de Poitiers, traditionnellement consacrées à un pays, laissent désormais la place à un Festival international des ciné-clubs. Il aura lieu pour la première fois en 1983, du 9 au 16 mars.

■ Le centre culturel de Bagneux (Hauts-de-Seine) et la revue *Soul Bag* organisent à Bagneux, les 3 et 4 décembre, un festival de blues.

■ Le grand prix des troisièmes Rencontres d'Aurillac — « Cinéma et monde rural » — est allé cette année à un film de Jean-Jacques Andrien *le Grand Paysage d'Alexis Droeven*, (Belgique).





هكذا من الأصل



SPECTACLES

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

BONSTIFILLES. — Centre culturel du Marais (272-73-52), 20 h 30.
LES SOUPIRANTS. — Cartoucherie de Vincennes, Atelier du Chaudron (328-97-04), 20 h 30.
MOI. — Comédie de Paris (281-00-11), 20 h 30.

Les salles subventionnées et municipales

COMÉDIE-FRANÇAISE (296-10-20), 20 h 30 : La vie est un songe.
CHAILLOT (727-81-15) : Théâtre Gémier : 20 h 30 : le Père.
ODÉON (325-70-32), 19 h 30 h : Grand et Petit.
PETIT ODÉON (325-70-32), 18 h 30 : les Vacances ; Rixe.
TEP (797-96-06), 20 h 30 : le Chantier.
PETIT TEP (797-96-06), 20 h 30 : l'Essuie-Mains des pieds.
BEAUBOURG (277-12-33), cinéma-vidéo : 13 h, 16 h, 19 h : Nouveaux films B.P.I. ; 15 h et 19 h : Cinéma lettriste. — Théâtre musical : 20 h 30 : l'Esprit léger.
THÉATRE MUSICAL DE PARIS (261-19-83), Opérette : 20 h 30 : la Veuve joyeuse.
THÉATRE DE LA VILLE (274-22-77) (au Théâtre de Paris), petite salle : la Fuite en Chine. — Grande salle : 20 h 30 : Une journée particulière.

Les autres salles

A DEJAZET (887-97-34), 20 h 30 : Varieta ; 22 h 30 : les Mirabelles.
ARC (723-61-27), 20 h 30 : Un musée de l'homme.
ANTOINE (208-77-71), 20 h 30 : Coup de soleil.
ARTS HÉBERTOT (387-23-23), 21 h : l'Exil.
ASTELLE - THÉATRE (238-35-53), 20 h 30 : le Malentendu.
ATELIER (606-49-24), 21 h : le Nombril.
ATHÉNÉE (742-67-27), 20 h 30 : Entre chien et loup. Salle Louis-Jouvet, 21 h : Platonov ou l'homme sans père.
BOUFFES DU NORD (239-34-50), 20 h 30 : la Tragédie de Carmen.
BOUFFES PARISIENS (296-60-24), 20 h 30 : En sourdine les sardines.
CARTOUCHERIE. — Théâtre de l'Aquarium (374-99-61), 20 h : Correspondance. — Théâtre du Soleil (374-24-08), 18 h 30 : la Nuit des rois.
CENTRE CULTUREL DE BELGIQUE (271-26-16), 20 h 45 : Coco Man.
CENTRE CULTUREL SUÉDOIS (271-82-20), 20 h 30 : Philoctete le bourreau.
CINQ DIAMANTS (588-01-00), 21 h : Un si joli petit square.
CITÉ INTERNATIONALE, Grand Théâtre (589-38-69), 20 h 30 : Don Quichotte. — Resserre, 20 h 30 : Cendre rouge.
COMÉDIE CAUMARTIN (742-43-41), 21 h : Reviens dormir à l'Elysée.
COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-37-21), 20 h 45 : Ça ira comme ça.
COMÉDIE ITALIENNE (321-22-22), 20 h 30 : Noblesse et bourgeoisie.
CONSTANCE (258-97-62), 20 h 30 : Ce soir mon lit est un bateau et...
DAUNOU (261-69-14), 21 h : La vie est trop courte.
EDOUARD-VII (742-57-49), 21 h : la Dernière Nuit de l'été.
ELDORADO (208-45-42), 20 h 30 : les Rustres.
ESPACE-GAITÉ (327-95-94), 18 h 30 : les Joies de la vie ; 22 h : Kadoch.
ESPACE-MARAIS (271-10-19), 20 h 30 : le Mariage de Figaro.
ESSAION (278-46-42), I : 20 h 45 : les Palhasses. — II : 20 h 30 : Bethsabée - la Kabbale selon Aboulafia.
FONDATION DEUTSCH DE LA MEURTHE (258-67-55), 20 h 30 : Léonce et Léna.
FONTAINE (874-74-40), 18 h 30 : les Chaises ; 20 h 45 : Lili Lamont ; 23 h : Soleil.
GAITÉ-MONTPARNASSE (322-16-18), 18 h 30 : l'Ile de Tulipatan ; 20 h 15 : Vive les femmes ; 22 h : Michel Lagueyrie : Rouleur.
GALERIE 55 (326-63-51), 20 h 30 : A view from a bridge.
HUCHETTE (326-38-99), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : le Cirque.

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées)
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Vendredi 26 novembre

LA BRUYÈRE (874-76-99), 21 h : Au bois lacté.
LUCERNAIRE (544-57-34), I. 18 h 30 : J. Supervielle ; 20 h 30 : la Papesse américaine ; 22 h 15 : Numéro 4. — II. 18 h 30 : Noces de sang ; 20 h 30 : La noce ; 22 h 15 : Moman. — Petite Salle, 18 h 30 : Parlons français.
MADELEINE (265-07-09), 20 h 45 : Sodome et Gomorrhe.
MARIGNY (256-04-41), 21 h : Amadeus. — Salle Gabriel (225-20-74), 21 h : l'Education de Rita.
MATHURINS (265-90-00), 21 h : L'avantage d'être constant.
MICHEL (265-35-02), 21 h 15 : On dînera au lit.
MICHODIÈRE (742-95-22), 20 h 30 : Joyeuses Pâques.
MONTPARNASSE (320-89-90), 21 h : R. Devos. — Petit Montparnasse, 21 h : Eupalinos.
NOUVEAUTÉS (770-52-76), 20 h 30 : Hold-up pour rire.
ŒUVRE (874-42-52), 20 h 30 : Sarah et le cri de la langouste.
PALAIS DES GLACES (607-49-93), 20 h 30 : Rond comme un cube.
PALAIS-ROYAL (297-59-81), 20 h 45 : Pauvre France.
PÉNICHE - THÉATRE (245-18-20), 21 h : Nuit de rêve. — Bertrand.
PLAISANCE (320-00-06), 20 h 30 : les Jaloux.
POCHE - MONTPARNASSE (548-92-97), 21 h : Flock.
POTINIÈRE (261-44-16), 20 h 45 : Sol dans : « Je m'égalomane à moi-même ».
89, QUAI DE LA GARE (583-15-63), 20 h 30 : la Manufacture.
SAINT-GEORGES (878-63-47), 20 h 45 : le Charimari.
SALLE VALHUBERT (584-14-18), 20 h 30 : les Rustres.
STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-35-10), 20 h 45 : les Enfants du silence.
TAI THÉATRE D'ESSAI (278-10-79), 20 h 30 : la Voix humaine ; 20 h 30 : la Maison de poupée ; 22 h : A Allais.
TH. DES DÉCHARGEURS (236-00-02), 20 h 30 : Bruissement d'elles ; 22 h : Liberté d'action.
THÉATRE D'EDGAR (322-11-02), 20 h 30 : les Babas cadres ; 22 h : Nous on fait où on nous dit de faire.
THÉATRE EN ROND (387-88-14), 21 h : Complet veston sur mesure en trois essayages.
THÉATRE DE L'ÉPICERIE (272-23-41), 16 h : Un amour.
THÉATRE DU LYS (327-88-61), 21 h : Voyage en Dualie.
THÉATRE DU MARAIS (278-03-53), 18 h 30 : le Silence de la mariée ; 20 h 30 : le Misanthrope.
THÉATRE DE MENILMONTANT (366-60-60), 20 h 30 : 1936, l'espoir déçu, le Front populaire.
THÉATRE DE LA MER (589-70-22), 21 h : l'Invitation.
THÉATRE DE PARIS (loc. 274-22-77), Grande Salle, 20 h 30 : une Journée particulière. — Petite Salle, 20 h 30 : la Fuite en Chine.
THÉATRE DE LA PLAINE (842-32-25), 20 h 30 : la Nuit suspendue.
THÉATRE PRÉSENT (203-02-55), 20 h 30 : 1929 ou le Rêve américain.
THÉATRE DES 400 COUPS (633-01-21), 20 h 30 : Ma vie en vrac ; 22 h : Excusez-moi d'exister.
THÉATRE DU ROND-POINT (256-70-80), 20 h 30 : les Strauss.
THÉATRE 13 (588-16-30), 20 h 30 : Lorenzaccio.
THÉATRE 14 (545-49-77), 15 h et 20 h 30 : Point H.
THÉATRE DU TOURTOUR (887-82-48), 18 h 30 : Un bain de ménage ; 20 h 30 : le Mal court ; 22 h 30 : le Radeau d'asphalte.
TRISTAN BERNARD (522-08-40), 20 h 30 : le Retour du héros.
THÉATRE DE L'UNION (246-65-50) 20 h 30 : Krapps last tape and not.
VARIÉTÉS (233-09-92), 20 h 30 : Chéri.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (296-29-35) : 20 h 30 : Tohu-Bahut ; le Président.
BEAUBOURGEOIS (272-08-51) 19 h 30 : Sur une île flottante.
BLANCS-MANTEAUX (887-15-84) I : 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : Philippe Ogouz dans Tout a changé ; 22 h 30 : Des bulles dans l'encrier. — II : 20 h 15 : Version originale ; 21 h 30 : Qui a tué Betty Grandt ? 22 h 30 : les Bonniches.
CAFÉ D'EDGAR (322-11-02) I : 18 h 30 : Laissez chanter les clowns ; 20 h 30 : Tiens, voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : L'amour, c'est comme un bateau blanc. — II : 18 h 30 : Pas de fantaisie dans l'orangeade ; 20 h 30 : Les blaireaux sont fatigués ; 22 h : Une goutte de sang dans le glaçon.
CAFÉ DE LA GARE (278-52-51), 20 h 30 : Palomar et Zigomar ; 22 h : Tragédie au radar.
L'ÉCUME (542-71-16) 20 h 30 : A. Trebaol.
L'ENVOL (347-33-06), 22 h 15 : Gros Chagrins et les méfaits du tabac.
LE FANAL (233-91-17), 20 h : La Musica ; 21 h 15 : J. Menaud-Le-Mac-Amour.
LA GAGEURE (367-62-45), 21 h : la Garçonne ; 22 h 30 : Quelque estaminet.
LES LUCIOLES (526-51-64), 21 h : Un cœur de mère ; 22 h 15 : la Putain littéraire.
PATACHON (606-90-20), 20 h : Clin d'œil à Irma la douce ; 21 h : les Petits Hôtels.
LE PETIT CASINO (278-36-50), 21 h : N. Rieu ; 22 h 30 : les Bas de Hurleveau.
POINT-VIRGULE (278-67-03), 21 h 30 : Tranches de vie ; 22 h 30 : Elle voit des géants partout.
RESTO SHOW (508-00-81), 20 h 30 : Passe-moi l'sel.
SENTIER DES HALLES (236-37-27), 20 h 15 : On est pas des pigeons ; 21 h 45 : Meurtres au 700 ter, rue desEspadrilles.
SPLENDID SAINT-MARTIN (208-21-93), 20 h 30 : Valardy 83 ; 22 h : Papy fait de la résistance.
LA TANIÈRE (337-74-39) I. : X. Lacouture ; 22 h 30 : J.-Cl. Bramli. — II. : à 21 h : M. Tamayo ; 22 h 30 : Musseau.
LE TINTAMARRE (887-33-82), 20 h 15 : Phèdre ; 21 h 30 : Apocalypse na.
THÉATRE DE DIX HEURES (606-07-48), 18 h 30 Queneau...Cochonneries ; 20 h 15 : le Retour de l'Arlésienne ; 21 h 30 : Les huîtres ont des bérets ; 22 h 30 : Nitro Goldwyn-Pinson.
VIEILLE GRILLE (707-60-93), 22 h : B. Fontaine et Areski.

Les concerts

LUCERNAIRE, 19 h 45 et 21 h : R. Lebeau ; M. Peyregne (Bartok, Weiner, Prokofiev).
RADIO-FRANCE, Grand Auditorium, 20 h 30 : Nouvel Orchestre philharmonique, dir. : L. Hager (Corelli, Haydn, Mozart).
SORBONNE, Amphi Richelieu, 12 h 30 : P. Boels (Froberger, Bach, Brouwer etc.).
SALLE GAVEAU, 20 h 30 : Kammerschor de Stuttgart (Mozart).
EGLISE SAINT-MÉDARD, 21 h : Ensemble instrumental A. Stajic (Vivaldi).
FIAP, 20 h 30 : G. et Ch. Andranian (Beethoven, Brahms, Schumann).
ÉGLISE DES BILLETTES, 21 h : L. Caravassilis, C. Pertsinidis, P. Muth (Vivaldi, Beethoven, Stamitz, etc.).
SALLE PLEYEL, 20 h 30 : E. Indjic (Fauré, Chopin, Scarlatti, Ravel, etc.).
THÉATRE DE POCHE, 19 h : R. Dyens ; P.-Y. Sorin ; J.-Cl. CeddAha.
SALLE CORTOT, 20 h 30 : Akroma, percussions.
CENTRE VALEYRE, 20 h 30 : K. Usataro (musique traditionnelle du Japon).

Jazz, pop, rock, folk

CAVEAU DE LA HUCHETTE (326-65-05), 21 h 30 : D. Doriz.
CAVERNE D'ALIGRE (340-70-28), 20 h 30 : Prix Nobel, rock.
DEPOT-VENTE (637-31-87), 21 h 30 : Marathon de rock and roll.
DUNOIS (584-72-00), 20 h 30 : J. Berrocal.
GIBUS (700-78-88), 22 h : Corazon Rebelle + les Innocents.
MEMPHIS MELODY (329-60-73), 21 h : S. Pérère.
PETIT JOURNAL (326-28-59), 21 h 30 : Watergate Seven + One.
PETIT OPPORTUN (236-01-36), 23 h : D. Pifarely, O. Hutman, R. Del Fra, E. Dervieu.
SLOW CLUB (233-84-30) : Cl. Luter.

Les festivals

FESTIVAL D'AUTOMNE (296-12-27)

THÉATRE GÉRARD-PHILIPE DE SAINT-DENIS (243-00-59), grande salle, 20 h 30 : les Bas-Fonds. — Salle Serreau, 20 h 30 : Œil pour œil.
BOBIGNY, MC (831-11-45), 20 h 30 : le Désert.
BOBINO, (322-74-84), 20 h 30 : Laurie Anderson.
CENTRE GEORGES-POMPIDOU (274-42-19), grande salle, 20 h 30 : l'Esprit léger.

FESTIVAL D'ART SACRE (277-92-26)

EGLISE SAINT-GERMAIN-L'AUXERROIS, 21 h : Ensemble vocal orthodoxe slave de Sofia, dir. : S. Kralev.

FESTIVAL DE L'ILE-DE-FRANCE (225-11-40)

ARGENTEUIL, Basilique, 20 h 45 : Ensemble vocal M. Piquemal (Schubert).
SAINT-LEU-LA-FORÊT, Eglise, 21 h : la Grande Ecurie et la Chambre du Roy (Mozart).

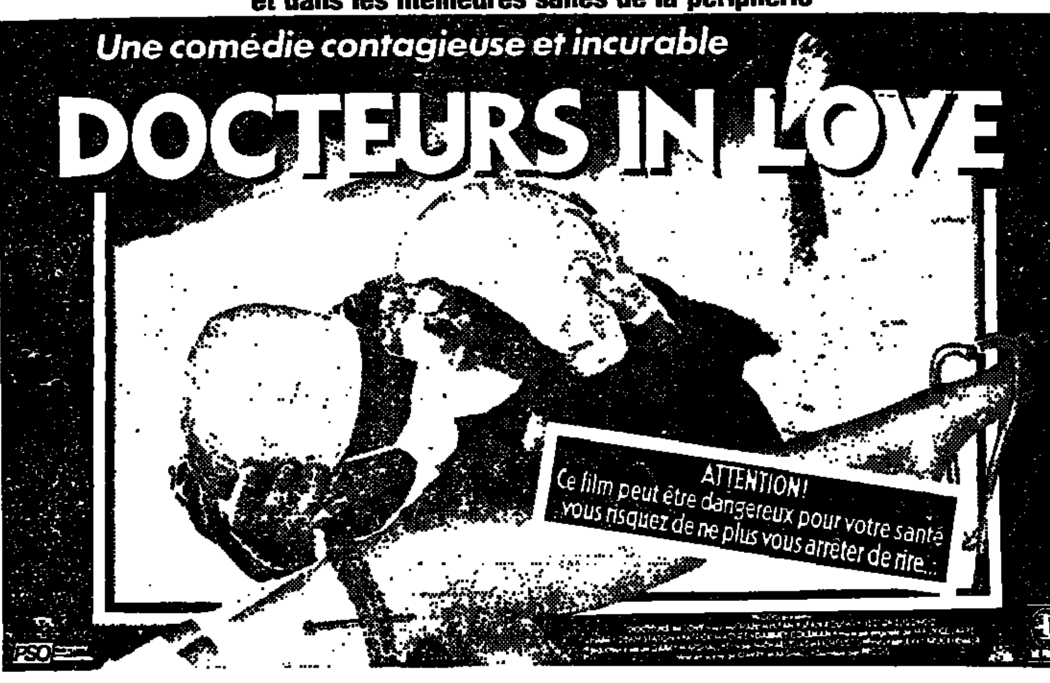
MUSIQUE DANS LE MÉTRO (346-14-14)

Aux stations Auber, Miromesnil, Nation, Montparnasse, Champs-Elysées, Châtelet, à partir de 14 h 30 : La chanson française dans le métro.





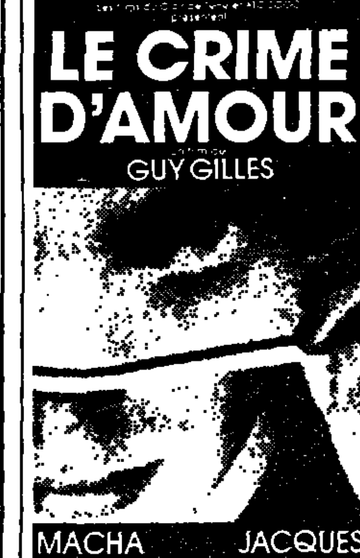
















SPECTACLES

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

15 h : Carte blanche à W.K. Everson : le Harpon, de E. Clifton ; 19 h : Hommage à B. Boetticher : Killer Shark ; 21 h : le Traître du Texas.

BEAUBOURG (278-35-57)

15 h : Dix ans de cinéma italien : le Cri, de M. Antonioni ; 17 h : l'Amour au collège, de L. Emmer ; 19 h, Aspects du cinéma en R.F.A. : Nos cadavres vivent encore, de R. von Praunheim.

Les exclusivités

ALEXANDRE LE GRAND (Grec, v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46).

AMÉRIQUE INTERDITE (A., v.f.) (**) : Rio-Opéra, 2e (742-82-54) ; Cluny-Écoles, 5e (354-20-12) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

L'AS DES AS (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Le Paris, 8e (359-53-99) ; St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Wepler, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

AVEC LES COMPLIMENTS DE L'AUTEUR (A. v.o.) : U.G.C. Champs-Elysées, 8e (359-12-15) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46). — V.f. : 3 Haussmann, 9e (770-47-55) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).

LA BALANCE (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Hollywood Bd, 9e (770-10-41) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Wepler, 18e (522-46-01).

BLADE RUNNER (A., v.o.) (*) : Ambassade, 8e (359-19-08).

BRITANNIA HOSPITAL (Ang., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Escurial, 13e (707-28-04) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; V.f. : Lumière.

LES CADAVRES NE PORTENT PAS DE COSTARDS (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; *Elysées Lincoln*, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; V.f. : Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23).

CLASS 1984 (A., v.o.) (**) : v.f. : Bergère, 9e (770-77-58).

COMÉDIE ÉROTIQUE D'UNE NUIT D'ÉTÉ (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Champs-Élysées, 8e (720-76-23). — V.f. ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ;

LA COTE D'AMOUR (Fr.) : St-Séverin, 5e (354-50-91), h. sp.

COUP DE CŒUR (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Ambassade, 8e (359-19-08).

DE MAO A MOZART (A., v.o.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43).

DEUX HEURES MOINS LE QUART AVANT JÉSUS-CHRIST (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23).

DIVA (Fr.) : Movies, 1er (260-43-99) ; Panthéon, 5e (354-15-04) ; Ambassade, 8e (359-19-08).

DOUCE ENQUÊTE SUR LA VIOLENCE (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).

LE DRAGON DU LAC DE FEU (A.) v.f. : Napoléon, 17e (380-41-46).

L'ÉTAT DES CHOSES (All., v.o.) : *Gaumont-Halles, 1er (297-49-70)* ; St-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Pagode, 7e (705-12-15).

LE GENDARME ET LES GENDARMETTES (Fr.) : Ermitage, 8e (359-15-71).

LA GUERRE DU FEU (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

LA GUERRE D'UN SEUL HOMME (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Studio Logos, 5e (354-26-42) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

LES GUERRIERS DU BRONX (*) (A., v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; v.f. : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; U.G.C. Gare de Lyon, 14e (343-01-59) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).

HANKY PANKY, LA FOLIE AUX TROUSSES (A., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Français, 9e *(770-33-88)* ; *Maxéville*, 9e (770-72-86) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse-Pathé, 14e (320-12-06).

HITLER, UNE CARRIÈRE (All., v.o.) : Vendôme, 2e (742-97-52).

L'HONNEUR D'UN CAPITAINE (Fr.) : Paramount City, 8e (562-45-76) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31).

IDENTIFICATION D'UNE FEMME (It., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27).

LETTRES D'AMOUR EN SOMALIE (Fr.) : Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23) H. Sp.

LA MAISON DU LAC (A., v.o.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).

MAYA L'ABEILLE (Autr., v.f.) : Ambassade, 8e (359-19-08) mat. ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

LES MISÉRABLES (Fr.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; U.G.C. Normandie, 8e (359-41-18) ; Français, 9e (770-33-88) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

NEW-YORK, 42e RUE (A., v.o.) (*) : Forum, 1er (297-53-74) ; Saint-Germain Studio, 5e (633-63-20) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

LA NUIT DE SAN LORENZO (It., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; 14 Juillet-Racine, 6e (633-43-71) ; *14 Juillet-Parnasse (326-58-00) Biarritz*, 8e (723-69-23) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79). — V.f. : U.G.C. Boulevard, 9e (770-11-24) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

L'OMBRE DE LA TERRE (Fr.-Tun.) : Studio de la Harpe, 5e (634-35-52) ; 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).

LA PASSANTE DU SANS-SOUCI (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40).

LE PÈRE NOËL EST UNE ORDURE (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22).

PETIT JOSEPH (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

PHILADELPHIA SECURITY (**) (A., v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64).

PINK FLOYD THE WALL (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50).

PLUS BEAU QUE MOI TU MEURS (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Français, 9e (770-33-88) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

POLTERGEIST (A., v.o.) (**) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount Mercury, 8e (562-75-90) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

QUERELLE (All., v.o.) (**) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

LE QUART D'HEURE AMERICAIN (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Marbeuf, 8e (225-18-45) ; U.G.C. Boulevard, 9e (770-11-24) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Secrétan 19e (241-77-99).

QUE LES GROS SALAIRES LÈVENT LE DOIGT (Fr.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramaount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Tourelles, 20e (364-51-98).

SUPERVIXENS (**) (A., v.o.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22) ; Élysées Lincoln, 8e (359-36-14). — V.f. : Hollywood Boulevard, 9e (770-10-41).

THE THING (A., v.o.) (*) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; *Normandie*, 8e (359-41-18) ; v.f. : Maxéville, 9e (770-72-86) ; Miramar, 14e (320-89-53) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

TIR GROUPÉ (Fr.) : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

TOUTE UNE NUIT (Belg.) : Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77).

VICTOR, VICTORIA (A., v.o.) : Movies, 1er (260-43-99) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). — V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01).

VIRUS CANNIBAL (**) (A., v.f.) : Maxéville, 9e (770-72-86).

UNE CHAMBRE EN VILLE (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74) ; U.G.C. Danton, 6e *(329-42-62)* ; *Biarritz*, 8e (723-69-23) ; U.G.C. Boulevard, 9e (770-11-24) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

LES UNS ET LES AUTRES (Fr.) : Publicis Matignon, 8e (359-31-97).

YOL (Turc, v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). — V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).

Les grandes reprises

ALIEN (A., v.o.) (*) : Cluny-Palace, 5e (354-07-76) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Escurial, 13e (707-28-04). — V.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

LES ARISTOCHATS (A., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Napoléon, 17e (380-41-46).

L'ARNAQUE (A., v.o.) : Epée-de-Bois, 5e (337-57-47).

LE BAL DES MAUDITS (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-47-46) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).

LE BAL DES VAMPIRES (A., v.o.) (*) : Champo, 5e (354-51-60).

BANANA SPLIT (A., v.o.) : Studio Contrescarpe, 5e (325-78-37).

CABARET (A., v.o.) : Noctambules, 5e (354-42-34) ; Lucernaire, 6e (544-57-34).

CHÉRIE, JE ME SENS RAJEUNIR (A., v.o.) : Action-Ecoles, 5e (325-72-07).

LE CHIEN ENRAGÉ (Jap., v.o.) : Studio Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25).

LE CRIME ÉTAIT PRESQUE PARFAIT (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46).

DÉLIVRANCE (A., v.f.) (*) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

LE MILLIARDAIRE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46).

MONTY PYTHON, SACRÉ GRAAL (Ang., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12).

NEW-YORK, NEW-YORK (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

LA NUIT DU CHASSEUR (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46). H. Sp.

ORANGE MECANIQUE (A., v.o.) (**) : Arcades, 2e (233-39-36).

PAPILLON (A., v.f.) (*) : Capri, 2e (508-11-69).

LA PARTY (A., v.o.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).

PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) (*) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).

LE PORT DE L'ANGOISSE (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (354-47-62).

LE PRIVÉ (A., v.o.) : Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42).

LES RAISINS DE LA COLÈRE (A. v.o.) : Studio Contrescarpe, 5e (325-78-37).

REDS (A., v.f.) : Paris-Loisirs Bowling, 18e (606-64-98).

SHANGHAI EXPRESS (A., v.o.) : Action Ecoles II, 5e (325-72-07).

LE SHERIF EST EN PRISON (A., v.f.) : Opéra-Night, 2e (296-62-56).

LA STRADA (It., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).

LE TROUPEAU (Turc, v.o.) : 14 juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).

UN TRAMWAY NOMMÉ DÉSIR (A., v.o.) : Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60) ; Action La Fayette, 9e (878-80-50).

VOL AU-DESSUS D'UN NID DE COUCOU (A., v.o.) (*) : St-Séverin, 5e (354-50-91). — V.f. : Arcades, 2e (233-39-36).

LES FILMS NOUVEAUX

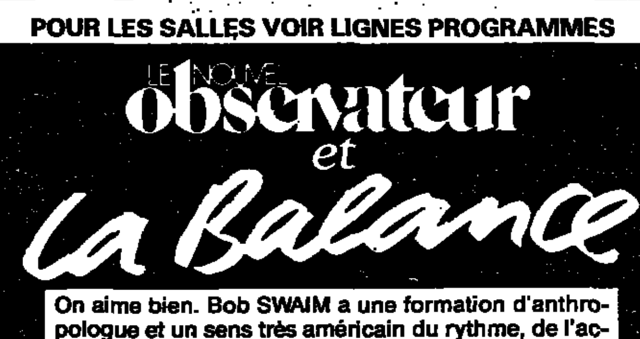
LE CRIME D'AMOUR, film français de Guy Gilles : Marais, 4e (278-47-86) ; Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; Olympic-Balzac, 8e (561-10-60) ; Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42).

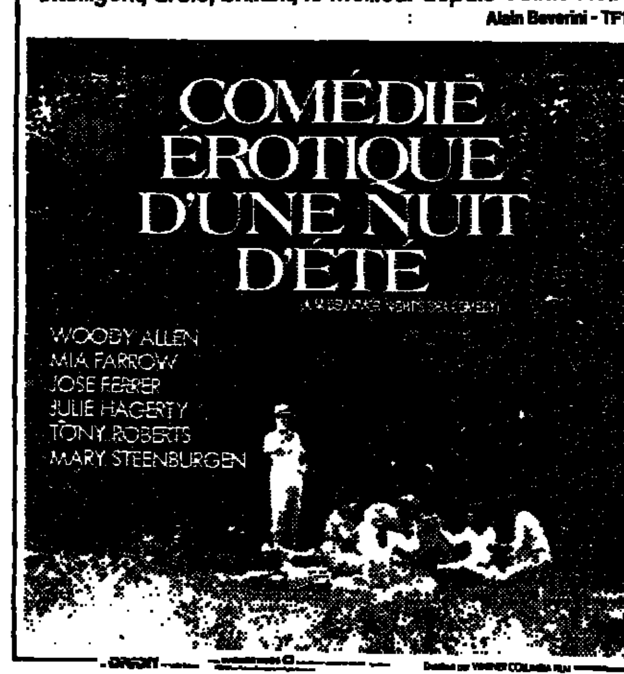
DOCTEURS IN LOVE, film américain de Garry Marshall, (v.o.) : Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; (v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Rotonde , 6e (633-08-22) ; U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 4e (539-52-43) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Images, 18e (522-47-94) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

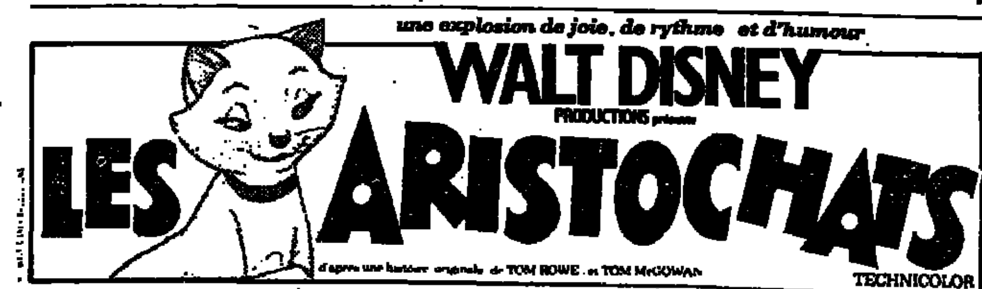
HECATE (*), film français de Daniel Schmid : Gaumont-Halles, 1er *(297-49-70)* ; *Berlitz*, 2e (742-60-33) ; Saint-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Olympic-Balzac, 8e (561-10-60) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Images, 18e (522-47-94).

UN TUEUR DANS LA VILLE (*), film américain d'Armand Mastroianni : (v.o.), Paramount-City, 8e (562-45-76) ; (v.f.), Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).

LA VENGEANCE EST A MOI (*), film japonais de Shoeei Imamura. V.o. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Odéon, 6e (325-*59-83) ; Monte-Carlo, 8e* (225-09-83) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).







RADIO-TÉLÉVISION

LA GRÈVE DU 25 NOVEMBRE

Polémique entre le ministre de la communication et les syndicats

POURSUITE DU MOUVEMENT A FR 3

Le mouvement de grève qui a été très suivi, jeudi 25 novembre, par les personnels techniques et administratifs du secteur public de l'audiovisuel ainsi que par les journalistes de la troisième chaîne, se poursuivait, ce vendredi à FR 3 national et à FR 3 Ile-de-France, à l'initiative des syndicats de techniciens C.G.T. et de journalistes C.G.T., C.F.D.T. et S.N.J. qui ont constaté, au cours d'une assemblée générale, l'*« échec des négociations avec la direction »*.

Les personnels parisiens de FR 3 réclament une amélioration de leurs moyens techniques et de leurs conditions de travail, des emplois supplémentaires, la réduction *« au strict nécessaire »* des prestations des sociétés privées de production et de communication et enfin le *« règlement des injustices salariales dont ils sont victimes, comme tous leurs collègues de la chaîne, notamment par rapport aux salaires moyens des autres sociétés de radio et de télévision. »*

Jeudi, l'arrêt de travail observé à l'appel des syndicats de techniciens C.F.D.T., F.O. et C.F.T.C., pour protester essentiellement contre la lenteur des négociations relatives à la convention collective (la C.G.T. ne s'est associée au mouvement qu'à FR 3 et les journalistes de TF 1 et d'Antenne 2 n'ont pas fait grève) a entraîné la suppression des journaux de la mi-journée sur les deux premières chaînes et l'instauration, le soir, d'un programme minimum – journaux télévisés de 20 heures et dernier épisode de « Mozart » programmé par TF 1.

Les directions des chaînes avaient prévu de diffuser leurs éditions de la mi-journée et, le soir, des programmes distincts. Pour réagir contre le fait de ne pas avoir été consultés sur cette organisation, les syndicats n'ont pas permis la diffusion des journaux télévisés de 13 heures – un bulletin d'informations de la mi-journée a été retransmis à Radio-France – et ont *imposé un programme minimum* unique dans la soirée.

M. Georges Filliond, ministre de la communication, a vivement réagi à cette attitude (lire, d'autre part, la lettre qu'il a adressée aux P.D.G. de TF 1 et d'Antenne 2). La polémique porte, en fait, sur l'interprétation de l'article 74 – que M. Fillioud rappelle dans sa lettre – de la loi du 29 juillet 1982 sur la communication audiovisuelle.

Au ministère de la communication, on souligne que cet article ne comporte *« aucune ambiguïté »* sur l'obligation, en cas de grève, de diffuser des *« informations nationales et régionales »*. Mais il existe un « flou juridique » sur la nature des programmes proprement dits. Les anciens décrets étant rendus caducs par l'adoption de la loi du 29 juillet, un nouveau décret, qui doit préciser les modalités du programme minimum, est en préparation. On précise, du reste, au ministère, que deux réunions avec les syndicats (avant le dépôt, le 18 novembre, du préavis de grève) ont déjà eu lieu sur ce point.

INCIDENT SANS PRÉCÉDENT A RADIO-FRANCE

Pour la première fois dans l'histoire du service public de l'audiovisuel, l'antenne a été coupée, jeudi 25 novembre, sur les ondes de la radio nationale. M. Jean-Noël Jeanneney, P.-D.G. de Radio-France, s'est résolu à cette solution pour empêcher que les syndicats ne diffusent, à 18 h 30, un communiqué « pirate ».

Pour des raisons techniques de convention internationale, l'antenne n'a été coupée que quelques minutes sur les grandes ondes, de la musique étant ensuite diffusée. Ce « blanc » s'est, en revanche, prolongé sur les ondes moyennes et la modulation de fréquence.

LA LETTRE DE M. FILLIOUD AUX P.-D. G. DE CHAINES

« Le refus des obligations légales entraînerait des conséquences lourdes »

Voici le texte de la lettre que M. Georges Fillioud, ministre de la communication, a adressée aux P.-D. G. de TF 1 et d'Antenne 2, après la non-diffusion des journaux télévisés de la mi-journée du 25 novembre :

« Je constate que, contrairement aux instructions qui vous avaient été adressées, aucune émission d'information n'a été diffusée sur votre antenne à la mi-journée, bien que l'établissement public de diffusion ait assuré, conformément aux consignes données, l'ouverture des réseaux.

» Je vous rappelle les dispositions de l'article 74 de la loi du 29 juillet 1982 : « En cas de cessation concertée du travail, l'organisation d'un service minimum, comprenant notamment les informations nationales et régionales, est assurée par les présidents des organismes visés au présent titre qui désignent les catégories de personnel ou les agents devant demeurer en fonctions. »

» En application de ce texte, je vous ai demandé de désigner les personnels techniques nécessaires pour permettre la diffusion du journal de 12 h 45 pour Antenne 2 et de 13 heures pour TF 1 conçue et présentée par des journalistes non grévistes, à défaut par le directeur de l'information, étant entendu que ce journal pouvait ne pas revêtir sa forme habituelle.

» Ces instructions n'ont pas été respectées, les personnels requis ayant refusé d'obtempérer.

» Je vous demande de rappeler solennellement aux responsables syndicaux et à l'ensemble du personnel les obligations de continuité du service public telles qu'elles ont été fixées par le législateur pour la radio-télévision nationale sous la forme d'un service minimum. Outre la diffusion d'émissions d'informations nationales et régionales, l'interprétation la plus restrictive de service minimum appelle l'obligation d'un programme enregistré sur l'une au moins des chaînes de télévision, en l'occurrence sur TF 1.

» Il serait encore plus grave que ces instructions, dont l'application est de votre responsabilité, soient à nouveau ignorées lors des émissions de ce soir. Je vous demande donc instamment de prendre toutes les dispositions utiles, de procéder aux mises en demeure nécessaires et d'avertir les personnels et leurs organisations représentatives des conséquences lourdes que le maintien d'une attitude de refus de leurs obligations légales ne manquerait pas d'entraîner. »

● *La Haute Autorité et les téléspectateurs.* – Dans une interview à l'hebdomadaire *Télé 7 jours* (daté 27 novembre-3 décembre), M. Michèle Cotta, présidente de la Haute Autorité de la communication audiovisuelle, indique : *« Deux sondages d'opinion auront lieu en décembre et en janvier : l'un pour connaître les désirs des téléspectateurs, l'autre pour qu'ils nous citent des exemples de ce qu'ils considèrent être des « désharmonies ».*

LA COUPE DAVIS A LA TÉLÉVISION

La finale de la Coupe Davis, entre *la France et les États-Unis, a commencé*, ce vendredi 26 novembre à Grenoble, par le match de simple opposant, à partir de 14 h 30, les deux meilleurs joueurs de chaque équipe : Yannick Noah et John McEnroe. Il devait être suivi du match opposant Henri Leconte et Gene Mayer.

Le programme des autres rencontres, qui seront toutes télévisées, est le suivant :

Samedi 27 novembre

– A2, 14 h 50, direct : match de double, Y. Noah/H. Leconte contre J. McEnroe/P. Fleming.

Dimanche 28 novembre

– T.F. 1, 14 h 30, direct : les deux derniers simples, Noah contre Gene Mayer, puis Leconte contre McEnroe.

– A2, 19 heures, Stade 2 : résumé de la finale France-États-Unis.

TRIBUNES ET DÉBATS

JEUDI 27 NOVEMBRE

– *M. Michel Poniatowski*, ancien ministre, membre du *Conseil national* de l'U.D.F., est le rédacteur en chef du « Journal inattendu » sur R.T.L. à 13 h.

DIMANCHE 28 NOVEMBRE

– *M. Jean-Pierre Chevènement*, ministre de la recherche et de l'industrie, est l'invité du « Club de la presse » sur Europe 1 à 19 h.

– *M. Jean Riboud*, P.-D. G. de Schlumberger Ltd, est reçu à l'émission « Le Grand Jury-R.T.L.-*le Monde* » sur R.T.L. à 18 h 15.

– *Mme Yvette Roudy*, ministre des droits de la femme, participe à l'émission « A la recherche » sur R.M.C. à 19 h 15.

PRESSE

A DIJON

« La Bourgogne républicaine » tente de se substituer aux « Dépêches »

Le conseil des prud'hommes de Dijon, qui devait se prononcer le jeudi 25 novembre sur la clause de conscience invoquée par vingt et un journalistes des *Dépêches*, démissionnaires depuis le 20 septembre, a de nouveau repoussé sa décision au 2 décembre.

Cet ajournement ne simplifie pas le dénouement du conflit qui a éclaté au quotidien dijonnais en août dernier et qui prend maintenant une nouvelle forme.

De notre correspondant

Dijon. – Un bi-hebdomadaire a fait son apparition cete semaine à Dijon : *La Bourgogne républicaine.* Il est patronné et imprimé par le syndicat du Livre C.G.T. Les articles sont rédigés par des correspondants locaux, des ouvriers typographes et cinq journalistes, dont quatre « descendus » de Paris pour la circonstance.

Les ouvriers du Livre C.G.T. paraissent ainsi avoir choisi une orientation nouvelle dans la lutte qui les oppose à M. Lignel. Après plusieurs « journaux de lutte » à la parution irrégulière, ils veulent maintenant imposer, deux fois par semaine, le lundi et le vendredi, ce nouveau titre en Côte d'Or. Dans un éditorial, signé Jacques Piot, secrétaire général de la Fédération française des travailleurs du Livre C.G.T., on pouvait lire : *« Le contenu de ce nouveau journal s'efforcera de s'engager dans l'expresssion du courant populaire né le 10 mai 1981 et qu'il ne saurait être celui de la C.G.T. ni celui d'un ou de partis politiques ».*

La première difficulté rencontrée a été l'impossibilité de conclure pour l'instant un accord de distribution avec les Messageries. C'est pourquoi *La Bourgogne républicaine* – qui reprend le titre du journal de la S.F.I.O. lancé en 1937 par les socialistes de Côte d'Or, – n'est pas encore disponible dans les kiosques. En revanche, une majorité des abonnés des *Dépêches* auraient été servis dès le premier numéro.

La seconde difficulté, et non la moindre, aura été l'absence des vingt et un journalistes, démissionnaires des *Dépêches*, dans la préparation de ce nouveau journal. Il semble en effet que les journalistes, qui ont invoqué la clause de conscience le 20 septembre, n'ont pas jugé suffisantes les garanties d'indépendance demandées à la C.G.T., garanties qu'ils mettaient en avant pour apporter leur collaboration à ce nouveau journal. – R.C.

Vendredi 26 novembre

En raison de la grève qui se poursuit sur FR 3, les programmes risquent d'être modifiés

PREMIÈRE CHAINE : TF 1



20 h 35 Concert : Requiem en ré mineur de Mozart.
Par l'Orchestre de Paris, sous la direction de Daniel Barenboïm, avec le chœur de l'Orchestre de Paris, dirigé par Arthur Oldham, enregistré au Palais des congrès avec les solistes R. Yakar, N. Denize, D. Randall et M. Rintgler.

21 h 35 Série : Madame S.O.S.
Réal. A. Dhenaut, avec A. Cordy, J.-P. Darras, J. Herviale.
Annie Cordy, bon cœur et bonne fée, sauve cette fois un bébé dans un massif de géraniums. Heureusement qu'il y a des riches pour aider les pauvres et des pauvres pour distraire les riches.

22 h 40 Signe particulier : Néon.
Une enquête de Ch. Kimmerlin, réal. Ev. Calmel.
Les couleurs « magiques » du néon, la lumière moderne symbole et témoin de notre civilisation industrielle. Et son utilisation dans l'art abstrait, cinétique et conceptuel.

23 h 05 Journal et Cinq jours en Bourse.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 Feuilleton : Toutes griffes dehors.
De M. Boisrond. Avec S. Desmarets, S. Avedikian.
Dernier épisode. – Fanny, après avoir bravé périls et obstacles, est devenue directrice de la maison de couture qu'elle a contribué à lancer. Cela lui a coûté une séparation avec son mari. Une comédie dans le ton du boulevard, un peu cruelle, un peu tendre. Sans grande dimension.

21 h 35 Apostrophes.
Magazine littéraire de B. Pivot.
La qualité française.
Avec S. Doubrovsky (Un Amour de soi), J. Laurent (les Dimanches de Mlle Beaunon), P. Modiano (De si braves garçons), C. Ollier (Mon double à Malacca), J.-O. Chateaureynaud (la Faculté des songes) et T. Bishop.

22 h 55 Journal.

23 h 05 Ciné-club (cycle Sternberg) : l'Impératrice rouge.
Film américain de J. von Sternberg (1934), avec M. Dietrich, J. Lodge, S. Jaffe, L. Dresser, M. Sieber, G. Gordon (v.o. sous-titrée, N. Rediffusion).
En 1745, une jeune princesse allemande est mariée à l'héritier du trône de Russie, un demi-fou. Perdue dans les intrigues d'une cour corrompue, elle prend conscience de son pouvoir érotique et se transforme de victime en dominatrice. Vision personnelle de Catherine de Russie, à travers le mythe de Marlène Dietrich, femme fatale. Cette œuvre, entièrement tournée en studio dans des décors baroques issus de l'imagination de Sternberg, est d'une étonnante beauté plastique.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 Le nouveau vendredi : Torture en famille.
Une émission de la série « Carte blanche à Anne Gaillard ».
Trois cent quarante enfants meurent chaque année en France des suites de mauvais traitements. Entre vingt mille et quarante mille sont battus ou même torturés par leurs parents. Deux journalistes du magazine Vendredi *(Anne Gaillard et J.-M. Perthuis), deux journalistes de* Libération *(B. Valleys et E. Coran) ont étudié quatre cas qui éclairent différemment un phénomène qui n'a pas de « normes ». Une enquête difficile, remarquable, que seule la télévision peut et doit faire. Alerter à grande échelle, bousculer et faire réfléchir sur le pourquoi et le comment, sur la chaîne des responsabilités.*

21 h 30 Théâtres de l'excès : Un public pour des passions.
Réal. J. Drimal.
Les magies de la voix humaine à travers des extraits de « Madame Butterfly » (Tebaldi dans un bel di vedremo) ; « Rigoletto » de Verdi, etc. Avec la participation de Michel Plasson, directeur du Capitole de Toulouse, et Gianfranco Rivoli, chef d'orchestre.

22 h 30 Journal.

23 h Prélude à la nuit.
Suite pour violoncelle de et par Paul Tortelier.

FRANCE-CULTURE

20 h, **Emission médicale** : naissance et qualité de la vie (en liaison avec l'émission de TF 1 diffusée le 22 novembre).
21 h 30, **Black and blue** : dix ans de jazz au Festival d'automne.
22 h 30, **Nuits magnétiques** : Festival cinéma et monde rural.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 20, **Concert** (donné le 12 novembre 1981 à la Salle Pleyel à Paris) : « Rhapsodie espagnole » et « la Valse » de Ravel ; « Symphonie fantastique » de Berlioz, par l'Orchestre national de France, direction L. Maazel.
22 h 15, **La nuit sur France-Musique** : les mots de F. Xenakis ; 23 h 5, Ecrans ; Portrait de M. Rozsa ; 0 h 5, Musiques traditionnelles : T. Vassilikos et les liturgies byzantines.

Samedi 27 novembre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

10 h TF 1 Vision plus.
10 h 25 Accordéon, accordéons.
10 h 45 La séquence du spectateur.
11 h 15 La maison de TF 1.
13 h Journal.
13 h 35 Pour changer.
Séries : la Conquête de l'Ouest ; les Incorruptibles ; 16 h, Etoiles et toiles ; 17 h, Megahertz.
18 h Magazine auto-moto.
18 h 30 Archibald le magicien.
18 h 35 Trente millions d'amis.
Les chevaux-pêcheurs d'Ozdunkerque, l'expérience de Toulouse ; une Oie rescapée de 1939-1940.
19 h 10 D'accord, pas d'accord (I.N.C.).
Documents administratifs : vers un meilleur accès.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 S'il vous plaît.
20 h Journal.
20 h 35 Droit de réponse.
Émission de Michel Polac.
Après les enfants, il y a quinze jours (plutôt sages), ce « Droit de réponse », accordé cette fois aux personnes âgées, sera-t-il turbulent ?
21 h 50 Série : Dallas.
J.R., l'abominable, intrigue toujours et encore, maintenant sur le compte de la société Ewing, enfin mise en danger.
22 h 45 Magazine d'actualité : Sept sur sept.
De J.-L. Burgat, E. Gilbert, F.-L. Boulay.
Au sommaire : la télévision des autres : la télévision indienne.
23 h 40 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 15 A.N.T.I.O.P.E.
11 h Journal des sourds et des malentendants.
11 h 30 Idées à suivre.
12 h 15 La vérité est au fond de la marmite.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Série : Drôles de dames.
14 h 20 Série : San Ku Kai.
14 h 50 Les jeux du stade.
Tennis : Finale de la Coupe Davis, en direct de Grenoble.
17 h Récré A 2.
17 h 45 Les carnets de l'aventure.
« Bivouac chez les Pygmées », de Y. Crespeigne ; « Safari en ballon », de J. et A. Root.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 10 D'accord, pas d'accord (I.N.C.).
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Le théâtre de Bouvard.
20 h Journal.
20 h 35 Variétés : Champs-Elysées.
De M. Drucker.
Autour de Nana Mouskouri, G. Vigneault, M. Jonasz, A. Weissenberg, etc.
21 h 50 Série : Les Amis.
D'après un scénario d'A. Minkowski et A. Kostenko.
Les trois jeunes sont maintenant à l'Université. Ils découvrent le fossé qui les sépare de leurs parents et du monde paysan. Une fresque polonaise bien mise en scène. Un document précieux sur la période stalinienne.
23 h 05 Histoires courtes.
« Outremer », de J. Fieschi.
Un jeune architecte français rencontre, dans un petit port d'Afrique du Nord, un adolescent. Un dialogue Nord-Sud difficile sous un ciel bleu marine. Amitié et tensions. Ça sonne un peu faux, ce n'est pas indifférent pourtant.
23 h 25 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

12 h Objectif entreprise.
Emission de l'ANVAR (Agence nationale de valorisation de la recherche).
12 h 30 Les pieds sur terre.
Emission de la Mutualité sociale agricole.
14 h 30 Entrée libre.
Emission du C.N.D.P.
Avec Jean Lacouture, journaliste ; portraits de Miguel-Angel Estrella, et de Wasdi M'Barek.
18 h 30 Pour les jeunes.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
Il était une fois l'espace.
20 h Les jeux.
20 h 35 On sort ce soir : Au Grand Magic Circus et au théâtre de l'Olivier.
Les mélodies du malheur. Texte et mise en scène de Jérôme Savary. Réal. P. Badel. Coprod. ministère de la culture.
Un spectacle musical qui raconte quatre histoires : une siamoise amoureuse qui ne sait comment se débarrasser de son double pour vivre le grand amour ; une acrobate qui tombe de son trapèze parce que son amant la trompe ; un cadre supérieur dont l'attaché-case prend du ventre ; une strip-teaseuse frileuse.
22 h 05 Journal.
22 h 35 Prélude à la nuit.
Symphonie cévenole de Vincent d'Indy, symphonie pour piano et orchestre sur un chant montagnard français, avec J.-F. Meisser au piano, et l'Orchestre symphonique de Lyon sous la direction de S. Baudo.

FRANCE-CULTURE

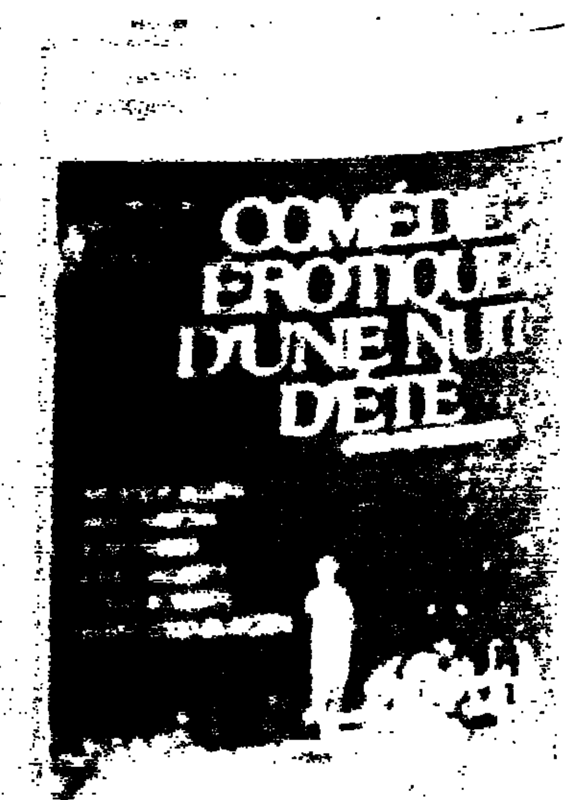
7 h 2, *Matinales : en direct de Marseille, l'Orient des Provençaux.*
8 h, Les chemins de la connaissance : la paléopathologie.
8 h 30, **Comprendre aujourd'hui pour vivre demain** : Diplomatie de demain et économie mondiale.
9 h 7, **Matinée du monde contemporain.**
10 h 45, **Démarches avec...** Franck Venaille.
11 h 2, **Musique** : Dix ans de Festival d'automne à Paris (et à 14 h 5).
12 h 5, *Le pont des arts.*
14 h, **Sons.**
16 h 20, **Recherches et pensée contemporaines** : le principe de l'anthropie ou la relation entre l'homme et l'univers.
18 h, *La deuxième guerre mondiale* : l'expansionnisme hitlérien de 1936 à 1939, avec J. Bariety et J. Bloch.
19 h 25, **Jazz à l'ancienne.**
19 h 30, **Radio Canada présente** : les Fanzines québécois.
20 h, **Théâtre ouvert** : Ecritures de femmes : « Madame Sarah », de M. Laik.
22 h, **Ad. lib.**
22 h 5, **La fugue du samedi.**

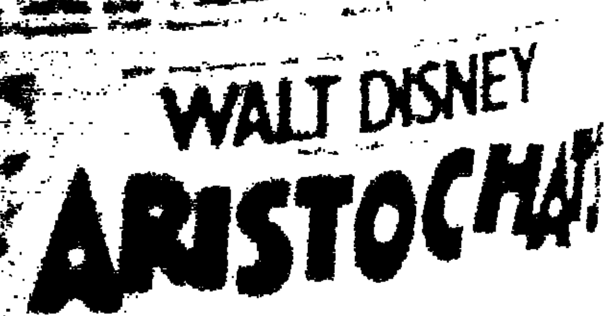
FRANCE-MUSIQUE

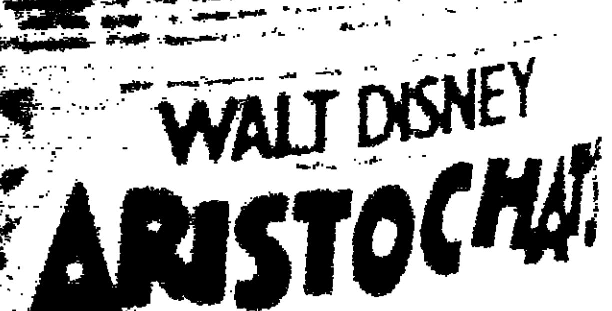
JOURNÉE WOLFGANG SAWALLISCH

6 h 2, **Samedi-Matin** : œuvres de Albeniz, Stravinsky, Buonamente, Prokofiev, Mozart, J.-S. Bach, Vaughan-Williams, Martinu.
8 h 5, **Œuvres de** Weber, Mozart, Fauré, Debussy, Beethoven, Orff, Schubert, Bruckner, Wolf, Egk, Dvorak, R. Strauss, Schumann, Furtwaengler, Verdi, Haydn.
17 h, **Concert** (en direct du Théâtre des Champs-Elysées à Paris) : œuvres de R. Strauss, Chopin, Brahms, Beethoven ; par l'Orchestre de France, dir. W. Sawallisch, sol. F.R. Duchable, piano.
19 h 5, **Œuvres de** Mozart, Bach, Brahms, Schubert.
20 h 30, **Concert** (donné au Kleines Festpielhaus de Salzbourb le 6 août 1982) : « Ariane à Naxos » de R. Strauss, par l'Orchestre philharmonique de Vienne, dir. W. Sawallisch, sol. P. Matic, W. Berry, T. Schmidt, J. King, P. Weber, H. Hiermann, A. Tomowa-Sintow...
23 h, **Œuvres de** Mendelssohn, Schumann, Schubert, Rossini.









	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	71,00	83,50
DEMANDES D'EMPLOI	21,00	24,70
IMMOBILIER	48,00	56,45
AUTOMOBILES	48,00	56,45
AGENDA	48,00	56,45
PROP. COMM. CAPITAUX	140,00	164,64

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col. *	Le mm/col. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	47,04
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,10
IMMOBILIER	31,00	36,45
AUTOMOBILES	31,00	36,45
AGENDA	31,00	36,45

*Dégressifs selon surface ou nombre de parutions

OFFRES D'EMPLOIS   OFFRES D'EMPLOIS   OFFRES D'EMPLOIS   OFFRES D'EMPLOIS

Une association de la loi de 1901, l'A.L.F.A., constituée sous l'égide de la Caisse des Dépôts et Consignations et spécialisée dans l'animation socio-culturelle de la vie locale, recherche son :.

Directeur général

– Responsable de la gestion financière et de la gestion de personnel, il devra diriger l'association en garantissant la participation et la prise de responsabilité des personnes tant sur le terrain que dans l'entreprise.

– Diplômé d'études supérieures, ou justifiant d'une expérience professionnelle équivalente, le candidat aura exercé des responsabilités de direction dans une entreprise du secteur social et/ou culturel.

Il aura une grande habitude des contacts avec l'administration, les collectivités locales et territoriales, les associations, les habitants, ainsi qu'une grande connaissance des problèmes sociaux, de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire.

Adresser lettre et curriculum vitae sous la référence 3.352 à
LION PUBLICITÉ,
2, rue des Dardanelles, 75017 Paris,
qui transmettra.

Encore et toujours les informaticiens

Le marché des informaticiens continue d'être demandeur mais la structure des offres évolue.

De nouvelles fonctions apparaissent, certains profils se modifient.

Qui sont aujourd'hui ces oiseaux rares? Comment les entreprises recrutent-elles? Chasse de tête ou annonces?

Dans quels supports et à quels rendements peut-on s'attendre? Où en sont les salaires?

A nouveau Havas Contact enquête sur ces problèmes et tient cette étude à la disposition des responsables de recrutement qui lui en feraient la demande.

HAVAS CONTACT Service Développement
1, place du Palais-Royal - 75001 Paris
Tél. (1) 296.12.92





BUREAUTIQUE SA

recherche pour faire face à sa croissance, des

CONSULTANTS (H/F) EXPERIMENTES EN BUREAUTIQUE

Principales missions :
- Participer à la définition des Stratégies Bureautiques et Informationnelles de Grandes Entreprises Françaises et Européennes.
- Elaborer des Schémas Directeurs Bureautiques concrets et opérationnels, puis aider à les mettre en oeuvre.
- Aider les entreprises à maîtriser les impacts organisationnels et humains induits par la Bureautique.

Vous avez :
- Quatre ans minimum d'expérience professionnelle.
- Un diplôme d'Etudes Supérieures.
- Une vraie compétence en Bureautique ou en Systèmes d'Information.
- La maîtrise de la langue anglaise.
- La volonté, la capacité de convaincre vos interlocuteurs, de faire passer vos idées.



Alors, écrivez-moi s/réf. CE4 à
Louis NAUGES
BUREAUTIQUE SA
6 bis rue Auguste Vitu
75015 PARIS

SOURCES



LE PROGRAMME DES VOLONTAIRES DES NATIONS UNIES

Recherche

PROFESSEURS
chimie, physique, biologie, mathématiques (niveau secondaire et universitaire).

PROFESSEURS
comptabilité, secrétariat.

MÉCANICIENS/TECHNICIENS

DOCUMENTALISTES

AGRONOMES/INGÉNIEURS
(Génie civil/mécanique/électricité).

COMPTABLES/GESTIONNAIRES
pour servir la cause du développement en tant que volontaire en AFRIQUE FRANCOPHONE.

EXIGENCES : Formation universitaire ou diplôme technique. Minimum de deux ans d'expérience professionnelle.

CONDITIONS : Contrat de deux ans; indemnités mensuelles permettant niveau de vie modeste, logement gratuit, primes d'installation et de réinstallation, assurance maladie et vie, voyage aller et retour.
Prière d'envoyer curriculum vitae aux

VOLONTAIRES DES NATIONS UNIES
Palais des Nations
1211 Genève 10, Suisse.

emplois régionaux

HIVER et ÉTÉ 1983
Centre de Vacances Familiales cherche
ANIMATEUR
de soirées, responsable des activités
Ecrire au « Chantenelge ».
05330 SERRE-CHEVALIER.
Téléphone (92) 24-05-30.

Un animateur équipement, quartier Valence., réf. DEFA ou equiv. réponse à FOL (S.G.) B. P. 133. 26001 VALENCE C.V. lettre man., photo av. 1/12:

Conception Etude Réalisation système automatisé : CERSA chemin de la Belle-Peire, 13170 Les Pennes-Mirabeau cherche
INGÉNIEUR ET TECHNICIEN
Quelques années expér. souh. formation électronique, informatique, physique automatique, Anglais.

ANNONCES CLASSÉES TÉLÉPHONÉES
296-15-01

Le Groupe Egor rappelle aux lecteurs du Monde les postes qu'il leur a proposés ces deux dernières semaines.

- **DIRECTEUR GENERAL** réf VM 8630 A
- **DIRECTEUR MARKETING** réf VM 12 717 A
  Laboratoire Pharmaceutique
- **INGENIEUR GENERALISTE** réf VM 4197 AE
  ECP, Mines, AM, INPG, Haute-Normandie
- **INGENIEUR CHIMISTE** réf VM 5453 L
  Responsable du service colorimétrie ARJOMARI - Vosges

Si vous êtes intéressé par l'un de ces postes, nous vous remercions de nous adresser un dossier de candidature sous la référence choisie.

EGOR S.A.
8 rue de Berri 75008 Paris

média-system

egor
PARIS LYON TOULOUSE MILANO PERUGIA LONDON NEW YORK MONTREAL



Membre du Groupe Bancaire International de l'A.B.N

recherche pour Agences parisiennes

2 SECONDS D'AGENCE
1 ATTACHE DE CLIENTELE PRIVEE

PROFIL DES POSTES DE SECONDS

• 1) pour l'un de ces postes nous recherchons un candidat susceptible de seconder le Directeur d'Agence dans la gestion des portefeuilles des grandes entreprises.

Le candidat retenu sera lui-même responsable d'un secteur PME et d'un secteur Clientèle de particuliers.

• 2) le deuxième poste comporte également l'assistance au Directeur d'Agence dans la Clientèle d'entreprises (bonnes PME) mais surtout implique la responsabilité de la Clientèle privée (Clientèle de très bon niveau).

• Dans les deux cas, il convient d'ajouter aux fonctions indiquées la surveillance du fonctionnement interne de l'Agence et des liaisons avec le Siège.

• Ces postes conviendraient à diplômés de l'Enseignement Supérieur et/ou I.T.B. ayant OBLIGATOIREMENT une expérience bancaire de plusieurs années.

PROFIL DU POSTE D'ATTACHE DE CLIENTELE PRIVEE

• Pour ce poste nous recherchons un exploitant confirmé ayant de bonnes connaissances en matière de placements et de Services bancaires ainsi qu'une expérience générale même succincte des opérations de banque.

• Le poste comporte à la fois la gestion d'une clientèle existante et la démarche active de la Clientèle privée du secteur.

• Il devrait normalement déboucher sur un poste de Second d'Agence.

Nous remercions les candidats intéressés d'adresser leur demande avec photo et prétentions à BANQUE N.S.M. Direction des Affaires Sociales, Service Recrutement B.P. 466.08 - 75366 PARIS CEDEX 08.

La France des cadres actifs

Pour la première fois une enquête réalisée par IPSOS en 1982 pour le compte de 12 **supports presse** dont Le Monde

Tout ce qu'un Responsable de recrutement à toujours voulu savoir

- Leur attitude vis-à-vis des rubriques d'offres d'emploi,
- La fréquentation des rubriques des différents supports,
- Le portrait des lectorats de chaque rubrique,
- Le message à émettre.

A partir de ces données et pour une meilleure utilisation des résultats, REGIE PRESSE/ Le Monde a publié, une synthèse de cette enquête :
«La France des cadres actifs.
Les intentions et les faits.»

Pour recevoir «La France des cadres actifs» :
adresser votre carte de visite ou envoyer ce bon à découper à :
Jacques Degave Directeur Régie Presse / Le Monde
85 bis, rue Réaumur 75002 Paris

CABINET SPÉCIALISÉ DANS LA FORMATION ET LE CONSEIL AUX ENTREPRISES – PARIS
recherche

FORMATEUR

ayant grande expérience dans L'ANIMATION DE SESSIONS DE HAUT NIVEAU EN MILIEU INDUSTRIEL dans le domaine : développement des ressources humaines.

Ce poste conviendrait à un spécialiste de formation littéraire, possédant une culture générale très étendue (niveau doctorat) habitué à des prestations de niveau élevé.

Des connaissances approfondies en psychologie et des aptitudes pédagogiques confirmées sont évidemment indispensables.

Envoyer lettre manuscrite, c.v., et prét. à nº 53.050, CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01 qui transmettra.

IMPORTANT GROUPE PHARMACEUTIQUE
recherche pour

LA DIRECTION CENTRALE ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE

LE RESPONSABLE DE LA GESTION FINANCIÈRE

En s'appuyant sur un service de 8 personnes, il prendra en charge :
- Les plans financiers à moyen terme ;
- Les consolidations des budgets de trésorerie ;
- La gestion quotidienne de la trésorerie ;
- L'acquisition des ressources monétaires ;
- La politique du crédit-clients, analyses financières, la consolidation et remontée de l'information, tant pour les besoins du groupe que ceux de la société mère.

Agé de 35 ans minimum, le candidat sera diplômé d'une école supérieure de commerce (option finances), et, si possible, titulaire d'un DECS.
Il aura de préférence une expérience dans le domaine bancaire et une bonne maîtrise de l'anglais.

Adresser lettre manuscrite, c.v., photo et prétentions s/réf. 4.689 à PIERRE LICHAU S.A., B.P. 220, *75063 PARIS CEDEX O2 qui transmettra.*

propositions diverses

L'ÉTAT offre de nombreuses possibilités d'emplois stables, bien rémunérés à toutes et tous avec ou sans diplôme.
Demandez une documentation sur notre revue spécialisée FRANCE CARRIÈRES (C 16) Boîte Postale 402.09 PARIS.

Architecte, 40 ans, cherche projets ou concours en sous-traitance. Délais rapides. Téléphonez au : 905-16-75 ou au : 996-47-32.
Ecr. s/nº 6.408, *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

DEMANDES D'EMPLOIS

J.F. niveau maîtrise sociologie, ch. trav. à tps partiel ou mi-tps DJAMAA 150, rue de Flandre 75019 ou T. mat. : 208-61-75.

J.F. 23 ans, maîtrise droit privé - Conn. Anglais, notion cptab. Etudie ttes prop. s. ttes régions libre de suite.
Ecr. s/nº 3931 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Animateur S. culturel, D.U.T. carr. sociales, 31 ans, cherche poste stable.
Ecr. s/nº 7327 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Secrétaire de Direction
38 ANS
18 ans expérience rédactrice tous actes juridiques spécialiste droit commercial, recherche
POSTE JURIDIQUE ou COMMERCIAL
avec responsabilités
8.500 F x 13
Ecr. s/nº 6.410, *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

JEUNE DIPLOMÉ
29 ans
maîtrise histoire - géo + certificat correcteur
TRÈS BON RÉDACTEUR
dactylo - anglais
étudierait toute proposition
PRESSE - RÉDACTION
SECRÉTARIAT
ou autre emploi bureau
Accepte formation complémentaire
Ecr. s/nº 6.411, *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

URGENT :
J.F., 30 ans, bonne présent., ch. emploi de nuit Paris ou banl. Nord, restaurat., stand., récept. T. 829-82-15, après 20 h 30.

J.F., 27 ans, exc. dactylo. Très bonnes réf., frappe tous documents scientifiques ou littéraires (thèses, romans).
Délais rapides. Travail soigné. Tél. au 797-64-63 (le matin).

J.H. 26 a. maîtrise de français ch. emploi à partir de début janvier rég. Paris ou Normandie. Téléphone : (16) 250-48-24.

Analyste-Programmeur, 27 ans, diplôme AFPA d'analyste-programmeur, diplôme comptable (CPECF), 3 ans expérience sur IBM 34 GAP II.
Téléphonez au : 448-34-41. Cherche Paris ou banlieue Sud.

capitaux propositions commerciales

Groupement suisse de CONFECTION avec base de production en Europe du Sud à vendre.
Que des personnes bien identifiées reçoivent des informations supplément.
En écrivant sous le nº 249.664 M RÉGIE-PRESSE
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Cède portefeuille gérance immobilière pure, banlieue Sud, 800 lots,
honoraires : 1.300.000 F.
Prix : 2.600.000 F.
Téléphonez au : 079-24-23.

automobiles

ventes

moins de 5 C.V.

2 CV SPÉCIAL 1978
Très bon état, 85.000 km. Moteur, embrayage refaits. 12.500 F. Tél. : M. Ménard, heure bureau 642-06-70.

de 5 à 7 C.V.

A VENDRE R. 14 - 1977
Gris métallisé, 80.000 km
10.000 F. Tél. : 304-42-41.

de 8 à 11 C.V.

URGENT. A VENDRE CX 2000 Pallas. Année 79. 70.000 km, gris foncé, intérieur beige.
Prix : 26.000 F.
Tél. au 246-72-23 (pte 2492).
Bureau : 045-49-29 après 18 h.

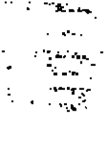
Particulier vend R 18 GTD diesel neuve 10/1982 — vitres teintées — traitement anticorrosion. 5.000 F EN DESSOUS du prix neuf.
Téléphonez au : 875-15-58.

divers

A vendre véhicule Pompier Delahaye 1929, refait entièrement à neuf (moteur, boiseries, sellerie).
En parfait état de marche.
Prix à débattre.
Tél. 860-98-98, Heures Bur. et 860-36-80 le soir.

OCCASIONS SANS RISQUES QUALITÉ PRIX
343 DL automatique 79
moteur échange standard : 27.000 F.
LANCIA GAMMA 82
74.700 km : 70.000 F.
MAZDA 323 1,5 82
14.800 km : 41.000 F.
CITROËN ATHÉNA 80
65.000 km : 36.600 F.
CITROËN GSA X 3 82
24.500 km : 38.000 F.
VOLVO-NEUILLY
747-50-05
16, R. D'ORLÉANS - NEUILLY

هكذا من الأصل



	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	71,00	83,50
DEMANDES D'EMPLOI	21,00	24,70
IMMOBILIER	48,00	56,45
AUTOMOBILES	48,00	56,45
AGENDA	48,00	56,45
PROP. COMM. CAPITAUX	140,00	164,64

ANNONCES CLASSÉES

ANNONCES ENCADRÉES	La mm/col. *	La mm/col. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	47,04
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,10
IMMOBILIER	31,00	36,45
AUTOMOBILES	31,00	36,45
AGENDA	31,00	36,45

*Dégressifs selon surface ou nombre de parutions

L'immobilier

appartements ventes

4e arrdt

VEND :
MARAIS, 4e arrondissement *(près Place des Vosges)* dans hôtel particulier 17e siècle classé : 2 pièces cuisine, salle de bains, w.-c. séparé, entrée. 49 m². Prix 400.000 F.

ILE SAINT-LOUIS

Imm. pierre de t. ravalé, studio, grande entrée, cuisine, bains. Prix intéressant, 6, rue Boutarel, sam. dim., lundi, 14/17 h.

5e arrdt

GOBELINS, studio confort clair et calme. Idéal placement. 170.000 F. Tél. 337-51-30.

Mo GOBELINS

Imm. récent, tt cft 7e ét., séjour + 3 chbres, tt cft, 100 m² + 18 m² balc/jardin + studette mitoyen, 2 boxes. PRIX INTÉRESSANT 25, boulevard Arago samedi, dim., lundi, 15 à 18 h.

2, RUE LAROMIGUIÈRE

PANTHÉON-CONTRESCARPE neuf, caractère

2 à 5 P., 50 à 108 m²

prêts à être habité. Tous les jours, sauf mardi-dimanche, de 14 heures à 18 heures ou BEGI : 267-42-06.

7e arrdt

Mo DUROC

Bon immeuble, asc., chf central, 2 pces, entrée, cuisine, bains. Prix intéressant. 4e ét., 16, rue Pierre-Leroux, sam., dim., lundi, 14 à 17 heures.

Mo CONVENTION

Immeuble récent, tt cft, 5e ét., studette, entrée, kitchen, bns. PRIX TRÈS INTÉRESSANT 14, rue Dombasle, sur rue, le samedi, dim. et lundi, 14/17 h.

9e arrdt

SQUARE PÉTRELLE

Bel immeuble pierre de taille, 1er ét., très calme, beau 4/5 p., parfait état, chauff. individuel gaz, 100 m². Prix : 820.000 F. Téléphonez au : 874-34-67.

13e arrdt

IVRY, limitrophe 13e, propr. vd studios, 2 pièces/3 pièces. Etat impeccable, prix intéressants. Crédit possible. T. 672-04-48, 17/21 h + mat.

Part. à partic., près Porte d'Italie, 45 m² + balcon 6 m². Park., neuf, Sud. 360.000 F. Téléphonez au : 672-76-09.

14e arrdt

S/LE PARC MONTSOURIS STUDIO TT CONFORT, 34 m². 335.000 F. Tél. 327-28-60.

15e arrdt

A SAISIR 11.800 F LE m²

FIN DE PROMOTION
prêts à être habité

3 PIÈCES, 78 m²

petite résidence très bon stand. Vendr./sam., 30, r. Lacordaire, de 11 heures à 17 heures ou BEGI : 267-42-06.

16e arrdt

EXCEPTIONNEL, 35 m², 2 pces, cuis., s. de bns. 230.000 F. 1, r. Jouvenet. Samedi 13/16 h.

19e arrdt

BUTTES-CHAUMONT

S/PARC, luxueux appt 180 m², 6 pces, poss. profess. libérale. Samedi et lundi de 14 à 17 h. 53, RUE MANIN.

BUTTES-CHAUMONT

2 pces, cuis., s. d'eau, impecc. Sur place samedi de 14 à 17 h. 20, RUE MEYNADIER.

78-Yvelines

Particulier vend F 3, 64 m², dans les Yvelines, aux Essarts-le-Roi. Bien exposé, calme, sans vis-à-vis, gare, commodités à 400 m. Tél. 296-92-44, bur. 461-91-62, dom. Prix 300.000 F inclus P.I.C. de 60.000 F.

Vends centre ville PLAISIR de parc, F. 3, 4e et dernier étage, ascenseur. Prix : 340.000 F. Téléphonez : 056-25-72.

92 Hauts-de-Seine

BAGNEUX-NORD
Part. vd bel appt 7 p., 152 m². Plein ciel. Prox. RER CES Lycée. 2 entrées, 3 park. 665-17-54.

BOURG-LA-REINE

200 mètres du métro
2 PETITS IMMEUBLES DE TRÈS GRANDE CLASSE EN PIERRE DE TAILLE
Rez-de-chauss. + 3 et 4 étages, du studio au 4 pièces et grands duplex de 4 et 5 pièces. Livraison prévue le 1er trimestre 1983. SPDI, tél. 350-14-90.

MEUDON - NEUF

2 mn gare, dans petit immeuble grand standing, ardoise et pierre de t., bel appartement 126 m², 5 pièces, 2 salles de bains, jardin privatif 353 m². Prêt conventionné, sur place samedi/dimanche, 14 à 17 h. 26, rue Alexandre-Guilmant.

COLOMBES

72, bd Marceau, 10 mn gare particulier vend en vente libre (avec possibilité location à l'achat) appt 3 pces tout confort, cuisine équipée. Ravalement fait en 81. 701-04-23. Prix 350.000 F.

VANVES S/PARC LYCÉE MICHELET, 2 P. CONFORT. Prix 250.000 F. 327-28-60.

SÈVRES. — Ville-d'Avray, résidence, 2 p., cft, 55 m², triple exposit., panorama, asc., gar., cave. T. 228-28-34 apr. 19 h.

93 Seine-Saint-Denis

Particulier vend un ou deux très beaux vrais studios, immeuble 10 ans. Rue très calme. Métro Mairie de Montreuil. Cave, parking. — Tél. : 588-72-03.

94 Val-de-Marne

NOGENT-SUR-MARNE

LA NOUVELLE CORNICHE
AVENUE WATTEAU
à 350 M du R.E.R.
entre le Bois de Vincennes et la Marne
Une résidence de classe
2, 3 et 4 pièces
Certains avec prêts conventionnés. Livraison immédiate. Sur place, tous les jours, sauf mardi et mercredi, de 11 h à 13 h et 14 h à 19 h.
SINVIM, téléphone 873-48-99.

CHATEAU VINCENNES

Propriétaire vend directement à proximité du bois sur rue résidentielle, dans bel immeuble rénové, p. de taille et briques de pavement, asc. et couverture ardoise neuve, 2 beaux apparts 5 pièces, 110 m² et 3 pièces, 80 m² occupés en loi de 1948. Téléphonez : 553-00-21.

Province

Part. vd SUPER-LYORAN (15) STUDIO SUD, 4/5 pers., pied piste, 40 m² avec balcon. Sem. après 18 h au (73) 92-07-06.

constructions neuves

MEUDON - NEUF

2 mn gare, ds résidence boisée, villa pierre de taille, 184 m², 4 chbres, 2 salles de bns, liv. dble, jardin privatif, 459 m². Sur place samedi et dimanche, de 14 heures à 17 heures, 26, rue Alexandre-Guilmant.

locations non meublées offres

Paris

PROPRIETAIRES LOUER SANS FRAIS
VOS APPARTEMENTS PARIS - BANLIEUE RAPIDEMENT
Tél. 359 64 00

locations non meublées demandes

Paris

PROPRIÉTAIRES

Pour louer rapidement SANS FRAIS et SANS AGENCE vos appartements vides et meublés à Paris et en banlieue. Téléphonez au : 282-12-60.

J.F. Fonctionnaire cherche à louer studio à Paris ou proche banlieue Est. Tél. 020-07-43 après 18 H.

J.F. cherche studio, préférence 12e arrondissement. 628-54-94, à partir de 20 h.

Région parisienne

Etude cherche pour CADRES, villas, pavill., ttes banl. Loyer garanti 8.000 F. 283-57-02.

immobilier information

ANCIENS-NEUFS

DU STUDIO AU 6 PIÈCES
SÉLECTION GRATUITE
PAR ORDINATEUR
Appeler ou écrire :
Centre d'information
FNAIM de Paris, Ile-de-France
LA MAISON DE L'IMMOBILIER,
27 bis, avenue de Villiers,
75017 Paris. Tél. 227-44-44.

bureaux

Locations

Architecte cherche co-locataire pour bureau de dessin installé, 70 m². 1.000/mois. Grigny (Essonne). Ecr. s/no 8.409 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

locaux commerciaux

Ventes

MICHEL-BERNARD

42, AVENUE VICTOR-HUGO.
Téléphone : 502-13-43
VEND DES BOUTIQUES, DES BUREAUX, LOUÉS BAUX LONGUES DURÉES INDEXÉS

A PARTIR DE 150.000

fonds de commerce

Ventes

Vds cause retraite, école technique commerciale privée ministérielle, 50 ans existence. Très bien située centre ville Midi. Excellente réputation. Possibilité extension. Affaire à saisir. Ecrire HAVAS No 197.356, 34000 MONTPELLIER.

manoirs

PROXIMITÉ THOIRY

MANOIR XVIIe - XVIIIe
340 m² hab., 5 ch., 4 bns (sal. + bur. 75 m²), s. à manger 25 m². communs en L 300 m² AVEC PISCINE CHAUFFÉE
Joli parc clos 3.000 m² env., belles essences. Px 2.600.000.

489-09-91 FONCIA
PROPRIÉTÉS. PONTCHARTRAIN.

villas

LE VÉSINET
Calme, résidentiel, VILLA meulière, réception, 5 chambres, bains, confort, 2 garages. Jdin 800 m². Px 1.250.000 F. AGENCE DE LA TERRASSE, LE VÉSINET : (3) 976-05-90.

VANNES

A vendre, quart. résid., calme, libre vente, maison de 6 pièces, excell. état, compren. : étage, 3 chambres, salle d'eau, w.-c., grenier ; rez-de-chaussée, entrée, 2 chambres, salle de bains, w.-c., cuisine, séjour, salon av. cheminée s/jdin plein Sud ; ss-sol, sous toute la maison, avec garage et chaufferie. Terrain de 400 m². S'adr. à la Sélection Foncière, 8, place de la République, 56000 Vannes. Téléphonez au (97) 47-27-01.

A VENDRE de préf. Part. à particul. 1 km mer, 10 km de LA BAULE. Maison rénovée, 5 pces, 130 m² (séjour 50 m²), poutres apparentes, cheminée pierre, salle d'eau + salle de bains, cave, 2 gar., dont un pour bateau, terrain 1.700 m² clôturé et planté avec bassin. Tél. 588-37-38, apr. 18 h.

URGENT, particulier vend villa, Canet (66), F 4/5, jdin arboré, 7 km Perpignan. Téléph. au (68) 80-24-66.

maisons de campagne

COURTENAY

LOIRET
1 heure de PARIS,
direct autoroute Sud VEND CAUSE MUTATION très BELLE MAISON de CAMPAGNE
entièrement aménagée, splendide séjour Cathédrale 100 m², cheminée, colombage apparent, salon, cuis., 3 ch., bains, w.-c., chauffage central, tél., garage, le tt sur terr. pelouse arborisée 2.200 m², site unique, vue imprenable. Px total : 429.000 F, long crédit Caisse Epargne. Tél. 16 (38) 85-22-92. Après 19 h au 16 (38) 96-22-29.

A VENDRE
Perche, 135 km de Paris. Maison de campagne, près forêts et étangs. Tout confort. 2.000 m² de terrain, dépendances. Tél. 16 (33) 73-80-87, après 19 heures.

URGENT
Bourgade nord Cotentin
3 km mer, part. vend maison récente, cuis., séjour 25 m², salon avec cheminée, bureau, 3 chbres + 1 chbre mansardée, garage, grenier, tt cft sur ter. 400 m². Prix 390.000 F. Téléphone : 16 (46) 74-63-69.

pavillons

PAVILLONS

JUSQU'A 120 KM DE PARIS
SÉLECTION GRATUITE
PAR ORDINATEUR
Appeler ou écrire :
FNAIM de Paris, Ile-de-France,
LA MAISON DE L'IMMOBILIER,
27 bis, avenue de Villiers,
75017 Paris. Tél. 227-44-44.

POISSY (Yvelines)
Refait à neuf, pav. 5 p., 110 m² habit. sur sous-sol total, terrasse 35 m², jardin paysagé 760 m², gar. A 300 m forêt, stade, tennis. Tél. 979-31-36 (18 h-20 h).

Mitry-le-Neuf *(près Roissy)*
Part. vend grd pavillon plain-pied, état impeccable, à 8' de la gare, sur 401 m² de terrain, entièrement refait 1981. s/c entrée, grande cuisine équipée, séjour, 2 chbres, s. de bns, s/c placard, w.-c., ling., garage 2 voitures, grd terrain, dépendances (fond jardin).
Etage : 3 grdes chbres, (grande salle de jeux), salle d'eau (douche et w.-c.). Grd confort, chauff. centr. au gaz, isolation totale, dble vitr., pavillon conçu pour économie de chauffage.
Prix : 650.000 F.
Tél. 427-54-11, de 17 à 20 h. Samedi et dim. tte la journée agence s'abstenir.

terrains

PRÈS CALVI (20) vends beau terrain constructible (viabilisé), 2.400 m². Prix : 220.000 F à débattre. Tél. : (61) 74-10-57.

CŒUR PROVENCE
Terrain arboré de 10.000 m², vue impr. Ste-Victoire 35 mn Aix. Prix 200.000. Poss. créd. Téléphonez au (42) 60-91-49.

U.S.A. ARIZONA. — Liquidation de biens Lots de parcelles au prix du terrain agricole non cultivé. Vue sur collines en pente douce seulement 80 miles au Sud-Est de Tucson, Arizona 160 acres de superficie à 3,000 U.S. $ l'acre. Facilités de paiement. Courtiers acceptés Offre limitée. Mr Roberts V.P., Universal Properties, 1558 N.E. 162 Street, Miami, FL 33162 U.S.A. Télex (51-91-50).

propriétés

CHANTILLY/VINEUIL

Entre château et golf, dans propriété de caractère restaurée. APPARTEMENT GRAND STANDING comprenant : vaste séjour *av. mezzanine-salon (cheminée* et terrasse Sud), 2 chambres + 1 chbre d'amis indépendante, cuisine aménagée, bains, cave, chauffage central individuel, charges réduites. UNIQUE. Prix : 785.000 F. DEVIQ Conseil, 104, rue de la République, 60 - SENLIS. T. 16 (4) 453-05-05/14-85.

BARBIZON

Belle propriété récente, grand confort, réception, 120 m², 6 chambres, 2 bns, dépendances, logement service, splendide parc 6.500 m², lisière forêt. 2.600.000 F. Possibilité 2 lots. Téléphonez au : 079-30-50.

Cause émigration vend très belle maison 162 m² au sol et 132 m² étage aménageable 27 a. Terr. paysagé, rivière. Pêche et chasse. Région Jura 80 km Lyon et Genève. 35 km Bourg, 38 Lons. T. soir : 976-36-73 SANCHEZ.

LUBERON (84)

dans 20 ha cult. et bois, splendide corps de ferme XVIIe S. à restaurer Prix : 1.050.000 F. LOGINTER — 84160 — CADENET Tél. : (16-90) 68-25-80.

châteaux

PETIT CHATEAU XVIIe, rénové tt cft, 9 p., belles dépend. Parc clos 2 ha, à 80 km Bordeaux, aut. A 61 à 4 km. Etat except. Cab. spécial. G. THEPIN 32330 GONDRIN, tél. (62) 28-56-74.

viagers

Partic. rech. maison de campagne ou viager libre non indexé, 3 pces, conf. + jdin. Comptant 100.000 F + 1.500 F mensuel. Téléph. au (16) 736-18-74.

F. CRUZ 266-19-00

8, RUE LA BOETIE-8e
Px. rentes indexées garanties étude gratuite discrète

Rectificatif

Dans le journal *le Monde* daté 26-11-82 Page spéciale Le Monde Immobilier il faut lire

Pour tous renseignements concernant cette rubrique RÉGIE-PRESSE Mme P. BALAGUER, tél. 233-89-55.

l'agenda du Monde

Particuliers (demandes)

Cherche gros poêle à bois feu continu (capacité de chauffe minimum 150 m3) Téléphone : 285-39-78 ou Ecr. s/no 6398 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Artisans

RENOMAIL
118, rue Cardinet,
75017 PARIS
Téléphone : 227-47-05.
Plomberie, papiers peints, revêtements de sol. Peintre et décorateur sur salle de bains. Réémaillage baignoires, lavabos, etc. Coloris divers, sans démontage, garantie 3 ans, sur facture. Travail très sérieux.

MIROITERIE J.L.D.
VITRERIE
Isolation Thermique Phonique Double vitrage.
112, avenue de la Division-Leclerc, 92290 CHATENAY-MALABRY. Téléphone : 702-99-13.

ENTREPRISE, sér. réf., effectue rap. trvx peint., revêt. sols et murs, électr., plomb., décorat. Devis gratuits sauf sinistres. T. : 368-47-84 et 893-30-02.

Animaux

Le contraire d'un chenil
Vie de famille. Tél. 731-36-11.

Art Floral

Abonnement Floral
M. Aubry
39, Bd Saint-Marcel 75013 Paris Tél. : 331-05-93.

Décoration

PAPIERS JAPONAIS

Avec les prix directs CAP vous trouvez maintenant une collection suivie de papiers japonais de première qualité.

A PARTIR DE

160 F le rouleau
(7,80 m x 0,91 m)

Grand choix de coloris et de pailles.
Magasin d'exposition :
CAP, 37, rue de Cîteaux, 75012 Paris. Tél. : 307-24-01.
Vente par correspondance.
Documentation complète et échantillons contre 10 F par chèque.

Bijoux

OLIVINE

ACHÈTE AU PLUS HAUT COURS
OR, débris dentaires, pièces or, bijoux anciens et modernes, ARGENTERIE, tableaux, pâte de verre, lampes, vases, montres anciennes et modernes, pendules, boîtes or et argent, antiquités.
Déplacements à domicile.
6, rue de Tocqueville-17e
Mo VILLIERS. 763-27-31
EXPERTISE GRATUITE.

ACHATS BRILLANTS

Toutes pierres précieuses, bijoux or, etc., argenterie. PERRONO, JOAILLIERS ORFÈVRES à l'Opéra, 4, Chaussée-d'Antin, à l'Etoile, 37, av. Victor-Hugo. Vente. Occasions/Echanges.

PAUL TERRIER

Achète COMPTANT, bijoux or, argenterie, déchets or. 35, r. du Colisée, 75008 Paris. Métro Saint-Philippe-du-Roule. Lundi au vendredi 225-47-77.

BIJOUX ANCIENS
BAGUES ROMANTIQUES
se choisissent chez GILLET 19, r. d'Arcole, 4e, 354-00-83 ACHAT BIJOUX OR-ARGENT Métro : Cité ou Hôtel-de-Ville.

REKMAX ACHÈTE

Bijoux anciens modernes.
OR 60 à 120 F/GRAM.
Brillants, pierres couleur
97, av. de Clichy, Paris 17e.
Ouvert lundi à vendredi.

Cadeaux

POUR VOUS OU VOS AMIS 1 CARTE GÉOGRAPHIQUE ANCIENNE

Beaux documents 17e/18e s., avec garantie d'expert. Tél. au (1) 707-63-98 le matin.

Carrelages

Les plus beaux de tous les carreaux du monde sont vendus aux prix les plus bas chez BOCAREL 357.09.46 + 113, av. Parmentier Paris 11e

Cuisine

PROMOTION KITCHENETTE (évier + cuisson + meuble + frigo + robinetterie) en 1 mètre, 2.400 F Paris. SANITOR, 21, rue de l'Abbé-Grégoire, Paris-6e, ouvert le samedi. 222-44-44.

Détective

DUBLY 61e année
Ancienneté - Loyauté
ENQUETES - FILATURES
121, r. St-Lazare, Paris 8e
Tél 387.43.89
Consultations gratuites

Enseignement

L'ANGLAIS EN ANGLETERRE
Cours spéciaux de Noël
- ★ L'école est dans le même bâtiment que notre hôtel (100 ch.) près de la mer, de renommée mondiale, le logement en famille également possible.
- ★ Pas de limite d'âge (pas de 16 à 18 ans). Pas de limite de séjour (mais 25 % de réduction pour 90 jours).

Piscine couv., sauna, discothèque, etc., à 100 km de Londres.
Agréé par la British Council and Arels.
Pr broch. en couleur et formul. d'inscript. écr. à
REGENCY SCHOOL OF ENGLISH
ROYAL CRESCENT RAMSGATE KENT, G.-B. Téléphone : 8435 12 12
ou
Mme BOUILLON, 4, r. de la Persévérance, 95600 Eaubonne, France. Tél. (3) 959-26-33 soir.

AMSTERDAM-INTERHOST ACCUEIL - AMITIÉ

Séjour éducatif pour écoles et lycées à Amsterdam, familles recommandées. Prix Fl. 30,00 par pers./nuit tout compris. Sécurité, atmosphère sympathique, logement deux par deux. Ecrire Charles RUTZ, prof. de C.E.S. INTERHOST, B.P. 16524, 1001 RA AMSTERDAM.

Apprenez l'Anglais cours intensifs « Regency School » (Ramsgate) Rens. : BOUILLON, 4, rue de la Persévérance 95600 EAUBONNE Tél. : 959-26-33.

Atelier VAUDOU DESSIN-PEINTURE
Tél. : 520-13-77, Paris 16e.

Occasions diverses

Suite déménagement, Société vend très beau important mobilier bureau, état neuf, visible Neuilly. 731-91-10/91-50.

Troisième âge

MAISON DE RETRAITE
40 Km Paris — tout confort
Tél. 16 (4) 426-75-26.

Cours

CLASSICAL ENGLISH ACTRESS
Convers. ts niveaux préparation p. confér. 288-66-96.

Musique

APPRENEZ LE PIANO SUR VOTRE TÉLÉ

Etre débutant, se mettre devant sa télévision et au bout de vingt leçons jouer très correctement du piano au point d'exécuter un petit menuet de Jean-Philippe RAMEAU, voilà un exploit désormais possible grâce à la vidéo-cassette réalisée par JACQUELINE MASSEL, ancienne concertiste convertie avec succès au professorat.

Cette méthode destinée aux adultes débutants leur épargne les exercices trop fastidieux et associe l'apprentissage du solfège et la découverte du clavier : la caméra va régulièrement de la partition au clavier passant de l'étude de la portée à la position des mains jusqu'aux accords et au passage du pouce. En vingt leçons — une seule cassette — vous aurez franchi les premiers pas les plus difficiles.

Ce cours de piano par vidéo-cassette (R.C.V.) est en vente pour 450 F T.T.C. dans toutes les F.N.A.C. et les Vidéo-Clubs.

Vous pouvez aussi le commander à la Petite Académie de Musique, 47, rue de Boulainvilliers, 75016 Paris.

Minéralogie

3-4-5 DÉCEMBRE
11e EXPOSITION INTERNATIONALE
VENTE - ÉCHANGE
MINÉRAUX
FOSSILES
PIERRES PRÉCIEUSES
BIJOUX
200 EXPOSANTS
15 PAYS REPRÉSENTÉS
HOTEL P.L.M.
17, bd Saint-Jacques, PARIS-14e

Vidéo

CAMERA 7
Phot - ciné - son
VIDÉO
Location cassettes
abonnement 500 F
15 F par jour
WEEK-END
4 cassettes pour 100 F
très nombreux titres disponibles
7, rue La Fayette, 75009 PARIS
Téléphone : 874-84-43 ou 978-37-25.

les annonces classées
Le Monde
sont reçues par téléphone du lundi au vendredi
de 9 heures à 18 heures
au 296-15-01

Literie

MATELAS

DE DEUX CHOSES L'UNE

Ou vous achetez un matelas de grand luxe à 3.000 F. Ou vous achetez un PLAZA de grand luxe à 1.590 F (2 places 140 cm).

LE PLAZA est un matelas de grand luxe garanti 8 ans qui se taille aussi à vos mesures en deux semaines.

Par exemple :
le 160 cm : 1.925 F.
le 180 cm : 2.240 F.

Sommiers et dosserets assortis. Couvertures piquées, couettes.
Votre sommeil mérite cette visite :

CAP, 37, rue de Cîteaux, 75012 PARIS. T. 307-24-01.

Instruments de musique

ACHAT VIOLONS

VIOLONCELLES, VIEILLES GUITARES ANCIENNES, PIANOS DÉCORÉS
Automates et boîtes à mus. (même en mauvais état)

WAGRAM MUSIQUE
62, AV. de WAGRAM-17e
622-09-93.

A VENDRE PIANOS GRANDES MARQUES
refaits et garantis
par artisan facteur
DEVIS GRATUIT
POUR RESTAURATION
PIANOS TORRENTE
- Tél. : 840-89-52.

ACCORDEUR DE PIANO
sérieuse expérience
accorderait tous pianos.
Téléphone : 337-06-82.

Livres

Livres anciens et modernes, liste Automne 82 — Envoi sur demande, bouquinerie Croix-d'Or. 108, rue Croix-d'Or. 73000 CHAMBERY.

Part. vend livres 18e et 19e siècle. Illustrés, liste gratuite, J. OUILLET, 12, pl. du Théâtre, 26200 MONTELIMAR.

Mode

BRADERIE COSTUMES GRIFFÉS
CAYATTE, Mo Villiers
5, avenue de Villiers. 17e.

Moquettes

MIEUX QUE DES
SOLDES
20.000 m²
MOQUETTES
PRIX D'USINE
Les plus grandes marques en pure laine et synthétique
MOQUETTE DE LA REINE
109 bis, route de la Reine, 92100 Boulogne. 603-02-30 +.

Poésie

Allô 588-37-92. Lecture de poèmes 24 h sur 24, ds le cadre du Grand Prix de la poésie contemporaine.

Psychanalyse

CURE DE PSYCHANALYSE radicalement nouvelle. Pour vous aider en un minimum de temps, et par vous-même. T. 766-46-90 entre 8 h/10 h et 18 h/20 h.

Répondeurs téléphoniques

Répondeurs agréés P.T.T.
Sans interrogation 1.290 F TTC
Avec interrogation 2.100 F TTC
Tél. : 236-56-86.

Spectacles

UN SPECTACLE CHEZ VOUS ! pour réunions publiques ou privées. Jongleur, magicien, ventriloque. Tél. 303-20-63.

Sanitaires

Si vous n'avez pas trouvé ce que vous cherchez pour le sanitaire et la robinetterie Venez voir : SANITOR 21, rue de l'Abbé-Grégoire 75006 Paris. Ouvert le samedi. Tél. : 222-44-44.

Teinturiers

HOMME D'AFFAIRES !
Votre situation exige une tenue élégante et impeccable !
Faites nettoyer vos vêtements de valeur : ville, soirée, week-end, par un spécialiste qualifié. GERMAINE LESECHE, 11 bis rue de Surène. 75008 PARIS. Tél. : 265-12-28.

Tapis

LAURENT
UN MAGASIN DE CONFIANCE
101, av. La Bourdonnais
Paris 7e — 550-40-21

SAMEDI 27-11
DIMANCHE 28-11

11-19 H GRANDE VENTE DE

TAPIS D'ORIENT

CERTIFICAT D'ORIGINE
PRIX EXCEPTIONNEL

— 20 %

SUR TOUS LES TAPIS
TRÈS BEAUX TAPIS D'IRAN
CAUCASE ANCIEN.

Vacances Tourisme Loisirs

AVORIAZ loue du 22-12 au 4-01 appartement 4/5 pers forfait comp. (28) 42-34-42

TIGNES, ds résidence gd luxe, studio NOËL-FÉVRIER, 600 F. Tél. (6) 904-27-57 mat. préf.

Part. loue à la Plagne (2000 m), studio 3/4 pers., sud, pied des pistes du 18 au 25 déc. et janv. à avril. Tél. 901-08-05.

DOMAINE DE LA PLAGNE
A 50 m des remontées mécaniques Part. loue aux COCHES (1.500 m alt.) (gare Bourg-Saint-Maurice) 2 PIÈCES neuf, cuis., salle de bains, tout confort, casier skis, cave, équipement complet 6 personnes, exposition sud-ouest. Location hebdomadaire de Noël à Pâques. Tél. (1) 202-29-10, p. 321, heures bureau ou 16 (6) 903-63-89, apr. 20 h.

SPORTS D'HIVER, HTE-SAVOIE, locations meublées semaine, HEURO-VACANCES BP 18 GAILLARD 74240 Téléphone : (50) 38-74-02.

NICE Hôtel-restaurant d'Albion, 25, boulevard du Bouchage, Tél. : (93) 80-57-33.
Plein centre, 2★★ NN, très calme, tél. direct, toutes chambres, salon télé couleur, chambre bains w.-c., cabinet de toil. w.-c., prix spéciaux pens. compl. 15 novembre-15 janv.

Le Monde

équipement

URBANISME

AU CONGRÈS DE BORDEAUX

La suppression de l'ordre des architectes n'est pas prévue

M. Roger Quilliot, ministre de l'urbanisme et du logement, participera, le 26 novembre, au quatrième congrès fédéral des syndicats de l'architecture, à Bordeaux. Aucune décision spectaculaire ne sera annoncée à cette occasion, indique le ministère : la concertation avec les divers représentants de la profession est en cours à propos de la réforme des textes législatifs (recours obligatoire, intégration des maîtres d'œuvre, organisation professionnelle. Deux rapports sont en préparation : l'un sur la réglementation des honoraires, demandé à M. Jean Millier, président du plan-construction ; l'autre sur les ateliers publics, demandé à M. Picard.

A Bordeaux, les débats porteront donc essentiellement sur la politique urbaine, dans le cadre des nouveaux textes sur la décentralisation. Contrairement à ce que certains avaient pu espérer un moment, le ministre n'aurait pas l'intention d'aborder la question de la suppression de l'ordre, pourtant inscrite au rang des projets il y a juste un an, à l'occasion d'une communication au conseil des ministres, le 28 octobre 1981. Une proposition des services visant à créer des chambres régionales du cadre de vie » a récemment été désavouée par le ministre. M. Quilliot n'avait pas non plus abordé le sujet dans l'article intitulé « Architecture et nation », publié dans *le Monde* du 8 octobre. Ni le ministre, ni le gouvernement, ni l'Élysée, ne semblent considérer que la question soit à l'ordre du jour.

Le Syndicat de l'architecture l'entend sans doute autrement. Il a appelé récemment à la *« grève totale et définitive du paiement de toute cotisation ordinale »*, à la suite d'une « victoire » juridique : le tribunal d'instance de Lille a, en effet, débouté l'ordre des architectes qui réclamait à deux professionnels des cotisations pour l'année 1980. Tout en confirmant que l'inscription à l'ordre était obligatoire, le juge a estimé que les architectes avaient pu manifester leur désaccord avec des positions politiques de l'ordre au moment de la campagne des élections municipales de 1977 en refusant de payer leur cotisation. Le juge s'est fondé sur le pacte de New-York, qui garantit la *« liberté de penser »*. Fort de ce jugement (qui ne tient pas compte d'un arrêt du Conseil d'État qui avait estimé, le 5 novembre 1980, que les cotisations calculées par rapport au revenu étaient légales), le Syndicat de l'architecture a demandé à ses adhérents de ne plus financer *« un organisme condamné, corporatiste, rétrograde, pratiquant une censure politique et culturelle »* et qui *« sera supprimée »*.

Le conseil national issu des élections du printemps dernier a qualifié de *« décision-gadget »* le jugement de Lille, *« fondé sur des faits vieux de plusieurs années »*. Selon l'ordre, 71 % des architectes sont à jour de leur cotisation pour 1982, qui ont été diminuées volontairement de 10 %. Les dépenses superflues ont été supprimées et le budget pour 1983 est a subi une réduction de 23 %. La plupart des soixante et onze cas litigieux ont, d'autre part, été réglés à l'amiable, précise le conseil national.

Nul doute que la question soit abordée malgré tout à Bordeaux.

M. Ch.

ENVIRONNEMENT

DÉCISION D'ICI DEUX A TROIS ANS

Une nouvelle usine marémotrice sur les côtes du Cotentin ?

De notre correspondant

Saint-Lô. — Cinq à six milliards de kilowatts-heure, c'est ce que pourrait produire, en l'an 2000, une usine marémotrice installée sur la côte ouest du Cotentin, à condition, bien sûr, que les études de faisabilité et d'impact, que va lancer E.D.F. à la demande du gouvernement, aboutissent d'ici deux à trois ans, à une décision favorable.

« Alors qu'on leur parle de tous côtés des énergies renouvelables, les Français ne comprendraient pas que E.D.F. ne fasse pas d'études en ce sens », dit M. Vulser, directeur de l'équipement à E.D.F. *« On n'a pas le droit de s'interdire une prospection »*, renchérit M. Gilles Darmois, chargé de mission au cabinet du ministre délégué à l'énergie, M. Edmond Hervé. Ainsi justifie-t-on la décision gouvernementale de rouvrir le dossier de l'énergie marémotrice, une décision dans le droit-fil de la politique énergétique actuelle : diversification des ressources et recherche d'une plus grande indépendance en faisant appel aux énergies renouvelables. D'autres pays suivent d'ailleurs actuellement la même démarche : l'Inde, le Canada, la Grande-Bretagne...

C'est, en 1979, après le second choc pétrolier, que le gouvernement a demandé à E.D.F. de rouvrir le dossier. Le renchérissement constant du pétrole rendait caduques les réserves exprimées, en 1975, par la commission présidée par le sénateur Jean-François Pintat (Gironde, rép. ind.), quant à l'intérêt économique et aux répercussions sur l'environnement d'un tel équipement.

De 1979 à 1981, E.D.F. a donc fait une étude purement théorique concluant que le potentiel marémoteur français pouvait apporter un appoint énergétique relativement important, et compétitif, par rapport au fuel ou aux autres énergies renouvelables (1) ». Aussi, le 14 février 1982, M. Edmond Hervé demandait-il à E.D.F. d'engager des études de faisabilité et d'impact. Dès lors, le site du Cotentin-Centre, c'est-à-dire une zone de 200 kilomètres carrés entre Granvile, les îles Chausey et Coutainville, était choisi parmi huit sites possibles, allant de la baie de la Somme à la rade de Brest en passant par la baie du Mont-Saint-Michel et celle de Saint-Brieuc. Le choix du Cotentin-Centre a été fait notamment en fonction de considérations économiques et bathymétriques.

Les études, qui seront confiées au Centre national pour l'exploitation des océans (CNEXO) et à l'Institut scientifique et technique des pêches maritimes (I.S.T.P.M.) ne débuteront qu'après une large information des populations concernées, étant précisé très clairement qu'il s'agit d'études préalables sans aucun engagement définitif. Elles devront établir la valeur de la production, estimer le coût de construction des ouvrages et d'exploitation de l'usine et, enfin, énumérer les diverses conséquences d'un tel aménagement sur le milieu naturel et les activités humaines qui en découlent. Des études qui devraient durer environ trois ans, au terme desquels le gouvernement devra prendre une décision. Si celle-ci est positive, il faudra encore quatre ou cinq ans d'études pour bâtir le projet puis environ huit ans pour construire les 100 kilomètres de digues et les usines envisagées. L'usine marémotrice ne serait donc opérationnelle qu'à la fin du siècle.

Ce projet, rendu public à la mi-septembre, n'a pas rencontré l'adhésion enthousiaste des élus de la Manche, bien au contraire. Le conseil général (2) craint que ce projet ne compromette sérieusement le développement des activités aquacoles et conchylicoles particulièrement importantes dans ce secteur : 324 hectares d'huîtres et 263 kilomètres de bouchots à moules, activités qu'il est prévu de doubler dans les prochaines années. E.D.F. estime, pour sa part, que les divers bassins créés pour l'usine marémotrice devraient favoriser le développement de ces activités marines.

BERNARD RICHARD.

(1) Le coût du kilowatt-heure varie selon l'énergie employée : nucléaire (16,5 centimes), charbon (26 centimes), hydraulique (de 26 à 40 centimes selon les installations), fuel (56 centimes).

(2) Il est présidé par M. Léon Jozeau-Marigné, sénateur (CNIP).

ENQUÊTE PUBLIQUE EN SAVOIE

E.D.F. peut-elle construire un barrage au bord du parc de la Vanoise ?

De notre correspondant

Chambéry. — Le conseil d'administration du parc de la Vanoise a refusé à une forte majorité le 9 novembre de voter son budget, d'un montant de 11,4 millions de francs. Il a voulu ainsi exprimer son très vif mécontentement à la suite de la forte réduction des sommes consacrées aux investissements à l'intérieur du parc. *« Ce coup de cœur du conseil doit être interprété comme un soutien au ministre de l'environnement »*, a précisé le directeur du parc de la Vanoise.

La brutale diminution des crédits d'investissement qui, pour le parc de la Vanoise, passent de 2 millions de francs en 1982 à 750 000 F en 1983, empêcherait, selon le conseil d'administration, d'assurer la réalisation des objectifs prioritaires que sont la préservation du patrimoine du parc, fort de quarante-huit bâtiments, dont dix-huit refuges, et le soutien de l'activité économique des hautes vallées. Compte tenu des dettes contractées antérieurement par la parc, la somme allouée aux investissements pour l'année 1983 permettrait à peine le renouvellement du matériel courant utilisé par ses agents, comme les skis ou les jumelles...

Saisi, d'autre part, pour la quatrième fois par Electricité de France, le conseil d'administration du parc de la Vanoise s'est penché sur le projet de construction du futur barrage de la Raie (1). Cet ouvrage, haut de 100 mètres, que souhaite réaliser E.D.F., est situé à 1 300 mètres d'altitude sur la commune de Sainte-Foye-en-Tarentaise (Savoie). La retenue devrait submerger 25 hectares de rochers et de prairies, dont 7 hectares environ sont situés à l'intérieur de la zone centrale du parc de la Vanoise.

Dès 1978, le parc s'est prononcé contre cet aménagement sans toutefois s'opposer aux travaux de reconnaissance que réclamait E.D.F. sur la rive gauche de l'Isère. Le conseil d'administration a, une nouvelle fois, réaffirmé son attachement au principe d'intangibilité des limites du parc et réaffirmé son opposition au projet. *« Nous sommes chargés par la collectivité de gérer un territoire d'intérêt national, il ne nous appartient pas de décider s'il faut ou non l'amputer. C'est au gouvernement d'arbitrer entre ses préoccupations dans le domaine énergétique et son souci de préserver un espace protégé »*, rappelle l'un des membres du conseil d'administration.

E.D.F., qui compte engager rapidement les travaux dans ce site montagnard, a déposé récemment une demande de concession avec déclaration d'utilité publique. L'enquête publique pour les barrages de la Raie et du Clou s'ouvrira le 1er décembre 1982 à la préfecture de la Savoie et pour une durée de deux mois.

CLAUDE FRANCILLON.

(1) E.D.F. envisage de construire à 2 300 mètres d'altitude, dans la zone périphérique du parc de la Vanoise, une retenue de 80 millions de mètres cubes d'eau qui noiera 145 hectares aujourd'hui partiellement exploités en alpage. Un second barrage de 7 millions de mètres cubes utilisera le lit de l'Isère. Les deux bassins seront reliés par une adduction souterraine, et des pompes-turbines assureront la remontée de l'eau entre les bassins de la Raie et du Clou pendant les heures dites « creuses ». Cet aménagement hydro-électrique pourrait entrer en fonctionnement avant la fin de la décennie.

Paris capitale des industries de l'environnement

LE SALON POLLUTEC

M. PIERRE MAUROY, premier ministre, inaugurera mardi 30 novembre, à Paris, le quatrième Salon international des techniques eau, air, bruits, déchets, autrement dit le Salon Pollutec 1982. Paris sera en effet du 30 novembre au 4 décembre la capitale internationale des techniques liées à l'environnement.

Deux manifestations simultanées seront organisées au parc des expositions de la Défense : une série de conférences et de débats techniques, au cours desquels soixante-quinze communications seront présentées par des spécialistes venus de divers pays ; une exposition internationale des matériels et techniques antipollution qui groupe sur 6 000 mètres carrés de stands 167 exposants représentant 200 firmes. Quatre grands secteurs seront présentés : les déchets (45 % des exposants), l'eau (40 %), l'air (10 %), le bruit (5 %).

La présence du premier ministre à l'ouverture de ces journées témoigne de l'intérêt que les pouvoirs publics apportent à la politique de lutte contre les nuisances. Son but premier est d'améliorer la qualité et le cadre de vie des Français et, ce faisant, de réduire les inégalités écologiques. Il s'agit aussi de ménager les ressources naturelles et de recycler le maximum de ces matières secondaires que sont les déchets.

La politique de l'environnement a une incidence sur l'économie puisqu'elle suppose des investissements, qu'elle entraîne des frais de fonctionnement, mais aussi parce qu'elle supprime des gaspillages, qu'elle crée des emplois et ouvre des possibilités d'exportation.

Une nouvelle branche industrielle s'est développée depuis quinze ans, qui s'est spécialisée dans les techniques antinuisances. Pollutec 82 permettra de mesurer ses dimensions et son dynamisme. Pour certains secteurs, comme celui de l'eau et des déchets, elle rivalise avec les firmes internationales les plus performantes. Ses innovations et ses ventes à l'étranger en témoignent.

La crise économique mondiale a pu faire douter de l'avenir de ce secteur d'activité. Ce serait oublier que les besoins sont encore immenses et qu'il ne faudra pas moins de vingt ans d'efforts soutenus — donc d'investissements financiers et intellectuels — pour les satisfaire. Ce serait également faire peu de cas de la pression constante de l'opinion publique. Les Français veulent bénéficier d'une eau propre, d'une atmosphère limpide, d'une ambiance calme et de paysages intacts. Ces exigences peuvent d'autant moins être négligées par les responsables de l'Etat et des collectivités locales que leur satisfaction a une influence positive sur l'économie et sur la santé.

MARC AMBROISE-RENDU.

Un coup de fouet pour l'innovation ?

TOUT changement dérange. Quel que soit le pays, les administrations, les collectivités locales et les branches industrielles qui ont dû se conformer à de nouvelles règles tendant à protéger l'environnement ont eu le même réflexe. Leurs responsables ont commencé par affirmer que ces contraintes allaient coûter cher, prendre du temps, gêner leur travail et, pour les entreprises, mettre en péril leur compétitivité.

Il est vrai qu'on ne peut tout faire à la fois. Une firme qu'on oblige à *s'équiper de procédés épuratoires* doit y consacrer des investissements et des ingénieurs qui sont ainsi détournés de la production. L'innovation elle-même, signe de la vitalité industrielle, peut s'en trouver affectée. Aux Etats-Unis, les fabricants de médicaments et de pesticides se plaignent des « tracasseries » qu'on leur impose pour mieux évaluer l'impact de leurs produits avant qu'ils ne soient lancés sur le marché. Le rythme de sortie des nouveautés aurait diminué.

A l'inverse, les exemples ne manquent pas où la contrainte environnement a stimulé l'imagination. Tout nouveau problème posé appelle de la part d'une administration ou d'une firme qui s'endormait une remise en cause, un effort de recherche. La métrologie, par exemple, c'est-à-dire l'ensemble des techniques qui permettent de mesurer les différents paramètres de l'environnement *et leurs altérations*, a fait un bond en avant en une décennie. Dosimètres, capteurs de poussière, sonomètres, sont aujourd'hui au point. Du même coup, les ingénieurs ont inventé ou amélioré des appareils qui contrôlent les consommations d'eau, d'énergie et de matières premières. Dans la fabrication des panneaux de fibre de bois, cette gestion plus serrée a abouti à une amélioration de la qualité des produits finis.

Les progrès de la métrologie

Les progrès de la métrologie se traduisent déjà dans la vie quotidienne. On pourra voir au Salon Pollutec un indicateur de confort thermique. Cet appareil portatif mesure dans une pièce les courants d'air, la température de l'air et la chaleur émise par rayonnement. Pour peu que vous lui fournissiez aussi la résistance thermique de vos vêtements et votre métabolisme personnel, il vous fournit un indice de confort... ou d'inconfort.

Dans l'industrie automobile américaine, les *mécaniciens ont tenu* longtemps le haut du pavé. L'obligation de mesurer et de limiter les gaz d'échappement a amené l'intervention d'électroniciens et de chimistes. De l'antipollution, ils ont largement débordé sur les chaînes de fabrication puis sur la conception des véhicules.

Les techniques épuratoires ellesmêmes peuvent être source de progrès. La multiplication des stations d'épuration urbaines et industrielles a fait avancer vigoureusement ce qu'on appelle le « génie biologique ». On sait aujourd'hui fabriquer du méthane à partir de déchets, de la phénylalamine (produit de base de l'industrie pharmaceutique) avec des pelures de tomate, des aliments pour le bétail avec des résidus de féculerie, d'abattoirs et de laiteries. Toute cette technologie est née de l'obligation faite aux entreprises de ne plus rejeter leurs effluents dans les rivières. Ses produits concurrenceront peut-être demain les tourteaux de soja importés des Etats-Unis et payés en dollars.

L'innovation a été aussi l'heu*reuse réponse des fabricants de matériaux* de construction aux contraintes d'isolation thermique et phonique. On trouve sur le marché des éléments de planchers, de parois et de toitures en béton cellulaire qui réunissent des qualités autrefois contradictoires : légèreté, solidité, protection contre le feu et contre le froid. Saint-Gobain a réussi à mettre au point un vitrage à la fois mince, transparent et qui protège du bruit et des écarts de température.

Les contraintes d'environnement n'ont pas manqué d'influencer l'organisation des ateliers et les procédés de fabrication. Plutôt que de se payer de coûteux appareils épura*toires*, des centaines d'entreprises en France ont imaginé ce qu'on appelle des « technologies propres ». Ainsi, pour décaper les surfaces métalliques, on emploie des acides, procédé dangereux pour les ouvriers et fort polluant. Pour se conformer aux exigences de l'environnement, une entreprise française a inventé une *technique de décapage mécanique.* Pour la même raison, l'industrie du ferro-silicium développe la technique des fours en circuit fermé, beaucoup moins polluants et plus efficaces que les anciens fours ouverts.

Quant à la société Roja, qui produit annuellement 10 000 tonnes de produits de beauté dans une usine de Rambouillet, la crainte d'avoir à construire une station d'épuration physicochimique l'a obligée à réétudier toute l'organisation de ses chaînes de fabrication. Une série de mesures parfois de simple bon sens mais auxquelles a participé l'ensemble du personnel lui a permis d'avoir aujourd'hui des ateliers plus performants et d'économiser chaque année 300 000 francs et 60 tonnes de matière première.

Pour que l'innovation soit la bonne réponse à une nouvelle réglementation encore faut-il que celle-ci soit édictée pour le bon motif, avec l'accord des intéressés, qu'elle soit assortie de délais, et qu'elle s'adapte à la technologie du moment. Autrement dit, il y a une statégie de la contrainte. Elle est, au fond, assez simple. Une politique de l'environnement se doit d'afficher clairement ses objectifs, ses moyens, ses étapes, et s'y tenir. Et cela, c'est l'affaire des pouvoirs publics.

M. A-R.

UN ATOUT INTERNATIONAL

par MICHEL CRÉPEAU (*)

LA dégradation du patrimoine naturel, les menaces sur la faune et sur la flore, les pollutions, ne connaissent plus de frontières. Partout, de par le monde, pour le meilleur et pour le pire, l'homme accroît son emprise sur l'espace, sur la nature, sur l'atmosphère, sur l'eau.

Il n'est pas de politique de l'environnement réaliste et efficace qui ne repose sur un développement de la coopération internationale. Déjà, bon nombre de réflexions sont conduites et d'actions entreprises au sein des Nations unies, de la Communauté européenne et de l'O.C.D.E.

La crise économique mondiale, loin de nous imposer un ralentissement de ces efforts, implique au contraire une meilleure harmonisation des contraintes imposées aux entreprises pour la protection de l'environnement. A défaut d'une telle régulation, la défense de l'environnement peut devenir le prétexte de nouveaux protectionnismes déguisés : c'est un aspect sans doute trop peu connu mais bien réel de la lutte implacable que se livrent les nations pour la conquête des marchés intérieurs et extérieurs.

∴

Mais, au-delà de cette indispensable prise de conscience par les nations riches de leur solidarité écologique, le problème se pose de leur responsabilité à l'égard des pays les plus démunis et les plus pauvres. Les inégalités dans le domaine de l'environnement sont à l'image de toutes les autres, elles les accompagnent, les précèdent, ou les amplifient.

La déclaration de Stockholm, complétée par celle de Nairobi, a permis de mesurer l'ampleur du désastre qui menace les plus déshérités. Moins de 40 % des populations du tiers-monde disposent d'eau potable ; 53 % des populations urbaines et 8 % seulement des populations rurales ont un système d'assainissement ou d'évacuation des déchets. Et quels seront les chif*fres à l'horizon 2000 si l'on sait que* le nombre des métropoles de plus de 4 millions d'habitants s'élèvera à 40, alors qu'elles ne sont encore aujourd'hui que 22. Que dire aussi du rythme de déboisement : 40 % des forêts tropicales auront disparu dans quinze ans, avec pour conséquences inévitables l'altération du cycle de l'eau, l'érosion et la stérilisation des sols.

La France peut faire plus et mieux que lancer un cri d'alarme : parce *qu'elle a acquis dans ces domaines* une avance significative (dans le secteur du traitement des eaux, des instruments de mesure, des technolo*gies propres...), parce qu'elle garde* des liens privilégiés avec de nombreux Etats pour des raisons historiques et culturelles, parce qu'elle en a la volonté politique sans cesse réaffirmée au plus haut niveau. C'est par exemple le sens de la convention que j'ai signée en février 1982 avec le gouvernement de la Côte-d'Ivoire, qui doit notamment répondre au défi de l'explosion démographique d'Abidjan.

Notre action allie la formation des hommes à la mise à disposition de capacités d'expertise, voire de créations d'entreprises. Ainsi des institutions exemplaires tels le CEFIGRE ou la Fondation de l'eau de Limoges proposent aux ingénieurs et aux techniciens des pays en voie de développement des enseignements pratiques et théoriques dispensés en France ou dans leur pays d'origine. Et ce, en étroite liaison avec les industriels français.

La formation des hommes est manifestement l'intérêt commun de nos industriels, des pays du tiers-monde et de la France. Je compte pour ma part donner une place importante à cette dimension dans les conventions que je souhaite signer avec les plus grandes entreprises de l'eau.

Mais nos actions ne doivent pas être limitées aux initiatives prises dans le domaine de la formation avec *tel ou tel Etat : nous devons dorénavant* savoir jouer à fond le jeu lorsque de grandes institutions comme le programme des Nations unies pour l'environnement sont prêtes à lancer des actions « multilatérales » mobilisatrices pour plusieurs pays. J'ai en particulier exposé à Nairobi, lors de l'anniversaire de la conférence de Stockholm, que la France entend soutenir tout particulièrement les programmes du P.N.U.E. analogues au plan Méditerranée.

Tel me paraît être l'enjeu qui caractérise la coopération en matière d'environnement : si tous les pays doivent en commun faire face à des *défis globaux, si un pays très avancé* comme le nôtre peut et doit apporter beaucoup, nous ne pourrons cependant réussir que si nos actions correspondent totalement aux attentes de nos partenaires.

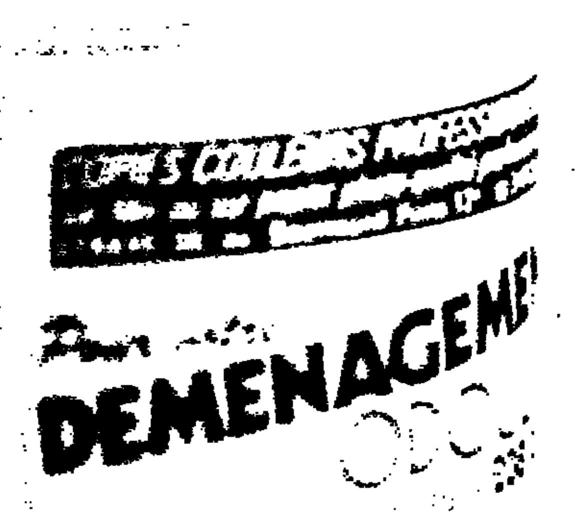
C'est à chaque pays d'identifier ses propres besoins, de définir ses *priorités : à nous d'être à l'écoute*, de savoir détecter dans notre potentiel d'experts et d'entreprises les meilleurs atouts pour répondre à une demande. A nous aussi de savoir investir dans la recherche pour mettre au point les technologies appropriées dont nos partenaires ont besoin.

∴

C'est pour favoriser le nécessaire dialogue entre la France — ses experts et ses entreprises — et les pays qui réaliseront dans les prochaines années d'importants programmmes d'équipement que j'ai invité à Paris, à l'occasion de Pollutec, quarante-cinq personnalités responsables dans vingt-huit pays des politiques de l'eau et de l'assainissement.

Nos sociétés industrielles ont payé cher pour apprendre à bien intégrer la protection de l'environnement dans toutes les actions de développement. *Cet élément de l'acquis de nos vieux* pays, nous nous devons aujourd'hui de le transmettre aux pays neufs. C'est à l'évidence notre intérêt bien compris, même au plan économique : l'exportation de demain sera d'abord le transfert de savoir-faire, de technologies, de matière grise. En matière d'environnement, c'est pour nous tous une chance et un devoir.

(*) Ministre de l'environnement.



MAUVAISES FUMÉES A GARDANNE

Les Houillères sont condamnées à inventer

PLACÉES devant l'obligation de désulfurer les fumées qui seront émises en 1984 par l'une des chaudières - celle du groupe 5 d'une puissance de 600 mégawatts - de la centrale de Gardanne les Houillères de Provence sont condamnées à avoir de l'imagination. Elles étudient un procédé, encore inédit en France, qui pourrait s'appliquer à d'autres centrales thermiques.

Gardanne doit fournir de l'électricité à E.D.F. en brûlant sur place le charbon extrait d'un nouveau gisement de 60 millions de tonnes. Le projet élaboré en 1980 prévoyait un système de dépoussiérage efficace mais aucune désulfuration. Une cheminée de 300 mètres de haut était censée diluer les gaz chargés de soufre. En outre, la future centrale doit être entourée d'un réseau d'alerte contrôlé par la direction interdépartementale de l'industrie. Des capteurs surveilleront en permanence l'état de l'atmosphère, et en cas de pointe de pollution on pourra ordonner l'arrêt momentané des chaudières ou leur ralentissement.

Une campagne d'opinion lancée par les associations et soutenue par les élus a placé les Houillères de Provence devant l'obligation d'étudier et de faire réaliser un système de désulfuration. Fin 1981, le gouvernement demandait une étude complète des procédés existants pour éclairer son choix.

En gros, il existe deux techniques classiques de désulfuration. L'une consiste à transformer le soufre en acide sulfurique, l'autre, dite de lavage alcalin, fait passer les fumées à travers un brouillard d'eau et de chaux mélangées, ce qui permet de recueillir du sulfite de calcium puis, par oxydation, du gypse. Ce matériau peut être réutilisé, notamment dans le bâtiment. Des centrales fonctionnent selon le principe en Allemagne et aux Etats-Unis...

5 % d'augmentation du prix

La mise en place de ce procédé aurait coûté 450 millions de francs, auxquels se seraient ajoutés chaque année 100 millions de frais d'exploitation. Le prix du kilowattheure aurait été majoré de 20 à 25 %. Les Houillères de Provence ont préféré explorer d'autres voies, même si elles contiennent encore quelques inconnues.

« *Le charbon de Gardanne,* explique M. Jean Manhaval, ingénieur en chef aux Houillères, *se caractérise par une forte teneur en soufre, et c'est ce qui pose le problème, mais il est naturellement chargé de carbonate de calcium. Or c'est avec le carbonate de calcium que l'on peut désulfurer les fumées. A Gardanne, on estime qu'un tiers du soufre est éliminé naturellement par la combustion même du charbon. Quant au carbonate de calcium, nous le retrouvons dans les cendres que nous vendons ensuite aux entreprises de travaux publics ou aux cimenteries. Pour augmenter la désulfuration naturelle, c'est-à-dire pour capter l'oxyde de soufre à sa naissance dans la chaudière, pourquoi ne pas injecter de la chaux au moment de la combustion ?* ».

L'idée n'est pas nouvelle. Depuis deux ans les Etats-Unis et l'Allemagne fédérale étudient cette technique. Pas la France. Mais nécessité fait loi. Les Houillères de Provence ont lancé un programme de recherches dans un laboratoire néerlandais spécialisé dans la combustion, puis à Gardanne même dans l'une des chaudières actuellement arrêtées. Des essais ont eu lieu en avril et mai 1982. Ils ont montré que l'absorbant le plus efficace de l'oxyde de soufre est la chaux éteinte, si elle est injectée autour du brûleur de la chaudière, et que la température optimale de combustion se situe à 1 200 °C. Comment abaisser la température d'une flamme qui se situe aux alentours de 1 500 °C ? De nouvelles expériences ont indiqué qu'il fallait réinjecter les fumées dans la chambre de combustion pour étouffer la flamme. Essais et réglages se poursuivent. En février 1983 une dernière campagne sera faite avant la publication des résultats en avril 1983.

Les Houillères de Provence y consacrent 6 millions de francs. Le rendement de ce procédé est inférieur à celui du lavage. Mais on espère l'améliorer. L'objectif est d'obtenir 30 % de désulfuration par combustion naturelle, de gagner ensuite 15 à 20 % par l'injection de chaux et encore 15 à 20 % par le refroidissement de la flamme. Ainsi atteindrait-on des taux de désulfuration avoisinant les 70 % en ayant investi trois à cinq fois moins d'argent que pour un procédé classique. Le coût d'exploitation de cette innovation technologique n'entraînera qu'une augmentation de 5 % du prix du kilowattheure.

JEAN CONTRUCCI.

UN ENTRETIEN

Il faudra

nous déclare

● *La direction de la prévention des pollutions est, des trois services du ministère de l'environnement (les deux autres étant la protection de la nature et celui de la qualité de la vie), celui qui a obtenu, depuis dix ans, les résultats les plus mesurables. Pourtant, il reste beaucoup à faire, même dans le domaine de l'eau, où les efforts ont été les plus anciens et les plus massifs. Le jour où nos rivières seront redevenues claires paraît s'éloigner sans cesse, comme un mirage. M. Thierry Chambolle, comment expliquez-vous cela ?*

Les inventaires périodiques de la qualité des eaux indiquent des progrès certains et mesurables. Les collectivités locales sont aujourd'hui équipées pour épurer 60 % de leurs rejets. Mais par défaut de raccordement des égouts aux stations, un tiers seulement de la pollution des eaux usées est traitée. Soixante-dix pour cent des matières en suspension, la moitié des matières oxydables et des produits toxiques issus des industries, ne vont plus dans les rivières. Pour les agglomérations, nous sommes donc au tiers de nos objectifs. Ceux-ci, qui consistent à épurer la totalité des eaux d'égout urbaines, ne seront atteints à la fin du siècle que si nous maintenons le rythme de construction des stations d'épuration et si nous améliorons sensiblement les égouts. Bien des métropoles, comme Marseille et Strasbourg, restent à équiper. Les collectivités locales investissent ac-

هكذا من الأمل

POLLUTEC

AVEC LE DIRECTEUR DE LA PRÉVENTION DES POLLUTIONS

vingt ans pour atteindre nos objectifs

M. Thierry Chambolle

tuellement dans l'assainissement et l'épuration 4 milliards de francs par an. C'est insuffisant. Il faudrait y consacrer 6 milliards.

Pour les usines, nous avons fait plus de la moitié du chemin mais il serait bon de maintenir l'effort actuel au taux de 1 milliard d'investissement annuel. Au total, la France ne retrouvera des cours d'eau de bonne qualité que si elle y consacre d'ici à la fin du siècle plus de 100 milliards d'investissement.

● *On croyait la France convenablement desservie en eau potable. Or de trop nombreuses communes distribuent encore une eau douteuse parce qu'elle contient soit des germes, soit des nitrates. Pourquoi ? Qui est responsable ?*

Le ministère de l'environnement, qui assure la coordination interministérielle dans le domaine de l'eau, est concerné mais aussi le ministère de la santé et bien entendu les maires. La pollution bactérienne survient soit parce que les réseaux de distribution sont mal surveillés, soit parce que les captages ne sont pas protégés. On compte en France trente mille captages, mais trois mille seulement sont entourés d'une zone de protection, c'est-à-dire d'un périmètre sur lequel la construction et les déversements de tous produits sont interdits et sur lequel l'élevage et la culture peuvent être soumis à restriction. Les maires ont, depuis 1967, l'obligation de créer ces périmètres de protection, mais les textes ne sont pas suffisamment appliqués. Pourquoi ? Parce qu'il faut faire intervenir un géologue, organiser une enquête publique, et finalement limiter les activités agricoles. Notre objectif, modeste, consiste à créer mille périmètres de protection par an mais on n'atteint pas encore ce chiffre. Vous voyez que, là aussi, il faudra du temps.

● *La pollution croissante des nappes souterraines par les nitrates paraît, elle, irréversible et non maîtrisée. Que comptez-vous faire ?*

Une pollution peut en effet en cacher une autre. Ainsi, les nitrates et les phosphates, auxquels on ne prêtait guère attention, sont passés aujourd'hui au premier rang de nos soucis. La pollution par les nitrates est diffuse, elle s'étend à tout le territoire, elle est liée à l'agriculture.

Un groupe de travail a été créé entre les ministères de l'agriculture et de l'environnement et les représentants agricoles. Ceux-ci – et c'est important – reconnaissent à présent que, pour une bonne part, ils sont responsables de cette pollution. Eux et nous poursuivons un but commun, éviter la pénétration de l'azote dans les nappes, ce qui est à la fois un gaspillage et une pollution. Il faut donc amener les cultivateurs à mieux doser les engrais qu'ils déversent sur le sol et à pratiquer des modes de culture adaptés. Des recherches se poursuivent : il faut en doubler les crédits, qui sont actuellement de 10 millions de francs par an. Ensuite, sur des zones de quelques centaines d'hectares, en Ile-de-France, dans le Centre et en Alsace, on expérimente une agriculture raisonnée. Enfin, les services d'avertissement agricoles essayent d'éveiller les cultivateurs à leurs responsabilités. Encore une action à mener sur des décennies. Pour « tenir la distance » nous projetons de créer un secrétariat permanent pour la lutte contre les nitrates qui occuperait une dizaine de personnes et pourrait être installé à Rennes, à proximité des laboratoires de l'INRA qui travaillent déjà sur cette question. Pour financer ces actions, les agences de bassin perçoivent maintenant une nouvelle redevance sur les rejets d'azote et de phosphore par les communes et les usines.

● *Pourquoi une redevance sur les phosphates ?*

Parce qu'ils polluent les rivières et les lacs en les eutrophisant. Dans les eaux trop riches en phosphates, les algues prolifèrent. La situation de la France n'est pas bonne. Sur la moitié des points d'analyse, les normes maximales autorisées par une directive européenne sont dépassées. En Allemagne, les fabricants de lessive sont déjà tenus de diminuer la teneur en phosphates de leurs produits de 50 %. Nous négocions dans le même esprit avec les fabricants français.

● *Depuis dix ans, les déversements de sel dans le Rhin empoisonnent autant les relations européennes que ses riverains. Va-t-on en sortir enfin ?*

Les rejets de sel dans le Rhin sont répartis à 50/50 entre la France et l'Allemagne. Avons-nous eu raison d'accepter au départ de figurer commes les seuls coupables ? En tout cas, nous proposons à nos partenaires d'injecter chaque année 700 000 tonnes dans le sous-sol alsacien et de créer une saline de 300 000 tonnes par an. Mais on connaît les réticences des Lorrains à la saline et celles des élus alsaciens à l'injection. Deux rapports d'experts ont été demandés : l'un pour apprécier la rentabilité de la saline, nous l'aurons d'ici quelques jours ; l'autre pour évaluer les dangers de l'injection. Les experts concluent que les risques de pollution sont faibles et aisément maîtrisables grâce à l'arrêt des injections. Ils demandent, pour les deux sites envisagés, des études complémentaires que le gouvernement a décidé d'engager.

● *Nous voici revenus à la case départ. Là encore, on a l'impression qu'il faudra des décennies pour trouver une solution. Parlons de la pollution atmosphérique. Il y a quelques jours, à Paris, les yeux piquaient et les bronches brûlaient. Responsable : l'oxyde de soufre, le fameux SO2 lâché par les centrales et les chaudières domestiques. On en est là, en 1982 ?*

Le réseau d'alerte de Paris ne sera vraiment opérationnel que l'hiver prochain. Les appareils d'enregistrement de la pollution sont en place, le poste central vient d'être inauguré, mais il faut du temps pour rassembler des données météorologiques capables de fonder une prévision. Puis le préfet doit prendre un arrêté prescrivant aux industriels, et notamment aux installations E.D.F., de réduire leurs émissions en cas d'alerte. Ce système complet n'existe que dans la région Rouen-Le Havre. Il est en cours de mise en place à Marseille-Fos.

Cela dit, la teneur de l'air en poussière et en oxyde de soufre a diminué dans la plupart des villes de France depuis dix ans. Aucune agglomération ne dépasse plus, en moyenne annuelle, les 100 microgrammes de SO2 par mètre cube d'air. Le but est d'arriver à 60 microgrammes. Un inventaire récent nous apprend toutefois que la moitié de la population habitant dans des zones où existent des réseaux de mesure de la pollution atmosphérique, soit six millions de Français, respirent un air qui, certains jours, n'est pas strictement conforme aux normes européennes. Nous lançons un recensement plus précis et nous demandons aux commissaires de la République de prendre, dans leur département, les mesures nécessaires pour respecter la directive européenne : utilisation de combustibles à basse teneur en soufre, désulfuration, etc.

Nous sommes aussi préoccupés par la pollution de l'air des agglomérations par les gaz d'échappement des voitures : oxyde d'azote, oxyde de carbone et hydrocarbures. Le professeur Roussel et quatre de ses collègues médecins doivent, avant la fin de cette année, remettre un rapport sur l'impact de cette pollution sur la santé des citadins.

Nous pensons qu'en bon nombre de points l'air de nos quartiers n'est pas conforme aux recommandations de l'Organisation mondiale de la santé, notamment pour le plomb. Mais avant de lancer une nouvelle politique plus énergique, nous voulons la fonder sur une base médicale, compte tenu de l'importance de l'industrie automobile pour l'emploi.

● *Cette timidité se retrouve dans la lutte contre le bruit. Il semble que par peur de mécontenter les constructeurs ont ait renoncé à museler les moteurs. On a choisi plutôt d'isoler le récepteur, c'est-à-dire l'homme. N'est-ce pas la politique de l'autruche ?*

Nous n'avons par renoncé à réduire le bruit à sa source mais nous voyons bien les limites de cette action. Depuis dix ans, on a insonorisé les engins de chantier. Peugeot et Motobécane mettent au point un pot d'échappement indémontable diminuant le tapage des cyclomoteurs et qui sera obligatoire en 1984. Renault étudie un camion de 15 tonnes moins bruyant que les véhicules actuels et qui sera expérimenté par les P.T.T. en 1984. Mais pour faire descendre le bruit de tous les poids lourds des 88 décibels actuels à 80 décibels, il faudra de longues recherches et un accord international. C'est d'ailleurs un effort indispensable pour maintenir la compétitivité de l'industrie automobile française. Le renouvellement de toutes les flottes actuelles demeurera vingt ans.

Même en atténuant aussi le bruit des voitures particulières, en changeant le revêtement des chaussées et en abaissant la vitesse des véhicules en ville, on n'obtiendra que des résultats limités. Vers l'an 2000 on peut espérer que le niveau moyen du bruit le long des façades ne dépassera pas 65 décibels. Vous voyez qu'on sera encore loin des 35 décibels que nous souhaitons dans les logements et notamment dans les chambres à coucher.

Force est donc d'isoler aussi les logements. Pour les bruits intérieurs, c'est fait depuis 1975 dans tous les appartements neufs. Un texte de 1978 permet de le faire sur les façades des immeubles neufs situés sur une voie bruyante, mais cette mesure commence seulement à entrer en application. Nous sommes également en train de recenser les points noirs, c'est-à-dire les immeubles anciens mal isolés et mal situés. Leur traitement systématique demandera beaucoup de temps et beaucoup d'argent. Un exemple : pour assurer un calme relatif aux riverains du boulevard périphérique à Paris, sur 25 kilomètres seulement, le devis se monte à 600 millions de francs...

● *Êtes-vous optimiste ?*

Je ne suis pas pessimiste pour plusieurs raisons : tout d'abord, nous maîtrisons bien les techniques de la dépollution et nous sommes assurés de faire encore des progrès par les technologies propres en particulier. Ensuite, nous disposons d'entreprises compétentes, qui ne demandent qu'à travailler. Enfin, les Français sont conscients de la nécessité de réaliser ces travaux pour la reconquête des milieux naturels. Des sondages récents nous l'ont montré. Nous pensons donc qu'une part croissante des investissements publics s'orientera vers ces travaux en faveur de l'environnement, qu'il s'agisse de l'eau, de l'air ou du bruit.

LE SALON POLLUTEC

AU RENDEZ-VOUS DES SAVOIR-FAIRE

POLLUTEC 82 est une manifestation professionnelle organisée par les professionnels, publics et privés. Le président du comité d'organisation est M. José Bidegain, directeur général adjoint de Saint-Gobain. L'exposition, ouverte du mardi 30 novembre au samedi 4 décembre de 9 heures à 18 h, sera accessible sur carte d'invitation distribuée par les exposants et le commissariat général.

Accès au CNIT la Défense : R.E.R. : ligne A ou B station la Défense ; S.N.C.F. : ligne de Paris-Saint-Lazare à la Défense en douze minutes ; Bus : pont de Neuilly la Défense n° 73, 144, 174 ; voiture individuelle : suivre le fléchage « CNIT Parc des expositions » jusqu'aux parkings.

L'accès au Salon se fera par le hall du R.E.R. entrées C et D. Un accueil particulier est réservé aux visiteurs étrangers. Tout visiteur recevra un badge permettant un accès permanent au Salon et aux conférences. Celui-ci facilitera le contact avec les exposants, qui pourront reproduire à l'aide d'une machine le nom et l'adresse complète de leur interlocuteur.

La chasse aux déchets dangereux est toujours ouverte

LES déchets toxiques sortant des usines sont devenus la bête noire de tous ceux qui se préoccupent d'environnement. En France on en dénombre environ cinq cents variétés, allant des produits pharmaceutiques aux pesticides en passant par les métaux lourds, les cyanures, les boues acides et les huiles usagées. Que ce soit sous forme liquide, solide ou de boues, leur poids cumulé atteint 2 millions de tonnes par an.

La loi impose aux industriels de les déclarer à l'administration et, surtout, de les éliminer sous peine de sanctions. Ça, c'est le bâton. Plus aimablement, les agences de l'eau offrent de prendre à leur charge le tiers de la facture de l'élimination. Voilà pour la carotte.

Ces mesures ont entraîné la création d'une nouvelle profession et même d'une véritable industrie qui se charge de faire disparaître ou de neutraliser les dangereux laissés-pour-compte des entreprises (1). Une cinquantaine de centres répartis sur le territoire jouent les éboueurs industriels. Les uns brûlent les matières organiques et neutralisent les produits chimiques, d'autres récupèrent les solvants ou traitent les huiles usées, d'autres encore entassent les résidus suspects et les tiennent sous constante surveillance. Une demi-douzaine de cimenteries se sont même offertes à brûler des déchets qui leur servent ainsi de combustible bon marché.

LES DÉCHETS TOXIQUES ET LEUR TRAITEMENT

- Dépôt sauvage
- Décharge contrôlée
- Centre de traitement
- Cimenterie brûlant des déchets
- Traitement des huiles

Source : Ministère de l'Environnement, janvier 1982.

Rien de tout cela n'est gratuit. Selon le produit et le traitement qu'on lui fait subir, il en coûte au « producteur » de 10 à 700 francs par tonne. Au total, le chiffre d'affaires de la profession dépasse 520 millions de francs par an. Et pourtant ces firmes dont les tarifs sont fixés par l'administration se plaignent de perdre de l'argent. Il faudra bien, là aussi, revenir un jour ou l'autre à la vérité des prix.

Les « souvenirs » dangereux abandonnés un peu partout par des entreprises désinvoltes ont été recensés en 1978. Résultat : soixante-deux sites repérés recelant des centaines de milliers de tonnes de produits polluants ou toxiques. On eut encore des surprises quand on chercha les auteurs de ces dépôts indésirables. Tout le Gotha de l'industrie fançaise défila : Pechiney, Gerland, Usinor, Ferodo, Charbonnages de France, Hutchinson, Penarroya, Pont-à-Mousson, Eternit, Citroën, etc.

Ce beau monde a été mis en demeure d'effacer les traces peu glorieuses. Parfois il suffit de couvrir pudiquement d'un manteau de verdure. Souvent il est nécessaire de traiter *in situ*. Dans certains cas il faut engager de gros travaux.

Le ministère de l'environnement assure que, en cinq ans, le plus gros des séquelles du passé a été effacé. Une cinquantaine de dépôts sont en traitement ou sous haute surveillance. Des piézomètres plongés dans le sous-sol contrôlent tout épanchement éventuel. Mais il reste une quinzaine de points noirs et on en découvre de nouveaux chaque année. Le dernier en date : 700 tonnes de déchets de pesticides non biodégradables provenant d'Ugine Kuhlmann dorment depuis des années dans une carrière proche de Colmar. On envisageait d'aménager sur ce terrain une aire de jeux. Les élus locaux, les agriculteurs, les associations demandent l'enlèvement de ces saletés et la publication d'une carte indiquant l'emplacement en Alsace des dépôts similaires. Dans le domaine des déchets toxiques, les citoyens exigent de connaître la vérité. C'est vraiment la moindre des choses...

M. A.-R.

(1) *Guide pour l'élimination et la valorisation des déchets industriels*, 150 pages, novembre 1982, ministère de l'environnement, 14, bd du général-Leclerc, 92324 Neuilly-sur-Seine Cedex.

PARLONS CHIFFRES

40 milliards de chiffre d'affaires 295 000 emplois

L'ETAT, les collectivités locales et les particuliers ont dépensé cette année 52 milliards de francs pour protéger leur environnement : adduction d'eau, assainissement, lutte contre les pollutions et les nuisances, protection du patrimoine naturel, amélioration du cadre de vie. Cela représente 1,1 % du produit national brut, et, pour chaque citoyen, un débours de 1 000 F. Sur ces 1 000 F, 700 transitent par les canaux financiers de l'Etat, des départements, des communes et des organismes publics, 150 par les mains des industriels. 150 francs sont directement dépensés par les ménages eux-mêmes.

La moitié de ces dépenses sont consacrées à la distribution; l'assainissement et l'épuration de l'eau. Les collectivités locales y consacrent 10 à 11 milliards de francs par an. La collecte et l'élimination des déchets coûtent 8 milliards de francs, l'amélioration du cadre de vie 7 milliards de francs, la lutte contre la pollution de l'air, 2,1 milliards de francs et celle contre le bruit, 2 milliards de francs.

Réalisant 35 à 40 milliards de francs de chiffre d'affaires, les entreprises liées à l'environnement sont les principales bénéficiaires de cette manne. Sur les 370 000 emplois « environnement », elles en occupent 295 000.

Ces effectifs se répartissaient ainsi en 1981 : adduction et distribution d'eau potable : 80 000 personnes ; collecte et traitement des eaux usées par les collectivités locales : 58 600 personnes (27 800 pour l'exploitation des installations existantes, 30 800 pour la fabrication des matériels et les travaux neufs) ; eaux usées industrielles : 9 700 personnes ; lutte contre le bruit : 38 500 (dont 24 650 pour l'isolation interne des locaux et 13 850 pour la fabrication et la pose des vitrages et écrans) ; collecte et traitement des ordures ménagères : 44 000 emplois ; déchets solides des industries : 13 400 ; récupération : 51 000.

Selon les spécialistes, les possibilités de création d'emplois non budgétaires dans cette branche d'activités restent limitées. Les entreprises ont fait le plein de main-d'œuvre et, parfois, au-delà. Les progrès devraient se faire plutôt grâce à une élévation de leur productivité.

Malgré une vive concurrence étrangère, les industries antipollution exportent. L'ingénierie en matière de réseaux d'assainissement rapporte environ 3 milliards de francs à notre balance extérieure et les matériels laissent un solde commercial positif de 200 millions de francs.

Dans les activités liées à l'environnement la conjoncture est maussade. A cela, plusieurs raisons : la baisse en francs constants des crédits publics, la diminution générale des investissements industriels, le ralentissement des exportations, l'atonie de l'industrie du bâtiment qui retentit sur les travaux d'isolation phonique et thermique.

La décentralisation accroît encore le climat d'incertitude car on ne sait pas quels seront les efforts financiers des collectivités locales en faveur de l'environnement. Pour atteindre les objectifs fixés dans le domaine de l'eau, de l'air et du bruit, les dépenses des Français devraient croître au rythme annuel de 4,6 % au cours du IXe Plan. Compte tenu de la faiblesse des marges des entreprises et des ressources des collectivités locales, beaucoup doutent qu'une telle progression soit possible.

★ « Données économiques de l'environnement » 1982. La Documentation française, 44 pages, 40 F.



هكذا من الأصل

CONJONCTURE

POLÉMIQUE SUR LES CHARGES DES ENTREPRISES

L'alourdissement de la facture a été de 80 milliards en 1982 selon le C.N.P.F. et de 20 milliards selon M. Delors

M. Delors ne veut qualifier ni les charges supplémentaires que subissent les entreprises ni les aides que l'Etat leur apporte pour améliorer leur situation financière. « *Ne me demandez pas d'opposer les 100 milliards de francs qu'aurait coûté le socialisme aux entreprises aux cadeaux que selon d'autres nous ferions aux patrons. Je ne le ferais pas* », a-t-il déclaré jeudi 25 novembre aux journalistes.

Le ministre n'en a pas moins fourni un certain nombre de chiffres qui réfutent les calculs effectués par le C.N.P.F. Le Conseil national du patronat français évalue à 101 milliards de francs *en année pleine* l'augmentation des charges pesant sur les entreprises (compte tenu de 8,2 milliards d'allègement), cela à partir du 1er avril 1982.

Les services de M. Delors font deux critiques préalables aux calculs du C.N.P.F. La première est qu'il faut séparer les charges résultant des mesures prises par le gouvernement Mauroy (ce qu'on pourrait appeler le coût du socialisme) des charges qui, de toute façon, se seraient alourdies (cas de la taxe professionnelle notamment). La seconde critique porte sur l'impossibilité de calculer en année pleine le coût de certaines mesures dont on ignore encore l'impact (conséquence de la loi Auroux, par exemple). Certaines mesures, comme l'aide fiscale à l'investissement modifiée à plusieurs reprises, sont enfin mal évaluées par le patronat.

Compte tenu de ces remarques, les services de M. Delors se sont livrés à un calcul sur la seule année 1982. Ils arrivent à un alourdissement des charges des entreprises compris entre 15,2 et 21,2 milliards de francs (la fourchette tient compte de la difficulté d'évaluer le coût de la 5e semaine de congés payés et de la 39e heure). Toujours pour la seule année 1982 les estimations du C.N.P.F. aboutissent, selon la rue de Rivoli, à une charge supplémentaire de 81,6 milliards.

Les principales différences portent sur la fiscalité (+ 17,4 milliards selon le C.N.P.F., + 10,2 milliards selon le ministère), les cotisations sociales (+ 15,2 milliards de francs contre 2,5 à 2,9 milliards), la durée du travail (45 milliards de francs contre 11,2 à 16,8 milliards). Sur ce dernier point essentiel, les services de M. Delors estiment que la réduction d'une heure de la durée du travail a été compensée aux quatre cinquièmes par la productivité et pour un cinquième seulement par de l'embauche. L'alourdissement des charges en résultant n'aurait donc été que de un cinquième de 2,5 % (une heure sur quarante), ce qui représente une augmentation de 0,5 % des effectifs, soit soixante-quinze mille embauches. D'où un coût salarial de 8,4 milliards (1).

La même divergence porte sur l'estimation des effets de la cinquième semaine de congés payés, quoique, sur ce point, la Rue de Rivoli estime les calculs beaucoup plus aléatoires. Une compensation par la productivité de 50 à 80 % a été retenue, ce qui représente une charge supplémentaire de 2,8 à 8,4 milliards de francs.

Pour le C.N.P.F., la baisse de la durée du travail (trente-neuvième heure et cinquième semaine) n'aurait été compensée que pour un tiers par de la productivité, soit une charge supplémentaire de 45 milliards de francs.

Au total, les services de M. Delors estiment donc à environ 15 à 20 milliards de francs l'alourdissement des charges, soit environ 1,5 % du total des charges fiscales et salariales pesant sur les firmes (2).

A. V.

(1) Coût d'une embauche : 80 000 francs par tête auxquels s'ajoutent 40 % de charges patronales.

(2) Charges fiscales : 61 milliards de francs pour 1982 ; charges sociales : 390 milliards ; masse salariale : 1 000 milliards. Total : 1 450 milliards de francs.

POUR COMPENSER L'ALLÈGEMENT DES CHARGES DES ENTREPRISES

M. Bérégovoy évoque à nouveau une majoration de la T.V.A.

Devant deux cent cinquante chefs d'entreprise et cadres réunis à Paris le 25 novembre par *l'Expansion* dans le cadre d'un de ses forums sur le thème « *l'économie française et la socialisation* », M. Pierre Bérégovoy, ministre des affaires sociales, s'est longuement expliqué sur les orientations de sa politique.

Soucieux de faciliter la compétitivité des entreprises, le ministre a quelque peu surpris son auditoire en reprenant une hypothèse ancienne, critiquée par de nombreux experts – la hausse de la T.V.A. pour éviter d'alourdir les charges des entreprises. Ces charges, a dit en substance M. Bérégovoy, ont atteint une limite qu'il ne faut pas franchir sous peine de décourager l'initiative, les exportations ou le développement de l'emploi. « *Je suis partisan d'une réforme du financement de la sécurité sociale*, a déclaré le ministre, ...*le système assis sur les salaires a montré ses limites... Nous avons différentes possibilités. L'augmentation de la T.V.A. : à condition bien sûr d'en moduler le taux et de faire cela progressivement afin de ne pas connaître les déboires que l'économie française a connus lorsque nous avons substitué la taxe professionnelle à la patente ; c'est une affaire de progressivité.* »

Le ministre a précisé qu'il envisageait « *de substituer une majoration de la T.V.A. à deux ou trois points de charges sur les entreprises* ». Deuxième possibilité, destinée à ne pas pénaliser les entreprises de main-d'œuvre : on appliquerait un ratio pour calculer leurs charges qui ferait « *intervenir le salaire en même temps que la valeur ajoutée* ».
La troisième voie, évoquée par M. Pierre Mauroy, consiste à modifier le système du financement des allocations familiales (*le Monde* du 26 novembre). Enfin, M. Bérégovoy a annoncé que le forfait hospitalier payable par les personnes hospitalisées ne serait finalement appliqué que si les hôpitaux dépassaient leur enveloppe budgétaire globale (entrant en vigueur en 1984). Quant à la future taxe sur les alcools et les tabacs, dont on attend environ sept milliards de francs, elle devrait être appliquée au plus tôt. M. Bérégovoy espère obtenir rapidement l'aval de M. Jacques Delors. – D. R.

SOCIAL

M. Le Garrec prépare de nouvelles mesures pour les chômeurs de longue durée

M. Jean Le Garrec a présenté, jeudi 25 novembre à Paris, les premiers résultats de la campagne lancée le 4 octobre dernier – et pour six mois – en faveur des demandeurs d'emploi inscrits depuis plus d'un an à l'Agence nationale pour l'emploi (A.N.P.E.) (430 000 personnes).

L'objectif défini au moment du lancement de l'opération à Amiens (*le Monde* du 6 octobre) est d'orienter les offres d'emploi à l'Agence en priorité vers les chômeurs longue durée, c'est-à-dire inscrits depuis plus d'un an, et d'aider ces derniers à se réinsérer grâce à des actions d'évaluation, d'orientation et de formation (1). L'opération en cours est expérimentale. Elle porte sur un échantillon de 15 852 personnes, qui toutes ont été convoquées en octobre par les diverses agences locales. Sur leurs possibilités de réinsertion, les résultats sont surprenants : 74 % des demandeurs ont été reçus. A 26,3 % d'entre eux, il a été possible de proposer une offre d'emploi suivant les procédures habituelles. 6,5 % ont été orientés vers la médecine du travail. Pour 34,9 % de ces chômeurs longue durée, aucune intervention n'est envisageable dans l'immédiat. Parmi eux, 20 % ont plus de cinquante-cinq ans et 15 % moins de cinquante-cinq ans. C'est là un problème prioritaire à résoudre pour le ministère. Pour 21,2 % de ces chômeurs longue durée, des stages d'évaluation technique et d'orientation professionnelle sont nécessaires. 17,7 % sont orientés vers des stages de formation. 5,6 % bénéficieront d'une journée technique de recherche d'emploi. Enfin, pour 3,1 % de ces chômeurs longue durée, une enquête de contrôle a été demandée aux directions départementales du travail.

Ce contrôle inédit est une nécessité, selon M. Le Garrec. Mais il ne faudrait pas l'interpréter comme une façon de se décharger du problème « *en désignant les tricheurs* ». Tel n'est pas l'esprit de l'action menée. Car la cause première du chômage reste l'insuffisance des offres sur le marché du travail.

Le ministre de l'emploi a annoncé de nouvelles mesures en faveur des 34,9 % de demandeurs « *incasables* ». Pour les moins de cinquante-cinq ans – en majorité des jeunes et des femmes seules, – les stages d'insertion professionnelle, prévus d'ores et déjà pour les dix-huit-vingt et un ans, seront étendus aux vingt et un-vingt-six ans, et prioritairement consacrés aux chômeurs inscrits depuis plus d'un an. Enfin, si ces demandeurs d'emploi ne pouvaient suivre un stage d'insertion, ils pourraient bénéficier d'aides pour une réinsertion provisoire, sous forme, par exemple, de stages pratiques en entreprise.

DANIELE ROUARD.

(1) La répartition des chômeurs longue durée suivant les qualifications est la suivante : cadres 3,7 % ; agents de maîtrise et techniciens 2,5 % ; employés qualifiés 26,3 % ; employés non qualifiés 14,4 % ; ouvriers qualifiés 18,8 % ; ouvriers spécialisés 23,2 % ; manœuvres 9,8 %, non précisés 1,3 %.

● *Assurance-chômage : le C.N.P.F. souhaite une reprise rapide des négociations.* – Selon M. Jean Bornard, président de la C.F.T.C., qui a rencontré le 25 novembre MM. Gattaz et Chotard, le C.N.P.F. souhaite reprendre les négociations sur l'UNEDIC « *tout de suite* » après les élections prud'homales. Dans notre tableau (*le Monde* du 26 novembre, page 35), une erreur s'est glissée : pour les chômeurs licenciés pour raison économique, il fallait lire *maximum* et non pas minimum, *à savoir 90 % du salaire brut antérieur dans la situation actuelle* et 80 % du salaire de référence (pas moins de 90 % du SMIC) dans la situation nouvelle, comme nous l'avions indiqué.

A CHARLEVILLE-MÉZIÈRES

Les sidérurgistes de Vireux-Molhain saccagent les locaux patronaux

De notre correspondant

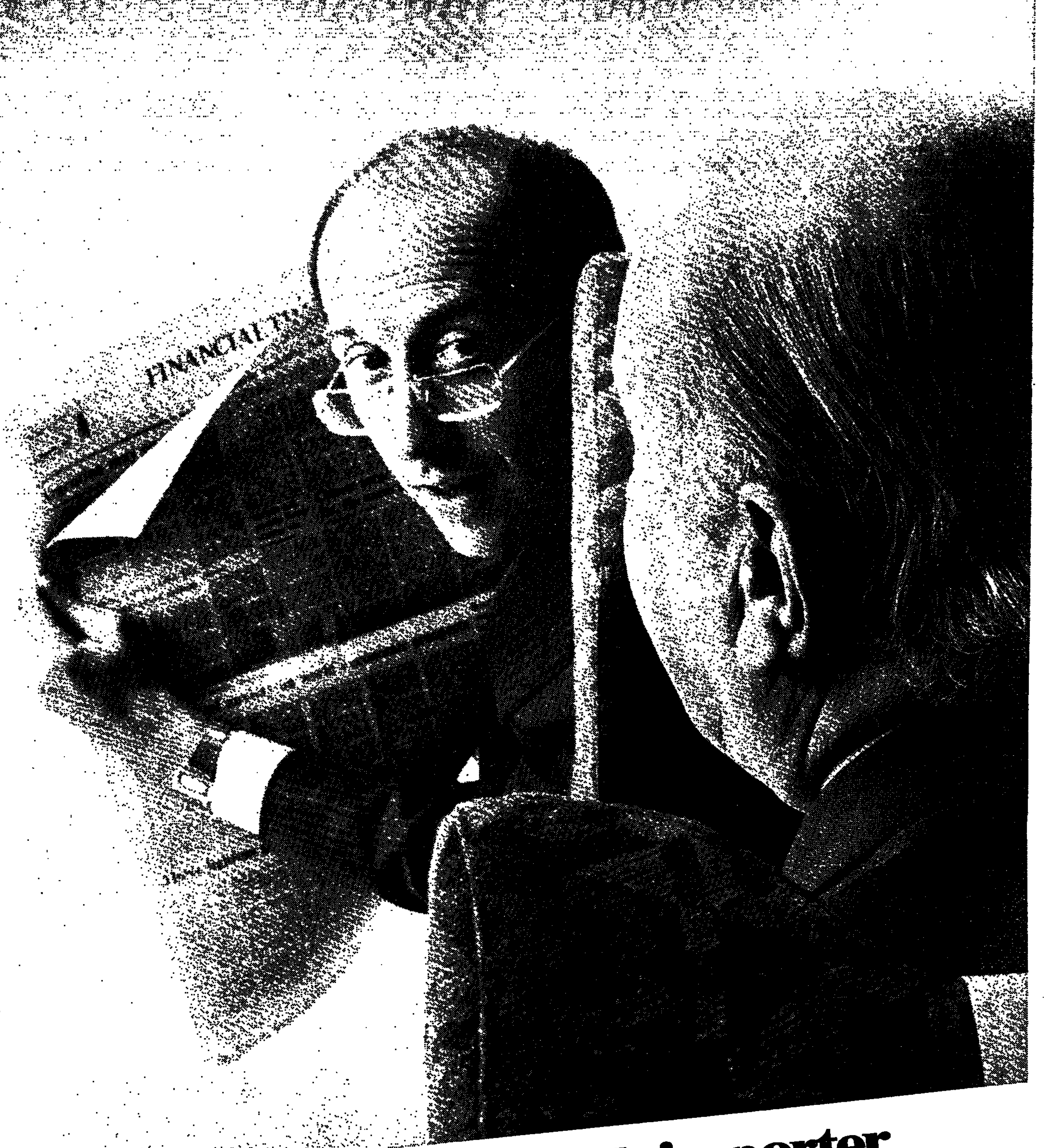
Charleville-Mézières. – Le contenu du plan social et les mesures de reconversion élaborées depuis l'annonce de la fermeture en 1984 de la Société des aciers spéciaux de la Chiers, à Vireux-Molhain (Ardennes), n'ont pas été bien accueillis par les sidérurgistes. L'intersyndicale C.G.C., C.F.D.T. et F.O. de l'usine a cherché à reprendre contact avec la direction de la Compagnie française des aciers spéciaux (C.F.A.S.). Faute de réponse, elle a décidé de nouveau de passer à l'action.

Jeudi matin, trois cars partis de Vireux ont amené à Charleville-Mézières une centaine d'ouvriers qui ont saccagé les locaux de l'organisation patronale, le Syndicat des industriels métallurgistes des Ardennes, où les dossiers ont été jetés par les fenêtres. Après un défilé en ville et après avoir peint le slogan « *Vireux vivra* » sur les façades de l'E.D.F. et de la gare, les manifestants, qui regagnaient Vireux, ont été bloqués durant quatre heures au lieu-dit La Mal-Campée, à la sortie de Charleville-Mézières, par les forces de l'ordre, qui ont procédé à une dizaine de contrôles d'identité.

Pour la première fois, la C.G.T. s'est associée à cette nouvelle explosion de colère, deux jours avant le rendez-vous mensuel qui rassemble antinucléaires opposés à la construction de la centrale de Chooz et sidérurgistes de Vireux attachés à la défense de leurs emplois. – C. L.







هكذا من الأصل

ÉTRANGER

En Espagne

Le programme économique du parti socialiste

« Une seule solution : l'austérité »

De notre correspondant

Madrid. — *« Il n'y a pas d'autre solution dans ce pays que de pratiquer une politique d'austérité. Songer à une relance immédiate sans assainir d'abord l'économie et alors que la conjoncture internationale nous est contraire ne ferait que retarder les échéances et nous obliger, dans un an, à prendre finalement des mesures d'austérité plus sévères encore. Il n'y aura pas de réactivation économique en Espagne sans modération salariale, sans remise à flot des entreprises et sans attention prioritaire au contrôle de l'inflation. »*

M. Miguel Boyer, qui nous tient ces propos, n'est pourtant pas un disciple de M. Raymond Barre. Il est considéré comme l'un des principaux stratèges de la politique économique que suivront les socialistes espagnols, lorsqu'ils s'installeront au gouvernement. On l'imagine *mal*, il est vrai, chanter *l'Internationale* le poing levé, même s'il a beaucoup *fait à l'époque du franquisme* pour aider à la reconstruction du P.S.O.E. (parti socialiste ouvrier espagnol) dans la clandestinité.

D'origine aisée, vivant dans une maison cossue de Madrid, M. Boyer entretient d'excellents rapports avec le monde du patronat et de la finance. Il a travaillé pour le secteur privé au sein de l'entreprise Explosives Rio Tinto, où il a collaboré avec... le président du gouvernement sortant, M. Calvo Sotelo. Il est le symbole de cette nouvelle génération d'économistes du P.S.O.E. qui ont décidé de rompre avec les « canons » de la doctrine socialiste.

Est-ce là le *« virage vers la social-démocratie »* que dénonce les personnalités *« critiques »* du parti, comme M. Pablo Castellano, pour qui *« le P.S.O.E. pèche par ingénuité s'il se fie aux déclarations conciliatrices du patronat, car il n'y a pas d'exemple d'un processus de changement qui ait bénéficié de l'appui de ceux qu'il affecte »* ? Les imprécations de M. Castellano contre les *« renoncements »* des socialistes ne rencontrent toutefois pas beaucoup d'écho. Y a-t-il une autre voie possible que celle préconisée par les *« nouveaux économistes »* ?

« Nous ne sommes pas modérés mais réalistes », précise M. Alfonso Guerra, le numéro deux du P.S.O.E., que les formations conservatrices présentaient pourtant il y a peu comme un agitateur.

Il est vrai que la marge de manœuvre est bien étroite. L'acuité du chômage, qui touche 16 % de la population active, pourrait certes conduire le P.S.O.E. à pratiquer sans attendre une politique de relance de la consommation. Mais ne risquerait-on pas d'emballer la machine économique, sans l'avoir remise au préalable en état de marche ? La situation est, en effet, mauvaise.

Peut-on imaginer une relance fondée sur le secteur public, alors que le déficit du budget représente déjà 4,5 à 5 % du P.N.B. ? Peut-on négliger la persistance d'une inflation qui approche les 15 % ? Peut-on espérer un redémarrage de l'investissement privé, alors que les entreprises, empêtrées dans leurs problèmes de coûts, affichent les unes après les autres des résultats négatifs ? Peut-on s'attendre à une croissance plus rapide des exportations, tant que la compétitivité de l'Espagne face à ses futurs partenaires de la C.E.E reste aussi faible ?

Relancer l'investissement

Telles sont les questions que posent les responsables économiques du P.S.O.E. à ceux qui s'étonnent de leur modération. *« La priorité pour nous*, précise M. Boyer, *ce n'est pas d'augmenter la demande intérieure, car nous n'aboutirons qu'à déséquilibrer notre balance des paiements, comme l'exemple de la France l'a montré. Il convient avant tout de relancer l'investissement, puis l'exportation, et pour y parvenir il n'y a qu'un seul chemin : il faut que les bénéfices résultant de l'augmentation de la productivité restent aux mains des chefs d'entreprise pour que ces derniers se décident à investir. Les travailleurs, dans un premier temps, devront se contenter d'un maintien de leur pouvoir d'achat à son niveau actuel. »*

La politique économique du P.S.O.E. ne sera-t-elle pas en fin de compte bien semblable à celle suivie ces dernières années par les gouvernements centristes ? Les socialistes ne la nient pas, tout en soulignant certaines différences qu'il serait sans doute plus approprié de qualifier de nuances. Il y aura bien une augmentation des dépenses « sociales », mais elle bénéficiera essentiellement à ceux qui se trouvent aujourd'hui en marge du circuit de production, comme les retraités et les chômeurs.

D'autre part, la pression fiscale devrait augmenter, mais le P.S.O.E. entend agir avec prudence. Il faut éviter de frapper de plein fouet les classes moyennes qui ont voté pour la première fois massivement en faveur des socialistes. Il s'agit davantage d'améliorer le mode de perception que d'accroître la progressivité de l'impôt dans ce pays où le système fiscal n'a commencé à se moderniser qu'à partir de 1978. Les socialistes comptent beaucoup sur la lutte contre la fraude fiscale, très élevée en Espagne (500 milliards de pesetas, soit 31 milliards de francs, suivant les estimations du ministère des finances lui-même), pour augmenter leurs recettes.

L'implantation prochaine de la taxe sur la valeur ajoutée, une politique de rationalisation des dégrèvements devraient également contribuer à éviter un dérapage du déficit budgétaire. L'objectif est de maintenir ce dernier à un niveau proche de l'actuel, sans dépasser dans la mesure du possible 5 % du P.N.B. Il s'agira de combiner, dans cette étroite limite, l'augmentation de l'investissement public avec le maintien de prestations sociales relativement incompréhensibles en cette période de crise.

Les socialistes réussiront-ils là où les gouvernements centristes ont en partie échoué ? L'appui des « partenaires sociaux » sera indispensable. Celui des syndicats semble largement assuré. L'heure n'est pas à la surenchère. *Les Commissions ouvrières* — la centrale proche du P.C. — ont subi le contrecoup de la débâcle enregistrée par ce dernier lors de la consultation électorale. Ce mauvais résultat ne peut qu'inciter son secrétaire général, M. Camacho, à prendre davantage ses distances à l'égard du parti, comme il avait commencé à le faire avant les élections, et à prendre langue avec le P.S.O.E.

Quant à l'U.G.T. (Union générale des travailleurs [socialiste]), son appui est acquis. Même si le credo des *« nouveaux économistes »* du parti n'emporte pas l'adhésion de toutes ses bases syndicales, l'U.G.T. ne fera rien qui puisse compliquer la tâche du gouvernement. *« Si nous avons accepté de faire des sacrifices avec un gouvernement de droite pour aider à consolider la démocratie*, remarque son secrétaire général, M. Nicolas Redondo, *nous n'allons pas nous montrer maintenant plus intransigeants avec un gouvernement de gauche. Nous savons faire preuve de réalisme. La situation politique et économique nous oblige à négocier des sacrifices au lieu de négocier des bénéfices. Comment pourrions-nous exiger une progression du pouvoir d'achat si nous savons que, dans le contexte actuel, elle se traduira automatiquement par une augmentation du chômage ? »*

Assuré de l'appui des syndicats, le P.S.O.E. devra — tâche plus difficile — trouver un *modus vivendi* avec le patronat. La modération de son programme devrait en principe y contribuer. Les chefs d'entreprise ne se voient-ils pas notamment offrir une baisse de leur contribution à la Sécurité sociale, un contrôle de leurs coûts salariaux et des aides accrues aux entreprises en difficulté ou en reconversion ? En dépit des protestations de bonne volonté qui ont été échangées au lendemain des élections entre socialistes et patrons, ces derniers restent cependant sceptiques.

« Je pense que le P.S.O.E. veut sincèrement maintenir une ligne modérée, affirme M. José Antonio Segurado, président de la Confédération patronale de Madrid. *Mais, lorsqu'il s'apercevra dans quelques mois que les variables économiques ne répondent pas de la manière escomptée, il ne pourra pas résister à la tentation de revenir aux méthodes interventionnistes propres au socialisme, comme le contrôle des prix. Le défaut principal du programme socialiste, c'est qu'il ne quantifie pas ses promesses et qu'il ne peut pas évaluer leur impact sur le budget. »*

Vaincre les réticences des chefs d'entreprise (une tâche indispensable si le P.S.O.E. entend faire du secteur privé, comme il l'affirme, le *« facteur déterminant des créations d'emplois »*) ne sera donc pas tâche aisée. D'autant que l'attitude du patronat n'est pas exempte d'ambiguïté dans un pays où le secteur privé est né et s'est développé sous l'aile protectrice de l'Etat. Prompts à dénoncer le *« dirigisme »* et *« l'évolution galopante »* des dépenses publiques, bien des patrons sont cependant les premiers à exiger de l'Etat subventions, dégrèvements fiscaux, crédits bonifiés et aides à la reconversion industrielle.

« Je défie les patrons qui protestent contre l'interventionnisme de s'engager dorénavant par écrit à renoncer aux fonds publics, affirme M. Gonzalez. *Je ne demande pas mieux qu'il y ait des Rockefeller dans ce pays, mais de véritables Rockefeller, qui ne s'appuient pas sur les deniers de l'Etat pour se développer ou même pour survivre. »*

THIERRY MALINIAK.

En Bolivie

La Paz demande un délai pour le remboursement de sa dette extérieure

Correspondance

La Paz. — Le Fonds monétaire international a grandement contribué à la chute en octobre de la dictature militaire issue du coup d'Etat du 17 juillet 1980 : il a refusé pendant deux ans le moindre crédit pour protester contre la violation des droits de l'homme et la complicité des autorités avec les trafiquants de cocaïne. Cependant les *« recommandations »* draconiennes du F.M.I., qui étaient en fait des ultimatums, appliquées partiellement en début d'année, ont plongé l'économie bolivienne, déjà gravement malade, dans un état moribond.

Pour conjurer le processus de récession-inflation qui faisait boule de neige depuis cinq ans, les autorités du F.M.I. ont imposé un plan de redressement bien connu par tous les pays ayant des problèmes de déficit de leur balance de paiements et de remboursements de leurs dettes, c'est-à-dire forte dévaluation, austérité budgétaire et contraction du pouvoir d'achat, afin de libérer un flux de devises qui permettent d'honorer les engagements auprès des créanciers. La dette bolivienne atteint les 4 milliards de dollars et absorbe les deux tiers des exportations.

Les premières mesures d'austérité ont été prises le 5 février : le peso a été dévalué de 76 %, les prix des carburants et des transports ont été relevés, et la plupart des subventions alimentaires ont été supprimées. Par contrecoup, la plupart des prix de détail ont aussi accusé une hausse proportionnelle. La réaction populaire a été violente, et le gouvernement a dû décider une augmentation générale des salaires qui a annulé les bienfaits espérés de cette politique.

Le F.M.I. est revenu à la charge, exigeant alors le flottement du peso, ce qui a été fait le 22 mars. En quelques semaines, la dépréciation de la monnaie atteignait le 800 %. Le dollar qui valait 25 pesos en début d'année, fluctuait entre 250 et 350 pesos sur le marché noir, au bon gré des agents de change à la sauvette et des trafiquants de drogue, qui blanchissaient ainsi leurs « coca-dollars ». L'Etat perdit tout contrôle des finances.

Le flottement du peso a aggravé les problèmes que l'on prétendait résoudre : la récession s'est accentuée de façon brutale (le P.I.B. négatif de 0,6 % en 1981 est tombé à moins 15 %), toutes les opérations commerciales ont été « dollarisées » la structure des prix a été détruite (certains articles ont augmenté de 1000 %), l'investissement a battu en retraite et l'absence de devises a entraîné la faillite des petites entreprises et, par contrecoup, a aggravé le chômage. Les réserves bancaires sont devenues négatives (la Banque centrale avait un rouge de 420 millions de dollars en septembre), et lafa Bolivie est entrée dans un moratoire de fait (260 millions de dollars ce même mois).

Le F.M.I. avait surestimé la marge de manœuvre des forces armées au pouvoir, ou sous-estimé la puissance syndicale de la centrale ouvrière, la COB, qui, devant l'invraisemblable dégradation de la situation économique, délarait la grève générale illimitée et précipitait ainsi la chute du régime. Le 10 octobre, un régime populiste de centre gauche, présidé par M. Hernan Siles Zuazo (qui avait été écarté du pouvoir par le putsch de 1980), a pris la relève et s'est empressé de déclarer *« cent jours d'économie de guerre »* pour remettre sur pied le pays.

Traitement de choc

Une trentaine de décrets ont été promulgués, le 6 novembre, qui constituent un traitement de choc : le flottement du peso, institué le 22 mars, a été supprimé ; mais une dévaluation de 354 % a été décidée, donnant une dépréciation monétaire accumulée depuis janvier de 700 %. *Un strict contrôle des changes a été* imposé et un effort a été fait pour rétablir la vérité des prix (l'essence a augmenté de 200 %, le pain de 150 %), entraînant une hausse du coût de la vie de 60 % pour les plus faibles revenus, alors que l'augmentation salariale n'a été que de 30 %.

Ce plan de stabilisation monétaire doit aller de pair avec un programme de relance. Toutes les devises disponibles seront dirigées vers les secteurs productifs de l'économie, et le remboursement de la dette (qui devait représenter 85 % des exportations en 1983) doit être différé pour un ou deux ans. Un consortium de cent vingt-huit banques privées américaines vient aussi d'accorder *« cent jours »* au nouveau régime pour honorer ses engagements. Il semble cependant que ce délai puisse être prolongé.

La dette de la Bolivie — qui représente 4 milliards de dollars — est infime en comparaison de celle de ses voisins, Brésil ou Argentine. On estime à La Paz que les créanciers n'auront point recours à l'embargo des exportations minières comme mesure de pression, de crainte que le nouveau régime ne décrète la cessation de paiements, et ne soit suivi, sur cette voie, par d'autres pays latino-américains (la dette latino-américaine représente 40 % de la dette mondiale).

Le président Hernan Siles Zuazo pourrait invoquer l'article 31 de la Constitution pour justifier un moratoire, puisque *« sont nuls les actes de ceux qui usurpent leurs fonctions »*, et pour autant sont nuls les engagements pris par les précédents régimes militaires. Néanmoins, il s'est engagé à reconnaître la dette, mais demande une période de grâce jusqu'à ce que le pays soit en mesure de l'acquitter. Cette grâce devrait lui être accordée.

NICOLE BONNET.

AFFAIRES

LE DÉPART DU PATRON DE R.-V.I.

Il n'y aura pas d'affaire Zanotti...

Il n'y aura pas d'affaire Zanotti. Passionné, courageux à l'extrême, ce petit homme tenace s'est trop battu, seul le plus souvent, pour bâtir une industrie française du poids lourd pour, aujourd'hui, risquer de la déstabiliser, ne serait-ce que d'une parole. *« Moins on agitera les problèmes de Renault-Véhicules Industriels, mieux cela vaudra pour R.-V.I. »*, dit-il. L'amertume pourtant est immense, difficile à ravaler. A la mesure d'une carrière presque tout entière consacrée à la Régie et au poids lourd, qui le lui rendent bien mal. Il paie aujourd'hui fort cher le fait d'avoir été non seulement le second du précédent « patron » de la Régie – et candidat malheureux à sa succession, – mais, surtout, l' « homme de confiance », celui qui, follement, a accepté toutes les missions, même l'impossible, et a presque réussi.

Lorsque, en 1976, il succède à M. Beullac à la tête de la division poids lourds de la Régie, Berliet et Saviem sont dans un état dramatique. Epuisés par les excès d'une émulation voulue par les précédents dirigeants et qui a, malheureusement, dégénéré en guerre fratricide. Les produits, les méthodes, les lieux d'implantation, les réseaux, le style, tout les sépare. Il réussit pourtant ce difficile alliage, déployant autant de charisme que d'habileté psychologique. Six ans plus tard, R.-V.I. existe bel et bien. D'où vient que les résultats aient presque constamment démenti ses efforts ? La malchance ? *« Je n'ai jamais prononcé le mot devant mes collaborateurs,* intervient vivement M. Zanotti, *c'est démobilisateur. »* Comment ne pas l'évoquer ? Tout le temps qu'a duré cette *« mission suicide »*, le marché n'a quasiment pas cessé de se dégrader, au point de retomber, en 1982, à son niveau des années 60, ce qui, compte tenu du poids écrasant des deux grands européens et mondiaux du secteur, Mercedes et Iveco (Fiat), a entraîné en France des guerres des prix successives qui ont mis R.V.I. à genoux.

En 1980, il a pourtant bien failli réussir. Un marché un peu assaini, les premiers bénéfices de la fusion, permettent enfin à M. Zanotti d'approcher l'objectif de reconquête du marché intérieur qu'il a fixé dès 1978. Surtout le démarrage des expéditions de camions vers les Etats-Unis, grâce à l'association judicieusement négociée avec le groupe américain Mack, alimente les usines et redonne à R.-V.I. un souffle d'espoir. Pour la première fois depuis le regroupement en 1974, les comptes s'équilibrent. *« R.-V.I. était cliniquement tiré d'affaire »*, assure aujourd'hui M. Zanotti. Mais la malchance guette. Les élections de mai 1981 gèlent totalement le marché français, déclenchant dès l'automne une nouvelle guerre des prix plus meurtrière que les précédentes. Puis le boycottage décidé par les pays arabes contre la Régie prive R.-V.I. de deux mille ventes parmi les plus rentables.

Aujourd'hui M. Zanotti part donc avec toutes les apparences de l'échec, un échec d'autant plus douloureux qu'il n'était pas mérité. Vif, pénétrant, doué d'une acuité intellectuelle rare, ce Corse d'origine, est trop entier pour savoir composer. M. Bernard Vernier Palliez parti, il n'a pas su s'entendre avec son successeur. *« Question de sensibilité »*, dit-il simplement. Pouvait-il rester à la Régie ? *« Pour que je reste dans le poids lourd, il eût fallu que je me sentisse compris et soutenu. Ce n'était pas le cas. Et je ne me vois pas jouer les statues du Commandeur ou le bureau des pleureuses... »* Il part donc, sans point de chute. Il n'a pas démérité et laisse de ce fait une terrible question en suspens. Le poids lourd français a-t-il encore un avenir ?

VÉRONIQUE MAURUS.

AUX CHAMBRES DE COMMERCE

Les organisations traditionnelles ont obtenu 85 % des suffrages exprimés

Satisfaction, mais non surprise à l'assemblée permanente des chambres de commerce et d'industrie après les résultats définitifs des élections aux assemblées des chambres, qui avaient eu lieu le lundi 22 novembre *(le Monde* du 25 novembre).

La participation a été relativement plus importante qu'on ne s'y attendait (40,7 % des électeurs se sont prononcés, soit 5 % de plus par rapport à 1979). A Paris, 27 % (+ 8) seulement des électeurs ont exprimé leur choix. Deuxième raison de satisfaction pour l'assemblée permanente, les listes traditionnelles ou celles dites d'unionn qui rassemblent des représentants des organisations patronales ou commerçantes les plus représentatives (soit C.N.P.F., C.G.P.M.E., Fédération des associations de commerçants) ont reçu une nouvelle consécration de leur audience puisque 85 % des électeurs leur ont donné leurs suffrages.

En revanche, le CID-UNATI, longtemps animé par M. Gérard Nicoud perd de l'audience de scrutin en scrutin. Les administrateurs des chambres de commerce et d'industrie (C.C.I.) qui se réclament de ce mouvement ne sont plus que 2,7 % du total contre 7,6 % en 1979, et 17 % en 1974.

Le Syndicat national des P.M.I. (S.N. P.M.I.) de M. Gérard Deuil recueille, lui, peu de suffrages (0,8 %). Cette organisation, il est vrai, avait engagé ses membres à être candidats pour les conseils de prud'hommes (dont les élections ont lieu le 8 décembre) plutôt que de s'intéresser aux chambres de commerce.

Quelle signification politique revêtent ces résultats ? Aucune. A peine si le C.N.P.F., dans un communiqué diffusé le 25 novembre, a-t-il cherché à en tirer partie, pour mieux asseoir encore son audience. *« En votant massivement pour les représentants du C.N.P.F. et la C.G.P.M.E.*, indique-t-il, *les chefs d'entreprise ont renouvelé leur confiance dans les organisations représentatives... » « Les chefs d'entreprise ont montré une nouvelle fois leur volonté d'assurer la survie des entreprises, afin qu'elles puissent continuer à investir et à embaucher... »*

Les chambres de commerce et d'industrie sont donc confirmées dans leurs responsabilités d'organisme public et de relais non syndical entre les industriels, les artisans et les commerçants, d'une part, et les pouvoirs publics, d'autre part. Elles désigneront d'ici à la mi-janvier leur nouveau bureau et leur nouveau président. – A. T.

AGRICULTURE

M. Mauroy se félicite des bons résultats obtenus en 1982

Le premier ministre a commenté, jeudi 25 novembre, les premiers résultats des comptes de l'agriculture pour 1982 *(le Monde* du 26 novembre). Il s'est félicité de l'augmentation de + 4,5 % de la production agricole française et de la hausse de 2,9 % du revenu brut moyen des exploitants agricoles. M. Mauroy a souligné que ces résultats sont le fruit des efforts des agriculteurs eux-mêmes, mais *« qu'ils proviennent aussi de la qualité des négociations menées à Bruxelles par le ministre, et des mesures prises par le gouvernement pour réduire l'inflation. »* Cependant le premier ministre a reconnu que *« cette évolution positive ne doit pas dissimuler une grande disparité des situations »*.

M. Mauroy a rappelé les grandes priorités de la politique agricole : formation des agriculteurs, organisation de la filière agro-alimentaire, installation des nouveaux agriculteurs. *« Pour mettre en œuvre sa politique, le gouvernement entend résolument s'appuyer sur les organisations professionnelles, du syndicalisme, de la mutualité et de la coopération »*, a déclaré le premier ministre ajoutant toutefois que *« la représentation du monde paysan ne doit pas être un monopole »*. Le chef du gouvernement a également insisté sur la nécessité de *« renforcer la solidarité au sein de l'agriculture »*. Pour ce faire, deux réformes vont être prochainement mises en œuvre : la réforme de l'assiette des cotisations sociales, qui entrera progressivement en application dès 1984, et la réforme de la fiscalité agricole pour laquelle le ministre du budget fera des propositions pour la prochaine loi de finances.

En revanche, à Dijon, M. François Guillaume président, de la F.N.S.E.A., a déclaré *« n'être pas sûr que le revenu agricole de l'année soit en hausse »*. En prenant l'indice 100 en 1980 les revenus des agriculteurs sont passés à 91 en 1981 et à 93,5 en 1982, a ajouté M. Guillaume.

Les quatre organisations traditionnelles (APCA, F.N.S.E.A., C.N.J.A. et C.N.M.C.C.A.) ont d'ailleurs acueilli avec *« prudence et réserve »*, l'évaluation de 2,9 % de hausse du revenu citée par M. Mauroy ; soulignant notamment *« les disparités importantes entre productions et régions »*. Les travailleurs paysans de la C.N.S.T.P., proche du parti socialiste, estiment pour leur part que *« les progrès ne sont pas suffisants, notamment en faveur des petits »*.

COMMERCE INTERNATIONAL

La conférence du GATT

A la recherche d'un compromis

De notre envoyé spécial

Genève. – Les États-Unis et la Communauté ont, le 25 novembre, campé sur leurs positions, si bien qu'en fin de journée la situation paraissait bloquée. Les Américains s'emploient à mettre en relief l'intransigeance de la C.E.E., notamment auprès des pays de développement, de façon à cristalliser les critiques à son égard et à affaiblir sa cohésion. Les Dix, conscients de cette tactique et de ses dangers, semblent disposés à faire preuve d'une certaine souplesse, mais à condition que leurs *« intérêts essentiels »* ne soient pas affectés. *« S'il y a un accord, il se fera à un niveau très bas »*, a commenté M. Jobert, résumant ainsi une impression largement partagée.

La querelle entre les États-Unis et la Communauté à propos de l'agriculture n'a guère évolué, jeudi 25 novembre. Elle s'est plutôt durcie. Les Américains n'ont pas pris leur parti du refus de la Communauté de s'engager à réduire progressivement les subventions qu'elle accorde pour exporter ses excédents agricoles. Ils continuent à exiger la création d'un groupe de travail sur ce sujet avec l'objectif clairement indiqué que des décisions opérationnelles soient prises à l'issue de cet examen. Les Européens soulignent qu'un éventuel groupe spécial devrait s'occuper de l'ensemble des politiques de soutien mises en œuvre au profit des agriculteurs, et pas seulement des subventions à l'exportation, et que sa création ne devrait être assortie d'aucune forme d'engagement. La cohésion des Dix sur ce point-clé demeure apparemment sans faille. Les Britanniques ont ainsi fait valoir – ce qui a été remarqué – que, s'ils sont effectivement favorables à une réforme de la politique agricole commune, il s'agissait d'un débat interne à la C.E.E. qui ne regardait pas le GATT.

Cependant, les Etats-Unis – est-ce pour faire peur – ont souligné à l'envi que, s'ils n'obtenaient pas satisfaction, ils seraient amenés, eux aussi, à subventionner massivement l'exportation de leurs excédents – considérables – de produits laitiers, ainsi que de céréales. Les crédits nécessaires sont prêtis et les marchés visés sont le Proche-Orient, l'Afrique du Nord, l'Amérique latine et, le cas échéant, l'Union soviétique. Cette mesure est accueillie avec sang-froid par la Communauté, qui n'hésiterait pas à l'attaquer en cas d'exagération, devant le GATT.

Le conseil des ministres des Dix s'est réuni en tout cas pour faire le point jeudi en fin d'après-midi. Aucune divergence un tant soit peu sérieuse n'y est apparue : *« On prend conscience des réalités. On s'est rendu compte que la session ministérielle du GATT pouvait être un échec total et qu'il fallait peut-être faire quelque chose pour sauver la face de cette conférence fourvoyée »*, a déclaré M. Jobert à l'issue des travaux. De ses propos, on peut déduire qu'il n'est pas hostile à ce que la Communauté fasse un minimum de mouvement pour contribuer à éviter un échec retentissant que personne ne souhaite. M. Lambsdorf, ministre allemand de l'économie, a notamment plaidé en faveur d'une certaine souplesse qui permettrait à la conférence d'enregistrer au moins des progrès modestes.

Les Dix pourraient peut-être reformuler leur position sur des points – telle la révision de la *« clause de sauvegarde »* – auxquels les pays en développement sont particulièrement attachés. Leur compréhension étant surtout d'ordre tactique, il est difficile d'imaginer qu'elle aille très loin. *« Les ambitions initiales des Etats-Unis ne seront pas satisfaites »*, a précisé M. Jobert. Le ministre du commerce extérieur considère à l'évidence que les faits lui donnent raison : cette session ministérielle du GATT, à l'égard de laquelle il se déclare *« indifférent »*, constitue un anachronisme inutile.

PHILIPPE LEMAITRE.

● **Un groupe suisse Petrotec reprend Eclair-Preshil.** – Eclair-Preshil, qui est en règlement judiciaire depuis neuf mois, va être repris par le groupe suisse Petrotec. Eclair-Preshil a annoncé a son personnel qu'il licenciera au moins 528 salariés, dans ses trois usines de Choisy-le-Roi (Val-de-marne), du Petit-Quevilly (Seine-Maritime) et de Bernay (Eure), où sont actuellement employées 1772 personnes. Le syndicat C.G.T. qui est majoritaire parmi les travailleurs de la société exige que soit suspendue cette décision. Eclair-Preshil est une filiale (51 %) du groupe britannique Imperial Metal Industries.

En R.F.A.

LA BALANCE COMMERCIALE A ÉTÉ EXCÉDENTAIRE DE 11 MILLIARDS DE FRANCS EN OCTOBRE

Wiesbaden *(A.F.P.)*. – La balance commerciale ouest-allemande a été excédentaire en octobre de près de 4 milliards de marks (environ 11 milliards de francs) contre 5,2 milliards en septembre. Selon l'Office fédéral des statistiques, les importations ont totalisé 31,9 milliards de DM (au lieu de 31 milliards) et les exportations 35,9 milliards (contre 36,2 milliards). Pour sa part la balance des paiements courants a enregistré un surplus de 0,7 milliard de DM en octobre, au lieu d'un déficit de 0,5 milliard en septembre. En octobre 1981, la R.F.A. avait enregistré un excédent commercial de 3,2 milliards de DM et la balance des paiements courants était positive de 3,2 milliards. En un an (octobre 1981-octobre 1982), les importations ont augmentés de 2 %, tandis que les exportations ont progressé de 9 %.

Au cours des dix premiers mois de 1982, la R.F.A. a enregistré un excédent commercial de 40 milliards de DM (110 milliards de francs) au lieu de 18,7 milliards de DM au cours de la même période de 1981. Les importations ont totalisé 313,2 milliards de DM tandis que les exportations ont représenté 353,1 milliards de DM. Pour sa part la balance des paiements courants a été déficitaire de 4,7 milliards de DM contre 23,3 milliards de janvier à octobre 1981.

Le Carnet des Entreprises

● **COMPAGNIE OPTORG**

Le conseil d'administration a enregistré la démission de ses fonctions d'administrateur de M. HENRI CUKIERMAN

Il a coopté, pour le remplacer,

M. XAVIER DE FONTGALLAND

chargé de mission de l'Union d'Etudes et d'Investissements, société filiale de la Caisse Nationale de Crédit Agricole.

Pour tous renseignements sur le carnet, téléphoner à : 770-86-33



MONNAIES

Rapprochement des points de vue européens et américains sur l'augmentation des ressources du F.M.I.

Il se confirme que les positions se sont beaucoup rapprochées entre Américains et Européens en ce qui concerne l'augmentation des ressources du Fonds monétaire. Certes, Washington n'a pas encore donné son accord à une augmentation de 50 % des quotes-parts du Fonds monétaire à l'occasion de la prochaine révision (la huitième) des quotas de cette institution, mais tout indique que les Etats-Unis sont prêts à aller bien au-delà des 25 % qu'ils avaient consentis à la veille de l'assemblée générale de Toronto au début du mois de septembre.

D'un autre côté, le projet américain visant à permettre au Fonds monétaire d'emprunter en cas de besoin de 15 à 25 millions de dollars fait son chemin. Cette nouvelle facilité consistera-t-elle dans une extension des « accords généraux d'emprunts » conclus en 1961 et selon lesquels les Dix (Etats-Unis, France, R.F.A., Grande-Bretagne, Italie, Suède, Belgique, Pays-Bas, Canada, Japon) plus la Suisse peuvent mettre, sous conditions, à la disposition du F.M.I. 6,5 milliards de dollars ? Ou bien, au contraire, s'agira-t-il d'un mécanisme tout à fait nouveau qui aurait l'avantage de faciliter la participation de certains pays n'appartenant pas à la zone de l'O.C.D.E., c'est-à-dire, en fait, l'Arabie Saoudite ? Le point n'est pas encore tranché mais il semble bien que c'est au moins une dizaine de milliards de dollars qui pourraient être mobilisés selon une formule qui reste à définir.

Le Fonds est actuellement nominalement pourvu de 60 milliards de D.T.S. (environ 66 milliards de dollars). Une augmentation des quotas de 50 % porterait ses ressources à quelque 90 milliards de dollars auxquels s'ajouteraient les 10 ou 15 milliards de la « facilité américaine ». En réalité, les ressources réellement utilisables mises à la disposition du Fonds seraient moins importantes puisque cette institution ne peut, par définition, prêter que des monnaies convertibles. Ses disponibilités s'élevaient à quelque 16 à 17 milliards de D.T.S., dont un peu moins d'un tiers doit être absorbé par les prêts qui doivent être consentis au Mexique et à l'Argentine. Une augmentation de 30 milliards de D.T.S. apporterait environ une quinzaine de milliards de monnaies convertibles supplémentaires. C'est donc en définitive 25 à 30 milliards de D.T.S., en tenant compte du projet américain, que le Fonds pourrait recevoir à partir de l'année 1985, à moins que la procédure ne soit accélérée, vu l'urgence des besoins exprimés par un grand nombre de pays débiteurs. La décision doit, en principe, être prise par le comité intérimaire, dont la réunion était initialement prévue à Washington pour le mois d'avril 1983. Il est question d'avancer de plusieurs semaines la session du comité, qui pourrait se tenir dès la fin janvier ou le début de février.

● *M. André Delattre*, qui était président-directeur général du Crédit national jusqu'en juillet de cette année, et qui fut premier gouverneur de la Banque de France de 1966 à 1974, vient d'être nommé par le président (américain) de la Banque mondiale, M. A.W. Clausen, représentant spécial de cette institution pour les négociations relatives au financement de l'Agence internationale de développement.

L'AID est une filiale de la Banque,spécialisée dans les prêts à long terme et ne comportant aucun taux d'intérêt aux pays en voie de développement. Par suite d'une réduction de la contribution américaine, l'AID a vu ses ressources diminuer au cours des dernières années. La septième reconstitution des ressources à attribuer à l'agence portera sur la période commençant le 1er juillet 1984.

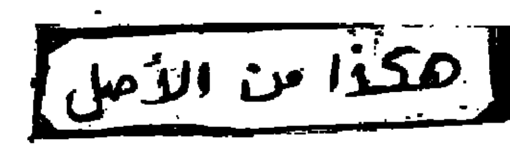
LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou	Dép. –	Rep. + ou	Dép. –	Rep. + ou	Dép. –
$ E.-U.	7,1410	7,1460	+ 210	+ 250	+ 370	+ 425	+ 960	+1080
$ can.	5,8250	5,8310	+ 45	+ 105	+ 140	+ 205	+ 320	+ 550
Yen (100)	2,8420	2,8455	+ 130	+ 155	+ 250	+ 285	+ 775	+ 840
DM	2,8250	2,8280	+ 135	+ 155	+ 255	+ 285	+ 790	+ 850
Florin	2,5600	2,5710	+ 135	+ 155	+ 265	+ 295	+ 760	+ 810
F.B. (100)	14,4160	14,4375	–	+ 135	– 100	+ 110	– 250	+ 120
F.S.	3,2915	3,2955	+ 265	+ 295	+ 485	+ 525	+1400	+1485
L (1 000)	4,8905	4,8975	– 655	– 535	–1235	–1100	–2600	–2400
£	11,2345	11,2400	+ 290	+ 400	+ 580	+ 720	+1670	+1910

TAUX DES EURO-MONNAIES

$ E.-U.	8 3/4	9 1/8	8 15/16	9 5/16	9 5/16	9 11/16	9 7/8	10 1/4
DM	6 7/8	7 1/8	6 5/8	7	7	7 3/8	6 7/8	7 1/4
Florin	5 7/8	6 3/8	6 1/8	6 1/2	6 1/16	6 11/16	6 3/8	7
F.B. (100)	11	12 1/2	11 3/4	12 3/4	12 1/4	13 1/4	12 3/4	13 1/2
F.S.	– 7/8	1 1/8	4 3/8	5 1/8	2 5/8	3	3 7/8	4 1/4
L (1 000)	17 3/4	21 1/4	24 3/4	27 1/2	26	27 7/8	23 5/8	24 7/8
£	8 7/8	9 5/8	9	9 5/8	9	9 5/8	9 3/8	10
F. français	12 1/2	13 1/2	15 3/4	17	17 1/4	18 1/2	19 1/2	20 3/4

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.



MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

25 novembre

Nouvelle fermeté

La hausse du marché parisien s'est accentuée en l'espace de quarante-huit heures. En progrès de 0,5 % mardi, au vu de l'indicateur instantané, la cote a porté le lendemain son avance à 0,9 % pour atteindre 1,2 % de hausse jeudi.

A l'évidence, la clientèle privée a commencé à emboîter le pas aux investisseurs institutionnels et les spécialistes font état d'un regain d'intérêt de la part d'investisseurs en province.

Les « gendarmes » continuent à ajuster leurs portefeuilles en Sicav et le courant d'achats qui en résulte permet à certains titres d'enregistrer une poussée à la hausse. C'est ainsi que A.D.G., U.C.B., Alsacienne de supermarchés, Presses de la Cité, la Redoute et Paris-France progressent de 6 % à 7 %.

Par contre, Olida, D.M.C., Nordon, Bail-Investissement et Révillon cèdent du terrain (4 % à 5 %).

Le cours de l'or est remonté à 410,25 dollars l'once (404,50 la veille), le lingot suivant le mouvement, à 94 100 F (+ 500 F), tandis que le napoléon reste coté à 654 F.

Le dollar-titre régresse à 8,76/79 F contre 8,80/84 F la veille.

Selon un avis de la Chambre syndicale des agents de change, la cotation des titres Jacques Borel International reprendra normalement le 29 novembre 1982.

Le résultat de l'O.P.E. lancée sur les actions et obligations convertibles J.B.I. par Novotel est maintenant connu. Au total, 2 745 145 actions et 382 310 obligations ont été présentées à l'offre, ce qui devrait assurer aux dirigeants de Novotel et au « tour de table traditionnel » près de 84 % du capital de J.B.I., après le succès de leur offre, concurrente jusqu'ici de l'O.P.A. déposée par la société Sodexho.

LE NOUVEL ÉTABLISSEMENT FINANCIER DES S.D.R.

Les dix-neuf Sociétés de développement régional (S.D.R.) ont créé un établissement financier commun, la Compagnie financière des S.D.R. (Cofider), présidée par M. Bernard Mazeaux, vice-P.D.-G. de Lordex.

L'importance des prêts qu'elles consentent et la complexité croissante de leurs opérations d'emprunts les ont incitées à prendre cette initiative.

L'une des premières manifestations de la Cofider sera la signature de deux emprunts sur le marché japonais, d'un montant global d'environ 400 millions de francs, contractés auprès des banques Sumitomo et Nomura, à 8,9 % et 9,10 % sur 10 ans. Selon MM. Bedat et Roche, président et délégué général de l'Association nationale des S.D.R. *(Ansder), ces deux opérations sont le* prélude à un emprunt public sur le marché financier japonais en 1983.

En attendant, les S.D.R. auront, pour la première *fois* en 1982, collecté plus de la moitié de leurs ressources à l'étranger. Sur les 4 milliards de francs empruntés cette année, les huit emprunts réalisés sur les marchés anglais, allemand et japonais représentent plus de 2 milliards de francs.

Selon le rapport de l'Ansder, les dix-neuf S.D.R. figurent en tête de tous les établissements financiers pour l'utilisation des diverses « enveloppes » de prêts à long terme, avec 1 830 opérations d'un montant moyen de 1,25 million de francs : 100 % pour l'emploi, 70 % pour l'innovation, 72 % pour la productivité et 62 % pour l'exportation.

Les marchés américains sont restés clos jeudi 25 novembre 1982 à l'occasion du « *Thanksgiving Day* » (journée d'actions de grâce). En raison de cette fête locale, les statistiques hebdomadaires de la Réserve Fédérale sur l'évolution de la masse monétaire seront publiées lundi 29 novembre prochain.

LA VIE DES SOCIÉTÉS

SOURCE PERRIER. – *« Pour mettre fin à toutes les supputations et dans le souci d'informer ses actionnaires »* la société qui se dit décidée à couper court *« à des rumeurs sans fondement ayant agité récemment la Bourse »* annonce pour son exercice clos le 30 septembre dernier les résultats suivants (non encore définitifs) : un bénéfice consolidé de 115 millions de francs, en augmentation de 35 % d'une année à l'autre, un résultat bénéficiaire de 90 millions de francs pour la seule société Source Perrier, en hausse de 50 % par rapport à l'exercice précédent. L'entreprise explique cette progression par le développement de ses ventes à l'étranger, l'augmentation du cours du dollar et la diminution de ses frais financiers.

JACQUES BOREL INTERNATIONAL. – L'offre publique d'échange (O.P.E.) lancée par Novotel sur Jacques Borel International (J.B.I.) a pleinement réussi puisque la chaîne hôtelière détiendra désormais 84 % de J.B.I. Commentant les résultats de cette O.P.E. close le 15 novembre dernier, la Chambre syndicale fait savoir qu'à la date du 18 novembre 1982, 2 745 145 actions J.B.I. et 382 310 obligations convertibles J.B.I. ont été présentées en réponse à l'offre, ce qui correspond exactement à 83,9 % du capital de Jacques Borel International.

Cette opération financière étant maintenant achevée, il convient d'attendre le résultat de l'offre concurrente, à savoir l'offre publique d'achat (O.P.A.) lancée sur J.B.I. par la société Sodexho. La clôture de cette offre a été prononcée le 22 novembre dernier et son résultat devrait être connu aux alentours du 10 décembre 1982.

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, base 100 : 31 déc. 1981)

	24 nov.
Valeurs françaises	105 6
Valeurs étrangères	131 5

Cie DES AGENTS DE CHANGE

(Base 100 : 31 déc. 1981)

	24 nov.	25 nov.
Indice général	101,1	102

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 26 novembre .... 13 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	25 nov.	26 nov.
1 dollar (en yens)	251	249,10

BOURSE DE PARIS — Comptant — 25 NOVEMBRE

Autres valeurs hors cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Alsar	152	....
Cellulose du Pin	16 30	16 40
Coparex	411	400
F.B.M. (LI)	70	3 50 o
Iena Industries	13	....
La Mure	61	61
Océanic	45	41 o
Petrofigaz	335	....
Pronuptia	110	....
Ratier For. G.S.P.	....	....
Rorento N.V.	575	571

SICAV

VALEURS	Émission Frais inclus	Rachat net
Sofinvest	341 21	325 74
Sogepargne	276 12	263 60
Sogevar	626 23	597 83
Sogintar	812 82	775 96
Soleil Investiss.	354 61	339 53
U.A.P. Investiss.	257 04	245 38
Unifrance	198 84	189 82
Unifoncier	516 07	492 67
Unigestion	456 99	436 27
Uni-Japon	695 18	663 66
Unirente	1539 85	1469 25
Univar	11578 90	11578 90
Valorem	293 22	279 92
Valrel	113461 18	113347 84
Wagram Investiss.	534 01	509 79

c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé ; ● : prix précédent (SICAV)

Marché à terme

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, nous pourrions être contraints parfois à ne pas donner les derniers cours. Dans ce cas ceux-ci figureraient le lendemain dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été exceptionnellement l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. Premier cours
1784	4,5 % 1973	1774	1777	1780	1780
595	Facom	605	610	615	599
108	Vallourec	106 50	104	104 20	103
1180	V. Clicquot-P.	1165	1205	1200	1205
850	Viniprix	850	848	848	838
197	Amax Inc.	187 20	182 80	182 80	182 60
49	Imp. Chemical	49 80	50 50	50 50	50 50
83	Inco. Limited	79 90	79 50	79 20	79 50
745	IBM	732	737	738	725
35	Ito-Yokado	36 95	36 80	36 80	36 80
376	Hoechst Akt.	368	368	368	361
215	Gén. Belgique	216 50	216 60	216 50	215 10
790	Gén. Electr.	778	789	788	790
510	Gen. Motors	494 50	507	514	500
58	Goldfields	58 35	59	59	58
125	Harmony	129 10	128 30	129 50	126
26	Hitachi	27	26 75	26 90	26 20
490	Unit. Techn.	478	475	479 50	470
670	Vaal Reefs	698	697	695	686
345	West Deep	359	358	358 50	360 90
345	West Hold.	357 10	357	356 50	350
335	Xerox Corp.	329 10	327 80	328	321 30
2 01	Zambia Corp.	2 05	2 03	2 02	2

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 25/11	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	7 165	7 113	6 900	7 250
Allemagne (100 DM)	282 710	282 720	274	288
Belgique (100 F)	14 486	14 477	13 600	14 700
Pays Bas (100 fl.)	258 080	257 980	251	263
Danemark (100 krd)	80 730	80 800	76	82
Norvège (100 k)	99 720	99 570	95	101
Grande-Bretagne (£ 1)	11 430	11 300	10 950	11 650
Grèce (100 drachmes)	9 910	9 885	8	10
Italie (1 000 lires)	4 905	4 900	4 660	5 100
Suisse (100 fr.)	328 600	329 600	319	337
Suède (100 krs)	95 250	94 800	91	97
Autriche (100 sch)	40 230	40 225	39 100	40 800
Espagne (100 pes.)	6 011	5 990	5 550	6
Portugal (100 esc.)	7 820	7 800	6 400	7 600
Canada ($ can 1)	5 850	5 774	5 620	5 880
Japon (100 yens)	2 837	2 850	2 710	2 850

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 25/11
Or fin (kilo en barre)	93600	94300
Or fin (en lingot)	93600	94100
Pièce française (20 fr)	654	654
Pièce française (10 fr)	401	409
Pièce suisse (20 fr)	618	622
Pièce latine (20 fr)	620	626
Souverain	701	711
Pièce de 20 dollars	3225	3300
Pièce de 10 dollars	1590	1630
Pièce de 5 dollars	835	841 25
Pièce de 50 pesos	3850	3850
Pièce de 10 florins	817	839

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

MIS EN CAUSE PAR LA COMMISSION D'ENQUÊTE SUR SABRA ET CHATILA

M. Begin semble décidé à laisser passer l'orage

De notre correspondant

Jérusalem. – *« La commission d'enquête ne fera pas tomber le gouvernement »*, a prédit le 25 novembre, avec l'assurance qu'on lui connaît, le ministre de la défense, M. Ariel Sharon. Il est probable qu'il ait raison, certains de ses plus farouches ennemis le craignent. Pourtant, même rédigé au conditionnel et ne faisant qu'annoncer quelles *« pourraient »* être les conclusions définitives, le communiqué publié la veille par la commission d'enquête sur les massacres de Beyrouth paraît accablant car il précise quelques points troublants.

Par exemple : il était clair depuis longtemps que les dirigeants politiques et les militaires savaient assez bien quels étaient les risques d'une intervention des milices chrétiennes dans les camps de réfugiés palestiniens, et ils ont passé outre ; mais il y a pis. A propos du rôle du chef d'état-major, le général Raphaël Eytan, la commission souligne que ce dernier a rencontré, le 17 septembre, les chefs des forces libanaises (phalangistes), soit vingt-quatre heures après l'entrée de celles-ci à Sabra et Chatila. A ce moment, des dizaines, sinon des centaines de personnes avaient déjà été tuées. Alors que l'opération menée par les phalangistes venait une première fois d'être arrêtée par les Israéliens, conscients au moins d'un *« dérapage »* inquiétant, le général Eytan a autorisé les phalangistes à poursuivre leur action jusqu'au lendemain et, de surcroît, a donné l'ordre à l'armée israélienne de continuer à leur *« prêter assistance »*, tandis que le général Amon Yaron, chef des opérations à Beyrouth, permettait aux phalangistes d'acheminer des renforts dans les camps. Or, depuis la soirée et la nuit précédentes, le même général avait reçu des rapports faisant état de *« meurtres »* et d'*« exactions »*. De son côté, le chef des services de renseignements de l'armée, le général Yehoshua Saguy, avait reçu des informations similaires aux premières heures de la journée du 17 septembre.

De là à penser que les dirigeants israéliens puissent, globalement, être accusés d'avoir persisté et donc *« récidivé »*, il n'y a qu'un pas, que la commission a presque franchi.

De source proche de M. Begin, on indique que le premier ministre n'aurait pas l'intention de revenir devant la commission dans les quinze jours dont il dispose, peut-être pour ne pas s'exposer davantage aux critiques et mettre en valeur l'importance de son rôle. La procédure assez singulière, qui équivaut à désigner à l'avance les principaux responsables, a été introduite en 1975 dans la législation à la suite d'une réclamation déposée devant la Cour suprême par l'une des « victimes » de l'enquête menée sur les négligences relevées durant la guerre du Kippour qui se plaignait de n'avoir pas eu le loisir de se justifier.

Les commentateurs de la presse israélienne notent que MM. Begin, Sharon et Shamir, comme les autres *« prévenus »*, auraient vraisemblablement préféré se passer de cette garantie puisqu'ils se trouvent maintenant officiellement désignés au moins comme suspects et que le détail des soupçons dont ils sont l'objet est étalé au grand jour. Si M. Begin s'est prudemment abstenu de réagir, les députés de la majorité ont vivement protesté, le 25 novembre, contre cette procédure, et l'un d'eux a même réclamé la démission des trois commissaires en les taxant *« d'abus de pourvoir »*.

Le leader de l'opposition travailliste, M. Shimon Pérès, a déclaré qu'il fallait se garder de titer d'ores et déjà des conclusions alors que la commission est loin d'avoir achevé ses travaux. Néanmoins, il n'a pu dissimuler sa satisfaction de voir mises en causenon seulement la responsabilité des militaires, mais aussi celle de M. Begin et de deux autres ministres ayant oublié, comme l'observe le *Jérusalem Post* que *« gouverner, c'est prévoir »*. Tout indique que M. Begin, fidèle à la ligne de conduite qu'il a suivie jusqu'à présent, va une fois de plus laisser passer l'orage. Aujourd'hui, on estime au gouvernement, dont la cohésion n'a guère été ébranlée, que les révélations graves qui viennent d'être faites par la commission atténueront l'effet de celles des conclusions définitives, qui pourraient être d'ailleurs moins sévères dans la mesure où les prévenus auront entre-temps eu la possibilité de se défendre. M. Begin semble convaincu qu'avec le temps ses adversaires ne pourront que s'essouffler. Disposant de l'arme des élections anticipées, M. Begin sait qu'une majorité de ses concitoyens semblent toujours lui accorder leur confiance. Il n'ignore pas que le parti travailliste et le parti national religieux, actuellement opposés à un scrutin anticipé, n'auront plus d'arguments pour l'éviter, à moins de se déconsidérer et de se voir accusés de refuser le jeu démocratique. Le seul risque sérieux qu'il court serait un renversement d'alliance dans la composition actuelle de la Knesset. Les travaillistes ont déjà tenté de persuader le parti national religieux de cesser d'apporter son soutien au premier ministre, ce qui leur suffirait pour constituer un nouveau gouvernement. Mais une tentative dans ce sens a déjà échoué en octobre. D'autre part, en mettant *a priori* en cause aussi bien M. Begin que M. Sharon, la commission paraît avoir ainsi définitivement écarté une solution un moment envisagée : faire du ministre de la défense un bouc émissaire et le contraindre à démissionner seul. Désormais, le sort des deux hommes paraît plus que jamais lié.

Pour leur part, les partisans du gouvernement s'efforcent de convaincre l'opinion que l'importance des tueries de Sabra et de Chatila est très relative dans le contexte libanais. Les services officiels ne se privent pas de se livrer à une véritable campagne d'information ou de désinformation. Des militaires cités par le journal *Maariv* ont tout récemment prétendu que, après l'affaire de Sabra et de Chatila, douze cents Palestiniens avaient disparu et vraisemblablement été tués lors des opérations menées par l'armée libanaise à Beyrouth-Ouest. Le département d'Etat à Washington a immédiatement indiqué que cette allégation était *« tout à fait invraisemblable »*. Mais, pour beaucoup d'Israéliens, cette rumeur conforte leur conviction que la « faute » reprochée au gouvernement de M. Begin et à l'armée n'est pas aussi répréhensible qu'on veut bien le dire.

FRANCIS CORNU.

● *Le conseil central de l'O.L.P.*, dont les travaux avaient longtemps été retardés à la suite de divergences entre Damas et la centrale palestinienne, s'est finalement réuni, jeudi après-midi 25 novembre, à huis clos, dans la capitale syrienne, sous la présidence de M. Yasser Arafat.

ESCARMOUCHES A LA CONFÉRENCE GÉNÉRALE DE L'UNESCO

La quatrième session extraordinaire de la Conférence générale de l'UNESCO, réunie à Paris depuis le 23 novembre, a connu ses premières escarmouches.

Dans l'intervention qu'il a faite le 24 novembre, le chef de la délégation suisse, M. Ernesto Thalmann, a dénoncé les *« finalités politiques »* du plan à moyen terme proposé par l'UNESCO qui, selon lui, rejette *« la responsabilité des grands problèmes existants sur un seul groupe de pays »* (les Occidentaux). M. Thalmann a, de plus, reproché à l'UNESCO de pratiquer un *« manichéisme idéologique primaire »* et de perdre son temps dans des *« controverses stériles »*. Cette attaque a suscité une réaction *« indignée »* de M. Amadou Mahtar M'Bow, directeur général de l'UNESCO, qui a, sur-le-champ – contrairement au protocole, – souligné le rôle indispensable de l'organisme qu'il dirige.

Lors de la séance du jeudi 25 novembre, le chef de la délégation allemande a d'ailleurs commencé son intervention en notant que tous les arguments, y compris ceux du délégué suisse, devaient pouvoir être présentés.

Le 23 novembre, les pouvoirs des délégations d'Israël, du Cambodge et d'Allemagne fédérale avaient été contestés, cependant que le délégué chinois a critiqué la politique soviétique en Afghanistan.

E.D.F. EST AUTORISÉE A RÉFORMER SES TARIFS

Une électricité nettement moins chère l'été que l'hiver pour les industriels

Electricité de France devait être autorisée, le 26 novembre, par le gouvernement, à entreprendre une réforme de ses tarifs haute tension. M. Hervé, ministre délégué chargé de l'énergie, a intégré cette décision dans les mesures prises *« pour rétablir l'équilibre d'E.D.F. dans les deux ans qui viennent »*. Il faut favoriser les usages permanents de l'électricité et en freiner certains usages saisonniers, a précisé le ministre lors de l'inauguration des nouveaux locaux de l'Agence française pour la maîtrise de l'énergie ; d'où le projet d'offrir en option des tarifs de haute tension « saisonnalisés ».

En fait, il y a plusieurs années qu'E.D.F. a mis en chantier une réforme de ses tarifs, afin de mieux répercuter sur ses clients l'évolution des coûts de production avec la montée en puissance du programme nucléaire. Les heures de pointe d'hiver, qui nécessitent l'utilisation du fuel ou du charbon, deviendront donc beaucoup plus chères que les tarifs d'été.

Avec l'autorisation accordée le 26 novembre, lors du conseil d'administration de l'entreprise publique, E.D.F. va pouvoir mettre en œuvre – vraisemblablement au cours de 1983, et seulement *« en option »*, – son projet le plus avancé. Celui-ci touche les tarifs verts B et C, soit ses cinq cents plus gros clients (plus de 10 000 kW), qui représentent une consommation de 80 milliards de kWh par an (ou près de 30 % des ventes d'électricité) et 18 milliards de francs hors taxe de recette (sur 75 milliards en 1981).

Il y aura alors quatre périodes tarifaires : l'hiver réduit à trois mois (décembre, janvier et février), une demi-saison (mars et novembre), l'été (septembre, octobre et avril, mai et juin), enfin une période juillet-août. Pour ces périodes, huit tarifs seront pratiqués (heures de pointe, heures pleines et heures creuses d'hiver, heures pleines et heures creuses de demi-saison, et d'été, enfin juillet-août). Les tarifs varieront en fait de 1 à 7 contre 1 à 4 actuellement entre l'heure de pointe d'hiver et juillet-août.

Par cette réforme, E.D.F. espère réduire l'appel d'électricité aux heures de pointe en hiver et pousser ainsi au développement des systèmes bi-énergie (où les clients assurent eux-mêmes leurs besoins de pointe avec une autre source d'énergie fuel ou charbon).

E.D.F., qui avait demandé d'établir cette tarification au coût marginal pour l'ensemble des consommateurs, n'a été autorisée à le faire que pour les gros clients. Les tarifs des particuliers (bleus) ne sont donc pas touchés pour l'instant. C'est là un choix politique compréhensible quand on sait que près des deux tiers des logements nouvellement construits sont équipés *« tout électrique »*. E.D.F. pourra pourtant poursuivre les études sur une modification des tarifs basse et moyenne tension. Une manière de reporter la décision ? – B. D.

LES PRIX DES CARBURANTS POURRAIENT BAISSER LE 10 DÉCEMBRE

L'évolution récente des cotations pétrolières internationales et la relativement moindre appréciation du dollar devrait entraîner une légère baisse des prix du super et de l'ordinaire, mettant fin sans doute aux débats soulevés dans l'administration sur l'opportunité de maintenir la formule de fixation des prix des produits pétroliers (*le Monde* daté 14-15 novembre).

Tous les paramètres qui entrent en compte dans la formule sont désormais connus, à l'exception du dollar moyen du mois et des cotations de Rotterdam. Mais ces dernières ont baissé, selon le *Bulletin de l'industrie pétrolière* (BIP), de 8 % sur les carburants auto, de 7 % sur le fuel lourd et de 6 % sur le naphta et la gazole, tandis que la hausse moyenne du dollar ne serait, à quatre jours de la fin du mois, que de 1,5 %. L'essence et le super pourraient donc baisser de 1 à 3 centimes le 10 décembre prochain ; le fuel et le gazole augmenteraient de 6 centimes, car leurs prix sont, en France, encore inférieurs aux cours européens. La formule pourrait alors jouer pleinement dès le mois de janvier.

REMONTÉE DU DOLLAR : 7,15 F

Ramené, jeudi 25 novembre, à 7,11 F sur la place de Paris,et 2,5150 DM sur celle de Francfort, le cours du dollar est remonté à 7,15 F et 2,5290 DM à la veille du week-end. Ce raffermissement est imputé à une déclaration du sous-directeur du budget des Etats-Unis, suivant lequel l'ampleur des besoins de refinancement du Trésor américain, pour combler le déficit budgétaire, risque de provoquer un assèchement du marché financier. A Tokyo, le dollar est passé de 250 yens à 252,25 yens à la suite de l'arrêt des interventions de la Banque du Japon.

Le numéro du « Monde » daté 26 novembre 1982 a été tiré à 566 207 exemplaires.

A B C D F G H

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

RÊVES DE BATEAU

On rêve de construire son navire, de partir loin. Difficile de mener le projet. Aujourd'hui, les constructeurs s'organisent et s'embourgeoisent.
(Lire page IV.)

JOURNAL A VENDRE EN ITALIE

Le *Corriere Della Sera,* centenaire et influent, est la victime de trop aventureux propriétaires.
(Lire page VII.)

LA SAGESSE ORIENTALE DE KARLFRIED GRAF DURCKHEIM

La méditation Zen, clef de voûte de l'enseignement du psychologue bavarois.
(Lire page IX.)

Le Monde
DIMANCHE

Le retour à la ville

Habiter le centre historique des grandes villes redevient chic. Le tam-tam des architectes et des promoteurs accroît les frustrations des expatriés volontaires ou forcés

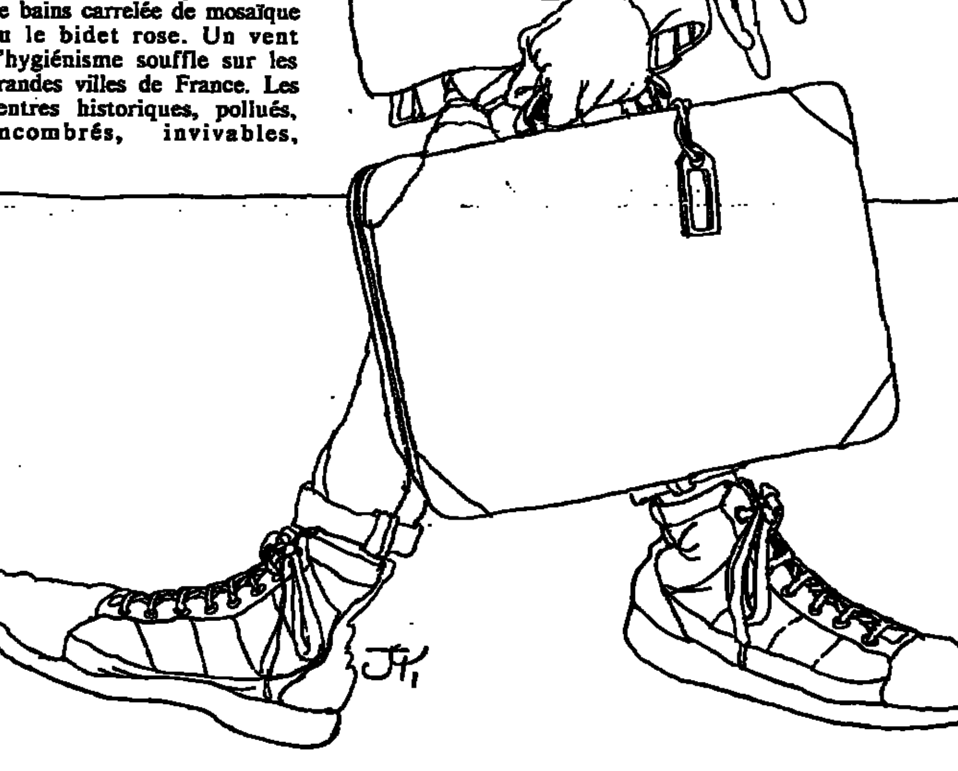
EN 1945, c'est la Libération. Les Parisiens se réapproprient leur capitale : le Paris de l'après-guerre prolonge, après une douloureuse parenthèse, celui des années 30 et du cinéma parlant, petit peuple et grand bourgeois. Un Paris gouailleur, celui de Carné, de Prévert et de Julien Duvivier. Impossible d'évoquer le canal Saint-Martin sans qu'Arletty n'en franchisse la passerelle. Impossible d'oublier Saint-Germain-des-Prés, ses caves et ses zazous, Belleville et ses artisans, les Halles et leurs matamores.

On quitte à peine les tickets de rationnement que les promoteurs voient plus loin. On envie à l'Amérique son mode de vie,ses centres commerciaux, son habitat individuel, les enfants blonds et roses à côté des tondeuses à gazon. Dès les années 50, les décideurs programment l'avenir : les gens les plus « in » vont sortir des villes.

Les « sixties » voient le triomphe de la modernité. Qu'on se souvienne de Brasilia et de la vogue des Niemeyer, Le Corbusier. On s'installe sur la moquette et devant la baie vitrée. Si à Marseille Le Corbusier a édifié depuis longtemps sa Cité radieuse, les Rouennais se disputent la Grand Mare, un ensemble futuriste édifié par Lods ; à Grenoble, il sera de bon ton de vivre au village olympique.

Pendant ce temps, pour les moins aisés, les classes moyennes, les employés, les ouvriers, les banlieues grandissent, se hérissent de tours et de barres ; autour de Lille, de Lyon, comme à Marseille ou a Rouen, de Paris surtout. Les familles s'expatrient. De 1962 à 1975, cinq cent mille personnes (17 %) quittent Paris, resté insalubre et sous-équipé, pour la banlieue. Lyon a perdu 27 % de ses habitants depuis 1948 (1). De ZUP en ZUP, des villes se créent, de plus en plus loin. Rilleux-la-Pape, au nord de Lyon, passe de quelques milliers d'habitants à 35 000 entre 1969 et 1979. La Paillade, près de Mompellier, en est à 25 000.

Partout, les promoteurs vendent la cuisine équipée, la salle de bains carrelée de mosaïque ou le bidet rose. Un vent d'hygiénisme souffle sur les grandes villes de France. Les centres historiques, pollués, encombrés, invivables,



bruyants, sont mis en accusation. C'est un immense appel d'air, État, « aménageurs » et crédits aidant.

Avec les années 70, on veut maîtriser ce développement anarchique. On veut éviter Sarcelles, qui a donné son nom à la maladie de la ville-dortoir, du béton, des cubes austères, comme les grands ensembles du nord de Marseille, de Grand-Quevilly ou de Mont-Saint-Aignan, près de Rouen.

Sous l'horloge autour de la fontaine

C'est l'ère des « villes nouvelles »: Cergy-Pontoise, Marne-la-Vallée, Villeneuve-d'Ascq, doublent leur population, Saint-Quentin-en-Yvelines triple, Évry quadruple (2). On veut réconcilier la verdure et les « centres » élaborés, la nature et la ville. Non loin des immeubles « individualisés » poussent des quartiers de maisons individuelles avec leurs pelouses.

Le « parc urbain » de Villeneuve-d'Ascq, près de Lille, juxtapose des lotissements de pavillons, des lacs entre des berges en ciment, des allées de troènes, tous baptisés de noms rustiques (Pont de Bois, Lac du Héron, Lac du Château) ; on y garde quelques fermes pour y installer des artistes ou un cafés-spectacle. Promoteurs et constructeurs proposent des « hameaux » et des « villages » dans les derniers espaces ruraux disponibles.

Enfin l'Amérique ? Dans ces nouvelles banlieues, on « jogge », on retrouve les valeurs de la famille, on se fait des voisins : la ville nouvelle essaie de se marier avec une nouvelle convivialité. Répondant aux invites des publicités, les habitants se lancent dans une autre vie.

1982 : Paris, Rouen, Lille, Lyon se sont habillés de neuf, ont dépoussiéré leurs vieux quartiers. Immeubles ravalés, rues piétonnes, centres reconquis, comme à Beaubourg, la presqu'île à Lyon, le vieux Lille, le Gros-Horloge ou Saint-Maclou à Rouen, où la culture, le commerce, l'animation ont repris le haut du pavé — les prix aussi. C'est dans les quartiers anciens, assimilés à des bouges il y a trente ans, que s'installent les plus raffinés des citadins. Une appartenance dont le modèle serait le quartier du Marais, à Paris.

Les promoteurs en ont désormais fini avec le grand air, ou encore avec l'ambiance rurale « *habitez un village dans Paris* ». Ils vendent la ville. Les dernières opérations aguichent ceux qui ont les moyens de succomber : « *Venez vivre dans le vrai centre* » : sous l'orloge, autour de la fontaine, sur les quais, rue de la Monnaie...

En 1982 renifler la façade du dix-septième ou la pierre de taille, le lampadaire à l'ancienne, la placette « *réhabilitée* », c'est frémir comme Flaubert respirant le gant de sa bien-aimée. On frémit aussi au contact du bois ancien et de la gravure début du siècle. Finie aussi la modernité. Sa ville-symbole, Grenoble — en avait-on écrit sur l'Arlequin, le stade de la place, la nouvelle gare rehaussée d'une sculpture géante de Calder — est entrée en disgrâce. « *Ce n'est pas une ville*, entend-t-on de ci-de-là, chez les architectes ou les urbanistes, *son centre est trop petit.* » Le vent a tourné.

Retour au centre, mais pour qui ? Un cadre supérieur, un professeur d'université, peuvent vouloir revenir à Paris et habiter le V[e]. Mais un ingénieur, un technicien de Cergy-Pontoise ? « *Ils ne reviendront pas* », affirme André Massot, économiste à l'Institut d'aménagement et d'urbanisme de la région Ile-de-France (I.A.U.R.I.F.). Les contraintes économiques sont telles que le retour à Paris n'est qu'une idée de derviches, de faiseurs de modes.

Paris, en effet, est bloqué, soulignent économistes et sociologues. 60 % des logements n'ont qu'une ou deux pièces (3) : famille et centre ville ne font pas bon ménage. Dix à quinze mille logements disparaissent chaque année. Dans les « fiefs » comme le 16[e] ou le 17[e] arrondissement, la transmission se fait essentiellement par héritage. Seuls éléments de mobilité : la « rotation » des petits appartements, la « marche » vers l'est des classes aisées. Paris s'envole vers les « hauts de gamme » (4).

Le béton s'est habillé

Architectes et urbanistes ne nient pas les contraintes, les prix. Mais ceux-ci ne doivent pas, selon eux, cacher un nouveau phénomène de civilisation : comme dit un architecte, Bernard Reichen, « *un désir de centralité* » extrêmement fort, impossible à quantifier, mais que l'on peut déchiffrer dans les propos comme dans les messages de la pub. Un style nouveau. Comment trancher ?

A Saint-Quentin-en-Yvelines, la reine des villes nouvelles, sur ce plateau qu'on fuyait autrefois pour le douillet ombrage des vallées, en quelques années le béton s'est habillé, les premiers arbres ont grandi. Ricardo Bofill a terminé son petit Chenonceaux — arcades posées sur un lac artificiel. Le centre ville commence à se construire autour de la gare.

CLAIRE BRIÈRE.

(Lire la suite page III.)

(1) Aujourd'hui Lyon compte 420 000 habitants.

(2) En 1980, 108 000 habitants pour Cergy-Pontoise, 43 000 pour Évry proprement dite, 74 000 pour Marne-la-Vallée (Noisy-le-Grand et Val-Maubuée), 143 000 pour Saint-Quentin-en Yvelines, 59 000 pour Villeneuve-d'Ascq. Les villes nouvelles dans leur ensemble comptent 730 000 habitants (Groupe central des villes nouvelles, 1981).

(3) La moyenne nationale est de 22 %. Il y a dans la capitale 288 000 logements d'une pièce, 369 000 de deux, 238 000 de trois pièces, 123 000 de quatre, 102 000 de cinq et plus...

(4) La décroissance de Paris s'est ralentie depuis 1975 : Paris-ville n'a perdu que 19 000 habitants par an au lieu de 42 000. Pendant ces sept années, la petite couronne en a perdu 77 000 et la grande couronne en a gagné 386 000.

COURRIER

Victor Serge et Kravchenko

A la suite de l'article sur « Le goulag et la France » dans *le Monde Dimanche* du 17 octobre et de la lettre de M. Jean Bastaire dans *le Monde Dimanche* du 1er novembre, qui soulignait le rôle joué par Victor Serge pour faire connaître les réalités du goulag, M. Jean Rière, auteur d'une biographie de Victor Serge, nous adresse un texte inédit de ce dernier sur le livre de Kravchenko, *J'ai choisi la liberté*, paru aux Etats-Unis en 1946. Ce texte figurera dans la nouvelle édition, augmentée, de *Littérature et Révolution*, à paraître chez Maspero.

« Le succès du livre de Kravchenko, J'ai choisi la liberté, *est un fait positif en raison de la somme d'informations que ce livre présente au grand public. (...) Tout est vrai, il me semble pouvoir le certifier. Mais sur la valeur morale du livre, j'ai d'importantes réserves à formuler.*

» Kravchenko dit la vérité, mais il ne dit évidemment pas toute la vérité sur lui-même. Il est impossible de faire en U.R.S.S. une carrière gouvernementale, telle que fut la sienne, et d'inspirer au Guépéou-N.K.V.D. une confiance suffisante pour être envoyé en mission à l'étranger, sans se faire non seulement en général, mais dans bien des cas précis, le complice du régime et plus particulièrement du Guépéou-N.K.V.D. Sur ce point, la valeur morale du livre eût été autrement réelle si Kravchenko, au lieu de faire un plaidoyer qui semble le classer parmi les victimes du régime, nous avait livré une confession sincère.

» Il apparaît dans sa biographie qu'au temps où tout ce qu'il y avait de vivant et de désintéressé dans le parti sympathisait avec les oppositions, Kravchenko s'efforça d'être un conformiste prudent (et forcément zélé). Le massacre des opposants de gauche, de droite et autres, ne modifie en rien sa ligne de conduite. Sous la tyrannie totalitaire, il s'abstint de « choisir la cause de la liberté ». Il fit carrière. S'il déchira un portrait de Staline, ce fut sans témoins... D'autres, innombrables, ne se sentant pas la vocation de l'héroïsme, s'abstenaient simplement de faire carrière, ce qui est la marque la plus commune du courage civique et de la dignité. Faut-il rappeler que le P.C. ne constitue encore qu'une petite minorité de la population ? Kravchenko ne révéla son amour de la liberté qu'aux Etats-Unis quand la perspective d'un retour à Moscou s'offrit à lui. Il n'écouta alors que son instinct de conservation. Il dut accepter les risques (pratiquement minimes) de la liberté aux Etats-Unis, sous bonne protection et dans d'excellentes conditions matérielles. En écrivant, conformiste de nouveau, il s'abstient de poser la moindre question d'idéologie et de prononcer le mot socialisme. Ce résistant de la dernière minute personnelle passe d'un conformisme à l'autre. C'est un fuyard.

» Un nommé Kiril Alexeiev, qui s'occupa à Mexico, pendant plus d'un an, entre autres choses, de me surveiller, choisit également la liberté le jour où il fut invité à rentrer à Moscou. Et Mme Kiril Alexeiev publie dans le Reader's Digest *(1) qu'elle a voulu que ses enfants* « grandissent en pays libre... » *Pourquoi donc ces nouveaux admirateurs de démocratie ont-ils fait jusqu'à la dernière minute les basses besognes du régime qu'ils maudissent aujourd'hui ? Nous nous battons pour des valeurs humaines. Nous ne devons pas confondre les froussards avec les autres. Qu'ils soient utiles pour éclairer l'opinion, c'est bien. Que l'on feigne de prendre ces gens pour les porte-parole d'une cause qu'ils n'ont jamais défendue, bien au contraire, c'est fâcheusement significatif. »*

VICTOR SERGE.

---

1) Kiril M. Alexeiev, Statement, *Reader's Digest*, mai 1947, page 95. Dans le même numéro, pages 90-95, de l'historien, Max Eastman, The Truth about Russia's 14 000 000 Slaves (la Vérité sur les quatorze millions d'esclaves en Russie).

Fausses sciences

Je souhaiterais faire part de quelques réflexions sur la conclusion de l'article de Denis Buican sur « Les fausses sciences » (*le Monde Dimanche* du 31 octobre). Celle-ci a un côté « ce n'est pas en Occident que l'on verrait cela » (le lyssenkisme) qui me semble gênant.

En effet, d'une part l'idéologie n'explique pas tout : la Chine, malgré les bouleversements qu'elle a connus (notamment pendant la révolution culturelle) et son régime certes non libéral, possède un très haut niveau scientifique en général, et en particulier en génétique, physiologie et biologie moléculaire végétale. Cette différence avec l'U.R.S.S. est peut-être due à ce que les choix économiques ont été différents. Le lyssenkisme s'est développé en U.R.S.S. à un moment où le mot d'ordre était : « priorité à l'industrie lourde », le reste suivra (en particulier l'agriculture après étatisation). L'idéologie s'est greffée sur cette vision des choses. Or en Chine l'agriculture a toujours été la priorité des priorités.

D'autre part, si influence idéologique il y a, celle-ci existe aussi bien en régime libéral : il n'est qu'à voir la floraison de travaux concernant les bases génétiques du racisme et de l'intelligence, utilisés à profusion par le courant anti-égalitaire plus ou moins extrémiste aux Etats-Unis ou en France. Dans ce domaine, il semble bien que ce soit l'idéologie qui suggère l'expérimentation, bien souvent au mépris de la plus élémentaire rigueur scientifique.

Enfin, dans un autre ordre d'idée j'avoue ne pas savoir ce qu'est le « *jeu normal* » du développement de la science. La bataille actuelle entre quelques multinationales pour la maîtrise du marché *mondial* des semences et des recherches sur la création de nouvelles variétés d'intérêt agronomique me laisse songeur sur ce jeu « normal » (voir l'article de Sophie Seroussi du *Monde Dimanche* du 17 janvier 1982 sur « La stratégie de la petite graine »). Un autre exemple à l'appui concerne les interdictions d'enseignement de la théorie de l'évolution dans certains Etats des U.S.A.

Une fois de plus, soyons prudents et vigilants : la science n'est jamais neutre, même en régime libéral...

D. COURTOIS,
Chercheur en physiologie végétale (Tours.)

∴

Il est difficile d'évoquer l'affaire Lyssenko en omettant de citer parmi les références le livre de Dominique Lecourt intitulé *Lyssenko, histoire réelle d'une « science prolétarienne »* (Maspero, 1976). Ce libre eut un grand succès (15 000 exemplaires vendus), fut traduit en plusieurs langues, eut l'honneur d'un compte rendu dans *le Monde*, lui-même signé de l'éminent biologiste Marcel Prenant, cité par M. Denis Buican et victime du lyssenkisme qui sévissait autour de 1948 au parti communiste français et l'atteignit comme communiste. Le livre de Dominique Lecourt fut souvent évoqué dans le Colloque international Lamarck (1979 à Chantilly ; actes parus chez Vrin) par les plus éminents professeurs de Harvard, d'Urbana ; d'Oxford, etc.

Madeleine BARTHÉLEMY-MADAULE,
professeur à l'université de Picardie.

PARTI PRIS

Brejnev-Demy

La mort de M. Brejnev s'est manifestement vendue fort mal dans les médias. Celle de la princesse Grace de Monaco et, il y a quelques mois, la disparition de Romy Schneider ont mouillé bien des mouchoirs et fait monter bien des tirages.

Une chambre en ville, *de Jacques Demy, a eu, nul ne l'ignore plus, incomparablement moins de spectateurs que* l'As des as, *avec Jean-Paul Belmondo.*

Les organes du parti communiste français et une partie de la critique de cinéma, dans ces cas, à première vue fort différents, ont eu une réaction identique. Les premiers se sont plaints que les médias n'aient pas donné du défunt secrétaire général du P.C. de l'Union soviétique une image plus flatteuse et plus propre à toucher le cœur des foules.

Les critiques, eux, se sont indignés que les acrobaties de M. Belmondo aient plus de succès qu'un chœur de C.R.S. et des vocalises autour d'un lit.

M. Jacques Demy est un cinéaste de grand talent, Leonid Brejnev aimait beaucoup les enfants. Mais les Français, par les temps qui courent, fuient ce qu'à tort ou à raison ils leur attribuent à tous deux : l'ennui.

JEAN PLANCHAIS.

Les visites de Romain Rolland

Je viens de lire dans *le Monde Dimanche* du 14 novembre l'article de Jean-Jacques Becker : « Romain Rolland, les Suisses et la guerre », et me réjouis de voir dans votre journal un article sur cet écrivain, penseur et homme d'action capital de la première moitié de notre siècle.

L'article est juste, intéressant et en général bien informé. Il comporte cependant quelques erreurs. M. Becker cite parmi les écrivains français avec lesquels Rolland aurait eu « *une correspondance considérable* » ou dont il recevait « *des visites fréquentes* » : Louis Gillet, Jean-Richard Bloch, Claudel, Gide, Roger Martin du Gard. Le seul des cinq avec qui Rolland reste en correspondance régulière (et bigrement intéressante) pendant toute la guerre est le second cité : Jean-Richard Bloch. Pour les quatre autres, le seul qui lui ait manifesté son soutien par une lettre (il était au front et ne pouvait lui rendre visite) est Roger Martin du Gard ! Gide a au contraire manifesté plutôt de l'hostilité à Romain Rolland (voir son *Journal*) et n'a pas répondu aux avances qu'il lui avait faites en octobre 1914. On ne peut considérer comme une marque de sympathie ou d'approbation la correspondance qu'ils échangent en 1915, à l'initiative de R. R. du reste, à propos du mobilier de R.M. Rilke saisi à Paris.

Mais ce qui m'a surtout fait sursauter dans cette énumération, c'est le nom de Louis Gillet et celui de Claudel ! Car le premier, qui avait été l'élève de R. R. rue d'Ulm, et à qui ce dernier portait une grande affection, a justement rompu toute relation avec lui après *Au-dessus de la mêlée*, rupture qui a constitué un grand motif de peine pour Rolland. Ils ne se réconcilieront qu'en 1943, à la veille de la mort de Gillet, par l'entremise de Claudel, qui avait lui-même renoué des rapports – non dépourvus d'arrière-pensées de conversion – avec Rolland en



FRANÇOIS RETALI

1940, grâce à Marie Romain Rolland. Mais Claudel lui-même n'a eu aucun rapport avec Rolland pendant la guerre de 1914-1918, hormis une courte lettre du 29 septembre 1914, farouchement anti-allemande et sans aucune approbation des positions profondes de Rolland.

Parmi les rapports et amitiés que Rolland noue alors à la suite à la fois des traductions de *Jean-Christophe*, qui commence à paraître un peu partout, et de ses retentissantes prises de position d'*Au-dessus de la mêlée*, il aurait fallu citer, je crois, au moins trois noms encore : celui du Suisse Carl Spitteler, qui devait avoir le prix Nobel de littérature, comme Rolland ; celui de Maxime Gorki, avec qui la correspondance débute en 1917 ; enfin celui d'Anatole Lounatcharski, en rapports constants avec lui à partir du début de 1915. Et parmi les Français qui lui manifestent leur soutien et leur amitié, il eût fallu mentionner Pierre-Jean Jouve, poète très estimable, qui est parmi ses fidèles d'alors ; Marcel Martinet, poète, dramaturge, et penseur socialiste non négligeable non plus ; et Jean de Saint-Pons, petit-fils du président Loubet, figure attachante, précocement emporté par la grippe espagnole dans l'hiver 1919. Leur correspondance a paru en 1980 sous le titre *En plein vol*, aux Editions Albin Michel *(Cahier R. Rolland, nº 25)*.

Jean ALBERTINI
(Vénissieux)

Radio « locale »

Fidèle lecteur, je suis avec intérêt votre débat « Langues, dialectes, parlers ». Et je pense qu'il y a, en fait, deux problèmes (en apparence contradictoires) en un. Il est indiscutable (je cite M. Jean Barbaudy, *le Monde Dimanche* du 14 novembre) que les parlers régionaux luttent contre le français. Et c'est grave à une époque où des étudiants de haut niveau ignorent l'orthographe.

Par contre, mais sur un autre plan, je pense qu'il faut lutter pour conserver leur authenticité à nos dialectes, c'est-à-dire à nos racines.

Et, au risque d'abuser de votre patience, je vais vous raconter une histoire qui vient de m'arriver. Descendant d'une vieille famille du comté de Nice, je m'intéresse bien sûr au nissart. C'est pourquoi je me suis porté à l'écoute d'une nouvelle radio (nouvelle ? on y passe encore plus de disques américains qu'avant) née dans notre région, Radio-Côte d'Azur (*). Là, le matin, j'ai entendu ce qui voulait être une chronique dialectale. Catastrophe...! un mot sur deux n'était pas niçois ! De notre vieux parler, si distingué, il ne restait qu'un pastiche vulgaire !

Me rendant au siège de cette nouvelle radio, j'ai voulu voir un responsable. Tous étaient à Paris, en conférence (!), mais on m'a avoué que tous ces messieurs, n'importe comment, étaient nouveaux venus dans la région et ne comprenaient pas un mot de niçois !

Renseignements pris (principalement dans des revues spécialisées comme *Télé-Poche*), j'ai appris qu'en effet :

– le directeur, venait de Radio-Andorre et de Radio-Africa ;

– le chef des programmes, vient de Radio-Mayenne ; le rédacteur en chef, vient de Radio-Seine-et-Marne, avec un crochet par Radio-Antilles ;

– le responsable technique, vient de Paris.

Et ils ont le toupet d'appeler cela une Radio locale niçoise !

L. PORET-GIOAN
(Saint-Paul.)

(*) Emanation de Radio-France.

VOUS ET MOI

Le déménagement

Une matinée a suffi aux déménageurs pour enlever son bureau, sa vitrine, son fauteuil, sa chaîne hi-fi, son tapis et ses... trente-sept caisses de livres et disques.

Midi. Sa chambre est vide. Enfin, presque vide. Reste le divan, puisqu'il s'est acheté une banquette-lit qui lui sera livrée directement à son nouveau domicile. Une banquette-lit à « deux » places comme l'a fait remarquer ironiquement la Puce, sa jeune sœur.

Restent encore dans la chambre les doubles rideaux et les voilages accrochés à la fenêtre, et sur les murs quelques posters défraîchis de l'Office du tourisme grec.

Que sa chambre soudain paraît grande ! Depuis tant d'années nous l'avions connue encombrée de dossiers, livres, revues et paperasses diverses qui s'élevaient en pile chancelante du plancher jusqu'au plafond ou presque. (Parfois il laissait échapper un juron énorme lorsqu'une pile s'écroulait et qu'il devait perdre une heure à tout remettre d'aplomb.)

Souvent je lui reprochais son désordre, son « fourbi » lorsque je voulais passer l'aspirateur. Il me répliquait, agacé : « *Laisse... Ce n'est pas la peine...Je le ferai moi-même... Demain...* »

Ses bouquins, comme une marée noire, avaient fini par envahir tout l'appartement. Non seulement les rayonnages du couloir et de l'entrée mais encore l'armoire lingère d'où furent expulsés sans ménagement mes draps et mes serviettes. Je retrouvais des revues jusque dans les placards de la cuisine !

« *Mon Dieu,* soupirait la Puce, ma petite dernière, *quand il s'en ira, quel bon débarras !* »

Moi aussi, parfois, j'avais hâte qu'il s'installe dans un studio à Paris. Alors je ferais de sa chambre un bureau-chambre d'amis avec une grande penderie pour tous les vêtements...

Mais aujourd'hui, sur le seuil de sa chambre vide et sonore, je me sens désemparée.

Je me souviens qu'il avait trois ans lorsque nous sommes venus habiter cet immeuble de banlieue. Je revois sa chambre d'enfant avec le mobilier de rotin et chêne clair et le coffre à jouets plein de Lego. Puis nous lui avions acheté des meubles de « jeune homme », et sur le bureau d'acajou pendant des années je l'ai vu penché sur ses livres, ses cahiers, ses gros dictionnaires.

Maintenant il nous quitte. Il s'installe dans un petit appartement au quartier Latin. Il gagne sa vie et a bien l'âge d'être indépendant. Il nous quitte, c'est normal. C'est la vie (comme dit la Puce).

Mais que l'appartement est silencieux depuis que l'on n'entend plus ses disques, son synthétiseur, sa machine à écrire !

La Puce téléphone à une copine : « *C'est sinistre la maison. Je me retrouve seule avec mes vieux... Mon frangin a déménagé, et il a emporté tous ses disques... Mon autre frangin fait ses études à Lyon, et cette année il ne rentrera qu'une fois par mois... Tu ne peux pas comprendre, Cécile, toi, tu as toujours été fille unique... Enfin, il me reste le chat. Moi aussi, quand je quitterai la maison, j'emporterai les meubles de ma chambre : mon armoire Louis-Philippe, ma commode romantique, ma glace ovale, mon fauteuil Voltaire, mon tapis blanc et tous mes posters d'Huster. Pas le lit, car il me faudra un lit à deux places naturellement...* »

Alors soudain je frissonne en imaginant leurs trois chambres vides...

La Puce me devine et me reproche d'être « *une mère abusive* » et de vouloir « *toujours garder mes poussins sous mon aile* ». Je proteste. Mais je fais mentalement un calcul rassurant : vu son âge, la Puce devrait rester encore quelques années avec nous. Ouf ! Et après ? Après il nous restera le chat mais ce sera un très vieux chat.

La Puce téléphone à nouveau (elle passe sa vie au téléphone). « *Tu sais, Carole, mon frère s'est installé dans un petit appartement très chouette... Il s'est acheté une cocotte-minute et un livre de recettes, mais tel que je le connais il en aura vite assez de faire sa tambouille. Il a mis des rayonnages sur tous les murs, il paraît que c'est une très bonne isolation thermique...* » Tiens, tiens ! La Puce qui s'intéresse aux économies d'énergie !

Mélancolique, je passe l'aspirateur dans « sa » chambre vide. Que c'est facile maintenant d'y faire le ménage !

GABOU.

Non-télé

« Vous n'avez pas la télé ? Ce n'est pas possible ! Vous, un intellectuel ! Ne vous obstinez pas dans votre refus. Vous vous priveriez de beaucoup de connaissance et de plaisir. »

Combien de fois m'a-t-on ainsi interpellé quand je confiais que je n'avais pas de télévision et que je ne souhaitais pas en avoir !

Aujourd'hui, changement complet d'attitude : je passe pour un sage.

Quel enfantillage que tout cela !

Les humains peuvent être classés en visuels et en auditifs. Les premiers réagissent plus rapidement à l'image qu'au son. Les seconds ont la réaction contraire. Les premiers sont les plus assidus des téléspectateurs. Les autres comme moi-même préfèrent la lecture et la radio. Nous n'en lisons pas moins avec intérêt les comptes rendus et les critiques des programmes de télé et nous souhaitons souvent qu'ils soient plus explicites pour les non-téléspectateurs.

N'en déplaise à certains, tous ceux qui restent allergiques à la télévision ne sont ni des infirmes ni des demeurés. Ils constituent une minorité brimée.

A notre époque où tant d'associations se sont créées, il reste une lacune à combler. Pourquoi ne pas fonder une association des auditeurs de radio non-téléspectateurs ?

La présidence pourrait en être proposée à la romancière Béatrice Beck.

Au cours d'une radioscopie, Jacques Chancel lui demanda si elle avait remarqué une séquence de la télévision. D'un air un peu gêné, elle répondit qu'elle n'avait pas de poste.

« *Comment, vous, une romancière, prix Goncourt, vous n'avez pas la télé ?*

– *Non : j'aurais l'impression d'avoir chez moi un papier colle-mouches.* »

Belle réplique et si vraie !

L.B.
(Dijon)

Jumelages

Les médias ont abondamment commenté ces derniers jours l'histoire de ces jumelles dont l'une a accepté de porter un enfant conçu par le mari de l'autre. Toutes considérations philosophiques ou éthiques mises à part un certain nombre de remarques viennent à l'esprit :

1. – L'extraordinaire publicité, qu'ont recherchée les jumelles en question, en informant de l'événement plusieurs hebdomadaires, qu'elles mirent en concurrence.

2. – L'étonnant étonnement des médias à l'annonce de la nouvelle. Que diable ! Cette pratique est loin d'être rare aux Etats-Unis. Et même dans notre vieille Europe cachotière et hypocrite, il ne manque pas de bambins ressemblant traits pour traits à un bon oncle affectueux. Personne n'a jamais eu, que je sache, le mauvais goût de s'en émerveiller.

3. – Et l'opinion du mari dans tout ça ? Nul n'en dit mot ; à peine si on nous laisse entendre qu'il reconnaîtra tout enfant né ou à naître de sa belle-sœur. L'abnégation et la compréhension poussées à ce point sont remarquables !

4. – Publicité ? Pourquoi pas ? Encore faut-il que la chose en vaille la peine, présente une incontestable originalité. Ah ! Si la jumelle dominante avait fait féconder sa jumelle dominée, comme les cavales antiques, par le Vent d'Autan, les manchettes énormes et les flashes spéciaux n'eussent pas été déplacés.

Oui, tout ce tintamarre ne recouvre qu'une anecdote banale... sauf pour le bébé à naître. Pauvre petit bonhomme, comment vas-tu t'en sortir pour, le moment venu, résoudre ton complexe d'Œdipe ? Maman ? Tantine ? Tantine ? Maman ?.. Quel dilemme !.. Sophocle et Freud au secours !

PIERRE LALU.
(Marcilly.)

Le bleu de Gerber

M. Pierre Estournel, de Larchant (Seine-et-Marne), nous signale une omission dans la bibliographie qui accompagnait la nouvelle d'Alain Gerber *Sur l'épaule du monde*, parue dans *le Monde Dimanche* du 14 novembre. Il s'agit de son roman, *Une sorte de bleu*, dans lequel Théo, le héros de douze ans du *Faubourg des coups de trique*, va grandir, découvrir l'écriture grâce à Jack London et rentrer dans la Résistance.



Le retour à la ville

(Suite de la première page.)

Pourtant, chez les habitants, le discours pionnier s'est essoufflé. Eric Hardin, animateur de la grande librairie, promoteur de la vie culturelle dans la ville nouvelle, dit qu'il ne reviendra pas à Paris. « *A cause des enfants* », de l'air pur, des embouteillages et des habitudes. Lancé dans la construction d'une maison solaire, il lui suffit de courtes visites à Paris : pour le cinéma et les expositions. Un bel équilibre. Mais Eric Hardin est un privilégié, il le reconnaît. Chez certains de ses amis, « l'idée du retour » chemine. Sous la forme du pied-à-terre.

Rattraper le temps perdu

Véra, qui chantait la conquête de l'Ouest il y a dix ans, est devenue moins éloquente. Ici « *c'est le confort* », dit-elle, prosaïque, « *l'espace pour les enfants* ». Au vrai, la fille de Véra, petite fille claustrophobe du quatorzième arrondissement, adolescente épanouie en ville nouvelle, passe ses samedis soirs à Paris. Véra a planifié sa retraite. Sa fille va aller en fac, il lui faudra bien un studio. Plus tard ce sera son pied-à-terre à elle, Véra. « *Je vais rattraper tout le temps perdu, surtout en hiver.* » Elle projette une orgie de cinémas, de théâtres, de musées.

Mina, la cinquantaine dynamique, s'enquiquine ferme à Saint-Quentin. Obligée de quitter son quinzième natal, elle vit aujourd'hui dans un trois-pièces aéré au Seuil d'Elancourt. « *On s'habitue au bon air* », dit-elle. Mais c'est tout : « *Tous les week-ends je m'en vais. Parce qu'ici, c'est la table et la télé, le magnétoscope et la vogue des mots croisés. Intellectuellement, ça ne vole pas très haut.* » Mina ne se prend pas pour une intellectuelle. Mais elle préfère avoir le cafard à Paris qu'à Saint-Quentin. En ville nouvelle, la mélancolie est irrémédiable.

La même histoire se répète partout. Annie, vingt-cinq ans, au chômage, annonce : « *Quand la crise sera finie, nous irons à Paris, enfin sinon à Paris du moins dans une ville qui a des trottoirs.* »

Certes, il y a le rêve et la réalité, le désir et les contraintes. En attendant que Mina et Annie passent d'un rêve à l'autre, de la ville nouvelle à la Ville-Lumière, les chiffres — bien réels ceux-là — ne sont pas gais.

D'autres avaient été plus loin. Dans la première vague écologique, certains des jeunes intellectuels notamment avaient carrément gagné la campagne : ils n'allaient pas se contenter d'aménager leur maison ; ils allaient la construire. Ceux-là aussi sont revenus comme ils pouvaient ; quelquefois les couples n'ont pas résisté aux difficultés de transfert.

Et ailleurs ? A Lyon par exemple ? De Lyon on connaît la réputation de « bétonneur » de l'ancien maire, Henri Pradel, la tristesse des barres de la Duchère, au nord, le Lyon historique et son cortège de logements insalubres. Quant à celui des nantis, il avait une sale réputation de fermeture, d'entre soi. Bonne bouffe mais sans les autres. Bref, une ville bourgeoise à peine plus accueillante que Bordeaux.

Ça a bien changé. Les façades ravalées des quais de la Saône revivent. Autrefois désertés — les mieux lotis avaient quitté le centre ville délabré pour de belles demeures cossues de l'ouest lyonnais — le deuxième arrondissement, la presqu'île, entre Saône et Rhône, se sont comportés à l'équivalent du Marais. C'est devenu beau, rhabillé, très chic et très cher. Un quartier que Pradel voulait raser et qu'André Malraux a sauvé. Le vieux Lyon des quartiers Saint-Jean, de la Croix-Rousse, s'est mis lui aussi à l'heure de la rénovation : s'y sont installés, comme à Fourvière, peintres et intellectuels. Les promoteurs invitent à habiter « *un haut lieu culturel* ».

Intellectuels, avocats en vue, « marginaux », riches habitent aujourd'hui le centre. Mais, pour le reste, comme le font remarquer les responsables de la communauté urbaine de Lyon, « *il s'agit davantage de revalorisation culturelle du centre que de changement résidentiel* » : le samedi après-midi, les « loubards » de Vénissieux vont rue de la République comme ceux de La Courneuve vont à la piazza Beaubourg. La rue piétonne de la République, la place Bellecour, concentrent les commerces de luxe, 95 % des cinémas, 50 % des restaurants et l'animation du samedi soir.

Lyon a suivi avec quelque décalage l'évolution parisienne. Les responsables de l'aménagement déplorent aussi le blocage du centre : vieillissement de la population, montée des prix, rétrécissement du parc locatif. Entre 1950 et 1970, on avait pu construire sur des terrains industriels libérés. Les nouveaux programmes se réduisent à quelques trous dans le tissu urbain : Gerland, Perrache-Charlemagne, l'est du troisième arrondissement, et c'est tout. Comme ailleurs, les familles nombreuses ou peu favorisées se « *périphérisent* » comme disent les aménageurs.

Le silence et l'uniformité sociale

Enfin, Lyon possède aussi sa ville nouvelle, L'Isle-d'Abeau : bientôt 20 000 habitants, 25 000 à l'orée de 1990. Mais L'Isle-d'Abeau, qui devait devenir une sorte de super-carrefour entre la Suisse et l'Italie, Lyon et Grenoble, avec des industries, des commerces, une vie culturelle dans la nature, n'a de ville que le nom. On voit des arbres, des collines. Mais on traverse la ville sans s'en apercevoir. Ni centre ni périphérie : un tabac, un hypermarché, des pavillons, un marché le samedi, et des entreprises décentralisées.

Georges s'est installé là, venant de Mâcon : maison astiquée, jardin splendide, d'où l'on contemple le coucher de soleil. Les voisins y vantent là aussi l'art de vivre en famille. Mais là aussi, on perçoit le silence, l'uniformité sociale (5) : les cadres, les employés, entre eux. Et Georges, passant sur le quai de Saône, soupire : « *Ah, si c'était pour habiter là, alors oui, je viendrais à Lyon...* »

On peut faire appel à la géographie, dire que la région parisienne ne se prête pas à un urbanisme agréable, en dehors des vallées de la Seine, de la Bièvre et de l'Yvette et des collines qui les dominent. On peut évoquer Saint-Germain-en-Laye, Saint-Cloud, les hauts de Suresnes, Vaucresson, et parler de « banlieues privilégiées ». Jamais on ne les qualifiera de « *pavillonnaires* » : Là, on s'arrête, et on s'exclame : « *Quelles baraques !* » Certaines ne suscitent même pas le qualificatif de banlieues. On dit Saint-Cloud, Saint-Germain, comme Versailles. C'est le reste — proche banlieue, lointaine banlieue, villes nouvelles — qui est disqualifié : une privation de la ville.

Des mécontents du centre, on peut en rencontrer. Deux exemples : à Saint-Germain-des-Prés et à Beaubourg. Tous deux se plaignent du bruit incessant, de la foule, des files interminables d'automobilistes embouteillés et énervés. Que ne partent-ils ? « *Je me sens incapable d'habiter ailleurs qu'ici* », répond l'un. Et l'autre soupire qu'il déménagerait bien... pour les Buttes-Chaumont et leur charme désuet.

Le mythe revit

Le désir de la grande ville, l'envie d'y revenir quand on s'en est éloigné, on peut — et on pourra longtemps encore — le qualifier d'utopie. Mais il faut constater plus sans doute qu'un changement de mode. On ne parle que « *réhabilitation* », « *sauvegarde du patrimoine* », « *envie de ville* », « *désir de centralité* ». Comme aux Etats-Unis, où l'on restaure les quartiers anciens et où l'on installe des terrasses de café.

Le reste peut se ramener à un agencement complexe de compromis. Habiter plus loin, mais sur le R.E.R. ; s'installer plus près, mais dans une banlieue qui ait une mémoire : Ivry par exemple, une banlieue ancienne où l'on n'ait pas l'impression d'être né amnésique. On peut encore militer pour la réhabilitation : c'est le cas à Saint-Denis, autour de la basilique. Quelques personnes restaurent les demeures anciennes et il y a le métro. On pourrait multiplier les exemples.

« *Avec deux enfants, c'était 80 mètres carrés dans le treizième arrondissement ou 120 mètres carrés ici.* » Voilà ce que dit François, un sociologue admirablement logé à Ivry (Val-de-Marne), dans un immeuble célèbre construit par Jean Renaudie, peuplé de cadres, d'ingénieurs, d'intellectuels. Même à Ivry, ça n'est pas « ça ». « *J'ai envie de revenir à Paris, c'est un mode de vie qui m'a manqué, l'habitude du bruit, le boulanger au pied de l'immeuble. Pour moi, il n'y a qu'à Paris que je puisse errer, me perdre, espérer connaître des choses nouvelles, de l'inattendu. Un café à Ivry n'a rien à voir avec ceux du treizième. Je vis dans un espace pauvre : les cafés sans terrasse, l'épicerie qui ne peut répondre aux désirs de consommation exceptionnelle. La qualité urbaine, c'est la variété...* »

Beaucoup aujourd'hui éprouvent les mêmes sentiments. Les « couches leaders » avaient depuis longtemps redécouvert les vieilles pierres dans les villages du Vaucluse ou les maisons du Morvan. Aujourd'hui, les couches moyennes suivent.

Alors, fini le rêve de la modernité et de la décentralisation urbaine ? « *On sait démolir et construire un immeuble, on ne sait pas construire une ville* », dit Bernard Reichen. Pour Bernard, un architecte qui travaille actuellement sur les projets de La Villette, Gérard, un des promoteurs du quartier de l'Horloge à Paris, Michel, un des nouveaux responsables du logement social ; le besoin actuel est proportionnel à l'échec de « l'urbanité » en dehors des villes traditionnelles. « *Toutes les images de la ville ont été récupérées dans un vocabulaire mythologique pour vendre de la ville nouvelle. Mais ce n'est pas de la ville* ».

A la galerie de l'Arlequin, à Grenoble, tout y est sauf l'essentiel. Une odeur, une ambiance, une atmosphère. A Cergy-Pontoise, on a lancé un concours pour des « immeubles de ville », avec des trottoirs et des façades en continu — la ville traditionnelle.

Quoi qu'on fasse, et même si on ne peut s'y installer, on y « revient ». Avec les rues piétonnes, les « agoras » modernes, les FNAC, les cinémas intégrés, Paris, Besançon, Strasbourg, Montpellier, Lyon ou Lille sont aujourd'hui mieux équipées, plus animées, plus gaies. Animation en trompe-l'œil peut-être, puisque bien des gens viennent simplement pour le spectacle de la foule le samedi soir et s'en retournent, minuit passé, dans leur banlieue. Mais l'attrait est créé et le mythe revit.

Comment réaliser en dix ou vingt ans ce que l'humanité a mis des siècles à bâtir ? On a essayé. A Brasilia d'abord, la plus grande et la plus audacieuse des villes nouvelles. Puis on a fait un peu partout des sous-Brasilia. Pari perdu. Avons-nous peur des espaces ?

Se passer de bagnole

Il est vrai que la maison individuelle en 1960 ou 1970 représentait un espoir, un rêve. Aujourd'hui, elle est parfois un pis-aller. On a découvert entre-temps ses charges et ses contraintes. Le coût du chauffage, par exemple, en ce temps d'énergie chère. Le tribut payé à la voiture (6) — au centre ville, dit-on, « *on peut se passer de bagnole* », même si c'est un mythe, la durée des temps de transport, en dépit des autoroutes et des voies urbaines, les difficultés de trouver l'école maternelle, de faire garder les enfants, et, pour les grands, la conviction bien établie qu'on ne fait de bonnes études que dans les lycées du centre ville.

JY

En ces temps de crise, de perte des modèles, de sentiment d'insécurité, la ville rassure et tient chaud. Elle est finalement le dernier espace de liberté. « *Le logement c'est le nid*, répète Bernard Reichen. *On en revient toujours là* ». L'enfermement dans les grands espaces semi-urbains apparaît plus oppressant qu'à l'intérieur des cités congestionnées, gorgées de bruit, chargées de publicités.

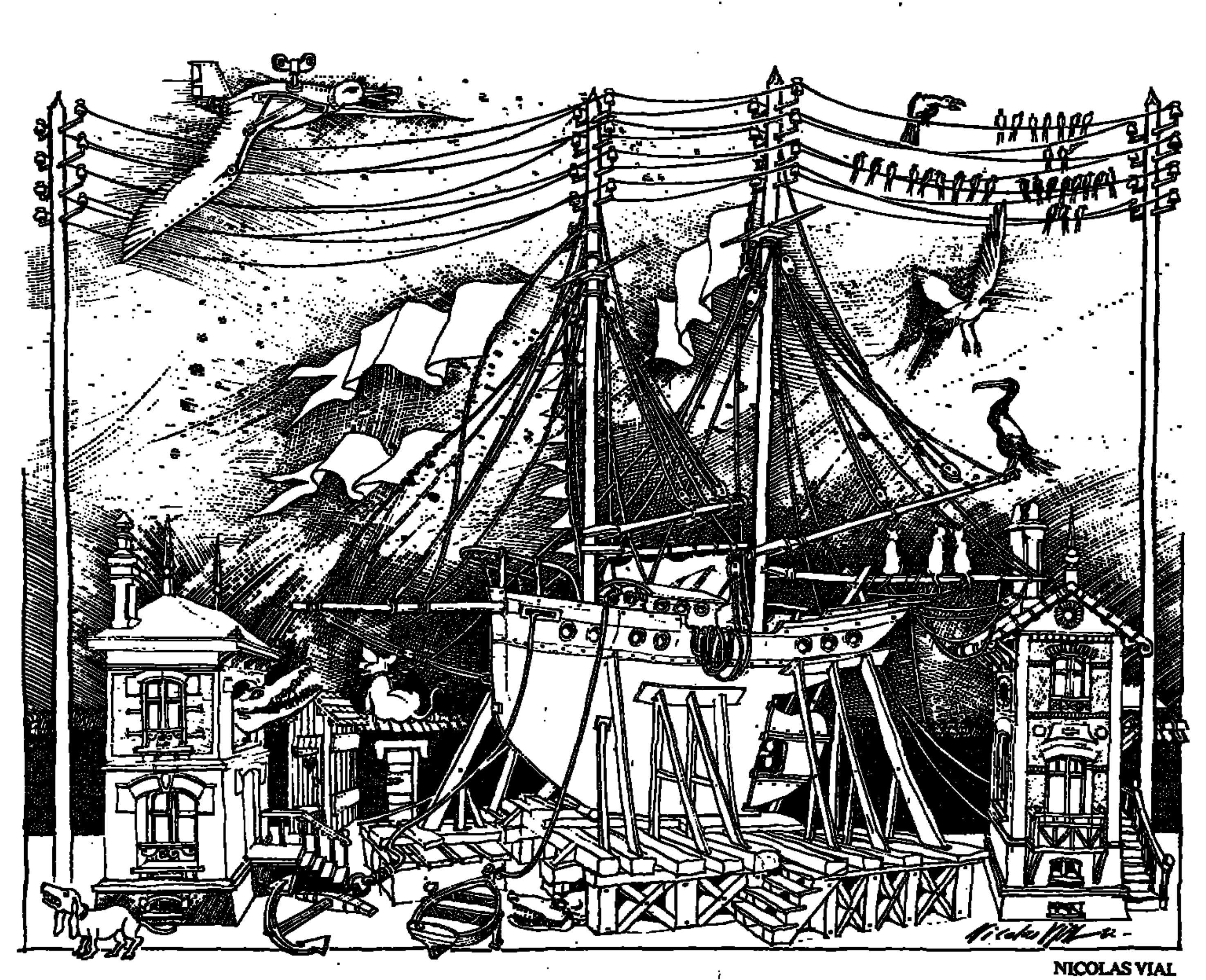
Un des derniers films de science-fiction américains à la mode, *Blade Runner*, met en scène Los Angeles en 2020. On y voit l'espace, les machines intersidérales, l'électronique et les robots. Mais le plus fort du film se passe en dessous, dans la ville même : Los Angeles devenue un entrelacs de ruelles bruyantes, pourries et odorantes, où se côtoient Chinois, Arabes, Noirs et Blancs. Brassage de races et de couleurs violentes. Mélange de parfums, de cris, de langues. La force qui anime la ville c'est d'être un creuset. La faiblesse de la ville nouvelle, serait-ce d'avoir séparé les habitants ?

Il faudra bien un jour revivre en ville. Comment ? ■

CLAIRE BRIÈRE.

(5) Un rapport effectué pour la DATAR en 1979 s'inquiétait de la tendance à la ségrégation sociale des quartiers des villes nouvelles (*le Monde* du 16 janvier 1980).

(6) Selon le rapport déjà cité, 96 % des propriétaires dans les villes nouvelles possédaient une voiture (contre 65 % des Français), et 47 % en possédaient deux (contre 14 %).



NICOLAS VIAL

EXILS

Rêves de bateau...

Des jeunes ont rêvé de partir au loin, de construire un navire de leurs mains. Le projet s'est souvent enlisé. Aujourd'hui, les constructeurs s'organisent : les cadres succèdent aux hippies...

« PARTIR *loin et longtemps.* » C'est ainsi que Marc résume son projet. Un rêve qui hante tous les constructeurs amateurs et qui se livre dans ces photos de voiliers à l'ancre dans des baies bordées de cocotiers, dans ces plans orgueilleusement affichés.

Un rêve qu'on avoue de moins en moins facilement à mesure qu'avance la réalisation, car on a eu le temps de mesurer la distance qui sépare le rêve de son accomplissement. Au départ, tout paraît simple : une bonne dose d'énergie, quelques combines, un peu de fric, et déjà l'on voit les voiles se gonfler sous l'alizé. Mais, quand on a passé deux ou trois ans à bricoler au fond d'une coque et que l'on se rend compte qu'on n'est encore qu'à mi-chemin (il faut 3 000 heures de travail pour construire entièrement un bateau de 10 mètres, 4 500 heures pour un 12 mètres et 8 000 heures pour un 15 mètres), on devient prudent. Le rêve est bien là, toujours tapi dans la conscience, mais il ne s'énonce plus qu'avec réticence. La réalité le submerge.

Cette réalité effraie, même si, au départ, on l'évalue mal. Les aspirants à la croisière sont nombreux. Les Éditions maritimes et d'outre-mer vendent chaque année entre 4 500 et 5 000 ouvrages techniques sur la construction des voiliers de croisière. Mais rares sont ceux qui se lancent dans l'aventure : 400 à 500 par an ouvrent un chantier, ce qui représente actuellement un total de 2 000 navires en construction.

Ceux qui ont voulu donner corps à leurs rêves découvrent aussitôt les obstacles et les difficultés de leur entreprise.

Il faut d'abord rencontrer un architecte naval (par mesure d'économie, certains s'en dispensent mais courent en général à la catastrophe). Le choix n'est pas évident, car cette profession, qui compte beaucoup de gens sérieux et compétents, masque, faute d'être reconnue, un certain nombre d'incapables, voire d'escrocs. Tous les constructeurs amateurs se souviennent des mésaventures de ceux qui avaient acquis les plans ou la coque d'un voilier, le *Galapagos*, qui présentait l'inconvénient de... piquer du nez dans l'eau !

Il faut ensuite trouver un local. Ce n'est pas facile. Du « squat » à la location, toutes les solutions sont possibles. On a vu une équipe construire à l'intérieur d'une péniche, une autre à l'intérieur d'une maison... mais là il a fallu démolir la façade pour sortir les éléments de la coque !

Il faut, enfin, se mettre au travail. C'est-à-dire, dans la plupart des cas, passer tous ses week-ends sur le chantier, y consacrer tous ses loisirs, ses vacances, ne plus voir les copains ou alors très rarement, ne plus avoir avec ceux qui participent à votre entreprise que des rapports de boulot.

Jacques et Claire construisent, depuis deux ans, un 11 mètres en polyester dans un chantier de Châtillon-sous-Bagneux (Hauts-de-Seine), coincé entre un dépôt S.N.C.F. et des H.L.M. Toute leur vie actuelle est dominée par le bateau. Depuis deux ans, ils n'ont pris qu'une semaine de vacances (sur un bateau). Leur fils de quatre ans, Morgan, passe avec eux ses week-ends dans la coque. A part les parents et les amis qui viennent les voir, ils avouent ne plus rencontrer grand monde. *« On a perdu de vue pas mal de copains. C'est comme si on était déjà partis. »*

Se mettre au travail ne consiste pas seulement à faire le sacrifice de ses loisirs. Il faut trouver de l'argent. Toutes les économies y passent. Virées, restaurant, cinéma, même si on en a envie, on doit faire une croix dessus, car c'est autant d'argent détourné du projet. Chaque centime est épargné, les frais s'ajoutent aux frais. Ce qui ne va pas au bateau est mis de côté pour le voyage. Jacques et Claire pensent économiser 100 000 francs avant leur départ (lui est opticien, elle comptable). Marc investit tout son salaire dans la construction (il est mécanicien sur les plates-formes pétrolières d'Afrique noire) pendant que sa copine met de l'argent de côté pour la croisière.

100 000 francs avant le départ

Le paradoxe, dans tout cela, c'est qu'il n'est pas sûr qu'un bon voilier d'occasion ne soit pas moins cher. Certains constructeurs amateurs en sont conscients mais ils ne regrettent pas leur choix. En agissant ainsi, ils peuvent investir petit à petit, aménager le bateau à leur convenance et acquérir une connaissance parfaite du voilier sur lequel ils vont naviguer.

Pour certains, la construction finit par devenir un objet en soi. Serge Martin construit depuis l'âge de quinze ans. En vingt-cinq ans, il a entrepris quatre bateaux. Le voyage n'est plus premier par rapport au travail. Il n'est pas allé plus loin que la Grèce. Le plaisir de faire est revendiqué haut et fort. Ce plaisir lui aura d'ailleurs fourni l'occasion d'acquérir une compétence qui lui permet maintenant d'exercer comme architecte naval.

Cas limite : le constructeur qui a totalement perdu de vue l'objectif et qui repousse de jour en jour la date de mise en service. Tel ce P.-D.G. du Nord dont le bateau en parfait état de marche, « un bijou », attend depuis une dizaine de mois sa mise à l'eau. Chaque jour, chaque semaine, il transforme, il modifie, il améliore, mais le voilier ne quitte pas la terre.

Au moins ce bateau a-t-il le mérite d'être terminé ! Ce n'est pas toujours le cas. Dans les jardins de banlieue, dans les hangars de campagne, le long des quais et des berges, des coques qui jamais ne navigueront témoignent de la folie de certaines entreprises : charniers de coques où rouillent les rêves. Les échecs sont nombreux. Avant d'être des réalisateurs, les constructeurs amateurs sont des rêveurs. Près de 80 % d'entre eux n'ont jamais pris la mer !

Jérôme explique comment s'est constitué son projet. A l'origine, il faisait partie d'une communauté d'Amsterdam. Quatorze personnes qui désiraient aller en Afrique : un voyage à bord de deux camions. Avant le départ, rupture. Jérôme revient à Paris avec deux copains. Ils imaginent un nouveau projet avec une Land-Rover. Mais ils sont vite rejoints par trois autres membres de la tribu d'Amsterdam qui commencent à parler de bateau.

Un voilier, pourquoi pas ? Finalement, Jérôme descend à Montpellier avec deux copains, une copine et son enfant. Ensemble, ils « galèrent » pendant près d'un an, travaillent dans les restaurants, sur les chantiers, dans les usines. Ils se « branchent » avec un jeune soudeur qui sera leur conseiller technique. Quand ils ont assez d'argent pour démarrer les travaux, ils s'installent au Grau-du-Roi et commencent. Le soudeur, séduit, les rejoint.

Pendant les quatre premiers mois, le travail avance, mais la vie devient de moins en moins drôle. *« On était ensemble depuis plusieurs années, depuis plusieurs années on pensait à ce projet, mais à partir d'un certain moment, on n'avait plus rien à se dire. Comme on n'avait pas de rentrées d'argent, il n'y avait pas de possibilités de s'échapper. Moi qui disais que je continuerais tout seul s'il le fallait, je suis parti le premier... Si l'on avait su prendre un peu plus notre temps et vivre autrement... »*

« Je suis parti le premier »

Nullement découragé, Jérôme profite d'un stage de F.P.A. pour entreprendre un second bateau. Avec le soudeur de la première équipe et un autre copain, il commence à construire à Saint-Laurent-du-Var un voilier plus petit. Mais à la fin du stage l'argent vient à manquer. Les ennuis s'accumulent. Jérôme a un accident de moto. Il ne peut plus travailler. Un autre équipier abandonne. Seul reste le copain soudeur, qui continuera encore un an et demi : il campait sur le chantier en vivant près de cette coque qu'il n'avait pas les moyens de terminer.

Jérôme, qui est maintenant électricien-chef dans le cinéma et le théâtre, ne regrette pas cette époque. *« On avait dix-huit ou vingt ans. C'était sympa de construire son bateau. »*

Cette histoire résume celle de toute une génération qui, entre 1970 et 1980, a rêvé de voyage. L'autre façon de prendre la route. *« C'était la période post-hippie. On voulait voyager, mais pas n'importe comment. Il s'agissait de partir longtemps en s'en donnant les moyens. »*

Seulement, ces moyens, les constructeurs les dominaient mal. L'argent et les problèmes d'équipe (ou de couple) se conjugaient souvent pour mettre fin à l'entreprise. Ces questions continuent de se poser aujourd'hui. Au bout de trois ou quatre ans, on n'est jamais tout à fait semblable à ce que l'on était au début de l'entreprise. Les jeunes célibataires peuvent, au cours de la construction, rencontrer une femme. L'équilibre de l'équipe est menacé. Dans les couples, l'investissement, la part de rêve ne sont jamais les mêmes. A terme, le décalage peut conduire à la séparation. Généralement, l'homme reste auprès du bateau, la femme s'en va. Certains, enfin, ne naviguent plus qu'au fond des verres, et le roulis qui certains soirs les bouscule n'est pas celui de la vague.

Dans tous les cas, c'est la femme qui est désignée comme la cause de l'échec. *« Les nanas foutent la merde »*, telle est la *sentence d'une société fortement* machiste.

Les *« nanas »* sont effectivement à l'origine de nombreux abandons et de séparations brutales, mais leur position dans cette aventure n'est pas toujours précisée. Ce qui les entraîne, c'est souvent moins l'envie de bateau que l'envie de partenaire. Elles adhèrent au projet, mais ne le conçoivent pas. Ce que leurs compagnons ne veulent pas admettre.

Mais il est un autre échec un peu plus honteux, jamais avoué : l'échec technique. Le mauvais constructeur n'est pas une exception. Les spécialistes de voiliers remarquent que les bateaux amateurs sont souvent trop lourds, conçus plus pour la résidence que pour la navigation... des sabots, des fers à repasser.

Plus d'une mise à l'eau s'est soldée par un naufrage, plus d'un bateau s'est révélé impropre à la navigation. Ainsi ce grand bateau en ciment poreux, la *Fleur de Savannah*, que ses constructeurs ont dû faire détruire dans le port de Concarneau. A une certaine époque, les amateurs encouragés par l'exemple de Moitessier, navigateur solitaire, constructeur amateur et grand prophète (1), se sont lancés dans l'utilisation du ferrociment sans trop mesurer les inconvénients de cette technique. Les catastrophes ne se sont pas fait attendre.

Même quand l'entreprise est arrivée à terme, les bateaux construits n'importe comment se révèlent souvent décevants. Dès 1969, une équipe importante s'était installée à Port-Grimaud. Son ambition : cinq à six navires en ferrociment ; ses moyens : aucun, ni argent ni rien. On ramassait la nourriture dans les champs, le matériel dans les chantiers. Ce sont des poteaux télégraphiques qui ont servi de mâts ! Le royaume de la « démerde ». Trois bateaux seulement ont été terminés. Trop lourds, incapables de remonter au vent, ils se sont avérés plus ennuyeux qu'attractifs, et deux ou trois ans après leur mise en service ils ont été purement et simplement abandonnés dans des ports du Maroc, des Canaries et d'Afrique noire.

Mais tout ça est déjà un peu du passé. Moins fous et moins seuls, les constructeurs amateurs actuels tentent de se donner les chances de réussir.

Première méthode : la réduction des équipes. Fini ces hordes de jeunes enthousiastes qui se dispersaient, faute d'avoir su mettre au point leurs règles de fonctionnement ! On construit seul, à deux (en couple), parfois à trois, rarement à plus.

On cherche aussi à réduire le temps de construction. Une grande partie des constructeurs démarrent à partir d'une coque qu'ils ont achetée. Ce qui diminue d'un an à deux ans la durée du travail. Mais cela implique plus d'argent au départ, donc un minimum d'épargne. On commence donc plus tard. Le profil de l'amateur en est transformé. Plus âgé – entre vingt-cinq et trente ans, parfois au-delà, – il est aussi plus « inséré » socialement. Les chômeurs et les marginaux se font rares et sont remplacés par les techniciens, les cadres, les patrons, les professions libérales. Toute une sociologie bouleversée.

On se serre aussi les coudes, on s'organise : des associations se sont constituées pour louer des terrains, des chantiers, pour favoriser l'utilisation collective de l'outillage. Mais, au-delà de ces buts pratiques, ce qui est visé c'est le soutien psychologique. Tout cela permet au constructeur de ne plus opérer en solitaire. Dans les moments de découragement, il y a toujours quelqu'un pour donner un coup de main, discuter ou simplement « déconner ».

De toutes ces associations qui voient le jour, Unité amateurs est la plus importante. Avec mille quatre cents adhérents, elle regroupe près de 80 % des constructeurs. Elle fonctionne comme centre de formation technique et comme coopérative d'achat. Elle rend des services appréciables à quantité d'amateurs.

Cette organisation permet de conjurer l'échec, de rendre l'opération moins aléatoire, mais en même temps elle constitue un paradoxe. Le constructeur se définit presque toujours comme un individualiste (et de plus en plus avec la réduction des équipes : plus de grands projets communautaires). Le bateau est une façon d'échapper à une société dont il se sent captif. Mais c'est tout de même à travers un système très dense qu'il « organisera » les moyens de son évasion. Un mouvement associatif solide, car lié à des intérêts réels, voilà finalement ce qu'aura produit cet individualisme agissant !

Le rêve est toujours là, mais la raison lui tient la main. Signe des temps ? ■

MICHEL PICHOL.

(1) Virtuel vainqueur d'un tour du monde en solitaire en 1968, Moitessier a rebroussé chemin dans l'Atlantique, refusant le retour à la civilisation. Installé dans les îles Touamotou, il a délivré, de là-bas, ses messages de sagesse, en particulier dans un livre, *Un vagabond des mers du Sud*, où il évoque sa jeunesse de constructeur amateur.

هكذا من الأصل

DEMAIN

CROQUIS

La sieste

Mon ventre se fait à l'étroit dans mes vêtements et mes paupières lourdes. Mon élocution ralentit. Plus rien à dire. Impossibilité d'avaler une bouchée supplémentaire. Les conversations et derniers bruits de couverts se font lointains. La fatigue s'abat sur moi en commençant par la tête. Je ne saurais alors définir qui, du vin ou des mets absorbés, est la cause de mon entrée en sommeil.

Ce n'est pas le travail de la matinée : il y a vraiment des matins où je ne fais rien. Ce n'est pas l'âge non plus. J'ose à peine dire que j'ai moins de trente ans...

Cette douce torpeur quotidienne a-t-elle son origine dans le bon temps de l'enfance, où la sieste était obligatoire.

Mes frères et sœurs y allaient en rechignant. Moi, avec délices. Ne plus « faire la sieste » sanctionnait l'entrée dans le monde adulte. Les grands prenaient le café sous l'arbre tandis que les petits étaient relégués dans leurs chambres avec un livre, et que je ne vous entende pas. Le café ? Je le prendrai après. Après la sieste. Winston Churchill dormait chaque jour un quart d'heure après le déjeûner et s'en trouvait très bien. Moi aussi.

Coudes sur la table, je ne peux faire autrement que de me soutenir la tête des mains. Comme un homme se noyant cherche à maintenir la sienne hors de l'eau, je me maintiens en éveil. Ma respiration devient plus forte. Mon corps se fait aussi obéissant qu'un meuble. J'ai besoin de monter.

M'introduire dans la chambre, aux volets clos pour ne pas laisser entrer la chaleur estivale, est le début du repos.

La pénombre m'enveloppe. La pénombre me porte jusqu'au lit. Je n'ai plus à faire l'effort de paraître éveillé et, déjà, je me délasse.

Se glisser entre des draps frais. Jeter ses membres aux quatre coins du lit. Se laisser bercer par le bourdonnement monotone de mouches qui volent, se posent, s'envolent à nouveau. Enfin, ne plus avoir à bouger. Et sombrer dans le sommeil, béat.

C. SUPERY.

Nord-Sud

C'est un petit village niché au creux des montagnes. A l'église baroque, on comprend immédiatement qu'on est au Sud ; en Amérique Latine. Le décor et la foule ont des airs de Mexique, mais il est évident que c'est un autre pays : sur la place, il y a un marché, et on n'y vend que du café. Alors, la Colombie ? Mais une curieuse Colombie : le café est vendu par de petits paysans qui ont tous quelques sacs devant eux. Pas de ces grands trusts avec milliers d'hectares, entrepôts et capitaux U.S. (du Nord), dont parlent certains livres.

Et dans ce décor (du Sud), l'église blanche, la foule, le bruit, les paysans vêtus de blanc, les chapeaux de paille, apparaît l'homme du Nord : costume trois pièces fait sur mesure, lunettes cerclées de métal, démarche assurée, peau bien claire habituée aux salles de bains. Pas le héros cependant, non ; le technocrate plutôt, une sorte de chef de service, de spécialiste, comme on en voit dans les bureaux des usines et dans les aéroports de province.

Il est plutôt maigrelet à côté de ces paysans marchands de café, dont certains ont un air menaçant et semblent lui dire : *« Si tu ne prends pas mon café, gare à toi ! »* On est loin de la démocratie et de la liberté d'entreprise (du Nord). Mais l'homme (du Nord) n'a pas peur. C'est comme s'il était prêt à risquer sa vie, car ce qu'il fait semble en valoir la peine. Il prend une poignée de café dans un sac, hume les grains et secoue la tête. *« Non,* dit-il. *Trop vert. »* Le paysan (du Sud) n'a pas l'air content. Un drame va-t-il éclater entre le Nord et le Sud ? Mais l'homme (du Nord) est déjà loin. Il n'a pas que ça à faire. Il prend une autre poignée de café dans un autre sac. *« Voilà un bon café »,* dit-il en nous regardant droit dans les yeux. *« Il vient dé la montagné, Senor »,* répond le paysan (du Sud), qui parle français, en montrant le décor du doigt.

Et quelque part, au Nord (en Europe sans doute), un monsieur bien mis, dans un intérieur simple mais cossu, boit une tasse de café et approuve ce qu'a dit l'homme du Nord (son fils ?), parti là-bas (au Sud), presque au péril de sa vie, sélectionner la précieuse denrée. Il y a aussi des femmes qui boivent le café rapporté (des mères, des sœurs, des épouses, la trilogie féminine de l'Occident chrétien, le Nord en quelque sorte) et qui sont d'accord : *« Voilà un bon café. »* On ne trompe pas les hommes et les femmes du Nord, grâce à leur savoir technocratique et à leurs jeunes spécialistes qui parcourent le monde (le Sud). Et tant pis pour les paysans (du Sud) qui cueillent leur café trop tôt ou qui ont des terres mal exposées.

Je regarde le spot publicitaire de la télévision du coin de l'œil en buvant mon café. C'est la même marque. *« Voilà un bon café »,* disent les amis en visite.

JEAN GUILOINEAU.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*
Gérant :
André Laurens, directeur de la publication
Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IX°

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437.
ISSN : 0395 - 2037.

La tour de Babel des banques de données juridiques

Plusieurs systèmes sont en concurrence.
Les pouvoirs publics sont pris dans le conflit.
Comment préserver l'égalité d'accès aux règlements et décisions de justice ?

« UN *coup de Jarnac.* » Au ministère de la justice, lorsqu'on apprend que le ministère de l'industrie a décidé en décembre 1979, d'accorder une subvention de 9,5 millions de francs à la banque de données Sydoni, émanation de la profession notariale, c'est la consternation (1). La chancellerie ne tient-elle pas déjà à bout de bras depuis 1968 – 67 millions de francs en quatorze ans – le Centre d'informatique juridique (Cedij) (2) ?

A l'industrie, on justifie ce choix par le fait que seule Sydoni s'engageait à rentabiliser son système en cinq ans sous peine de rembourser l'aide. La consigne à l'époque, inspirée du plan d'informatisation de 1978, était de favoriser l'apparition d'une activité industrielle des banques de données. Priorité a donc été accordée au dossier le mieux charpenté sur le plan commercial.

Au Cedij, où l'on ne croyait guère à la possibilité d'une rentabilité à l'horizon 1985, on raisonnait plutôt en termes de service public. Défendables l'une et l'autre, ces deux logiques différentes allaient aboutir ensemble à une situation absurde : l'Etat fournit aujourd'hui son aide à deux systèmes, tous deux incomplets, que tout oppose dans leur conception et qui sont voués à se faire concurrence sur le même marché, pour l'heure assez exsangue.

Si quelque cinquante-cinq mille personnes exercent en France une profession juridique, on estime à environ cinq cents le nombre d'utilisateurs intéressés par le service d'une banque de données. Ce mode d'information est encore très peu répandu, d'abord pour des raisons liées tout simplement aux mœurs. Mais l'expansion des banques de données est freinée aussi par des coûts d'interrogation très élevés (3). Ceux-ci s'expliquant en grande partie par les frais fixes de saisie des documents. Or l'intérêt d'une banque de données est – notamment – proportionnel à son volume ; les meilleures sont donc les plus chères à constituer et elles resteront chères à consulter tant qu'elles ne pourront s'amortir sur un large marché...

Au lieu de rompre ce cercle vicieux, les pouvoirs publics ont contribué à maintenir la situation bloquée en dispersant leurs efforts.

Mais le conflit entre les deux ministères aura eu au moins un mérite : celui de mettre en relief l'absence d'une politique d'ensemble pour le développement des systèmes d'informations automatisés ainsi qu'un manque de réflexion sur le rôle de l'Etat dans le développement technologique.

En octroyant des aides à Sydoni et au Cedij, l'Etat contrarie aussi d'autres intérêts. Ceux des éditeurs juridiques, par exemple, qui constituent depuis longtemps un relais entre les innombrables origines d'un droit foisonnant et les praticiens de tous horizons. En particulier, les Editions techniques, qui ont consacré quelque 50 millions de francs en quatorze ans à leur banque Jurisdata. Au nom de quoi ?

Tout cela se déroulerait sans doute encore dans une indifférence quasi générale si un quatrième acteur n'était entré sur scène depuis peu. Avec fracas.

En quête de diversification, Hachette décide en 1980 d'investir dans les banques de données. Mais... pour gagner de l'argent. Le plus vite possible. Plutôt que de consacrer à son tour des sommes importantes à élaborer son propre logiciel de gestion et d'interrogation – un quatrième ! – le leader de l'édition française conclu un accord avec l'Américain Mead Data Central (M.D.C.) pour l'utilisation de son système Lexis. Et depuis 1981, la filiale créée, Téléconsulte (4), fait saisir des textes de droit au rythme soutenu d'environ un million de caractères par mois. Un milliard et demi de caractères seraient à présent disponibles « en ligne » dans cette nouvelle banque de données. Objectif affiché : trois milliards en 1984.

Des ateliers spécialisés du Sud-Est asiatique

Les adversaires de Téléconsulte peuvent paraître jaloux de ses moyens financiers, voire de la qualité de son système. Sans doute ont-ils eux-mêmes laissé la possibilité à un nouveau venu dans la branche d'occuper le terrain et peut-être de s'y tailler demain la part du lion. Ils ont cependant beau jeu de faire valoir que Téléconsulte fausse la partie en faisant saisir massivement son fonds par des ateliers spécialisés du sud-est asiatique, et de souligner le caractère « *choquant* » de son hébergement outre-atlantique.

C'est un fait, la plus grande banque de données du droit français « tourne » sur les disques magnétiques du centre de M.D.C. à Dayton dans l'Ohio. Place Vendôme, on lève les bras et les yeux au ciel d'un air désolé.

Encore qu'incomplet et brossé à gros traits, tel est le tableau du Landerneau des banques de données juridiques. Avec ses ombres et ses lumières. Car tous ces tiraillements ont au moins le mérite d'avoir provoqué une confrontation entre des philosophies très différentes. Mais, les spécialistes sont plus que jamais divisés. Et, à leur suite, les commerciaux d'arguer, chacun de son côté et démonstrations « en ligne » à l'appui, que leur logiciel est le plus aisé d'emploi, que leur fond est le plus riche, ou au moins le plus pertinent. Chez Sydoni, au Cedij, à Jurisdata ou chez Téléconsulte, on dit posséder le système *« le plus adapté au besoin des juristes ».*

La vérité, c'est qu'aucun ne l'est vraiment. Pour une simple raison : il n'y a pas, par suite des contraintes techniques, de logiciel de gestion et d'interrogation qui puisse convenir à tout le monde. Qui puisse par exemple aussi bien répondre à l'avocat recherchant plutôt les failles du droit qu'au notaire, par fonction plus attentif à la conformité de ses actes avec les textes. Pas davantage l'univers d'un conseiller de multinationale n'est proche des préocccupations d'un magistrat instruisant au pénal.

Du côté des pouvoirs publics on commence à regretter d'avoir mis le doigt dans cet engrenage. D'autant que les rivalités sur le plan des systèmes se doublent de problèmes de politique industrielle. Sydoni « tourne » sur un programme de C.I.I.-H.-B. *(mistral)*, la banque du Cedij sur son rival d'I.B.M. *(stairs)*. Jurisdata est interrogeable grâce à un logiciel maison, Téléconsulte quant à lui repose entièrement sur Lexis, de facture américaine.

Rien ne va plus ; mais les jeux ne sont pas encore faits, répond-t-on au ministère de la justice, où l'on ne reste pas inactif. En catastrophe on a envoyé, en juin dernier, une circulaire aux cours d'appel : interdiction fut donnée aux greffes de délivrer une copie des arrêts à ceux qui en feraient manifestement une demande systématique. La mesure vise ouvertement Téléconsulte dont le dynamisme effraie : on lui complique ainsi considérablement l'accès aux sources de la jurisprudence. Tout en ayant conscience que ce type de dispositions de dernière heure ne saurait tenir lieu durablement de politique en matière de banques de données.

En attendant, afin de remédier au côté tour de Babel des banques de données juridiques, le ministère de la justice est en train de faire mettre au point un terminal « œcuménique », capable de s'adapter à tous les systèmes, et permettant donc à l'utilisateur de passer d'une banque à une autre, sans avoir à entamer une nouvelle procédure de raccordement, et, surtout, sans avoir à acquérir la maîtrise de plusieurs logiciels d'interrogation. Une série de « touches-fonctions » préprogrammées faciliteraient l'investigation des fonds.

Les nécessités du service public

Pour intéressante qu'elle soit, cette initiative ne procède pas plus que le reste d'une politique cohérente. Il est déjà piquant de voir le ministère de la justice donner dans une activité industrielle, en collaboration avec une filiale des P.T.T. (France-câbles et radio). Mais on peut se demander si la confusion des genres ne va pas au-delà.

Il est à coup sûr de l'intérêt général qu'existent des banques de données juridiques en France. Il serait cependant temps de mettre un terme à la confusion entre une nécessité de service public et les contraintes de produits commerciaux. On peut fort bien séparer le problème de la constitution d'un fonds documentaire automatisé et celui des services que l'on peut en tirer.

Chaque logiciel a les défauts de ses qualités. Chaque « serveur » est parfaitement en droit d'opter pour l'un ou l'autre et de viser tel ou tel segment du marché potentiel.

On voit mal pourquoi le service final rendu regarderait d'autres partenaires que le vendeur et son client dans le cadre d'une relation de marché habituelle. Aux serveurs de façonner les différents services, de même que, dans le domaine de l'écrit, les éditeurs conçoivent des ouvrages de tel ou tel type. Est-ce là le travail de la puissance publique ? Ce n'est ni souhaitable ni réalisable.

Il n'est pas indifférent, en revanche, qu'existe, accessible à tous, aux mêmes conditions, un fonds représentant la somme des différents textes formant la Règle. Chacun n'était-il pas placé jusqu'à présent sur un pied d'égalité pour accéder aux textes ? Lois, décrets, arrêtés, circulaires et directives ou réponses ministérielles sont disponibles au *Journal officiel*, 26, rue Desaix à Paris, excepté ceux que le gouvernement garde sous le boisseau. Certains ministères éditent eux-mêmes leurs directives, mais ces recueils sont également publics.

La jurisprudence, enfin, ne vaut guère plus que le prix des photocopies d'arrêts que délivrent les greffes de toutes les cours.

Si demain la bonne connaissance du droit – dont nul *a priori* n'est dispensé – doit dépendre de la plus ou moins grande faculté d'accéder à une banque de données, comment assurer l'égalité ? Demain, Paul ne risque-t-il pas d'être avantagé s'il peut bénéficier d'une compilation juridique fine à un prix que ne pourra payer Pierre ? Ce qui est vrai pour les individus vaut pour les personnes morales. La compétition entre Hachette et les Editions techniques, par exemple, doit-elle se jouer sur les moyens dont disposent les uns et les autres d'accéder à des textes qui en principe appartiennent à tout le monde ou sur les services que peuvent proposer l'un et l'autre ?

Les fonds publics ne trouveraient-ils pas un meilleur emploi s'ils étaient consacrés à la mise en route (et à la mise à jour) d'une banque publique où seraient rassemblés tous les textes et la jurisprudence éparse ? Une banque dont le logiciel répondrait aux nécessités des recherches usuelles du public et dont le fonds pourrait être cédé – sous forme de bandes magnétiques – à des sociétés commerciales comme le fait par exemple l'INSEE pour les données statistiques et comme elle devrait continuer à le faire pour la future banque de données économiques ?

En tout état de cause, le temps paraît venu pour les pouvoirs publics, à la lumière des problèmes soulevés par l'automatisation de la documentation juridique, d'imaginer une politique d'ensemble en matière de banque de données et de réfléchir à leurs responsabilités comme aux nécessaires limites de leur intervention. ■

ERIC ROHDE.

(1) Voir *le Monde Dimanche* du 7 septembre 1980.

(2) Il s'agit d'un montant actualisé en francs 1982. Le Cedij est une association régie par la loi 1901 créée sous l'égide du Conseil d'Etat.

(3) Entre 800 et 1 000 francs en moyenne.

(4) Le capital de Téléconsulte (100 000 francs) est réparti aujourd'hui de la façon suivante : 51 % le Point, 49 % Hachette.

TRANGER

Italie

Corriere della sera

rche un acheteur

FORMES

Le design se vend mal

Encore incompris du grand public, marqué d'un esthétisme qui le rend peu crédible par les industriels, il peut cependant contribuer à faire non seulement plus beau mais plus pratique et moins cher.

LE terme de *design* n'évoque généralement qu'un « style » particulier, une vague notion d'esthétique plaquée sur un objet, une sorte de luxe sinon superflu du moins toujours onéreux. Non sans raison. Naguère, des designers avaient proposé des cuillères *« pleinement fonctionnelles »* avec lesquelles manger de la soupe relevait de l'acrobatie et des fauteuils « futuristes » où s'asseoir posait aussi de délicats problèmes d'équilibre.

« Le design, c'est autre chose », s'exclament en chœur les professionnels d'aujourd'hui. Mais quoi ? *« La recherche de formes nouvelles pour les objets utilitaires, les meubles, l'habitat en général »*, disent certains dictionnaires ; *« relations structurelles qui font d'un objet (ou d'un système d'objets) une unité cohérente »*, dit l'ICSID (Conseil international des associations de design industriel) dans une formule absconse.

En fait, le design, aujourd'hui, ne s'attache plus seulement à la forme, mais tente d'appréhender tous les aspects d'un produit pour le « repenser ». S'attachant par exemple à un robinet, le designer concevra un produit entièrement nouveau à partir d'une redéfinition complète des fonctions : un nouveau procédé de fermeture sans joints, et donc inusable, un mitigeur précis et économe par affichage de la température et réglage simple du débit, des systèmes de sécurité permettant d'éviter l'ébouillantage ou les erreurs de manœuvre douche-bain, une adaptation des manettes de commande aux dimensions de la main, l'utilisation des matières plastiques permettant des formes modernes et des économies dans la fabrication. C'est ce qu'ont fait Alain et Yves Domergue, cofondateurs du groupe design M.B.D. (l'un des cinq plus gros cabinets français de design indépendant), pour le « mitigeur » de salle de bains de la gamme Odyssée que Saint-Gobain-Pont-à-Mousson doit présenter au salon Bâtimat (1).

Une vision extérieure

Une telle étude non seulement touche toutes les fonctions de l'entreprise (technologie, fabrication, marketing) mais aussi intègre des notions d'ergonomie, de coût d'usage et de sécurité. Le cabinet de design est d'abord un rassembleur des données et des contraintes diverses entrant en jeu lors de la naissance ou de la transformation d'un produit. Il joue le même rôle pour le conditionnement (emballage et flaconnage), l'aménagement des locaux (définition et répartition des espaces) ou la création graphique (sigle et image de marque). *« La vision extérieure et impartiale des équipes de designers, leur compétence pluri-disciplinaire, apportent aux industriels des propositions d'innovation auxquelles leurs propres bureaux d'étude ne peuvent pas forcément penser »*, remarque Michel Quennessen, designer indépendant.

En effet, les bureaux d'études traditionnels des industriels ne semblent pas toujours posséder cet éclectisme. De plus, le designer, de par son abord extérieur, ignore les lourdes contraintes de la hiérarchie et de la répartition habituelle des tâches.

Aussi ses propositions remettent-elles parfois en cause l'organisation et les méthodes de travail de l'entreprise. Ainsi un conflit a opposé I.B.M. et le studio de design Alain Carré choisi par le Crédit agricole pour étudier des distributeurs de billets de banque. Ce dernier osait « imposer » à la plus grosse firme internationale d'informatique un nouveau dispositif. Destiné à simplifier et à accélérer les opérations bancaires tant pour l'utilisateur que pour les employés du Crédit agricole, ce dispositif obligeait à modifier le système électronique utilisé.

Plutôt que d'affronter la tempête, certains designers se retirent dans leur tour d'ivoire, se considérant comme incompris et parfois même maudits, tandis que les autres, les industriels, finissent par considérer les designers comme *« des frimeurs inutiles, voulant faire de l'argent facile sur notre dos en proposant des solutions débiles ; en un mot des... artistes »*.

Résultat : 2 à 3 % des entreprises françaises font appel à des designers ; 250 à 300 designers exerçent une activité régulière et reconnue en France, alors qu'on en compte 12 000 aux États-Unis, 3 000 en République fédérale d'Allemagne, 6 000 en Grande-Bretagne et... près de 20 000 au Japon (2).

Pourtant des designers français, considérés comme de bonne qualité, sont utilisés par des entreprises étrangères : une quinzaine de cabinets français œuvrent en permanence à l'échelle internationale, notamment pour des Américains, des Italiens ou des Japonais. « Griffés » français, on trouve pêle-mêle un siège de dentiste japonais, des chaînes haute fidélité (Setton), des montres (Seiko, Citizen), des calculatrices (Sharp), des meubles (Rossi di Albisate), des flacons de parfums (Kanebo, Krizia, Valentino).

Mais, faute de débouchés nationaux, la profession n'arrive pas à se développer. *« En France, le design vient tout juste de dépasser l'âge du fer alors qu'ailleurs il en est déjà à l'ère de la révolution industrielle »*, constate Alain Carré, président de l'Union française des designers industriels (U.F.D.I.) (3). Près de 200 professionnels adhèrent à cet organisme, mais il ne dispose que d'un budget congru, certains jugeant excessive la cotisation annuelle de 500 F. L'individualisme l'emporte.

Cependant, une dizaine de firmes de dimension « internationale » ont créé leur bureau de design : la régie Renault, Salomon (fixations et chaussures de ski), C.I.I.-Honeywell Bull, Arthur Martin notamment. D'autres font appel à des bureaux d'études ou à des indépendants pour définir, au coup par coup, leur production ou l'harmonisation de leur image de marque, avec succès.

Pour quelles raisons ? Responsable de la société Tripette et Renaud (matériels tournés vers l'industrie de l'agro-alimentaire), Jean-Pierre Dolige explique : *« Pour faire face à une concurrence étrangère de plus en plus présente, nous nous devons de proposer des machines sans cesse plus performantes, plus fonctionnelles, en un mot, plus innovantes. »*

Aimé Sauvagnat, coutelier à Thiers (Puy-de-Dôme) confirme : *« A la suite de difficultés financières, j'ai fait appel à un cabinet de design pour concevoir de nouveaux ciseaux destinés aux professionnels de la coupe et du textile. Résultat ? Un article original, qui se remarque, heurte sans doute un peu, mais qui est vite adopté une fois pris en main. »* L'originalité accroche, la fonctionnalité retient. L'article semble avoir atteint l'objectif ambitieux qu'il s'était fixé de 20 000 unités vendues annuellement.

Renouveler le marché

On peut citer d'autres exemples, comme les chaussures Kickers, la pince universelle Facom, les lampes de poche Wonder, mais aussi les disjoncteurs industriels Merlin Gérin, les sièges de train de banlieue Compin, les baraques de chantier Algéco ou, encore, dans un domaine plus restreint, les sigles de Gaz de France, de la société Legrand (petit matériel électrique), de la FNAC.

C'est que le coût du design n'est pas prohibitif. *« Pour chacun de mes produits*, dit Mario Santoni, responsable de la société Francispan (briquets et stylos), *je dépense de l'ordre de 0,5 % à 1 % du prix public, et sans cet apport il y a longtemps que notre entreprise aurait disparu. »*

Le design ne sert plus dans ces conditions à faire du « beau » pour justifier du « plus cher ». Il peut entrer en jeu dans des produits courants, simples ou économiques, et même en abaisser le prix de revient. Avec sa nouvelle gamme de robinets conçue à partir des recherches de M. B. D., Pont-à-Mousson espère *« renouveler le marché par la justesse de son prix »*. L'étude n'a représenté que quelques pour cent par rapport au prix de vente de l'objet. Pour des chaises de collectivité, une baisse appréciable des budgets de fabrication et de matière première a été obtenue en dépensant 120 000 F environ pour le design. Retombée des recherches pour le T.G.V., l'étude d'une locomotive économique pour les pays du tiers-monde, plus simple à monter, plus facile à manœuvrer, a coûté 600 000 F, alors qu'une machine est vendue 7 millions de francs.

La baisse des coûts de production et l'« optimisation » des fonctions permettent de « sortir » des objets meilleurs à l'usage et compétitifs par leur prix. *« Ces deux facteurs sont essentiels dans la discussion entre l'industriel et l'acheteur-consommateur. Le rôle premier du designer est de rapprocher ces deux interlocuteurs, dont les motivations sont souvent divergentes »*, explique Joëlle Le Forestier, de la Cofremca. Mais il ne faut pas tout en attendre. *« Nous ne sommes pas des génies armés d'une baguette magique »*, souligne Alain Carré.

Une protection insuffisante

Reste aussi à trouver une règle du jeu claire entre designers et industriels. En principe, elle existe : le premier doit respecter un secret professionnel, l'autre rémunérer à sa valeur la recherche effectuée, quels qu'en soient ses débouchés. *« Hélas !*, déplore Yves Domergue, de M. B. D., *certains industriels préfèrent instaurer un système d'appel d'offres non rémunérées afin d'exploiter, à peu de frais, les idées émises. »*

Le problème le plus délicat est la protection des droits en matière de propriété industrielle. Les lois du 14 juillet 1909 et du 11 mars 1957, interdisant, *« à toute fin que ce soit, la copie et la reproduction même partielle »*, régissent la protection des dessins, des formes et des innovations technologiques sans rendre obligatoires les formalités de dépôt de brevet, qui coûtent cher. Mais cette protection n'est pas toujours suffisante.

Les pouvoirs publics en sont conscients. D'autre part, depuis cinq ans, ils cherchent à encourager le design. Le ministère de la recherche apporte une aide morale et financière aux entreprises soucieuses d'innover en matière de design. L'Agence nationale pour la valorisation de la recherche (ANVAR) vient de lancer un appel d'offres au niveau national : *« Nous financerons 50 % du coût de réalisation d'une vingtaine de projets design sélectionnés pour leur caractère innovant. »*

Toutefois, les interventions du ministère de la culture visant à inclure le design dans le tableau des « arts contemporains » gênent les professionnels plus qu'elles ne les stimulent. Ils craignent d'être marqués à nouveau du sceau « culturel » qui leur a tant nui par le passé. Dans cette optique, les quelques expositions organisées par le Centre de création industrielle (C.C.I.) de Beaubourg, qui limitent le design à une recherche de formes (mobilier surtout), traduisent mal les efforts actuels pour se débarrasser de ce lourd héritage « artis-tique ». ■

HUBERT D'ERCEVILLE.

(1) Salon international de la construction et des industries du second œuvre, qui regroupe tous les deux ans les professionnels du bâtiment.

(2) Chiffres donnés par l'ANVAR.

(3) 101, av. Raymond Poincaré, 75116 Paris. Datant d'une dizaine d'années, cette union regroupe le Syndicat des designers industriels (S.D.I.) et la Chambre syndicale des designers industriels (C.S.D.I.). Il existe une autre association dont le but est de promouvoir le design industriel en France, et qui regroupe une centaine de créateurs, d'industriels et de « techniciens-consommateurs » : Formes Utiles, 104, rue Michel-Ange, 75016 Paris.

Une formation récente

Les professionnels du design ont les formations les plus diverses : Beaux-Arts ou arts appliqués (École des « arts déco », École nationale supérieure des arts appliqués, École Boulle, École Estienne...), souvent, mais aussi économistes et ingénieurs reconvertis.

Alors qu'en Allemagne l'enseignement du design date de 1919, il a fallu attendre 1956 pour qu'il apparaisse en France avec le cours supérieur d'esthétique industrielle à l'École nationale supérieure des arts appliqués. Depuis, il s'est développé dans les écoles d'art déjà citées ainsi que dans les écoles municipales d'art de Besançon, Bordeaux, Cergy-Pontoise, Épinal, Le Havre, Lille, Nancy, Nantes, Orléans et Saint-Étienne, et dans plusieurs établissements privés.

Dans les écoles d'ingénieurs, il existe généralement sous forme d'enseignements de fin d'études ou de spécialisations, notamment à l'École supérieure d'ingénieurs en électrotechnique et électronique (E.S.I.E.E.) et à l'École nationale supérieure des arts et métiers (ENSAM). Depuis un an, le design fait aussi l'objet d'un enseignement spécifique à l'université de technologie de Compiègne. D'autres écoles développent des séminaires de recherche sur ce thème, comme l'École nationale des ponts et chaussées et l'École supérieure d'ingénieurs de Marseille (ESIM), dont l'enseignement tout entier cherche à encourager l'« esprit » du design : il commence en effet par l'apprentissage immédiat de la conception des « produits » et pousse les étudiants à en réaliser eux-mêmes (1).

Enfin, on parle à l'université Paris-I de créer une formation au design industriel à l'intention des ingénieurs et des responsables d'entreprise dans le cadre de la formation permanente (au département audiovisuel).

Reste à convaincre la profession tout entière de l'intérêt de cette formation. Beaucoup de designers y sont sensibles. Mais certains, farouchement attachés à une fierté d'autodidacte, affirment que *« le design ne peut être enseigné »*, mais que l'on *« naît designer »* ou qu'on le devient par son expérience professionnelle. En tout cas, qu'il ne peut s'apprendre par un enseignement théorique. Cette vision semble être le dernier obstacle à franchir pour que le design atteigne enfin sa maturité.

(1) *Le Monde de l'éducation*, avril 1979 : « Des techniciens inventifs ».

CRIBLE — par Annie Batlle

A SUIVRE

Les facteurs de la croissance humaine

Un des facteurs de la croissance et de la formation osseuse chez l'homme vient d'être isolé par l'équipe de Takaoka Kunio, faculté de médecine d'Osaka, département de chirurgie orthopédique), à partir d'un ostéosarome du fémur chez une fillete de douze ans. Il s'agit d'une glycoprotéine peu soluble. Injectée chez la souris, elle induit la formation de tissus osseux au bout de trois semaines.

★ *Biofuturs*, 56, rue de l'Université, 75007 Paris. Tél. : (4) 549-07-46.

Flore microbienne sélectionnée

Des chercheurs de l'Institut national de la recherche agronomique (INRA), spécialistes de la flore microbienne du tube digestif, ont conduit une expérimentation sur la possibilité de l'implantation précoce d'une flore sélectionnée chez les nouveau-nés humains. Ces recherches ont été menées en collaboration avec l'hôpital de Clamart. Elles font suite à des travaux sur des animaux d'élevage et de laboratoire qui ont démontré que cette implantation précoce exerçait un rôle de « barrière » vis-à-vis de certains types de bactéries pathogènes.

L'enfant, généralement sans germes au moment de sa naissance, est brusquement plongé dans un environnement microbien complexe. Dans les deux jours qui suivent, son tube digestif est colonisé par une population microbienne importante. L'équilibre qui s'établit entre les types bactériens est influencé par de nombreux facteurs (l'environnement bactérien à la naissance, l'alimentation de l'enfant et de la mère, l'immunité transmise par celle-ci...). Les premières bactéries qui colonisent en abondance l'intestin du nouveau-né appartiennent à l'espèce *Escherichia coli*. Certaines d'entre elles peuvent être responsables de maladies (diarrhées) ; si elles sont résistantes aux antibiotiques, elles seront difficiles à éliminer de l'organisme.

★ INRA, 149, rue de Grenelle, 75007 Paris. Tél. : (1) 550-32-00.

Un témoin pour le téléphone

Pour ceux qui en ont assez de payer des notes téléphoniques pharamineuses, peut-être exactes mais qui semblent en tout cas parfaitement injustifiées, il y la possibilité de vérifier. Un calculteur électronique de coût téléphonique devrait pouvoir jouer les « Salomon » entre vous et les P.T.T. Onze touches sur cet appareil permettent de calculer le prix de chaque conversation téléphonique, suivant les tarifs en vigueur, une mémoire servant à totaliser le montant des dépenses effectuées. Cet appareil coûte 347 F. (Renseignements : Redco, 10 A, rue de la Procession, 75015 Paris.)

★ *Science et vie*, 5, rue de la Baume, 75008 Paris. Tél. : (1) 563-01-02.

BOITE A OUTILS

L'informatique dans la vie quotidienne

« La société du futur sera une société informatisée, mais ce n'est pas l'informatique qui la façonnera. Elle sera ce que les hommes choisiront qu'elle soit. » Au fil d'une longue enquête, Raphaël Vaillant étudie dans *Les ordinateurs domestiques* les promesses et les limites de l'informatique dans la vie quotidienne. Les capacités des ordinateurs ont d'abord été appliquées à des problèmes logiques, économiques, scientifiques, mûris pendant des siècles. Il est difficile de prévoir ce qu'elles permettront de faire, lâchées dans le quotidien, entre les mains de milliers de gens inventifs.

Partant d'une rétrospective de l'informatique, l'auteur poursuit par une description très simple de ses développements et de ses applications, en évoquant des possibilités (comme celles des ordinateurs biologiques). Sont successivement étudiés les circuits, les matériels, les logiciels, la téléinformatique, les banques de données, les domaines de la vie familiale, de la santé, de l'énergie, de l'éducation, de l'argent, du bureau, de l'usine, de l'emploi.

★ Seghers, collection « Les visages de l'avenir ».

REPÈRES

Risques politiques

Le Center for Future Research (C.F.R.) de l'université de Californie du Sud vient de créer un projet sur deux ans chargé de développer méthodes et techniques pour identifier et évaluer les risques politiques associés aux occasions qui émergent dans le contexte du commerce international. Ce projet mettra l'accent sur les besoins des firmes, les problèmes des pays d'accueil et les effets de la politique des Etats-Unis et de l'économie internationale sur le climat des affaires conduites avec les pays étrangers.

La mécanisation du travail

Le numéro de novembre 1982 de *Pour la science* est consacré à l'introduction des nouvelles techniques dans le milieu du travail et aux conséquences économiques et sociales de cette révolution technique. Le remplacement de la main-d'œuvre humaine a déplacé deux tiers de la masse salariale, de la fabrication de produits à des activités de service, rappelle Eli Ginsberg.

L'avènement de l'électronique suscite des inquiétudes comparables à celles qui accompagnèrent le début du machinisme. La réorientation des travailleurs ne se fera efficacement qu'après inventaire des besoins des consommateurs, estime Alfred Sauvy. Autres thèmes étudiés : la mécanisation de l'agriculture aux Etats-Unis, celles de l'extraction minière, de la conception et de la production industrielle, du commerce, l'automation du travail de bureau.

Enfin, Wassili Léontief se penche sur la répartition du travail et du revenu.

★ *Pour la science*, 8, rue Férou, Paris-6e. Tél. (1) 329-92-08.

Economie sociale

Dans le no 21 de *l'Economie en questions*, bulletin d'information et de réflexion économique destiné aux non-spécialistes, on trouve un dossier sur l'économie sociale, réalisé en collaboration avec la revue *Alternatives économiques*. Il ne s'agit pas d'évaluer son rôle, mais de montrer son étendue, sa structure, son histoire, les outils dont il dispose, de fournir les chiffres-clés, les adresses, et de montrer les liens entre le développement de cet ensemble hétérogène avec la crise économique. Le dossier comporte aussi quelques études détaillées de cas concrets : jeunes Scop, projets Alter...

★ *L'Economie en questions*, 83, rue de l'Ourcq, Bât. E1, 75019 Paris. Tél. (1) 585-86-46 (permanence les jeudis, de 9 heures à 18 heures).

Un guide des programmes

Pour tous ceux qui possèdent un micro-ordinateur, Hachette vient d'éditer un guide des programmes, sous la direction d'Eric Vincent. Il répond à quantité de questions : quelles sont les applications les plus performantes chez soi, au bureau, à l'école ; quelles précautions prendre lorsque vous achetez un logiciel ; quels programmes existent dans telle ou telle matière (gestion, comptabilité, enseignement, sciences et techniques, jeux, musique, vie pratique...) ; quels sont les droits de l'acheteur et du concepteur ?

Près de mille programmes sont ici recensés et brièvement décrits, avec des références de bancs d'essai ou d'installations, un prix et l'adresse du fournisseur.

★ Hachette-Edi 7, SEDEP, 6, rue Ancelle, 92525 Neuilly.

RENCONTRES DU FUTUR

Méthodes et usage de la prévision

Le Symposium international de la prévision (International Symposium of Forecasting), organisé sous le patronage de l'International Institute of Forecasts, du 5 au 8 juin 1983, en collaboration avec la Wharton School (Université de Pennsylvanie), sera consacré aux méthodes et à l'usage des prévisions.

★ Prof. T. Scott-Amstrong, Wharton School, University of Pensylvania, Philadelphia, PA 19104, Etats-Unis.

هكذا من الأصل

En Italie le « Corriere della sera » cherche un acheteur

Pourquoi un journal national de grand renom, au bout de plus d'un siècle d'existence, attend aujourd'hui un acheteur.

LE plus prestigieux quotidien italien, le *Corriere della sera*, est en vente, mais il ne trouve pas encore d'acheteur. *« Certes à regret, je suis disposé à vendre le « Corriere »*, nous dit M. Angelo Rizzoli, président de cet empire de l'édition qu'est le groupe Rizzoli-Corriere della sera, aujourd'hui au bord de la faillite.

Depuis le milieu d'octobre, la Rizzoli est placée sous contrôle judiciaire : en d'autres termes, ses dettes (quelque 300 milliards de lires, soit environ 1 500 millions de francs) sont gelées pour un an. Mais l'alternative demeure : ou bien, pour assainir sa situation financière, la Rizzoli vend son avoir le plus important, le *Corriere*, qui, en soi, est une affaire prospère, ou bien c'est la faillite. Dans les deux cas, le journal sera vendu. En litige avec son principal créancier et associé minoritaire, le Banco Ambrosiano, qui exige un mandat en blanc pour céder le quotidien et ainsi se rembourser, la direction de la Rizzoli a été obligée, pour garder l'initiative, de demander elle-même le contrôle judiciaire.

A la tête du *Corriere*, M. Alberto Cavallari (*le Monde* du 20 juin 1981) affiche une certaine sérénité, et affirme que le contrôle judiciaire concerne les propriétaires mais non le titre lui-même. Ancien correspondant à Paris, nommé à la direction du quotidien et confirmé par un vote quasi unanime de ses confrères, M. Cavallari insiste d'autant plus sur la distinction entre rédaction et propriété que le *Corriere* a traversé en 1981 une grave crise morale à la suite du scandale de la Loge P 2 (1) sur la liste de laquelle figuraient, outre les noms de MM. Rizzoli et Tassan Din, directeur général du groupe, celui de M. di Bella, alors directeur du journal, et de plusieurs journalistes.

Après une brusque chute des ventes (de 100 000 exemplaires), le *Corriere* a lentement remonté la pente et même gagné des lecteurs : il tire à 550 000 et son taux d'invendus est le plus faible qu'il ait connu (18 %).

Mais son prestige est affaibli. En butte aux attaques de ses concurrents, il est en outre l'enjeu d'un combat entre les forces politiques qui, par banques interposées, cherchent à en prendre le contrôle.

Car le *Corriere della sera* est un symbole, presque une institution. Plus que centenaire (il a été fondé en 1876), ce fut dès 1912 le premier quotidien à diffusion nationale et celui qui, plus que tout autre, influença profondément la société italienne moderne : *« Il fut non seulement le miroir, mais l'âme et le moteur d'une nation à la recherche de son identité et de sa modernité »*, écrit Enzo Bettiza (2), l'une des signatures du *Corriere* qui le quitta au début des années 70 pour protester contre l'orientation, à ses yeux « gauchiste », que lui donnait le directeur d'alors, M. Piero Ottone.

Acteur du jeu politique en même temps qu'il le reflète, le *Corriere* contribua aussi à la diffusion d'une culture laïque. Les plus grands noms de la littérature y écrivent : D'Annunzio, Einaudi, Pirandello, Buzzati, Montale, Moravia... *« Pour un écrivain, paraître à la troisième page du* Corriere *c'était la consécration »*, rappelle le critique Carlo Bo.

Le *Corriere*, c'était aussi un style et une tradition. Les *corrieristi*, c'est-à-dire les journalistes qui donnaient le ton au journal ont longtemps eu, outre l'œil de l'envoyé spécial, une solide formation historique et littéraire. La tradition du *Corriere* est une des composantes de cet « esprit maison » sur lequel compte le directeur actuel pour maintenir ce qu'il appelle une certaine « idéologie du journal », fort malmenée ces dernières années.

La bohème n'a pas cours via Solferino (ou se trouve le siège du journal), à l'image du bureau directorial, à la sobriété cossue, inchangé depuis que s'y installa au début du siècle Luigi Albertini, qui dut le quitter sous la pression du régime fasciste. Dans cette maison d'où le tutoiement a été longtemps banni, la hiérarchie était de mise : on raconte que lorsqu'il était directeur, M. Spadolini (ancien président du conseil) fit patienter Dino Buzzati si longtemps devant sa porte que l'écrivain vieillissant se fit apporter une chaise et attendit au beau milieu du couloir que s'éteigne la lumière rouge interdisant l'entrée du bureau directorial.

Ambitions et malheurs de Rizzoli

Né dans le Milan du siècle dernier, capitale culturelle et morale de l'Italie unifiée, ouverte sur l'Europe et tranchant avec le provincialisme du reste de la péninsule, le *Corriere*, fondé par Eugenio Torelli Viollier, un Napolitain formé à l'école du Risorgimento, était l'expression des vertus de la bourgeoisie naissante : parcimonie, refus des intrigues du jeu politique et de l'affairisme.

Malgré sa dimension nationale, il est resté lié à la Lombardie et il a subi le contrecoup de l'évolution d'une économie, où les nationalisations ont restreint l'initiative de la grande bourgeoisie industrielle du Nord au profit d'une gestion publique dont le centre est Rome. Il a en outre été victime depuis les années 70 de deux crises : l'une qu'ont provoque les aventures où l'ont entraîné ses propriétaires, l'autre qui tient à sa propre image.

Pendant près d'un siècle, le *Corriere* fut une sorte de monarchie constitutionnelle : la famille aristocratique des Crespi régnait mais gouvernait peu. Il en alla ainsi jusqu'à la troisième génération, celle de Mme Giulia Maria Crespi, que ses ennemis surnommèrent la « tsarine rouge » (des intellectuels de gauche fréquentaient son salon). Elle chercha davantage que ses prédécesseurs à marquer le journal de son empreinte. Devant les difficultés économiques du groupe, dues plus aux autres titres qu'au quotidien lui-même, deux héritiers des Crespi vendirent leurs parts en 1972.

Pendant un an, Mme Crespi fut associée dans la propriété du quotidien à M. Gianni Agnelli, président de la FIAT, et à M. Angelo Moratti, pétrolier. En 1974 tout le groupe fut racheté par M. Andrea Rizzoli, héritier d'un empire de l'édition fondé par son père, au départ petit imprimeur. C'était une revanche sur ce père tyrannique et méprisant, mais elle allait entraîner un endettement croissant du groupe Rizzoli, aggravé par la gestion aventureuse et expansionniste du petit-fils, Angelo.

Le groupe Rizzoli tombe peu à peu, financièrement sinon juridiquement, sous le contrôle de son bailleur de fonds, le Banco Ambrosiano, et de son président Roberto Calvi, qui sera retrouvé pendu en juin dernier sous un pont de la Tamise. C'est en 1975 par l'entremise de Licio Gelli, manipulateur de la Loge P 2, que la Rizzoli commença à obtenir des financements de Roberto Calvi. Ils coûteront cher : en 1977, au cours d'une première augmentation de capital, Roberto Calvi obtient en garantie 80 % des actions du groupe qui seront déposées auprès d'un agent de change travaillant pour l'Institut des œuvres de religion, la banque du Vatican.

Calvi se sert de son contrôle de fait sur la Rizzoli et de l'influence qu'il dit exercer sur le *Corriere* pour couvrir des opérations spéculatives et obtenir des appuis politiques. Au printemps 1981, seconde augmentation de capital. La Rizzoli doit céder 40 % de ses actions à la Centrale, une société financière du Banco Ambrosiano, pour libérer les actions placées en garantie. A cette occasion 10 % du capital passent à la Ficorix, société présidée par M. Tassan Din, qui agissait, en fait, selon certaines sources, pour le compte de MM. Gelli et Calvi. Compromis dans le scandale de la P2, arrêté pour exportations illicites de capitaux, Calvi bénéficie encore d'appuis politiques.

Mais la Rizzoli va être entraînée dans la tourmente provoquée par sa mort : le Nuovo Banco Ambrosiano, créé après la mise en liquidation de l'ancienne banque, refuse non seulement de continuer à financer la Rizzoli, mais exige le remboursement des dettes.

L'échec de la gauche éclairée

A cette première crise du *Corriere*, se conjugue celle de son image. Jusqu'au début de 1970, le journal resta le défenseur éclairé des opinions de la bourgeoisie industrielle du Nord. En 1972, le *Corriere*, qui s'était toujours situé dans la mouvance gouvernementale, rompt avec cette tradition. L'éviction sans grands égards de M. Spadolini par Mme Giulia Maria Crespi (provoquant une levée de boucliers de la rédaction qui obtint, après une grève, un droit de regard sur la nomination du directeur) va permettre à M. Pietro Ottone d'opérer une véritable « révolution » dans la ligne du journal et dans la rédaction. Il s'appuie sur les jeunes et remet en question la suprématie des « barons ».

« Il s'agissait de faire un journal crédible, compte tenu de l'évolution de la société italienne, et de cesser d'être un instrument de la réaction », nous dit M. Ottone. Sans doute doit-on voir là l'influence de l'idéalisme soixante-huitard de la gauche « radicale chic » fréquentant le salon de Mme Crespi. Plus profondément, M. Ottone fut l'homme d'un projet : celui du compromis historique entre le parti communiste et la démocratie chrétienne. Ce n'est pas un hasard si le secrétaire général du P.C.I., M. Berlinguer, choisit de faire au *Corriere* ses déclarations marquant l'infléchissement de la politique du parti ou la nécessité du maintien de l'Italie dans l'OTAN.

Les réactions se cristallisent autour d'Indro Montanelli, l'une des « signatures » du journal. En 1974, il fait sécession, emportant avec lui « l'argenterie », selon l'expression de M. Di Bella, c'est-à-dire une partie de la fine fleur de la rédaction, pour fonder, *Il Giornale Nuovo* dans la ligne traditionnelle du *Corriere*.

De 1973 à 1976, le *Corriere* fut le journal d'une gauche éclairée au point que les démocrates-chrétiens lui attribuèrent leur échec lors des élections locales de 1974 et du référendum sur le divorce. Avec le recul du projet de « compromis historique » dû notamment à la progression plus faible que prévue du P.C.I. aux élections générales de 1976, le journal va revenir vers le centre sans pour autant enrayer la baisse des ventes.

Surtout, les pressions politiques de Roberto Calvi sur la direction commencèrent à se faire sentir. En 1977, M. Ottone démissionne, M. di Bella, qui lui succède, fera un journal vif, plus populaire, et sans doute plus soucieux de ne pas déplaire à la direction et à ses éminences grises, mais il sera compromis dans le scandale de la P 2.

Depuis lors, le *Corriere* a connu sa traversée du désert marquée en outre par une agitation syndicale au début de l'année : le siège du journal s'étant couvert de drapeaux rouges comme un cuirassé *Potemkine*. Au sein de la rédaction, le consensus formé autour de M. Cavallari s'est effrité.

Le comité de rédaction estime avoir « baissé sa garde » pour faciliter la tâche du nouveau directeur, mais certaines des initiatives de ce dernier n'ont pas convaincu. En fait, le comité de rédaction paraît divisé entre tendances politiques : sans que le phénomène atteigne les mêmes proportions qu'à la RAI-TV (Radio-télévision d'Etat). Le *Corriere* est sur la voie du « lotissement » politique : chaque tendance a son fief, mais ne peut imposer sa volonté aux autres et se contente d'essayer de les neutraliser. L'indépendance du journal en souffre même s'il est libéré des ingérences extérieures.

Dans un souci d'objectivité, il a certes reproduit les informations des agences de presse concernant les problèmes de la Rizzoli, mais il n'a pu éviter une certaine grisaille. *Le Corriere* peut difficilement se départir de cette réserve tant qu'on ignorera quel est son propriétaire. Or il paraît peu probable qu'il trouve un acquéreur dans l'immédiat.

« Tant que la faillite n'aura pas été prononcée et que, par conséquent, la situation financière de la Rizzoli ne sera pas clairement connue, personne ne prendra le risque d'acheter le « Corriere », nous dit un financier milanais. ■

PHILIPPE PONS.

(1) Fondée vers 1976 par l'homme d'affaires Liccio Gelli, et affiliée au Grand-Orient d'Italie, la Loge P2 (pour « propaganda 2 ») groupait de nombreuses personnalités politiques, industrielles, à côté de hauts fonctionnaires et de quelques journalistes. L'instruction judiciaire sur ses activités est encore en cours. Il semble qu'elle ait joué un rôle considérable dans les affaires de corruption et de déstabilisation politique des dernières années. Ses affiliés n'appartenaient pas seulement à la droite. On comptait aussi parmi eux des socialistes.

(2) Plusieurs livres ont été consacrés au *Corriere : Via Solferino*, d'Enzo Bettiza (Rizzoli), *Corriere segreto*, de Franco di Bella (Rizzoli) et surtout la volumineuse Storia del *Corriere della sera*, de Caudio Licarta (Rizzoli).

REFLETS DU MONDE

LE SOIR

Mélange de races

Les barmen italiens ont le sens du symbole. Du moins si l'on en croit un écho publié par *LE SOIR*, de Bruxelles. Le quotidien belge indique en effet qu'ils se sont réunis pour offrir à Jean-Paul II un immense shaker. *« Dans une lettre accompagnant ce cadeau, remis lors d'une audience accordée à leur association*, poursuit-il, *les barmen ont suggéré à Jean-Paul II de mettre symboliquement dans le mélangeur tous les peuples de la terre, de toutes les races, couleurs, langues et religions, de le secouer* (« avec vos saintes mains ») *et d'en obtenir le seul nectar véritable et unitaire. »*

TIME

Les bienfaits de l'étreinte

Leo Buscaglia pourrait sans doute figurer dans le livre des records pour le nombre d'embrassades reçues et prodiguées. C'est par centaines, en effet, que se comptent les personnes qui auront attendu, au terme de chacune de ses conférences, de pouvoir être serrées dans les bras de l'éminent professeur, comme le rapporte le magazine *TIME*. Ces effusions, apparemment excentriques, rentrent en fait dans le cadre d'une très sérieuse théorie du comportement et de ses applications pratiques. *« On commence à peine à découvrir les bienfaits physiologiques de l'étreinte, qui agit de façon positive sur le métabolisme »*, note Buscaglia, d'abord spécialisé dans la pathologie du langage, éducateur puis directeur d'établissement pour enfants inadaptés, aujourd'hui connu pour ses leçons sur ... l'amour. La *« tendresse à plein temps »*, c'est ce que préconise l'universitaire comme indispensable facteur d'équilibre.

Son message, qui allie à la « philosophie du mois », développée en Californie dans la fin des années 60, des préceptes plus traditionnels d'amour du prochain, a fait plus d'un adepte. Ses ouvrages sont des best-sellers aux États-Unis, notamment *Love*, qui a été édité à plus d'un million cinq cent mille exemplaires. L'amour peut aussi être rentable.







ÉTATS-UNIS

Les « anges gardiens » de New-York

On a beaucoup parlé des « anges gardiens » adolescents du métro de New-York. Cette bizarre entreprise d'autodéfense continue de se développer. Non sans ambiguïté.

DANS un concert de grincements agrémenté de quelques étincelles, la rame vient de s'immobiliser. Il est 11 heures du soir à New-York, un moment où prendre le métro est déjà en soi une aventure. Les rares usagers présents sur le quai semblent perdus dans leurs pensées. En réalité, ils guettent le danger qui peut surgir à tout moment. Jonchant le sol la « une » de quelques quotidiens rappelle complaisamment quelque drame bien sanglant survenu la veille ; en l'occurrence la découverte d'un cadavre nu sur la voie. Classique...

Les portes du métro s'ouvrent. De cinq ou six voitures sortent des jeunes gens portant le même béret rouge et le même tee-shirt blanc orné d'un étrange emblème : un œil dans un triangle avec une aile de chaque côté, le tout disposé au-dessus d'un nuage. Ils sont sans armes. Ils regardent de chaque côté du quai, échangent un signe et remontent dans les voitures. Autour d'eux, les passagers montent ou descendent, indifférents. Ces jeunes font partie du décor du métro new-yorkais : ce sont les *Guardian Angels*, les « anges gardiens ».

L'histoire des *Guardians Angels* commence en octobre 1978 lorsqu'un garçon de vingt-deux ans, Curtis Sliwa, annonce la création d'un groupe appelé les *Magnificent 13*, composé de treize adolescents vivant comme lui dans le Bronx et qui décident de patrouiller le soir dans le métro pour protéger les voyageurs. Cuitàs Sliwa n'est déjà pas un inconnu. On n'en finirait pas de citer les initiatives spectaculaires accumulées par ce jeune Américain issu d'un milieu modeste. Il lance des campagnes de ramassage de vieux papiers pour appuyer les mouvements de protection de l'environnement, sauve sept personnes d'un incendie, etc. Ce palmarès lui vaut d'être félicité par le président Nixon en 1971. La photo de l'événement est saisissante : c'est Sliwa, très décontracté, presque narquois, qui semble féliciter le président.

On comprend alors qu'une nouvelle entreprise de ce garçon qui sait si bien faire parler de lui déclenche à la fois intérêt et scepticisme. Un an plus tard, les *Magnificent' 13*, qui sont désormais soixante-huit, changent de nom : ils deviennent les *Guardian Angels*. Depuis lors leurs effectifs ne cessent d'augmenter.

Selon Lisa Evers, leur « coordonnatrice nationale » – qui est depuis peu l'épouse de Sliwa, – ils sont maintenant environ mille quatre cents, répartis pour moitié à New-York, pour moitié dans vingt et une autres cités américaines. Si l'on y ajoute tous ceux qui s'entraînent pour rentrer dans l'organisation, ils seraient plus de trois mille cinq cents. Tous les chefs sont nommés par Sliwa.

Cent quarante-quatre arrestations

Organisé en patrouille de huit à dix, ils circulent ainsi dans le métro et dans les parcs publics, les lignes d'autobus, les concerts en plein air et même dans certaines églises ou synagogues victimes d'actes de vandalisme, bref dans tous les endroits publics où l'insécurité est la plus vivement ressentie.

Le bilan de trois années de fonctionnement était fin 1980, selon les *Guardian Angels* : cent quarante-quatre arrestations (1) rien qu'à New-York et des centaines d'agressions, de tentatives de viol ou d'autres crimes déjoués.

Certains membres de la municipalité considèrent ces chiffres comme fantaisistes. D'autres signalent que soixante-quinze rapports de police font mention d'incidents dans lesquels seraient impliqués des *Angels*. A cette polémique sur l'action des « anges gardiens » s'ajoute une vive controverse sur la légalité même de leur existence.

L'ampleur prise par le mouvement et la popularité indéniable des *Guardian Angels* dans le public ont mis les hommes politiques au pied du mur. Cruel dilemme : faut-il condamner ce que certains considèrent comme une véritable armée incontrôlée lâchée au cœur de la ville, au risque de s'aliéner bon nombre d'électeurs ? Ou bien faut-il tolérer les *Guardian Angels* au prix de l'hostilité déclarée des syndicats des agents du métro et des policiers, dont beaucoup ressentent leur présence comme une sorte de camouflet.

Sur le divan défoncé d'un minuscule appartement du nord du Bronx, ce quartier gangrené par la misère et les immeubles en ruines, Curtis Sliwa sourit lorsqu'on prononce devant lui les mots de vigiles, d'armée ou de police parallèle : *« Ça n'a rien à voir. Nous ne sommes pas armés et personne ne nous paie. Nous ne voulons pas non plus jouer au flic, à parader dans des voitures conditionnées. Nous ne sommes pas là pour détecter le crime mais pour l'empêcher. »* Il explique que les raisons qui l'ont poussé à créer les *Guardian Angels* : *« Il y a quelques années, tout le monde disait aux étrangers, aux personnes âgées, aux enfants d'éviter le métro. Une psychose s'est développée, surtout chez les gens pauvres. Les riches, eux, prennent leur voiture. Dans le même temps, je voyais dans mon quartier des gosses désœuvrés, des fils d'immigrés, souvent sans travail, qui par lassitude finissaient par rejoindre des bandes et faire des bêtises. Qu'avaient-ils comme espoir, que leur offrait-on ? Des vedettes à la télé et dans les revues étalant leur argent et parlant toujours à la première personne. Moi, moi, moi, je, je, je : bel idéal ! Voilà pourquoi j'ai lancé les Angels : pour assurer la tranquillité des gens dans le métro et pour que les enfants des quartiers pauvres aient une image positive à laquelle s'identifier. »*

L'argent

Dans l'appartement qui fait office de quartier général, les « anges gardiens » qui passent semblent bien jeunes. L'âge minimal requis est de seize ans, mais on aimerait vérifier la carte d'identité de quelques-uns. Qui sont-ils ? En majorité d'origine hispanique, surtout à New-York, où la proportion est de 65 % contre 40 % dans le reste du pays ; Noirs pour 20 % à New-York contre 30 % ailleurs ; Blancs pour 10 % à New-York et 25 % dans tout le pays ; enfin une petite proportion d'Asiatiques, 5 % en moyenne. Presque tous sont issus de familles pauvres, souvent immigrées, ayant du mal à s'intégrer à la société américaine.

L'ambiguïté des rapports au sein des *guardian angels* n'a d'égale que celle des intentions de Sliwa. Grand frère modèle désireux de rendre service à la collectivité ou génie de la publicité, quelle est la frontière entre ses évidentes ambitions personnelles et l'action de ses troupes ?

Sur ce point, le leader des « anges gardiens » se veut rassurant : *« Jamais nous ne participerons à une quelconque action politique. Nous restons indépendants, c'est ce qui fait notre force. »* D'où vient l'argent, alors ? Selon Sliwa, l'organisation a fonctionné pendant deux ans sur sa caisse personnelle, les économies qu'il avait faites du temps où il était gérant d'un McDonald, soit 12 000 dollars. Depuis 1981, il a constitué une association à but non lucratif, ce qui lui permet de recevoir des dons. Ceux-ci viennent surtout des particuliers, les entreprises préférant ne pas s'aventurer sur un terrain aussi brûlant. Une aide de l'Etat ? Sliwa préfère jouer les cyniques : *« C'est sûr, si nous faisions partie d'un programme de subventions du gouvernement, nous pourrions nous offrir des secrétaires, des montagnes de papier et des bureaux luxueux à Manhattan... Et puis il y aurait deux Guardian angels patrouillant dans le hall avec des walkies-talkies de 2 500 dollars. Non merci. »*

Difficile en tout cas de ne pas être impressionné par le sérieux avec lequel les « anges gardiens » accomplissent une mission. Individuellement, ils n'ont pas l'air bien redoutables, leurs chefs de patrouille exceptés, mais dans le métro leur organisation et leur allure les rendent crédibles. Les passagers des wagons où ils circulent se sentent visiblement rassurés. Ils échangent parfois un sourire, quelques mots avec eux. Leur itinéraire est prévu à l'avance pour les cinq heures de la patrouille. Au retour, le responsable du groupe remplit un formulaire : son rapport.

Leur entraînement – trois mois de formation juridique et médicale, de « jeu de rôle » et de sports de combat – les a mis en condition psychologique. *« Tout est question de confiance*, explique Larry, gardien de banque le jour et *Guardian Angel* la nuit. *Il faut imposer le respect par notre seule présence. »* Cette démonstration de « force tranquille » ne suffit pourtant pas toujours. Ainsi Linda, dix-neuf ans, qui fait partie de la minorité féminine des *Guardian Angels* raconte comment, la semaine précédente, un excité armé d'un tesson de bouteille avait réussi à s'enfuir pour ramener à la rescousse une vingtaine d'individus, certains arme au poing. La patrouille n'a dû son salut qu'à la fuite.

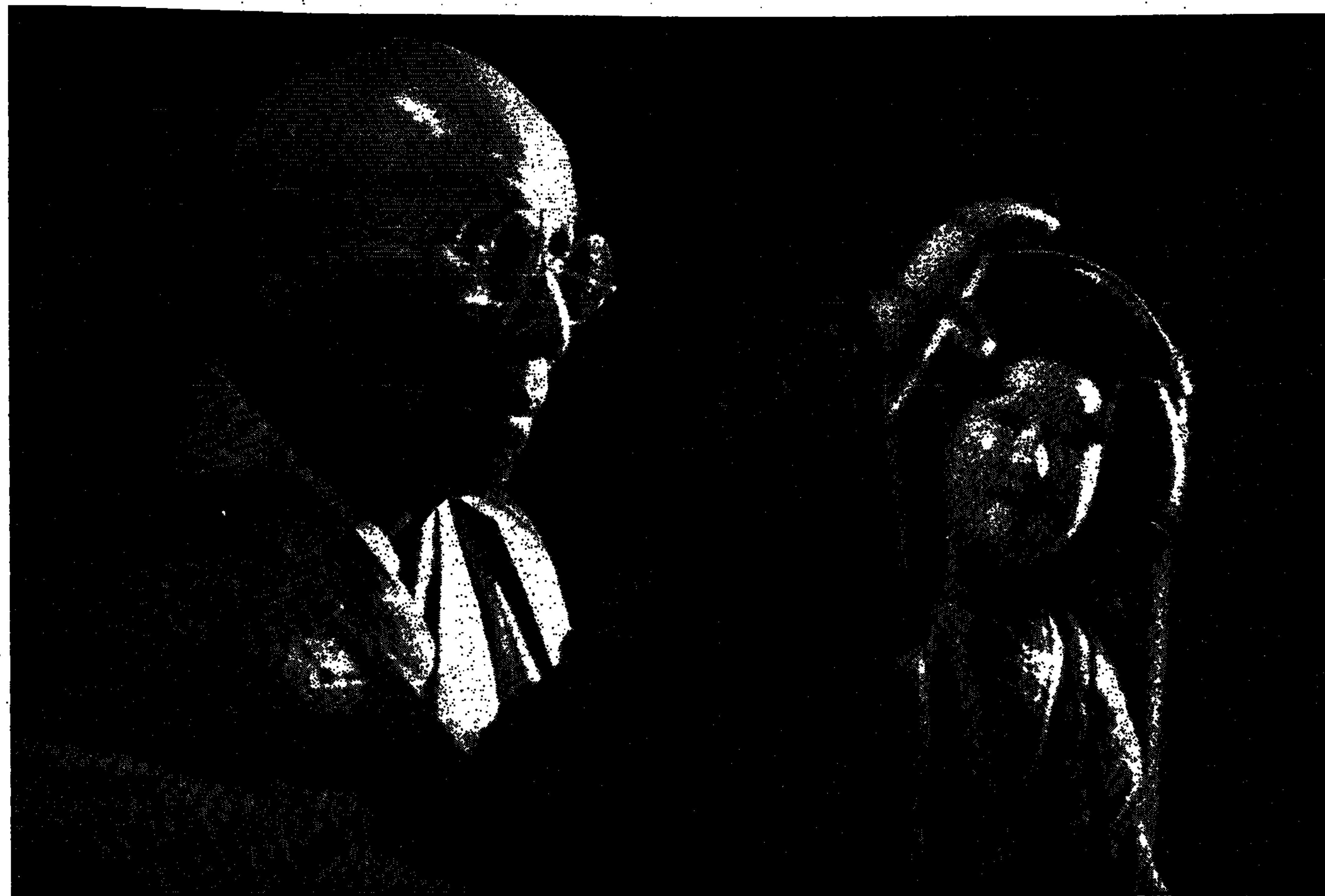
Anges ou démons, il a bien fallu, les élections approchant, que la municipalité prenne une décision à propos de ces « anges gardiens ». Entre l'opposition déclarée des services officiels – en premier lieu du maire de New-York, M. Koch – et le soutien populaire des habitants, un compromis a finalement été trouvé. Désormais, Curtis Sliwa doit soumettre à la police la liste de tous les membres de l'association. Les services compétents procèdent alors à une enquête et, en échange, remettent finalement une carte officielle, attestant de l'appartenance de son possesseur aux *Guardian Angels*. Le texte figurant sur la carte a été mûrement pesé pour ne mécontenter personne : *« Le possesseur de cette carte nominative est un membre de l'association des Guardian Angels, un groupe de citoyens autonome et indépendant, opérant en liaison avec les autorités légales. »*

Mais le cas des *Guardian Angels* n'est plus un phénomène isolé. Séduits par l'idée de Sliwa et agacés par l'impuissance de la police face à ce qui est ressenti comme une montée de la criminalité – même si les chiffres officiels nuancent cette impression, – des groupes de citoyens décidés à se défendre par leurs propres moyens se sont multipliés, surtout dans les banlieues. Selon l'Association nationale des shérifs, de tels groupes existeraient dans plus de vingt mille agglomérations.

C'est ainsi que l'on assiste à une étrange déviation de la vie associative ; avec ses images pittoresques, comme celle de ces dames de soixante-dix ans, patrouillant la nuit dans leur voiture, la main sur la bouteille de thé chaud ou l'émetteur-récepteur ; mais aussi avec ses drames, tel l'assassinat d'une terreur locale, un certain Kenneth Rex McElroy, abattu en public sans que la police puisse arracher un quelconque témoignage. *« Prendre les choses en main, faire les choses soi-même »*, tel est le nouveau credo d'une société américaine où l'autodéfense est une tradition inscrite dans l'histoire. ■

BERNARD SPITZ.

(1) La loi américaine autorise tout citoyen témoin d'un acte délictuel ou criminel à procéder à l'arrestation du ou des responsables.



WERNER BISCHOF/MAGNUM

CLEFS

La sagesse orientale du Munichois Karlfried Graf Dürckheim

Issu d'une vieille famille bavaroise, le psychologue Karlfried Graf Dürckheim s'est consacré à la connaissance – et à la pratique – de la vie spirituelle orientale. Son enseignement s'inspire directement de la méditation zen.

KARL GRAF DURCKHEIM est né en 1896 à Munich. Issu d'une vieille famille bavaroise, il a dix-huit ans en 1914. Comme jeune officier, il mènera quatre ans de combats sur le front dans le nord-est de la France. Cette expérience est pour lui le point de départ d'une longue quête spirituelle. *« J'ai vraiment eu la connaissance de ce qu'est la vie à travers la mort. »*

Après la guerre, il quitte l'armée pour entreprendre des études de philosophie et de psychologie. De 1937 à 1947, il mène plusieurs missions universitaires au Japon. Etudiant « *la base spirituelle de l'éducation japonaise* », il approfondit par la pratique – la méditation zen, le tir à l'arc – sa connaissance de l'Orient.

Depuis 1948, il dirige près de Todtmoos en Forêt-Noire un centre de formation et de rencontres de psychologie existentielle. Sa philosophie se situe au carrefour de la psychologie, de la spiritualité et de la pensée orientale. L'assise et la méditation zen en sont la clef de voûte. Médecins, psychologues, religieux , mais aussi chefs d'entreprise ou jeunes en quête spirituelle viennent y chercher chaque année ce que tous appellent couramment « l'enseignement » de Graf Dürckheim (1).

« Comment s'est passée votre rencontre avec la tradition japonaise ?

– J'ai fait la connaissance du zen, mais surtout du tir à l'arc. Le disciple apprend à tirer, pendant un à trois ans, sur une cible de 1 mètre, à une distance de 3 mètres. Je me suis très vite rendu compte que le tir à l'arc comme expérience spirituelle est autre chose que de toucher le centre d'une cible avec une flèche ! Dans la tradition japonaise, une technique maîtrisée ne sert pas à une performance, mais au devenir de l'homme. Dès que vous êtes capable de maîtriser une technique entièrement et que le « petit moi », qui voudrait toucher la cible et a peur de rater, est effacé totalement, alors tout à coup la flèche part sans votre effort et peut vous faire toucher l'au-delà. Le sens de cet exercice est le développement spirituel.

» Un jour, un ami japonais m'a dit : *« Pour que quelque » chose reçoive une importance » religieuse, il ne faut que deux » conditions : qu'il s'agisse de » quelque chose de simple et » qu'on puisse le répéter. »* C'est pourquoi la respiration est importante pour l'appprofondissement de l'esprit. La méditation est basée sur l'entraînement de la respiration.

– Pourquoi avoir développé en Europe le zazen plutôt qu'une autre « technique » japonaise ?

– Jusqu'à présent, la méditation en Europe était toujours méditation sur un objet, une image ou une parole. La méditation zen est une méditation sans objet. C'est le vide que l'on cherche. Il est terriblement difficile de faire le vide dans sa conscience, mais c'est dans l'absence de cette multitude d'images et de pensées que tout à coup la plénitude peut éclater et faire toucher l'être. Car il existe des expériences qui nous font toucher une réalité complètement différente, qui n'est pas due à notre conscience conceptuelle. Nous nous trouvons touché par notre être essentiel qui est au-delà du temps et de l'espace. C'est la transcendance intérieure.

» Beaucoup plus de personnes qu'on ne croit sont touchées par l'être. Elles ont une petite expérience, mais ne se rendent pas compte de ce qui est arrivé et n'en font rien. Mais c'est cela qui marque notre temps. Pour la première fois, les Occidentaux commencent à prendre au sérieux le contenu de certaines expériences. Cette découverte est une réponse à la recherche de jeunes qui ont été touchés par l'être. Ils vont en Inde ou au Japon pour retrouver ça. En vérité, ils l'ont en eux-mêmes.

» Au fond, tout tourne autour d'une chose : la transparence pour la transcendance. La sagesse orientale peut nous faire sentir la réalité qui s'efface dès que notre conscience conceptuelle est en jeu. Tout ce que nous comprenons avec une conscience pour laquelle n'est réel que ce que l'on peut fixer et qui, comme dit Descartes, s'enchaîne dans une suite de concepts bien ordonnés fait disparaître la réalité de la vie. La logique A est non B et B est non A est fausse pour chaque chose vivante qui n'est jamais A et n'est jamais B ! C'est pas tout à fait A ou plus tout à fait A ! Le péché originel, c'est la découverte de la conscience rationnelle, mais sans laquelle l'homme ne serait pas l'homme.

» C'est ce qui coupe le contact avec l'être. Mais à travers des expériences, on peut retrouver le contact.

Quand « le plâtre commence à tomber »

– Il ne s'agit donc pas d'une croyance ?

– Evidemment pas. Aujourd'hui, l'Eglise, elle-même, recommence à prendre l'expérience au sérieux. Mais la théologie est devenue dure et nous en sommes prisonniers. Elle ne permet plus au « theo-logos » de nous toucher. Et c'est là que la croyance se distingue de la foi. Les Anglais ont deux termes différents : *belief* et *faith*.

» Une personne m'a un jour écrit : *« Le plâtre commence à tomber pour moi. »* Le plâtre, c'est la croyance, qui n'est rien d'autre que de croire ce qu'enseigne l'Église. Naturellement, l'enseignement existera toujours, mais sans expérience, il ne dit pas grand-chose. Et tout ce qui est « logie », la théologie, la biologie, la psychologie, est au fond une contradiction. Il n'existe pas de « logie » dans ce qui est vivant. A la place, on devrait mettre le mot « sophie », et parler de la biosophie, psychosophie. Ce ne sont que des mots, mais qui indiquent quelque chose d'important.

– Vous vous méfiez beaucoup de la conscience rationnelle.

– Le plus important de nos jours, c'est de connaître les limites de la connaissance rationnelle. Nous devons bien sûr nous incliner devant les découvertes scientifiques. Mais c'est un côté de la médaille. L'autre, c'est qu'à cause de cet effort qu'a fait l'esprit occidental dans la direction du rationnel, il a négligé la réalité de l'homme en tant que sujet.

» Un jour, lorsque j'étais étudiant, j'ai entendu un professeur dire : *« La note do, c'est deux cent cinquante vibrations à la seconde »*. Je me suis levé et lui ai dit : *« Vous ne pouvez pas dire ça. Vous pouvez dire que, lorsqu'on entend* do, *il y a quelque chose qui vibre à cette vitesse, mais le son* do *en tant que tel est autre chose. C'est une qualité qui vous touche et qui est différente du* ré. *Je vis avec les sons, pas avec les ondes. » « C'est très bien ce que vous dites,* me répond-il, *mais ce n'est que subjectif. »*

» Dans cette remarque *« ce n'est que subjectif »*, il y a la grandeur et la tragédie de l'esprit occidental. D'un côté, ça nous a rendu capable de développer la technique. De l'autre côté, nous avons oublié la profondeur de l'homme.

» Il y a autre chose d'important. Où localisons-nous la conscience conceptuelle ? Dans le front. Aussi voyons-nous que les gens qui réfléchissent sérieusement, qui ont des soucis, ont un regard fixe. Et dans la mesure où notre conscience est située dans le front, nous pouvons être sûr que nous ne verrons jamais quelque chose de transcendant. Alors, où est située la conscience ? Les Hindous parlent de la nuque comme étant la petite porte de *prâna* (2). Chacun peut en faire l'expérience : s'il place sa conscience dans la nuque au lieu du front, il verra autrement et verra autre chose.

FRANTZ WOERLY.

(Lire la suite page X.)

(1) Sur la quinzaine d'ouvrages qu'a écrits Karlfried Graf Dürckheim, dix ont été traduits en français et édités aux Editions le Courrier du livre – *Pratique de la voie intérieure ; Hara, centre vital de l'homme ; le Japon ou la civilisation du silence* – et aux Editions du Cerf – *l'Homme et sa double origine : Dialogue sur le chemin initiatique.* Cet ouvrage, rédigé sous forme de dialogue, en collaboration avec Alphonse Goettman, demeure le plus accessible pour une première approche.

(2) *Prâna :* pour les Hindous, il s'agit de la force infinie et omniprésente qui se manifeste dans l'univers comme mouvement et énergie, et dans le corps comme courant nerveux et pensée-force.

La sagesse orientale du Munichois Karlfried Graf Dürckheim

(Suite de la page IX.)

– L'expérience spirituelle : voilà qui fait beaucoup penser aux sectes.

– Les temps modernes se transforment. De plus en plus de personnes s'éveillent à la profondeur. Cela crée une certaine atmosphère et partout se développent des sectes qui sont un danger pour ceux qui ont cette nostalgie de l'être. Ces personnes sont victimes de sectes qui font d'une réalité quelque chose de factice. Mais on ne peut accuser la vérité parce qu'il y a le mensonge.

– Vous opposez souvent le thérapeute au psychologue et au médecin. Pourquoi ?

– Guérir veut dire remettre quelqu'un en bonne santé, lui rendre l'efficacité de son corps. Mais la thérapie, c'est autre chose. Le thérapeute est le *« compagnon sur le chemin »*. Parlant du corps, il faut faire la différence entre le corps « qu'on a » et le corps « qu'on est ». Le « corps qu'on a » cherche la santé, l'efficacité, la force. Le *« corps qu'on est »* est l'ensemble de gestes par lesquels on se présente et on s'exprime. Il est l'organe par lequel nous pouvons sentir la transcendance intérieure. En allemand, le terme *Körper* désigne le corps « qu'on a » et *Leib* le corps « qu'on est ». Le thérapeute s'occupe de celui-ci.

» Mais je dirai que le thérapeute de l'homme âgé, à partir de quarante ans environ, c'est la mort, qui a un message pour cet homme. Il dit ceci : *« Tu as la permission maintenant de lâcher prise, de lâcher ce qui était, jusqu'à présent, au centre de ta vie. Lâche ce qui t'a occupé en tant qu'être existentiel et permet à ton être essentiel de se manifester. Commence à cheminer vers la maturité. »* Et le fruit de la maturité, c'est l'homme qui a dépassé la peur de la mort.

» Il est terrible de voir la façon dont les hommes sont prisonniers d'un esprit, d'un ordre de la communauté, où chacun est réduit à être le fonctionnaire d'une petite chose. L'Etat ne devrait pas seulement voir le bien-être et la sécurité des citoyens, mais également s'occuper de lieux où pourrait grandir la Vie, au sens profond du mot.

Le « petit moi » et l'« être essentiel »

– Quelle est pour vous la structure psychique de la personne ?

– Voilà une question importante. Il y a d'abord le « petit moi », qui est toujours anxieux de survivre et de se maintenir, qui cherche la jouissance. C'est ce qui fait l'homme arrivé, le petit bourgeois sûr d'avoir son bifteck. Il y a aussi le « moi existentiel » : c'est le citoyen capable de respecter les valeurs et de répondre aux lois de sa communauté. Mais ça n'est pas encore l'homme qui a un contact avec son être essentiel qui est, lui, le noyau de l'être humain. La découverte des valeurs du bon, du beau, du vrai pour le « moi existentiel » est la première entrée de la transcendance dans l'esprit, mais en même temps, cette conscience peut être l'obstacle même de la découverte de l'essentiel. Car la conscience absolue est une gifle pour l'homme éthique.

– Quelle différence faites-vous entre l'homme oriental et l'homme occidental ?

– La grande différence se trouve dans le fait que le mot « personne » n'existe pas dans le dictionnaire japonais. Pour l'Oriental, le sommet spirituel, c'est de s'effacer dans la Réalité divine, dans le Souffle, l'Energie cosmique. Tandis que pour l'Occidental, il faut en témoigner dans l'existence. L'expression orientale *« le voile de Maya »* (3) nous apprend que toute chose est un invisible élevé à un état de mystère dans le visible. Mais pour l'Occidental, ça n'est pas un voile, c'est la manifestation du divin, qui est notre être essentiel. Et ce qui est important, c'est de découvrir que l'on est ce que l'on cherche. Mais l'homme dit qu'il cherche Dieu. Il devrait dire qu'il se laisse trouver. Si nous disons : *« Je cherche mon être essentiel »*, nous pouvons être sûr que nous l'empêchons de nous toucher, car c'est l'être qui nous cherche.

– Vous parlez souvent de l'aspect *yin* (féminin) qui existe en l'homme. Cela rappelle la remise en cause du statut du masculin aujourd'hui ? – Il n'y a pas de doute que notre siècle a reconnu que le *yin* n'est pas moins que le *yang* (4). Mais qu'est-ce que le masculin et le féminin ? Le masculin pénètre, tranche et met en forme. Le féminin reçoit, réconcilie et dissout. Et chacun peut se demander s'il est plutôt *yang* ou plutôt *yin*. Aujourd'hui, les hommes découvrent le côté *yin*, et ils se rendent compte qu'il faut le développer pour savoir ce qu'est l'amour. Le féminin est celui qui ressent la profondeur. D'ailleurs, le fait que l'on reconnaisse l'importance de l'expérience divine provient d'un esprit *yin* plutôt que *yang*.

– Vous avez développé votre philosophie à peu près à la même époque que l'existentialisme. Vous connaissez la phrase de Sartre : *« L'existence précède l'essence. »* Est-ce que, pour vous, il s'agit de l'inverse ?

– Je crois que l'existence *vécue jusqu'au bout arrive à* l'essence. Ça n'est que si vous vous enfoncez totalement dans ce que l'existence vous offre que vous allez toucher l'être. Si vous évitez de vous plonger dans l'existence pour quelque raison que ce soit, vous n'arriverez jamais !

» Un maître japonais disait : *« Qu'est-ce que vous avez au fond contre le moi ? Au contraire, il faut dire :* Go on ! *Va jusqu'au bout ! Alors, un beau jour tu tomberas sur ton visage et tu feras l'expérience. Mais tu ne la feras jamais si tu te retires avant ! »*

» Je crois que l'existentialisme arrive à être un essentialisme. Ou plutôt, disons que c'est dans l'instant présent que l'on découvre l'essence et non pas en réfléchissant et en se perdant dans les nuages. C'est ça la fausse idée *que l'on a quand on parle de* l'Orient et de la méditation : que les gens perdent le sol sous leurs pieds. En fait, ils trouvent leur sol.

– Mais cette expérience de l'être, d'où peut-elle venir ?

– Lorsqu'on me demande : *« Où peut-on faire des expériences de l'Etre ? »*, je réponds qu'il y a quatre domaines : la nature, l'art, le culte et l'érotisme. Par exemple, pour l'érotisme, il faut faire la différence avec la sexualité au sens sensuel. Une caresse très fine peut aider à voir une profondeur extraordinaire, qui est autre chose que l'intensité d'une expérience sexuelle. Il faut faire la différence entre la profondeur et l'intensité. Et je vois chez beaucoup de femmes qui viennent me voir qu'elles ont été blessées par le manque de subtilité dans la caresse de l'homme.

» Mais pour revenir à la question, il y a une phrase japonaise qui est très belle : *« Chaque situation est la meilleure des occasions pour toucher l'être. »* ■

FRANTZ WOERLY.

---

(3) *Maya :* l'illusion qui nous fait voir l'Essence (Brahman) sous l'aspect de l'univers.

(4) Le *yin* et le *yang* sont les deux principes constitutifs et explicatifs du monde dans la pensée chinoise. Ils forment un couple indissociable. Le *yin* est le principe féminin, le *yang* le principe masculin.

POÉSIE
Gilbert Lascault

Gilbert Lascault, qui est né en 1934 à Strasbourg, est passionné par la peinture contemporaine ; les poèmes qui suivent accompagnent les promenades lithographiques de Pierre Alechinsky à travers Paris. A côté de livres non fonctionnels comme : *Le mostre dans l'art occidental* **(Klincksieck)** *Écrits timides sur le visible (10/18)*, **Boucles et nœuds** *(Balland), il a également publié des livres de fiction comme :* **Un monde miné, Enfances choisies, Voyages d'automne et d'hiver, La destinée de Jean-Simon Castor,** *(Christian Bourgois).*

CHRISTIAN DESCAMPS.

Le bureau des sanglots nocturnes est installé rue d'Aboukir, non loin du métro Sentier. Il dépend du Ministère des Rancunes contrastées.

Derrière les murs aveugles des archives Nationales, notaires et historiens se livrent à des festins cannibales.

Dans les couloirs, couleur sang de singe, du lycée Turgot, le censeur et le proviseur chassent le putois à coups d'arquebuses.

Caché au fond d'un puits bétonné, l'ermite du cinquième arrondissement règle par ses prières la circulation parisienne.

Les jours de gel, des lapons éméchés vont danser rue de Lappe une java lascive.

Un cycliste barbu, amoureux de Babel, prend rue des Cinq Diamants, une leçon de chinois.

Sous la la place du châtea Rouge, les vampires qui suent dorment pendant le jour...
La nuit, tout le long du boulevard Barbès, ils rencontrent abbesses ivres, capucines nymphomanes et blanches lesbiennes au regard mauve.

Le serpent du dix-septième arrondissement est lié à la féminité, aux nombres impairs, à la couleur bleue, aux parfums des pivoines et des œillets.
L'immense anaconda qui niche au cœur du vingtième arrondissement est du côté du masculin, des nombres pairs, des couleurs de terre, des odeurs de viandes grillées.

Ils ne se cachent guère, ils ne se déguisent pas, les pirates qui tournent dans la nuit autour de la Banque de France, la bien gardée.
Ils ont perdu, dans des aventures oubliées, leur jambe gauche et l'on entend résonner le martellement de leur pilon.
Ils portent à l'une de leurs oreilles une boucle d'oreille ronde, ornée d'un immense rubis.

Les épicières myopes de la rue Greneta ont domestiqué d'étranges animaux à trompe, grands comme des sloughis.

Les belles légumières de la rue Daubenton boivent à quatre un thé à la menthe dans le café de la Mosquée.

Fiers d'habiter le sixième arrondissement, certains habitants de la rue Garancière se font tatouer le chiffre 6 sur les lèvres, le front ou le bras droit.

Dans les caves pourpres de l'École Normale Supérieure, les jeunes normaliens dressent des chats de gouttière. Ils leur apprennent à attaquer les serpents.

HISTOIRE

Les petits soldats du Nord

Les « bataillons scolaires » ont été, après la guerre de 70, un moyen de développer, chez les enfants, l'amour de la patrie et la ferveur républicaine. Ils ont connu un succès particulier dans le département du Nord.

BIEN que la majorité de ses députés soient conservateurs, le Nord joue un rôle important dans l'installation de la IIIe République. C'est, en particulier, Henri Wallon, historien catholique et député de ce département, qui fait basculer la France, le 30 janvier 1875, dans le régime républicain, en faisant voter, par une voix de majorité, un amendement précisant que *« le président de la République »* était élu par l'Assemblée nationale.

Mais, pendant cette période, apparaît pour les catholiques du Nord, le grand danger de l'anticléricalisme républicain. Durant une vingtaine d'années, la guerre de l'école fait rage dans toute la région : les républicains militarisent les enfants dès leur plus jeune âge dans les écoles publiques, en créant des bataillons scolaires prêts à défendre la République ; les catholiques, appuyés par le clergé mais aussi par les notables, multiplient les écoles confessionnelles. Et, en 1893, le Nord, selon Pierre Pierrard, est le premier département français pour le nombre d'écoles confessionnelles : il y a alors 144 030 élèves dans les écoles primaires congrégationnistes et 92 898 élèves dans les écoles libres (1).

L'école publique, après la défaite de 1870, devient le symbole de la laïcité, de la gratuité, de l'égalité, mais aussi du patriotisme populaire : les exercices militaires, enseignés aux garçons dès leur plus jeune âge, seront un moyen d'intéresser les enfants, et donc les futurs citoyens, à la cause de la République. L'officialisation des bataillons scolaires, en 1882, par Jules Ferry ne fera que reprendre une pratique existant dans le Nord depuis la fin de la guerre.

Cette militarisation des enfants, en temps de paix, résulte de la conjonction de plusieurs facteurs locaux. Des raisons politiques, tout d'abord : aux élections du 8 février 1871, la liste républicaine remporte la victoire à Lille, mais, *« contrairement à d'autres villes populeuses, Marseille, Le Creusot, Saint-Etienne..., Lille reste étrangère au mouvement révolutionnaire, dont la Commune de Paris, au printemps de 1871, constitue l'épicentre. Ce sont les républicains de la « tendance Gambetta », les anciens chefs de file de l'opposition à l'Empire..., qui tiennent le haut du pavé. Pour ces bourgeois modérés, quoique de gauche, les préoccupations sociales ne priment pas ; ils sont surtout soucieux d'asseoir une République qui est tout de suite menacée par la coalition monarcho-cléricale (2) ».*

Le problème politique et la question scolaire font apparaître la querelle linguistique. Le flamand, chassé de l'école publique depuis le Second Empire, va se réfugier dans la vie religieuse : *« Le flamand est la langue du ciel, aussi le catéchisme doit être enseigné en flamand, et il faut même veiller à ce que les enfants ne parlent pas une autre langue dans la rue »*, affirme l'archevêque de Cambrai en 1882 (3). Une lettre de l'inspecteur primaire de Dunkerque au sous-préfet le confirme : *« Depuis que nos programmes ne comprennent plus l'enseignement religieux, nous n'avons plus à lutter contre le catéchisme flamand défendu à l'école par le règlement qui veut que la langue française soit seule en usage dans les classes. Mais il est non moins vrai que des curés continuent à exiger le catéchisme flamand...* (4) ».

Les enfants dans les mines

Mais les facteurs économiques ne doivent pas être sous-estimés non plus. Le Nord est une région où la vie est difficile, dans les campagnes encore plus que dans les villes. Pierre Pierrard (5) rapporte un recensement fait par l'inspection scolaire, en 1851, dans le département du Nord, pourtant déjà très urbanisé : l'enseignement élémentaire comprend 13 405 élèves en hiver et 83 022 en été, en raison des travaux agricoles. C'est la raison principale de l'analphabétisme qui règne parmi les classes populaires : en 1872, dans le Nord, 30 % des ouvriers agricoles, 40 % des ouvriers de la petite industrie et 66 % des ouvriers de la grande industrie sont analphabètes (6). En effet, si les enfants travaillent dans les champs, ils travaillent aussi et surtout dans les mines, les verreries, les sucreries, les plâtreries, les papeteries...

La première ingérence de l'Etat dans le domaine du travail réglementant *« le travail des enfants et des filles mineures employés dans l'industrie »* soulève un véritable tollé dans le département du Nord : ces dispositions vont sûrement mettre l'industrie en péril. Pourtant, elles sont encore bien limitées : les enfants ne pourront plus travailler dans les manufactures, les usines, les ateliers ou les chantiers avant l'âge de douze ans, bien que des autorisations spéciales puissent être données à partir de dix ans ; les enfants de moins de douze ans ne peuvent plus travailler plus de six heures par jour ; avant seize ans, les enfants ne peuvent plus travailler la nuit, sauf cas de force majeure...

Et les inspecteurs du travail des enfants ne semblent pas bien rigoureux avec les entreprises, malgré tous les cas de non-application du texte. Un extrait du rapport de M. Nadeau, adressé au préfet du Nord (7), en témoigne : *« A notre avis, la partie la plus essentielle de la loi est celle qui a trait à la fréquentation des écoles ; nous pensons que pour être efficace, cette fréquentation ne peut être moins de deux heures par jour... A cet effet, l'inspecteur divisionnaire a cru devoir accorder provisoirement douze heures de travail aux enfants de douze à quinze ans, dans l'intérêt de l'industrie et des enfants employés dans les manufactures, à condition qu'ils aient deux heures de classe par jour. »*

En pratique, le travail des enfants ne sera guère modifié, car les textes seront peu appliqués. En effet, *« tandis que les salaires nominaux n'augmentent pratiquement pas entre 1882 et 1913, que les charges sociales restent insignifiantes, les industriels recourent beaucoup plus qu'autrefois à la main-d'œuvre féminine et enfantine, plus docile et moins payée : la filature de coton employait 26 % de femmes et d'enfants en 1845 ; en 1896, la proportion est de 59 % ».*

C'est dans ce contexte difficile que, dès 1871, la gymnastique, généralement associée aux exercices militaires apparaît dans quelques écoles du département. Son but premier est de développer le patriotisme et l'idée de revanche :

« Le fusil vient en aide au livre,
» En marche, les petits savants !
» Le fusil vient en aide au livre,
» Et les morts vengent les vivants.
» Ce qui tôt ou tard nous délivre,
» C'est un mot jeté dans les vents,
» En marche, les petits (bis) *savants !* (8) »

Le financement des tenues et des armes est généralement le fait de dons de particuliers ou de municipalités : ainsi, la ville de Roubaix verse 2 000 francs pour l'achat de fusils en 1881.

Un enthousiasme extraordinaire

Ces initiatives sont officialisées par une loi du 27 juin 1880, rendant obligatoire l'enseignement de la gymnastique et des exercices militaires dans les écoles primaires publiques, et surtout par la loi Ferry du 28 mars 1882 : l'enseignement primaire devient obligatoire et gratuit et les exercices militaires pour les garçons sont maintenus. Par la généralisation de l'instruction, Jules Ferry déclenche la guerre scolaire entre l'école libre et l'école laïque, doublée dans le Nord par la querelle linguistique.

Mais cette guerre scolaire sera surtout celle des républicains et des conservateurs, et, dans la région, être républicain, cela équivaut à défendre militairement la République, d'où un enthousiasme extraordinaire pour les bataillons scolaires : entre 1882 et 1886, 21 bataillons scolaires sont créés avec 6 260 élèves. Ils sont surtout situés dans les régions minières (Douai, Aniche, Anzin, Le Quesnoy...) et dans les régions très industrialisées (Armentières, Denain, Dunkerque, Le Cateau, Lille, Valenciennes...) : cela permet aux enfants d'être encore à l'école à un âge où ils pourraient déjà être à l'usine. Ce sont aussi les localités où le parti républicain est le mieux implanté et où la laïcisation est la plus forte.

Grâce à la conjonction de tous ces facteurs, le taux de scolarisation va largement progresser : de 752 ‰ pendant l'année scolaire 1876-1877, il passe à 847 ‰ pendant l'année 1882-1883 et il atteint le chiffre record de 867 ‰ pendant l'année 1887-1888. Ensuite, il diminuera régulièrement jusqu'à la fin du siècle. Cette croissance de la scolarisation a correspondu exactement à l'attrait pour les bataillons scolaires qui commenceront à décliner à partir de 1888 (pour être supprimés en 1892), en raison du coût élevé de leur entretien, de la difficulté de trouver des instructeurs et de l'hostilité des conservateurs et des catholiques.

Et puis, les conditions ont bien changé : en 1888, le général Boulanger est élu dans le Nord, soutenu par des catholiques à la recherche d'un homme providentiel et qui ne se résignent pas à ce que la religion soit bannie de l'école, d'une part, et par les conservateurs pour qui l'armée commence à avoir du prestige, d'autre part. *« Les anciens notables, hobereaux et curés, qui sont loin d'avoir partout perdu leur traditionnelle influence, s'emploient activement à discréditer l'État sans prince et sans Dieu* (9) ».

Pendant dix ans, le prestige des bataillons scolaires ne faiblit pas ; avec leurs uniformes, leurs fusils et leurs instruments de musique, ils participent à des concours de tir et à toutes les *grandes manifestations*, inaugurations et commémorations. La chanson nouvelle en patois de Lille, entonnée lors du carnaval de 1884, en est une bonne illustration.

A la fin du mouvement boulangiste, la République étant définitivement installée, la participation des élèves à la revue du 14 juillet n'aura plus aucun caractère militaire, mais restera une preuve de l'attachement à la République. ■

LAURENCE THIBAULT.

(1) Pierre Pierrard, *Histoire du Nord*. Hachette, 1981.

(2) Pierre Pierrard, *Lille – Dix siècles d'histoire*. Stock, 1981.

(3) Déclaration faite en octobre 1882 dans l'église de Zermezeele et rapportée dans *Histoire secrète de la Flandre et de l'Artois*, par Gérard Landry et Georges Verrewaere, Albin Michel, 1982, p. 273.

(4) Lettre du 10 août 1882, rapportée par Gérard Landry et Georges Verrewaere, idem.

(5) *La Vie quotidienne dans le Nord au XIXe siècle*, Hachette, 1979.

(6) Rapporté par Jacques Chastenet, dans *Cent Ans de République*, tome 1.

(7) Rapport de 1877 de l'inspecteur, sur le travail des enfants et des filles mineurs employés dans l'industrie, cité dans *le Travail des enfants au XIXe siècle dans le département du Nord*. C.N.D.P., Lille, 1981.

(8) Deuxième couplet de *la Marche des petits* de 1883 (musique d'Oscar Petit, paroles de Clovis Hugues).

(9) Jacques Chastenet, *Cent Ans de République*, tome 2, Librairie Taillandier, 1970.



Com des troupiers pleins d'malice

Refrain

D'un bon cœur, j'rin honneur
A la République,
D'avoir sans mystère
Formé un bataillon scolaire ;
A Paris comme ichi
Eul s'écoles laïques,
Sont bien acclamés
Par tous les citoyens français.

1er couplet

D'puis qu'in est in république
In a bien fait des progrès.
In a fait d'écoles laïques
Pour instruire nos écoliers ;
A l'fiête du 14 juillet
Quand y sont passé in r'vue.
Pus d'un cœur étot charmé
D'admirer leu biel tenue.

2e couplet

L'instruction obligatoire
Sra gratuite jusqu'à 13 ans,
Tout à chacun s'fra un'n gloire
D'y invoyer ses enfants ;
Savoir lire ché tun' richesse
Aussi grâce à l'énergie,
Deuch ministère plein d'sagesse
Et du citoyen Ferry.

3e couplet

Y s'apprindront l'exercice
Et l'manimin du fusil,
Com des troupiers pleins d'malice
Ché z'infants s'ront dégourdis,
Quant y sauront vingt ans d'âge
In intrant sous les drapeaux,
Y connâitront tous l'usage
Du fusil gras et chaspot.

4e couplet

Chaq' jour j'intin qu'in louange
Ché vaillants instituteurs,
Aussi ch' tun aut pair de manches
Car i s'y met eud l'ardeur ;
Chaque année l's' écoles laïques
Fourniront des lauréats,
Couronnés d'gloire et d'mérite
Par eul génie d'ché hommes là.

5e couplet

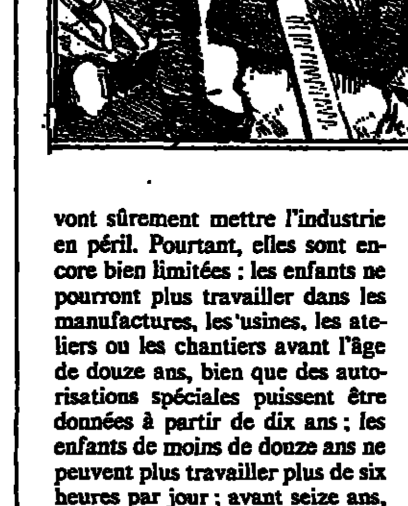
Ché p'tits infants vont s'instruire
Fur à m'sur qui grandiront,
Plus tard in intindra dire
Q'cha sera des fameux lurons.
Euch l'armée républicaine
Sra victorieuse au combat,
Car y r'prindront la Lorraine
Com l'a prédit Gambetta.

6e couplet

Si un'n puissance étringère
Viendrot troubler nous pays,
Aussitôt la France intière
Marcherot d'un cœur hardi
Car in a toudi la haine
Deul dernière guerre qu'in a fait,
Espérons qu' l'Alsace-Lorraine
Elle nous sra réintégré.

VICTOR BLUM.

Chanson en patois de Lille, interprétée par la Société des jeunes Moulinois, à Lille, lors de la mi-carême, 1884.




LA MOUCHE

SCIENCE

Le cannibale crétois

LES admirables fresques du palais de Cnossos composées de dauphins, de singes bleus, de fleurs, d'acrobates dansant sur des taureaux, de poulpes, d'élégantes au nez retroussé et à la poitrine dégagée donnent de la civilisation minoenne l'image d'un raffinement presque japonais. L'élégance du décor, le confort à demi moderne des constructions, l'astuce de l'architecture, tout concourt à former de cette civilisation insulaire une image gracieuse, prologue paisible où meurent dans une richesse silencieuse les grandes vagues achéennes et l'éclatement de la pensée grecque.

Cependant les fouilles continuent, et, au cours de l'été 1979, une découverte macabre a jeté un voile bien sombre sur l'éclat du jardin minoen : dans la cave d'une maison de Cnossos, dans un horizon datant de 1500-1450 avant notre ère, on a découvert une jarre à demi remplie d'ossements humains. Dans une pièce voisine, on a trouvé environ trois cents fragments, correspondant aux squelettes de deux garçons âgés de huit à onze ans, mélangés d'os de mouton. Cette trouvaille pourrait n'avoir rien de bien étonnant si le microscope n'avait révélé sur ces os la présence d'entailles et de marques qui supposent le contact du couteau du boucher. Bref, l'ensemble ressemble à un saloir de petits garçons. Du coup la question se pose : les Crétois était-ils cannibales ? Cannibales vulgaires, ou cannibales religieux consommant de la chair humaine dans quelque cérémonie secrète ? Les archéologues sont-ils tombés sur l'antre du Minotaure et sur les restes de quelques-uns des douze jeunes gens, tribut envoyé, selon la légende, annuellement par Athènes au roi Minos ?

Sans doute, les os ne parleront pas, et il y a peut-être d'autres hypothèses que le cannibalisme, pour expliquer les traces laissées sur les os, par exemple des rites funéraires spéciaux, le crime crapuleux étant exclu. Cependant, on sait, depuis le déchiffrement du linéaire B, la parenté étroite entre la Crète et la civilisation mycénienne, et la légende grecque nous a conservé le goût des festins d'enfants. La plus célèbre histoire est celle d'Atrée faisant dévorer ses propres enfants à Thyeste, son frère. Dans le « saloir » de Cnossos, les archéologues ont été intrigués par l'absence d'ossements des extrémités du squelette, notamment le bas des jambes. Or, à la fin de l'*Agamemnon* d'Eschyle, Egisthe, le fils survivant de Thyeste, dans la tirade où il se justifie du meurtre du Grand Roi, décrit avec réalisme le fatal repas de son père et donne ce détail : « *Atrée ...offrit à mon père pour festin la chair de ses enfants. Il brise le bout des pieds et les doigts des mains...* (1) ». La « recette » devait donc être assez connue du temps d'Eschyle...

Ce n'est pas tout ; alors même que l'on exhumait les os à Cnossos, 10 km plus au sud, à Arkhanès, on trouvait sous les débris d'un temple abattu par un tremblement de terre 1 700 ans avant notre ère, le squelette d'un jeune homme de dix-huit ans en position ramassée, couché sur un autel de pierre, un couteau de bronze cérémoniel au travers. Près de lui, les squelettes d'un homme et d'une femme écrasés par l'effondrement, les bras en croix. La civilisation minoenne était prise en flagrant délit probable de sacrifice humain. Cela ne doit pas surprendre : après tout, Agamemnon, fils d'Atrée, sacrifie sa fille à Aulis.

Le cannibalisme est certainement tenu pour plus infâme que le sacrifice humain à des fins religieuses ou légales, pratique qui se poursuit jusqu'à nos jours : les anciens Germains sacrifiaient à leurs dieux de préférence des malfaiteurs, le christianisme de préférence des sorcières et des possédés, les totalitarismes politiques de préférence des opposants. Une statistique récente des espèces dangereuses pour leur propre nature, cannibales ou meurtrières, compte, en plus de l'homme, mille trois cents exemples, qui couvrent tous les genres : insectes, poissons, oiseaux, mammifères. Le plus spectaculaire : les poissons *Stizostedion* qui s'avalent les uns les autres en commençant par la queue et forment des chaînes dont les maillons se dévorent simultanément. Le plus précoce : les embryons d'une salamandre vivipare qui se déchiquettent réciproquement dans le sein de leur mère.

Manger ses propres enfants

Le cannibalisme, mal répandu, est un phénomène intéressant du point de vue des théories sociobiologiques. On sait que l'un des points de départ de celles-ci est l'explication du comportement altruiste chez les animaux. Il arrive en effet que quelques-uns se sacrifient pour sauver leurs congénères, par exemple de l'attaque d'un prédateur. Les sociobiologistes interprètent ce comportement sur une base génétique : un animal se sacrifie pour sauver d'autres animaux qui ont en commun avec lui de nombreux gènes. Le créateur de la sociobiologie, Edward Wilson, est parti de l'observation des insectes sociaux, notamment des fourmis.

Cette théorie a été vivement contestée d'autant plus que Wilson prétend, par exemple, que le sens de la morale ne peut être déchiffré que par la biologie et que les grandes émotions humaines : haine, amour, culpabilité, crainte, sont des valeurs de survie programmées dans les cervelles par la sélection naturelle. L'altruisme et la morale protègent l'espèce et assurent la propagation génétique. Dans ce contexte, le cannibalisme est *a priori* le contraire de l'altruisme et c'est un test intéressant pour la sociobiologie. La question est, en gros, de savoir si l'on mange ses propres enfants.

Le cannibalisme fait quelquefois des ravages et peut être un facteur important de mortalité : par exemple, les trois quarts des œufs de corbeau et des jeunes couvées sont détruits par les adultes. Les femelles, surtout les célibataires, sont plus cannibales que les mâles, mais le comportement de ceux-ci est intéressant. En effet, on trouve effectivement des cas où le mâle cannibale respecte sa descendance, ce qui, en principe, est favorable à la propagation de ses propres gènes. Ainsi, le lemming à collier du Grand Nord tue, si la femelle les défend mal, les petits nouveau-nés à l'exception de ceux dont il est le père qu'il élève au contraire. Les larves d'un insecte parasite du blé mangent moins aisément les œufs avec lesquels elles partagent un patrimoine génétique. Chez les souris, les mâles ont une forte tendance à croquer les jeunes, à tel point qu'une souris enceinte qui vient à frayer avec un autre mâle croit bon de résorber le fœtus par une sorte de cannibalisme interne sans doute pour limiter la probabilité que sa portée soit massacrée par son nouvel amant.

Les sociobiologistes disent que le mâle ne peut pas se permettre de se faire flouer sur son investissement génétique, la femelle, elle, est évidemment plus sûre de son fait. Cependant, cette force d'expansion, d'un impérialisme inné, supposée au matériel génétique, trouve des contre-exemples. C'est ainsi qu'une horde de cinq à six lions peut contrôler une troupe d'une dizaine de femelles qu'ils protègent jalousement de l'approche des autres groupes de lions. Une femelle en chaleur prend pour compagnon le premier lion de sa bande qu'elle rencontre. Durant quatre jours, il a l'exclusivité (à raison d'une prestation de service toutes les vingt-cinq minutes...), mais il n'y a pas de couples et les mâles, au long de cette union temporaire, se témoignent entre eux assez peu d'hostilité.

On pensait que cette tolérance relative résultait d'un degré de parenté rapproché des membres du groupe marital qui devaient ainsi posséder un grand nombre de gènes communs. Malheureusement, une étude poussée de la population léonine du cratère du Ngorongoro en Tanzanie vient de montrer qu'il n'en était rien : les lions mâles ne sont pas forcément parents. Toutefois, un quart des lionceaux sont quand même dévorés par les adultes.

Si Edward Wilson a voulu établir des règles qui s'appliquent aux fourmis aussi bien qu'à l'homme, Eschyle prétend que Prométhée a délivré les hommes « *d'une vie de fourmi chétive* ». Clytemnestre en assassinant son époux, fils de cannibale et meurtrier de sa fille, a peut-être délivré la civilisation européenne des survivances troubles du royaume de Minos. Du point de vue de l'évolution, elle bat en brèche pour la première fois la loi du mâle qui, dans les familles royales riches en meurtres familiaux, est aussi la loi égoïste du pouvoir à tout prix. Les sociobiologistes peuvent aisément montrer que cette loi du mâle gouverne encore bien des choses dans nos sociétés, cela se voit aisément, un peu partout, par les formes officielles du statut féminin conçues pour garantir l'investissement génétique du mâle.

Nous ne sommes plus cannibales : on ne mange plus guère les enfants des autres. Pourtant, il arrive qu'ils agacent. Le cannibalisme originel est remplacé par l'agression. Les sociobiologistes prétendent que le mélange génétique est le plus sûr moyen de développer l'altruisme universel. Acceptons-en l'augure. La planète offre aujourd'hui des conditions techniques pour un métissage général de l'humanité. C'est peut-être une espérance. ■

P. CARO

(1) Eschyle. *Agamemnon*, 1592-1596, Traduction J. Grosjean - la Pléiade, Gallimard.

NUMISMATIQUE

Vous avez dit... investissement ?

LES rapports de l'art avec l'argent sont depuis que le marché des objets d'art et de collection existe (c'est-à-dire depuis l'Antiquité elle-même) un beau sujet de dissertation.

Les numismates, quant à eux, semblent ne vouloir aborder ce sujet qu'avec réticence et, s'ils y sont vraiment forcés, ne le font alors qu'avec une extrême prudence dont on peut se demander si elle est naturelle ou conjoncturelle.

Prudence naturelle ; cela peut se concevoir, si l'on songe à la démarche intellectuelle et psychologique d'une personne qui va placer de l'argent dans... de l'argent qui ne vaut sur le marché de la collection que parce qu'il ne vaut plus rien sur le marché monétaire ! Prudence conjoncturelle : sûrement si l'on songe aux chocs spéculatifs qui secouèrent le marché numismatique vers les années 1973-1975 et l'ébranlèrent fortement. Or il se trouve que les conditions économiques et fiscales que nous connaissons actuellement paraissent assez favorables à un grand nombre de numismates collectionneurs — dont certains lecteurs de cette chronique — pour qu'une crainte du retour de mauvaises pratiques se manifeste.

La situation est d'autant plus curieuse que le prix des monnaies ayant peu bougé sur le marché français depuis quelques années, nombre de collectionneurs espèrent et redoutent à la fois une hausse des prix.

C'est en partant de ces constatations qu'il m'a paru opportun de traiter de certains problèmes pratiques du marché des monnaies, après m'être volontairement astreint dans la plupart de mes précédentes chroniques à faire uniquement ce qu'on pourrait appeler de la vulgarisation numismatique.

Je me dois donc de dire aux lecteurs qui ne le sauraient pas que j'exerce le métier d'expert numismate : on pourra alors m'objecter qu'on ne peut être à la fois juge et partie. J'en conviens volontiers, et mon propos ne sera pas d'avoir une vue parfaitement objective sur les problèmes de la numismatique, ou de juger telle ou telle pratique : ce n'est pas à moi de le faire et je ne prétends pas m'élever au-dessus de la mêlée ! J'essaierai simplement, en deux ou trois chroniques, de donner des conseils utiles, dictés par l'expérience, aux collectionneurs et en particulier aux amateurs débutants.

Nous vivons une époque de nivellement et de développement des classes moyennes. Tout devient moyen, la fortune, par exemple, mais l'instruction aussi. Il n'y a plus beaucoup d'adultes n'ayant pas été scolarisés, mais, d'un autre côté, on ne rencontre plus beaucoup d'érudits.

J'entends d'érudits « pour le plaisir », c'est-à-dire dont l'érudition se situe en dehors du champ d'activité professionnelle.

La collection restait une forme d'élitisme dans laquelle la connaissance ou l'argent permettait à l'individu de se distinguer ; lorsqu'un hasard heureux donnait au même amateur la fortune et l'érudition, de grandes collections se bâtissaient, dignes d'un patrimoine national, voire du patrimoine mondial.

Aujourd'hui, le type du collectionneur pur tend à disparaître et se substitue à lui le collectionneur moyen, certes sensible à l'émotion esthétique ou intellectuelle, mais sensible aussi à l'avenir du budget qu'il consacre à ses achats : cela n'est pas un jugement mais une simple constatation.

L'idée de placement est donc maintenant présente, de façon consciente ou subconsciente, chez la plupart des collectionneurs : le taire ou le nier, c'est pratiquer la politique de l'autruche.

De ce fait, le collectionneur a de plus en plus tendance à exiger de son expert ou de son marchand un double rôle : celui, traditionnel, de conseiller technique et celui, plus nouveau, de conseiller financier.

Oracle financier

Ainsi, il y a quelques années, le numismate Jean Mazard constatait déjà : « *Il faut bien reconnaître que nous ne sommes plus au temps où le numismate recherchait avant tout la satisfaction de son goût personnel, et le prix atteint maintenant par les monnaies implique une prudence et une rigueur qui existaient moins autrefois.* »

Je pense qu'il serait extrêmement dangereux que l'expert numismate se laisse influencer par de telles sollicitations et accepte de jouer un rôle d'oracle financier. Son véritable rôle doit se limiter, qu'il s'agisse d'une expertise ou d'une transaction commerciale, au classique travail d'identification, d'authentification et d'estimation.

Mais, avant de voir quels sont, pour l'amateur, les pièges à éviter (et donc, pour le professionnel les règles à respecter), disons quelques mots des experts.

Comme chacun le sait, ou devrait le savoir, le titre d'expert n'est pas protégé par la loi française ; si bien que tout un chacun peut se déclarer expert en tel ou tel domaine, donc — pourquoi pas ? — en numismatique.

Seuls peuvent donner toute garantie de confiance les experts qui sont agréés par des organismes officiels ou d'importance et de sérieux reconnus (par exemple : l'administration des douanes, les tribunaux et les cours, les compagnies de commissaires-priseurs, etc.).

Le simple agrément d'un syndicat spécialisé peut être la meilleure ou la pire des choses. En effet, certains syndicats d'experts sont particulièrement vigilants sur le problème du recrutement, tandis que d'autres sont nettement plus laxistes.

En France, si tous les marchands ne sont pas experts, à l'inverse tous les experts numismates (une dizaine environ sur la centaine de professionnels) ont une activité commerciale. Certains marchands réputés ne tiennent pas, pour des raisons personnelles, à devenir experts : ils sont néanmoins tout à fait recommandables, mais, pour un débutant, il est peut être plus sûr et plus simple de commencer par s'informer auprès d'un expert.

Deux associations regroupent la majorité des professionnels connus : l'une, purement française et de création récente, compte une quarantaine de membres dont quelques experts, c'est le Syndicat national des experts numismates professionnels (1). La seconde (*), créée en 1951, est internationale : c'est l'Association internationale des numismates professionnels, qui regroupe pour la France onze professionnels dont sept experts agréés. Actuellement, le président de l'AINP est français, mais le secrétariat est à Londres (2).

D'autre part, il faut noter que les secrétariats des organismes d'agrément communiquent sur simple demande téléphonique la liste de leurs experts. Enfin, pour un problème numismatique isolé n'impliquant aucun prolongement commercial, on peut éventuellement consulter les conservateurs de nos deux principaux musées monétaires nationaux, le Cabinet des médailles de la Bibliothèque nationale et le Musée monétaire de l'Hôtel des monnaies à Paris.

Après ce petit tour d'horizon, l'amateur saura, je l'espère, où s'adresser ; nous verrons prochainement ce qu'il peut et doit attendre des professionnels. ■

ALAIN WEIL.

(*) Cette association jouit d'une grande réputation grâce, notamment, à ses règles déontologiques et à son activité dans la lutte contre les faux (elle a créé en 1975 un bureau international pour la suppression des fausses monnaies).

(1) SNENP, 38, rue de Richelieu, 75001 Paris.

(2) AINP. Secrétariat, 11, Adelphi Terrace, London WC 2N6B Angleterre.

ACTUELLES

La mode

Notre mode actuelle : tenir l'écriture pour tout et le reste pour presque rien pourrait devenir l'objet d'une bonne satire. On pourrait y introduire d'une manière ou d'une autre l'essai sur les jardins.

∴

Chez nos poètes à la mode, on voit aisément comment le mot a fait la pensée. Chez Milton et Shakespeare, c'est toujours la pensée qui crée le mot.

∴

Bien que je sache que beaucoup de critiques ne lisent pas les livres qu'ils critiquent si magistralement, je ne vois vraiment pas en quoi cela pourrait nuire de lire le livre sur lequel on doit faire une critique.

∴

Le seul défaut des œuvres de réelle valeur, c'est qu'elles en suscitent ordinairement beaucoup d'autres mauvaises ou simplement médiocres.

∴

Il était encore suspendu à l'Université de ce pays comme un splendide lustre — qui n'aurait pas porté de lumière depuis vingt ans.

∴

L'art, si bien cultivé aujourd'hui, de rendre les gens mécontents de leur sort.

Le philosophe allemand Georg Christoph Lichtenberg emplissait de ses aphorismes ses cahiers, entre 1764 et la fin du siècle. Schopenhauer, Nietzsche, Wagner et Tolstoï l'ont admiré, André Breton redécouvert. On emprunte ici à Marthe Robert sa traduction.

JEAN GUICHARD-MEILI.

هكذا من الأصل

ASSOCIATIONS

Expériences en fiches

La documentation fournie par le Centre d'information sur les innovations sociales (C.I.I.S.) ne cesse de croître... avec les demandes de renseignements.

VOUS avez un projet dans le domaine de la vie sociale (une association de retouche de vêtements usagés pour les nécessiteux ou un mini-centre de soins pour les personnes âgées, par exemple), vous désirez le préciser, en parler, tester son intérêt et ses chances de réussir par comparaison avec des expériences similaires... : le Centre d'information sur les innovations sociales (C.I.I.S.) met à votre disposition la documentation et les références qu'il a réunies sur le sujet qui vous intéresse, que vous soyez collectivité locale, association, travailleur social ou simple particulier (1).

Créé en 1976, pour aider et informer les promoteurs d'idées nouvelles (2) et favoriser l'innovation, le C.I.I.S. s'est transformé au début de 1981 : on a réduit à quatre personnes l'équipe parisienne chargée d'entretenir et de diffuser le fonds documentaire et créé un réseau de correspondants régionaux. En même temps, la Caisse des dépôts et consignations est entrée au conseil d'administration du centre, qui reçoit maintenant un financement de plusieurs administrations, dont la direction de l'action sociale (du ministère de la solidarité nationale) et la direction générale des collectivités locales (du ministère de l'intérieur).

Les informations recueillies par le C.I.I.S. couvrent depuis l'origine les domaines de l'action sociale (personnes âgées, handicapés, marginaux) ; elles se sont étendues à l'insertion professionnelle des jeunes en difficulté et, d'une façon plus générale, aux activités nouvelles dans le « tiers secteur » (mutualité, associations, coopératives) pourvu qu'elles restent novatrices par leur thème ou leur lieu. Ainsi l'opération montée à Chambéry pour permettre aux femmes de devenir mécaniciennes ou chauffeur de poids lourds y est plus « novatrice » qu'à Paris.

Le C.I.I.S. renvoie pour le montage juridique et financier aux organismes compétents. A ses interlocuteurs, il offre *« une conversation non technique qui est simplement l'occasion pour eux de mieux cerner et formuler leur demande »*, précise Agathe Bluet, animatrice du C.I.I.S. Mais sa contribution essentielle consiste à fournir un « dossier-info » sur le sujet choisi. Le Centre a établi une quarantaine de ces dossiers (3). Constitués de « fiches-expérience », fiches pratiques et coupures de presse, ils peuvent être obtenus pour 100 F chacun.

Les « fiches-expérience » sont une *spécificité* du C.I.I.S. Chacune, présentée selon une grille immuable de quatorze rubriques (nature de l'opération, description, contexte, public visé, objectifs, financement, etc.), est rédigée par le C.I.I.S. à la suite d'une demande de renseignements.

En fonction de l'information et des contacts qu'il a recueillis (il y a une rubrique « contacts-coordonnées ») le demandeur, fort du savoir-faire des autres, monte à son tour son projet... et fait l'objet d'une « fiche-expérience ». Au bout d'un an, le C.I.I.S. le contacte à nouveau pour savoir où en sont les choses. Chaque fiche est ainsi mise à jour annuellement. Si l'expérience a capoté, entre-temps, la fiche disparaît, à moins que les circonstances de l'échec ne soient en elles-mêmes instructives. *« Les fichiers du C.I.I.S. ne prétendent pas être exhaustifs,* dit Agathe Bluet. *Mais ce que nos interlocuteurs recherchent avant tout c'est la qualité de l'information. »*

C'est pour cela que le C.I.I.S. a depuis l'an dernier polarisé ses moyens d'action sur le développement d'un réseau de correspondants régionaux qui collectent l'information dans leur aire géographique et la transmettent à Paris ; correspondants sectoriels qui font de même pour leur secteur : action sociale, animation, initiatives locales pour la création d'emplois...

Ces correspondants, choisis dans des organismes ayant déjà une implantation locale, consacrent environ la moitié de leur temps au C.I.I.S. Mais celui-ci ne les rémunère pas. Tout fonctionne sur l'échange d'informations : en contrepartie de leur contribution, les correspondants reçoivent chaque mois une mise à jour de tous les dossiers du C.I.I.S.

« Ce système doit nous permettre, avec de faibles moyens, de développer rapidement notre réseau : douze correspondants aujourd'hui, une quarantaine prévus fin 1983, explique Agathe Bluet, *et de satisfaire ainsi une de nos exigences : recevoir une information venue du « terrain ». Nous étudions en ce moment un projet de messagerie électronique entre les correspondants et entre eux et le siège qui nous ferait gagner du temps et nous permettrait de passer un plus grand nombre d'informations. »* D'autre part, deux ou trois séminaires par an doivent être organisés par et pour les correspondants : le premier, sur le thème de l'insertion professionnelle des jeunes chômeurs sans qualification, a eu lieu les 24 et 25 juin derniers (4).

Ce réseau de correspondants est aussi le meilleur atout du C.I.I.S. pour se faire connaître. Un récent colloque franco-allemand sur l'insertion professionnelle des jeunes (5) a mis en valeur son originalité. *« Un tel centre n'existe pas en Allemagne,* explique Agathe Bluet. *Venue au colloque avec mes « fiches-expérience » sur le thème des débats, j'ai passé pratiquement tout mon temps à répondre à des questions sur la façon dont nous fonctionnons. »* ■

DANIEL GARCIA.

(1) C.I.I.S., 18, rue de Varenne, 75007 Paris. Tél. : (1) 549-09-10.

(2) A l'initiative de François Bloch-Lainé, toujours président du C.I.I.S., de la Fondation de France et du Comité national de liaison des activités mutualistes, coopératives et associatives (C.N.L.A.M.C.A.).

(3) Quelques exemples : haltes-garderies, mini-garderies et activités d'éveil (dossier nº 1) ; lieux d'accueils pour enfants provisoirement coupés de leur foyer (nº 7) ; maintien à domicile des personnes âgées (nº 9) ; insertion-réinsertion d'adultes en difficulté (nº 18)...

(4) Le compte rendu des débats, assorti des « fiches-expérience » des participants, peut être consulté dans les antennes régionales du C.I.I.S. et acheté à Paris (50 F l'exemplaire).

(5) Organisé par l'Office franco-allemand pour la jeunesse et par la Fédération Léo-Lagrange, les 30 septembre et 1er octobre derniers.

BLOC-NOTES

Autoportrait des associations

Vitalité et inquiétude : telles sont les caractéristiques de la vie des associations du secteur social ; celles-ci ont des difficultés à être reconnues et à assurer leur continuité. Ce sont les conclusions qui se dégagent d'une enquête effectuée par la Fondation de France auprès des cinq cent quarante et une associations qu'elle a subventionnées entre 1977 et 1981, et à laquelle trois cent trente associations (61 %) ont répondu. Il s'agit essentiellement d'associations travaillant dans le domaine social et tentant d'apporter des innovations dans l'aide aux personnes âgées, aux handicapés, aux jeunes, et la prise en charge des enfants. Elles sont généralement de dimensions restreintes puisque 40 % emploient moins de six salariés et 30 % aucun.

Vitalité : deux associations seulement ont disparu depuis la date à laquelle elles ont reçu l'aide de la Fondation. Les autres n'ont pas changé leurs objectifs. Elles ont gardé la même clientèle en général. Mais beaucoup ont modifié leurs méthodes de travail : ce sont les associations qui s'occupent des jeunes qui font le plus preuve de dynamisme et d'adaptabilité.

Mais beaucoup d'associations, en particulier celles qui s'occupent de jeunes ou d'enfants, se plaignent de ne pas voir leurs efforts reconnus, en particulier par les autorités locales. En revanche les activités en faveur des personnes âgées ou des handicapés sont mieux acceptées et jugées plus utiles.

Cette « reconnaissance » a un aspect vital pour les associations : elle est souvent la condition de l'octroi des subventions — on donne à celles qui sont déjà connues. D'autre part les associations souffrent souvent d'une méconnaissance des problèmes juridiques et des circuits administratifs ; 80 % souhaiteraient aussi être mieux informées des expériences similaires aux leurs. En fait, c'est par le « bouche à oreille » que les activités des associations sont le plus souvent connues (41 % des cas) ou... par les médias (33 %) plutôt que par les canaux officiels des services sociaux.

Autre difficulté importante : les locaux ; ceux dont disposent les associations sont souvent peu adaptés aux besoins, coûteux ou difficiles à trouver : celles qui s'occupent des enfants, notamment, doivent fréquemment louer ; en revanche celles qui s'occupent de personnes âgées obtiennent plus facilement la mise à leur disposition d'un local.

Les difficultés financières rencontrées (70 % ont éprouvé des problèmes de trésorerie) n'empêchent pas les associations de « parier sur l'avenir » puisque certaines n'hésitent pas à emprunter des sommes importantes.

* Fondation de France, 40, avenue Hoche, 75008 Paris. Tél. (1) 563-66-66.

PUBLICATIONS

Terrorismes

La revue *Alternatives non-violentes* a publié un dossier « terrorisme » consacré notamment à l'Italie, la République fédérale d'Allemagne, l'Irlande du Nord, le Pays basque.

* *Alternatives non-violentes*, Craintilleux, 42210 Montrond.

CONSEILS

Les cotisations sociales

Toute personne, *« quel que soit son âge, même si elle est titulaire d'une pension, salariée ou travaillant à quelque titre que ce soit pour un ou plusieurs employeurs, quels que soient le montant et la nature de la rémunération ou la forme du contrat »*, est soumise à l'obligation des assurances sociales (code de la Sécurité sociale, art. L. 241). De ce texte découlent les deux conditions de l'assujettissement :

- **Il y a rapport employeur-employé (lien de dépendance) ;**
- **Il y a rémunération et ce (nous insistons sur ce point) quel que soit le nom qui lui est donné (salaire, indemnité de fonction, vacation, émolument, avantages en nature...), le régime des cotisations applicables est le régime général et il n'existe actuellement aucune dérogation.**

Il faut donc savoir :

Que l'URSSAF a les moyens réglementaires de procéder ou de faire procéder au recouvrement des cotisations qui lui seraient dues, de même que de percevoir des majorations de retard ;

Qu'elle peut procéder à sa diligence à des contrôles près de tous les employeurs de main-d'œuvre, lesquels doivent présenter aux agents du contrôle tous documents que ceux-ci jugeraient utiles ;

Que ces contrôles peuvent aboutir à des redressements, si la situation est irrégulière. En cas de contestations il incombe à l'employeur d'apporter la preuve du bien-fondé de celle-ci.

Cependant, il existe pour les nombreuses associations qui gèrent des centres de vacances et de loisirs pour les enfants et les adolescents une mesure qui a pour effet d'alléger sensiblement leurs charges sociales. Il s'agit d'un arrêté du 11 octobre 1976 (publié au *Journal officiel* du 27 octobre 1976). En voici l'essentiel :

Article premier. — *Le présent arrêté est applicable aux personnes recrutées, à titre temporaire et non bénévole, pour se consacrer exclusivement, dans les centres de vacances (...), les centres de loisirs pour mineurs et les maisons familiales de vacances, à l'encadrement des enfants durant les vacances scolaires, les congés professionnels ou les loisirs de ces enfants.*

Art. 2. — *Les cotisations dues pour l'emploi des personnes visées à l'article premier ci-dessus sont calculées chaque année sur les bases forfaitaires ci-après, déterminées par référence à la valeur horaire du SMIC en vigueur au 1er janvier de l'année considérée :*

EMPLOIS	Assiette journal. (1)	Assiette hebdom. (1)	Assiette mensuelle (1)
Animateur au pair	1	5	20
Animateur rémunéré en argent	1,5	7,5	30
Directeur adjoint ou économe	1,5	17,5	70
Directeur	1,5	25	100

Cet arrêté, complété par celui du 25 mai 1977 (publié au *Journal officiel* du 14 juin 1977), qui a ajouté à la liste ci-dessus les assistants médicaux, concerne uniquement les personnels d'encadrement, et tous les autres (ménage, entretien, cuisine, etc.) demeurent soumis au régime général.

(1) En heures.

AUDIOVISUEL

A vous de jouer !

DANS un fracas électronique, l'enzyme glouton envahit le marché. Les armées du Trésor parviendront-elles à stopper l'attaque par une taxe parafiscale ou par un subtil détournement vers Épinal ou Rochefort ? Non, il ne s'agit plus du magnétoscope mais des jeux vidéo qui triomphent à leur tour dans les foyers français.

L'an dernier, on a vendu 55 000 consoles et 275 000 cassettes. A la fin de cette année, les ventes atteindront au minimum 200 000 consoles et 800 000 cassettes pour une valeur de 370 millions de francs. Pour 1983, personne n'est aujourd'hui en mesure de donner des estimations sérieuses. Ce qu'il y a de sûr, c'est qu'il s'agit encore de produits étrangers, américains en majorité, et que l'industrie française est incapable pour le moment de leur opposer une quelconque concurrence.

Tout a commencé il y a dix ans, lorsque Noland Bushnell fonda Atari avec 500 dollars et cinq employés pour mettre dans les drugstores le premier jeu vidéo : le Pong. Quatre ans plus tard, Atari est racheté par la Warner et réalise déjà un chiffre d'affaires de 40 millions de dollars. En 1982, Atari emploie 10 000 personnes, fabrique aussi bien des jeux vidéo que des micro-ordinateurs domestiques et, avec ses 2 milliards de dollars de chiffre d'affaires, représente de loin la société la plus importante du groupe Warner.

Entre-temps, le marché américain a véritablement explosé. Les jeux vidéo sont présents dans 14 % des foyers (contre 5 % pour le magnétoscope) et ce taux pourrait atteindre 24 % l'année prochaine. Avec 6 millions de consoles et 60 millions de cassettes vendues cette année, les jeux vidéo dépassent aux États-Unis le chiffre d'affaires de l'industrie cinématographique !

Bataille spatiale en trois dimensions

Bien évidemment, Atari n'est plus seul sur ce fabuleux marché. D'autres entreprises électroniques se sont lancées dans la fabrication de consoles (Commodore, Coleco, Odyssey, etc.). Mais les fabricants de jouets s'y sont mis aussi : Mattel, Fischer-Price, Parker et Ideal Toys, qui vient de se faire racheter par le groupe C.B.S. La troisième vague de partenaires est constituée par les géants de l'audiovisuel (20th Century Fox, Paramount, M.C.A., Thorn E.M.I.) qui produisent des cassettes pour les consoles existantes.

En France, on trouve, pour le moment, les consoles Vidéopac de Philips, les Video Computer System d'Atari et les jeux Intellivision de Mattel. Viendront s'y ajouter dès l'année prochaine les consoles d'Idéal Loisirs, filiale française d'Ideal Toys, les jeux Parker distribués par Miro Meccano et les cassettes d'Activision commercialisées par R.C.A. Les prix des consoles varient entre 1 000 et 2 000 francs et ceux des cassettes entre 150 et 300 francs.

Ces différences de prix s'expliquent en grande partie par l'évolution des jeux vidéo. Après le Pong d'Atari, la première vague de jeux reprenait des sports (tennis, football, golf...) avec des petites figurines simples animées en deux dimensions sur des fonds de couleur. Avec des appareils plus performants, on a découvert peu à peu les charmes des échecs ou du bridge électroniques. Mais, surtout, les graphismes et l'animation se sont affinés. On joue maintenant à la bataille spatiale en trois dimensions avec des commandes qui permettent de faire évoluer son astronef dans toutes les directions.

Un des derniers jeux de Mattel propose le bombardement de la France occupée par des avions anglais. Le tableau de bord vous permet de réussir votre décollage et de surveiller votre consommation d'essence et de munitions. Mais l'écran offre aussi la vision du paysage vu de la cabine de pilotage ou du poste du bombardier. On voit ainsi les bombes se détacher de l'avion pour aller exploser sur l'objectif tandis qu'un synthétiseur vocal (300 francs !) vous avertit de l'arrivée d'avions ennemis ou envoie un message de secours si votre avion s'écrase à terre. La prochaine génération de jeux reprendra les images des films célèbres et l'on jouera aux *Stroumpfs*, à *la Guerre des étoiles* ou à *E.T.*

Sur les réseaux câblés

Les progrès dans la puissance des consoles (4 K. octets pour Atari, 16 K. octets pour Mattel et 64 K. octets pour Idéal Loisirs) rapprochent aujourd'hui les jeux vidéo des micro-ordinateurs, une stratégie consciente des principaux fabricants qui entendent familiariser ainsi le public avec l'informatique domestique. On voit déjà sur le marché des programmes à vocation éducative et, en y ajoutant les périphériques nécessaires, les consoles pourront bientôt rivaliser avec les ordinateurs 400 et 800 d'Atari, qui proposent des programmes de création graphique ou de synthèse musicales, des logiciels de traitement de texte ou de gestion.

L'autre versant de cette évolution, c'est l'apparition des jeux vidéo sur les réseaux câblés. Déjà aux États-Unis, Games Network et Play Cable proposent aux abonnés équipés d'une console des chaînes entièrement réservées aux jeux vidéo. L'idée pourrait séduire en France les P.T.T., qui entendent promouvoir une utilisation interactive des fibres optiques.

La spectaculaire croissance des jeux vidéo prend des allures de phénomène sociologique. Les premiers bilans de Teletel n'ont-ils pas montré que les programmes de jeux venaient largement en tête dans l'utilisation des divers services télématiques ? L'activité ludique conjure ce que les nouvelles technologies peuvent avoir d'inquiétant et de déroutant. Elle permet aux téléspectateurs, aux jeunes tout particulièrement, de ne plus être passifs devant le petit écran.

Mais cet engouement ne séduit pas tout le monde. Un certain nombre des spécialistes dénoncent dans le jeu vidéo un facteur de repli sur soi et une incitation à la violence. Il est vrai que la majorité des cassettes proposent aujourd'hui des jeux de guerre et qu'un éditeur vient de lancer aux États-Unis des jeux à thème pornographique où l'on voit les troupes du général Custer violer une squaw ! Mais la cassette vidéo a bien commencé par exploiter elle aussi les films X et les longs métrages d'horreur avant d'aborder l'opéra et le théâtre classique. ■

JEAN-FRANÇOIS LACAN.

PRATIQUES

RADIO

Allô,... la poésie ?

Composer sur le cadran du téléphone le 550-32-33. Attendre les trois petites sonneries de rigueur, la petite musique, et puis c'est parti : la parole est aux poètes et à la poésie. Dans cette radio par téléphone nommée « État d'urgence », Jean-Pierre Rosnay, fondateur du Club des poètes et du Festival international de poésie de Paris, propose ainsi chaque jour cinq minutes d'information (parfois plus) sur l'univers de la poésie, les parutions d'ouvrages et de revues, les festivals, spectacles et récitals, les événements concernant le monde des auteurs, leurs voyages et leurs rencontres... Et, renouvelée quotidiennement, une lecture d'un ou de plusieurs poèmes. Ceux des grands (Baudelaire, Desnos, La Fontaine, Jacob...), ceux des jeunes (Gabrielle Janier...), ceux aussi des auditeurs.

Lancée le 7 juin dernier *« de façon très artisanale »*, précise Jean-Pierre Rosnay, interrompue au moment de l'été, cette *« radio libre pas comme les autres »* est désormais mieux équipée et groupe soixante lignes téléphoniques. *« Il est urgent*, explique son promoteur, *de lutter contre la médiocrité, de sortir la poésie de son isolement et de son ghetto ; de créer un état de résistance pour tous ceux qui sont en manque de poésie ; de poursuivre enfin le rêve de Rimbaud et d'Eluard : la poésie pour tous, la poésie dans la rue. »*

Plusieurs milliers d'appels quotidiens, affirme-t-on au club des poètes, près de quarante lettres par jour, en provenance des différentes régions de France, mais aussi de Belgique, de Suisse, parfois même de Pologne. A terme, l'espoir de quelques aides financières (la culture, le temps libre, les relations extérieures ?...) et puis l'organisation d'un réseau de délégués dans les villes de province (universitaires, libraires...) lesquels, ayant écouté la ligne des poètes, répercuteraient autour d'eux l' *« information poétique »*.

Autre ton (nettement plus pratique), autre intérêt (cette fois, l'univers des radios libres et des nouveaux médias), mais même système (le répondeur téléphonique), la Gazette parlée de Mao dispose de deux nouveaux numéros : 655-33-00 et 655-41-00.

Alors, une suggestion pour tous les amateurs de radio libre à petite audience : à défaut de place sur la F.M., saisissez-vous des répondeurs ; vous n'aurez aucun problème de brouillage et pourrez prétendre à une zone de couverture... illimitée.

ANNICK COJEAN.

VIDÉO

Dans le métro

Les vidéo-clubs descendent sur les quais du métro. La société Vidéofast vient en effet d'ouvrir dix-huit points de location dans les grandes stations parisiennes sur les lignes de banlieue du R.E.R. La formule est simple : les horaires d'ouverture des boutiques (7 h 30 – 20 h) permettent de réserver sa cassette le matin en allant au travail et de la retirer, le soir, au retour.

Pas d'abonnement, le tarif est de 25 F pour la journée et de 40 F pour le week-end. Vidéofast a sélectionné chez les éditeurs un premier catalogue d'une centaine de titres dans les diverses catégories de programmes, du dessin animé au film X.

Une semaine sur les nouvelles images

L'Institut national de la communication audiovisuelle (INA) et la Vidéothèque de Paris organisent du 6 au 10 décembre une semaine de démonstration et de débats sur le thème « Des images pour la connaissance et l'action ». On y traitera du mariage entre l'image et l'informatique et de ses principales applications : simulation, aide à la décision, télédétection, journalisme télématique, conception assistée, synthèse d'images et audiovisuel interactif. Pendant toute la semaine, on pourra assister à des démonstrations d'un certain nombre de matériels : terminal Teletel, vidéodisque interactif, console de composition pour vidéotexte et tablette de téléécriture.

★ Renseignements auprès de la Vidéothèque de Paris (271-26-70) ou de l'INA (875-87-14).

V.H.S. Kenwood

Malgré les rumeurs de crise et de surproduction, la vidéo n'en finit pas d'élargir son empire sur le secteur des loisirs domestiques. Toutes les firmes qui, jusqu'à présent, étaient spécialisées dans la photo, le cinéma super 8 ou la haute fidélité ont dans leurs projets futurs ou immédiat, l'extension de leurs activités vers l'image électronique.

Ainsi, Kenwood, bien connu pour son matériel haute fidélité, sera un des premiers, parmi les nouveaux venus, à commercialiser sur le marché français un magnétoscope de salon au format V.H.S. : le K.V. 901 S.F. Cette machine de milieu de gamme comprend un clavier de commandes logiques à touches sensitives gérées par microprocesseur offrant, notamment, la recherche visuelle avant et arrière à neuf fois la vitesse normale. La minuterie incorporée *permet une programmation* sur dix jours avec possibilité d'enregistrement quotidien à heure fixe pour les fanatiques de feuilletons.

Le boîtier de commande par fil à dix fonctions donne accès aux choix des canaux T.V. et à l'intégralité des fonctions : lecture, enregistrement, doublage son, avance rapide, rembobinage, recherche visuelle, pause et arrêt sur image. Le tuner électronique est prévu pour mémoriser 8 canaux U.H.F. ou V.H.F. avec un mécanisme de verrouillage automatique du canal. Sorti des unités de fabrications de la Japan Victor Company, le K.V. 901 S.F. s'insère dans la chaîne audiovisuelle Kenwood, au côté, notamment, de l'ampli audio-vidéo K.V.A. 502.

Éclairage vidéo

La firme allemande Bausch, spécialisée dans les accessoires audiovisuels, présente un catalogue exclusivement consacré à la vidéo, dont l'action la plus intéressante touche à l'éclairage. Trois types de torches sont disponibles sous différentes largeurs de faisceaux et diverses puissances. Toutes ont une température de couleur équilibrée à 3 400 °C Kelvin et utilisent des lampes aux halogènes. La sécurité semble être une préoccupation du constructeur, puisque les verres de protection sont trempés. On regrettera cependant l'absence de fusibles sur certains modèles. A partir de 1 000 watts, une ventilation est prévue et l'isolement de la poignée contre la chaleur semble efficace.

Cette partie éclairage est complétée par divers équipements aussi utiles qu'une malette de transport, un bras articulé pouvant supporter deux torches, un trépied et son chariot à roulette, tout un assortiment de filtres et de diffuseurs.

Signalons également le boîtier de transfert adaptable aussi bien au film, (8 mm et 35 mm), à la diapositive, qu'à la photo sur papier et la télécommande par infrarouge F.S. 300 pour appareil électrique d'une puissance maximale de 1 000 watts, conçue spécialement pour régler la lumière au cours d'une prise de vues.

HI-FI

A l'anglaise

La haute-fidélité anglaise reste étonnamment vivace et créative face au raz de marée extrême-oriental. Que faire quand l'ennemi est déjà dans la place ? Sony, Hitachi, Toshiba, possèdent des unités de production en Grande-Bretagne. Elles sont principalement orientées vers la fabrication de récepteurs de télévision, mais, demain, elles peuvent investir le marché de la hi-fi. La solution est de se démarquer de la production dominante relativement uniformisée taint au niveau technique qu'au niveau esthétique.

C'est ce que réussit la firme Quad basée à Huntington. Côté esthétique, finis les perpétuels gris métallisés, ou les sinistres noirs mats. La ligne, simple et audacieuse, s'agrémente de touches aux couleurs vives et prend résolument le contre-pied de la tendance « appareil de mesure ». Côté technique, la gamme se situe au-dessus de la production courante, comme le démontre la conception du préamplificateur Quad 44.

Ce modèle possède cinq entrées — phono, magnéto 1 et 2, radio et auxiliaires, — toutes interchangeables par modules enfichables sur contact. Cette possibilité, peu courante, permet d'adapter ce matériel aux besoins précis de chaque utilisateur. L'entrée phono dispose de trois sensibilités et s'adapte donc parfaitement aux caractéristiques des cellules. Une carte d'entrée spéciale est prévue pour fournir 20 décibels de gain au signal provenant d'une cellule à bobine mobile. De même, les entrées du magnétophone sont ajustables en niveau et en sensibilité par l'intermédiaire d'interrupteurs fixés sur les cartes.

Parmi les possibilités de contrôle, on notera la fonction « Tilt », qui a pour effet de basculer l'équilibre tonal par rapport à une fréquence centrale de 1 kHz et d'atténuer ainsi la réverbération du local d'écoute.

Le catalogue de la firme Quad comprend, en outre, un tuner FM4 à affichage digital et possibilité de mémoriser sept émetteurs. Le transducteur ESL 63 mérite une mention spéciale, car il utilise une technologie tout à fait particulière : le haut-parleur électrostatique. Une seule membrane, tendue sur un cadre, est excitée par deux électrodes annulaires et restitue l'ensemble des fréquences. Cette source sonore, totalement homogène, a nécessité de nombreuses années d'étude et reste une des rares innovations technologiques dans ce domaine.

PHILIPPE PÉLAPRAT.

PHOTO

Reflex à mise au point et déclenchement automatiques

En 1972, Olympus avait lancé le plus petit reflex 24 × 36 jamais réalisé, l'Olympus OM-1 (qui, avec un Pentax, reste toujours le plus compact). Trois ans plus tard, la firme japonaise proposait un second boîtier, l'Olympus OM-2, aussi petit, totalement électronique et comportant, pour la première fois, un système de cellules mesurant la lumière sur le film. En 1978, elle commercialisait l'OM-10, modèle voisin de l'OM-2, mais plus simple et beaucoup moins cher (environ 1 300 F au lieu de 2 600 F). Aujourd'hui, Olympus se prépare à mettre deux appareils sur le marché : dès ce mois de novembre, un Olympus OM-20 et à la mi-janvier 1983 un Olympus OM-30.

L'Olympus OM-20 est assez proche de l'OM-10, étant comme lui un reflex automatique, une cellule réglant l'exposition du film. Il s'en distingue par deux caractéristiques essentielles : d'une part, il possède un réglage manuel de l'exposition, en plus de l'automatisme (avec l'OM-10, cela n'est possible qu'avec un accessoire qui se fixe sur la commande de l'obturateur) ; d'autre part, il recevra un moteur d'entraînement de la pellicule pouvant atteindre cinq images par seconde. Son prix, non encore fixé, sera un peu supérieur à celui de l'OM-10.

L'Olympus OM-30 possède, en plus des caractéristiques de l'OM-20, un dispositif de mise au point semi-automatique ou automatique, selon l'objectif employé (la mise au point par réglage manuel restant toujours possible). La mise au point automatique sera possible avec un zoom spécial, l'Autofocus 4/35-70 mm à moteur intégré (qui ne sera disponible qu'en mai 1983). Cet objectif et le boîtier équipé d'un moteur permettront un déclenchement automatique chaque fois qu'un sujet en déplacement (cas de la photo sportive) se trouvera dans la zone de netteté d'un réglage de mise au point effectué par le moteur. Avec un objectif ordinaire, il en sera de même chaque fois que le sujet sera dans la zone de netteté déterminée par un réglage préalable. Dans les deux cas, le moteur entraînera la pellicule dès que la vue sera prise. L'OM-30 est un appareil qui se classe entre l'OM-20 et l'OM-2. Quoique son prix ne soit pas fixé, il sera moins cher que l'OM-2 et plus cher que l'OM-20.

ROGER BELLONE.

VIDEOCASSETTES SELECTION

Barbara à Pantin

Si c'est pour la chanson, il vaut mieux garder le souvenir des disques des années 60 avec ce mélange si particulier d'insolence, de tendresse et de désespoir. Depuis, les chansons de Barbara ont perdu de leur acidité et ont gagné, hélas ! en emphase et en complaisance. Même lorsqu'elle reprend à Pantin ses vieux succès, le cœur n'y est plus, les mots se sont usés, la grimace et l'effet remplacent l'émotion. La voix aussi a perdu de sa magie.

Mais si c'est pour retrouver la chanteuse, le personnage, le mythe Barbara, alors cette vidéocassette est irremplaçable. Sans doute parce que, durant ces mêmes années, le travail de la professionnelle s'est affiné jusqu'à la perfection, sans renier l'excès théâtral du geste. En filmant cet oiseau de nuit exsangue et trébuchant, Guy Job a percé le secret de la chanteuse : Barbara a la séduction inquiétante et fragile d'un vampire attaché à son piano-cercueil. Du coup, on comprend mieux ce lien passionnel qui l'unit à un public fasciné, un envoûtement qui devient évident lorsque Barbara boucle son récital en chantant à son public : *« Ma plus belle histoire d'amour, c'est vous. »*

★ *Barbara à Pantin*, une production de la C.L.T., réalisation Guy Job. Edité et distribué par Polygram vidéo.

Médecines naturelles

Les médecines naturelles sont à la mode. Avec un peu de cannelle, de bouleau et de sariette, on soulage les douleurs rhumatismales. Mais, au-delà de l'engouement passager du public, ce mélange savant entre des traditions anciennes et des méthodes modernes correspond à des thérapeutiques rigoureuses et efficaces. C'est ce qu'entend démontrer cette nouvelle collection de vidéocassettes, conçues d'abord comme des outils professionnels à l'usage des médecins.

La première cassette traite de la phytothérapie des rhumatismes. Elle est réalisée avec le concours du docteur Roger Moatti, président de l'Institut d'enseignement de phytothérapie de médecine générale, et passe en revue les différentes plantes et leurs fonctions, les diverses formes pharmacologiques classiques et modernes, les problèmes d'ordonnance et de dosage. La cassette est accompagnée de quatre fiches récapitulatives.

★ *Vidéo guides médecines naturelles ;* cassettes d'une heure disponibles en 3/4 de pouce, V.H.S., Betamax et V 2000 en standard PAL ou SECAM. Edités et distribués par Version originale, 196, cours de la Libération, 38 100 Grenoble (tél. 76-22-22-83).

FILMS

Le catalogue de Metro Goldwyn Mayer

C'est l'événement de cette rentrée : le rachat par R.C.V. des droits de distribution en vidéocassette des grands chefs-d'œuvre du catalogue M.G.M. Vingt titres prestigieux sortent ce mois-ci dont :

Odyssée de l'espace 2001 de Stanley Kubrik, avec Keir Dullea et Gary Lockwwod.

Ben Hur de William Wyler, avec Charlton Heston.

Le Bal des vampires de Roman Polanski, avec Roman Polanski et Sharon Tate.

Le Magicien d'Oz de Victor Flemming, avec Judy Garland.

Blow up de Michelangelo Antonioni, avec Vanessa Redgrave et David Hemmings.

Mogambo de John Ford, avec Clark Gable, Ava Gardner et Grace Kelly.

Fame d'Alan Parker, avec Irène Cara et Eddie Barth.

Tarzan, l'homme singe de John Derek, avec Bo Derek.

Soleil vert de Richard Fleischer, avec Charlton Heston.

Le cinéma russe

Polygram vidéo entreprend l'édition d'une collection du cinéma russe et soviétique, dont les parutions s'échelonnent sur plusieurs mois. Parmi les premiers titres disponibles, citons :

Le Cuirassé « Potemkine » de Serguei Eisenstein.

Moscou ne croit pas aux larmes de Vladimir Menchov.

Partition inachevée pour piano mécanique de Nikita Mikhalkov.

Les tziganes s'en vont aux cieux d'Emil Lotianou.

J.-F. L.

هكذا من الأصل

ACTUALITE DU DISQUE

Classique

Schoenberg à découvrir

L'œuvre de Schoenberg reste une forteresse intimidante que les profanes respectent de loin, sans avoir trop envie de s'attaquer à ces monuments qui sont censés faire « les délices » des techniciens.

Pierre Boulez n'hésite jamais devant ses devoirs et, armé de toute sa science, son énergie, sa lucidité et son lyrisme, il porte sa lumière dans les massifs les plus obscurs et délaissés. Le nouveau coffret qu'il nous donne, composé en grande partie d'œuvres peu ou pas enregistrées, rétablit des jalons capitaux sur le chemin qui conduit des *Gurrelieder* à *Moïse et Aaron*.

Il fait apparaître aussi la diversité des styles, la profondeur philosophique ou métaphysique, et la charge d'émotion de pages difficiles que seul le disque permet de pénétrer à la longue..

Ewartung (1909), représenté de temps à autre, est le mieux connu, drame « freudien » de la femme à la recherche de son amant infidèle qu'elle découvre assassiné. Musique coupable, terrible, parfois d'une violence extrême, évoluant très rapidement à travers les sentiments, les phantasmes, l'horreur qui se peignent dans l'instant à travers ce récitatif « analytique »..

La Main heureuse (1970-1913) reste quasi inconnue, malgré l'enregistrement ancien de Robert Craft. Parabole bizarre des rapports de l'artiste avec la société, de son paradoxe (*« Toi qui possèdes en toi le supra-terrestre, tu aspires au terrestre »*), une pantomime comportant peu de paroles, une sorte de film expressionniste d'un langage très direct, au caractère presque « lisztien », une sorte de *Faust-Symphonie*.

Plus étrange et significative encore, l'*Echelle de Jacob*, oratorio inachevé (1917-1922), prend à bras-le-corps le problème de l'athéisme, de la religion, de la prière, « lutte avec Dieu » ; un vent de panique passe dans cette fresque métaphysique des âmes en marche vers Dieu, avec d'admirables développements symphoniques puissamment charpentés, d'étonnants dialogues dogmatiques ou philosophiques qui font penser parfois à *Parsifal* et, pour conclure, une extraordinaire fresque déployée autour de la voix des mourants.

Toutes ces œuvres (et les *Lieder* op. 22) représentant l'itinéraire spirituel de Schoenberg au moment où il élabore la théorie sérielle et sont donc indispensables à connaître. L'interprétation est magistrale, avec l'orchestre de la B.B.C., des solistes tels que Janis Martin, Yvonne Minton et Siegmund Nimsgern, sous la direction de Pierre Boulez, qui a gravé également, avec l'ensemble Intercontemporain, les deux *Symphonies de chambre*, mieux connues, et les *Trois Pièces* (1910), pages courtes retrouvées après la mort du compositeur (3 disques C.B.S., 79349 ; offre spéciale).

JACQUES LONCHAMPT.

Elisabeth Schwarzkopf et Irmgard Seefried

Sous la chaste apparence de la pochette, deux audaces. La première — enregistrer en 1955 toute une face d'airs baroques italiens — n'était qu'une audace commerciale. La seconde — les confier à deux des plus illustres *Kämmersängerinnen* du chant allemand — était un risque artistique. Suzanne et la comtesse, Arianne et le compositeur, abordant le folklore tchèque (Dvorak) et le madrigal italien (Monteverdi et Carissimi) pouvaient être tentés d'y apporter leurs « grandes manières ».

Le résultat est magique. En deçà des querelles musicologiques, deux vraies voix (et non pas ces voix trop maigres pour l'opéra que le baroque attire par défaut), deux vraies personnalités et deux arts supérieurs idéalement unis, c'est-à-dire n'abdiquant rien de leurs différences propres mais les associant au sommet. La musique à l'état pur. (EMI, coll. « Références », 051-43240.)

ALAIN ARNAUD.

Le piano de Chabrier

Il est dommage que l'intégrale des œuvres pour piano d'Emmanuel Chabrier réalisée par Pierre Barbizet n'ait pas paru l'an passé, car on n'aurait pas hésité à la recommander chaleureusement, tant elle est brillante, sympathique, charmante, d'une belle couleur, d'une vitalité enthousiaste et facétieuse, d'un « bon-garçonnisme » qui reflètent parfaitement l'auteur fantasque de *l'Etoile* et d'*Une éducation manquée*.

Mais au même moment nous parvient la réédition des disques gravés en 1955 par Marcelle Meyer, une des plus grandes pianistes de notre temps, injustement oubliée (écoutez son Rameau, coll. « Références », 151-10493/94 ; à quand son sublime Scarlatti ?), et Chabrier prend une autre dimension : élasticité, bonne grâce, humour, certes, mais aussi une subtilité, des miroitements, des plans sonores *féeriques*, une délicatesse merveilleuse, qui le rapprochent des peintres impressionnistes les plus séduisants. Au caractère appuyé de ces pièces « pittoresques », Marcelle Meyer ajoute la distinction, la perfection rythmique et la vision poétique intuitive et globale qui rend les chefs-d'œuvre parfaits.

N'oublions pas les collaborateurs excellents de nos deux pianistes, Poulenc pour Marcelle Meyer, Jean Hubeau pour Barbizet, qui nous offre en plus des valses posthumes et les plaisants *Souvenirs de Munich*, « quadrille sur les thèmes favoris de *Tristan et Isolde* » (Barbizet : 3 disques Erato, STU 714.983, offre spéciale. Marcelle Meyer : 2 disques EMI, coll. « Références », 151-73125/26.)

J. L.

Les motets de Desmarest par Edward Higginbottom

C'est à une résurrection de première importance que nous convie ce disque qui remet Henry Desmarest (1661-1741) à sa vraie place dans l'histoire de la musique française. Elève de Lully et tenu en grande estime par Louis XIV, le jeune Desmarest succède en 1698 à Marc-Antoine Charpentier à la tête de la chapelle des jésuites de Paris.

De romanesques aventures viennent alors bouleverser sa carrière de musicien officiel. Accusé de rapt, à la suite d'une obscure affaire de mariage secret, et condamné à mort, il est contraint de chercher fortune à l'étranger. A Bruxelles, puis à Madrid où l'appelle Philippe V en 1701, il est mis en contact avec d'autres courants que le style français. Mais la guerre de la Succession d'Espagne l'oblige à gagner la Lorraine, où le duc de Léopold lui confie la direction de sa chapelle.

Heureux et honoré en Lorraine, le compositeur demande néanmoins sa grâce au Régent Philippe d'Orléans et revient en France en 1720. Mais, n'ayant pu obtenir la succession de Delalande en 1726, il reprend du service à la cour de Lunéville jusqu'en 1737, à l'avènement de Stanislas Leczinski.

Bien qu'il ait également composé pour le théâtre (l'opéra *Didon* de 1693), Desmarest est avant tout un musicien religieux de l'envergure des plus grands dans ses *Motets* concertants. C'est en Lorraine qu'il a pris, au contact des écoles étrangères, cet amour des dissonances crues et des fugues chorales qu'il mène avec une virtuosité d'écriture digne des artistes allemands.

Cette exhumation éclatante est assurée ici par les chœurs du New College d'Oxford et l'Ensemble baroque des Fiori Musicali (qui utilise, bien sûr, des instruments d'époque), sous la direction ardente d'Edward Higginbottom. Et, une nouvelle fois, nos voisins nous montrent la voie à suivre dans un travail de redécouverte où les maîtrises anglaises sont en passe de devenir irremplaçables.

Au fil d'approches qui marient le sens de la construction au culte du juste accent expressif, Higginbottom impose de ces musiques de l'âme et du décorum une image intense, comme dans le Motet *Domine ne in furore*, partagé entre un souci d'ordre et de clarté typiquement versaillais et une volonté dynamique qui tient à la technique du double chœur, importée d'Italie.

Servie par un excellent quatuor de solistes — dont le soprano lumineux de Barbara Schlick, nouvelle étoile du Concerto vocale — cette réalisation compte parmi les plus belles réussites de ces derniers mois dans le domaine des réinterprétations à l'ancienne et remet en scène une musique admirable, peinte sous les couleurs de la jeunesse (Erato, STU 71511).

ROGER TELLART.

Jazz

JIMMY SMITH « Off the top »

Après avoir pris son plaisir à l'écoute de ce disque, on se pose des questions sur les motifs qui l'ont fait enregistrer. Jimmy Smith en donne un, verbalement, en prenant congé à la fin du dernier morceau : *« To have a ball, like back in the old days ! »*, (Pour prendre son pied, comme au bon vieux temps !). Et il ajoute : *« En jouant du jazz, avec les meilleurs musiciens sur leur instrument. »* C'est vrai, George Benson, à la guitare, Stanley Turrentine, au sax ténor, Ron Carter, à la contrebasse, Grady Tate, à la batterie, il les a pris au sommet de la pile, *« off the top »*.

Seulement, à l'exception peut-être de Ron Carter, ils ont eu d'autant plus de succès qu'ils s'éloignaient de leur musique d'origine, celle que Jimmy Smith, vedette de l'orgue qui n'a plus guère bougé depuis ses triomphes au tournant des années 50-60, appelle simplement le jazz. A l'évidence, il y a autant de différence entre ce jazz-là (le style Blue Note) et celui de Louis Armstrong dans les années 30, qu'entre celui de Miles Davis aujourd'hui et le jazz, disons, des Messengers.

Alors quoi ? La musique qu'aiment vraiment jouer Benson et Turrentine, ce n'est pas celle qui leur rapporte des dollars, les « On Broadway », les « West Side Drive », qui font vibrer et danser leur jeune et large public ? Ils préfèrent le « jazzy jazz », comme on l'appelle maintenant aux Etats-Unis, par opposition au jazz-rock et au pop-jazz ? Mais c'est navrant, savez-vous. Ils se vendraient donc ? Ou bien serait-ce que les amateurs quadragénaires du « jazzy jazz » représentent encore une clientèle qu'il serait dommage d'abandonner aux seules rééditions, et toutes ces histoires de plaisir seraient pure blague ?

En somme, si ce disque très réussi a quand même quelque chose de tristounet, du moins pour l'esprit, c'est qu'il est une réédition enregistrée aujourd'hui (et très bien, merci) par des gens qui disent regretter leur jeunesse. Ils jouent mieux — encore plus proprement en tout cas — qu'il y a vingt ans, sauf Jimmy Smith, strictement égal à lui-même, c'est-à-dire parfait.

Mais ils rejouent, ils réchauffent, au moment même où un Miles Davis, dont la technique s'est dégradée, joue, invente et ne regrette rien, parce qu'il n'a jamais cherché à satisfaire les goûts de qui que ce soit, mais se plaît à faire flamber la musique elle-même.

Ici, on cherche à nous plaire. Ça marche, mais on n'est pas tout à fait content. Ça swingue, certes, mais voilà, si *« ça ne veut rien dire quand il n'y pas le swing »*, comme disait Ellington, « le swing ne suffit pas non plus », ajoute votre serviteur. (Electra Musician K 52 418, distr. WEA).

MICHEL CONTAT.

Rock Variétés

Renaud

L'enregistrement public du spectacle de Renaud à l'Olympia au début de cette année. Les chroniques de révolte et de sentiments, de faits divers tragiques et dérisoires d'un auteur-compositeur et chanteur fidèle à lui-même, avec ses coups de gueule et son humour, son goût de la parodie et sa tendresse légèrement ironique. Un tour de chant développé avec panache. Parmi les chansons : *les Aventures de Gérard Lambert, Où c'est qu'j'ai mis mon flingue, la Chanson du loubard, Manu* et la ballade signée Coluche, *Soleil immonde*. (Double album Polydor 3575083.)

Hubert-Félix Thiéfaine

Parce qu'il est le porte-parole admirable de la sensibilité aiguë, intense, du nouveau public, parce qu'il développe à travers des cascades d'images les sentiments, les incertitudes et les fantasmes d'aujourd'hui, Hubert-Félix Thiéfaine est l'un des derniers hérauts de la chanson française. Depuis deux ans, des salles combles lui font un triomphe dans les régions.

Quelques mois avant un spectacle de deux semaines prévu à l'Olympia, Hubert-Félix Thiéfaine fait paraître un album frémissant de chansons soigneusement élaborées, de blues du quotidien, d'histoires modernes, un peu surréalistes, à fleur de peau, à fleur de cœur (33 tours ; distribution AZ 2-265-16).

Amélie Morin

Le deuxième album d'Amélie Morin conforte l'image d'une interprète féminine à la voix acidulée, pleine d'un humour tranquille et léger dans des chansons-flux, des chansons-gags, ou dans une sorte de marivaudage moderne et tendrement ironique. C'est toujours Jean-Yves Luley qui signe les textes et André Popp, Claude Engel, Didier Schmitz et Thierry Dubet qui sont les auteurs des mélodies. (33 tours Philips 6313415).

CLAUDE FLÉOUTER.

Willie Phoenix

Des enfants de Springsteen, on en a entendu, on en entendra encore. L'homme a marqué son monde. Ce qui différencie Willie Phoenix des autres, c'est qu'il est noir. Quand on sait que l'une des influences principales de Springsteen, fut Gary U.S. Bond, un chanteur noir, on se dit que la boucle est bouclée. Quant à ce disque, il manque évidemment d'originalité et de finesse. Sans avoir pris encore suffisamment de distance vis-à-vis de son modèle, Willie Phoenix est entouré d'un groupe solide qui accentue un peu trop les gimmicks et s'empâte à force d'arrondir les angles.

Si la voix a de l'étoffe, elle manque de sensibilité. Même chose pour les compositions qui s'emballent facilement vers un boogie peu enclin aux nuances. Un disque somme toute porteur de promesses pour un premier essai. (CBS, AMLH 64904.)

KING CRIMSON « Beat »

Pour la millième fois King Crimson s'est reformé autour de Robert Fripp. La formule actuelle n'est autre que celle qui se produisait l'année passée sous le nom de Discipline avec Bill Bruford à la batterie, qui avait déjà fait un passage au sein de King Crimson, et de Yves Tony Levin à la basse, connu pour avoir joué avec Peter Gabriel et Paul Simon, et Adrian Belew à la guitare et au chant, qui s'était tristement distingué avec David Bowie et Talking Heads. Robert Fripp tient comme d'habitude la guitare et les claviers en tout genre.

Autant dire que le King Crimson nouveau n'est pas du meilleur cru. Là où il était un groupe disert et précis, la présence envahissante d'Adrian Belex en a fait un groupe bavard et verbeux dont l'expression a perdu beaucoup de son identité. Visiblement marqué par les travaux de Talking Heads sans pour autant se montrer à l'aise dans cette voie, il navigue entre deux eaux.

Techniquement irréprochable, Beat est un disque bâtard qui s'égare par manque d'une ligne conductrice définie et qui ne rend pas honneur à la créativité de Robert Fripp. (Polydor, 2311156).

JOAN JETT « Bad Reputation »

Joan Jett était la chanteuse et guitariste des Runaways, un groupe féminin de hard rock des années 70. Cet été, avec la reprise de *I Love Rock'n Roll*, extraite de son 33 tours, elle a gagné le haut des charts américains, disputant la première place aux Go Go's, un autre groupe féminin. Et puisque on ne bat jamais mieux le fer que quand il est chaud, sans perdre de temps on a ressorti le précédent 33 tours dans la foulée.

Aussi pauvre et caricatural que le suivant, on ne voit qu'un morceau susceptible de succéder au succès de *I Love Rock'n Roll*, c'est celui qui donne son titre à l'album, où la demoiselle nous déclare sur fond de guitares teigneuses qu'*« elle se fout de sa mauvaise réputation »*. C'est égal, nous non plus. (Vogue, 540038).

ALAIN WAIS.











Le Monde
DIMANCHE

NOUVELLE

DU balcon de son luxueux appartement, l'ingénieur Adel Salem observait des ouvriers qui construisaient un immeuble de l'autre côté de l'avenue, au milieu de laquelle un large terre-plein formait comme un jardin. Les travaux ne faisaient que commencer, seules les fondations en béton et quelques piliers de premier étage étaient achevés. Un jeune ouvrier en cheveux longs était absorbé par son travail : il pliait des tiges de fer de différents calibres. Adel remarqua le soin avec lequel ce jeune homme avait garé sa Jawa près d'une grue géante, immobilisée dans l'attente des étages suivants. « *Comme le spectacle a changé !* » Adel revoyait les anciens contremaîtres et les ouvriers portant les charges de béton sur leurs épaules calleuses.

Le soleil était sur le point de se coucher et les piliers de béton de plusieurs immeubles en chantier apparaissaient, en contre-jour, comme de sombres squelettes, dans ce quartier calme du bout d'Héliopolis.

Comme tous les jours à la même heure, un troupeau de moutons et de chèvres descendit paître sur le terre-plein central. Deux Bédouines le menaient ; l'une montait un âne, la plus jeune marchait à ses côtés. Comme d'habitude, Adel suivit la passante du regard. Sa robe noire dévoilait, plus qu'elle ne les cachait, les charmes de son corps. Autour de sa taille, une large ceinture rouge ; à ses pieds, des babouches en plastique vert. Adel souhaitait qu'elle puisse le voir au balcon de son luxueux appartement. Et même si elle le voyait ! Ces Bédouins avaient des coutumes bizarres, bien différentes des siennes et qui rendaient tout contact difficile. Quel prétexte allait-il inventer pour lui parler ? Il réfléchissait ainsi en la contemplant courir tantôt derrière un agneau qui risquait de se faire écraser par une voiture, tantôt derrière une chèvre qui s'attardait à l'arrière du troupeau.

Lui, qui possédait le don d'attirer l'attention des femmes du monde, se sentait l'âme oppressée : il passait des jours au balcon et, crépuscule après crépuscule, la regardait, elle qui ne se doutait même pas de son existence.



TUDOR BANUS

Le Caire est petit

par NABIL NAOUM

Un jour, pourtant, il achetait des fruits et des légumes chez un marchand de la rue du Métro, lorsqu'il vit ce dernier interpeller une Bédouine qui suivait un autre troupeau. Quand elle fut arrivée à sa hauteur, il se permit quelques familiarités avant de lui jeter en tas les restes du magasin.

L'incident de ce jour fit naître dans l'esprit d'Adel un projet qu'il décida d'exécuter à tout prix, pour faire la connaissance de celle qui l'avait charmé. Chacun – c'était là sa philosophie – porte en soi un démon qu'il est préférable d'écouter parfois, pour l'amadouer et éviter sa colère. Aussi, malgré tout ce que l'entreprise pouvait avoir de dangereux et d'aléatoire, l'ingénieur Adel Salem se décida-t-il enfin à agir. En passant en revue l'histoire de ses quarante dernières années, il constatait qu'il avait acquis, grâce à cette alliance épisodique avec son démon, une hardiesse qui le distinguait de ses collègues. Il avait ainsi réussi à atteindre un niveau social qui lui permettait de posséder cet appartement dont il n'osait dire le prix devant ses proches, de peur de les effrayer ou d'exciter leur envie.

Alors, de son balcon du second étage, l'ingénieur Adel Salem cria d'une voix forte : « *Petite !* », pour appeler celle qui marchait derrière le troupeau. Et comme personne ne lui prêtait attention, il cria de nouveau : « *Hé toi, petite, la marchande de moutons !* », et, avant que la jeune fille ne s'éloignât trop, il répéta : « *Hé, la marchande de moutons !* » Le portier, surpris, s'était levé de son banc à l'entrée de l'immeuble, croyant qu'Adel l'appelait. Ce dernier, sans lui donner d'explication, lui demanda calmement d'aller dire aux Bédouines qu'il lui restait beaucoup de pain et qu'il voulait le leur donner pour les chèvres.

De son balcon, Adel entendit le portier interpeller les deux femmes avec l'accent autoritaire des hommes de Haute-Egypte. Elles s'arrêtèrent et celle qui montait l'âne se retourna. Comme elle levait les yeux vers lui, l'air interrogateur, Adel put distinguer son visage. Quant à la jeune fille, elle poursuivit son chemin derrière le troupeau. La femme était d'un certain âge, un peu grasse, et elle posait sur lui un regard insistant qu'elle ne chercha pas à dissimuler. Elle fit faire demi-tour à son âne, traversa la rue qui séparait le terre-plein de l'immeuble et attendit devant la porte. Adel rassembla tout le pain qu'il put trouver dans la maison et s'empressa de le poser sur un plateau en cuivre. Il descendit dans la rue, s'approcha sans hésiter de la femme et l'observa tandis qu'elle ouvrait un sac à côté d'elle pour y verser tout le pain.

« *Merci* », dit la femme en s'éloignant, sans se retourner. Quant à lui, il haussa la voix pour qu'elle entendît : « *Il y en aura encore demain !* »

PENDANT un mois environ, Adel acheta du pain, mais ce n'était pas pour le manger. Même quand il devait s'absenter pour un voyage ou qu'il passait toute la journée hors de la maison, il laissait au portier un grand sac en papier à remettre à la Bédouine qui montait l'âne et que suivait la jeune fille, objet des désirs de l'ingénieur.

Adel possédait un sens particulier, comme la prescience des événements qui devaient ou qui pouvaient se produire. Aussi, après un mois lunaire, se plaça-t-il devant l'immeuble avec le pain sur le plateau en cuivre ; et ce qu'il souhaitait arriva : la femme à dos d'âne continua son chemin, alors qu'« elle » traversait la rue, après avoir regardé prudemment de tous les côtés. Elle se trouvait juste en face et se dirigeait vers lui. C'était tout ce qu'on pouvait voir de plus beau ! Son cœur manqua de s'arrêter, tellement il battait. Elle était si belle que toute chose en comparaison paraissait d'une laideur honteuse.

Quand elle se trouva juste en face de lui, avec ses yeux fardés de khôl qui l'observaient, il pressentit comme un danger, sans savoir s'il devait l'attribuer à son âge – elle devait avoir tout juste vingt ans, – à sa taille fine et élancée, à la perfection de ses seins ou au balancement de ses hanches, lorsqu'elle s'en retourna avec le pain, en remerciant. Alors qu'elle se trouvait encore à proximité, l'imagination d'Adel se fixa sur la beauté de ce visage aux pommettes saillantes, au nez délicat, aux lèvres bien dessinées, sur ses boucles d'oreilles d'argent en forme de croissant et sur le pendentif qui ornait sa poitrine. Parce qu'elle était plus belle qu'il n'était permis de l'être, Adel passa la nuit à penser à Salma. Il avait appris son nom par sa mère qui la pressait, lorsque la rencontre des amoureux se prolongeait.

Adel ne faisait plus attention aux sifflements des ouvriers qui élevaient maintenant devant lui un étage après l'autre. Il était toujours le même, absorbé par cette beauté qui avait conquis son cœur. Alors qu'au départ, et en récompense de son audace, il n'attendait de cette aventure qu'un regard ou un salut, il lui était devenu nécessaire de se trouver à la maison avant le coucher du soleil, afin de ne pas manquer l'occasion de la voir. C'est ainsi que l'ingénieur Adel Salem tomba amoureux de Salma, la jolie Bédouine.

Comme les chroniqueurs relatent l'histoire dans leurs livres, de même Adel, architecte de profession, décida d'écrire l'histoire de cet amour sous forme d'une construction dont chaque pilier représenterait un jour, et chaque étage un mois. Il avait en effet remarqué que, tous les vingt-huit jours, avec la pleine lune, Salma venait prendre le pain à la place de sa mère. L'ingénieur architecte se mit donc à observer la lune, brûlé de désir à son éclipse et l'âme toute rayonnante à l'approche de la pleine lune. Il savait qu'alors la vue du visage bien-aimé comblerait son cœur de bonheur.

Il l'avait vue sept fois en sept mois et, à chaque rencontre, elle avait le regard de la première fois : ce regard qui faisait fondre son cœur et le vidait de toutes ses forces, remuant une peur dont il ignorait la cause... Elle était seule désormais capable de lui octroyer ce qui était devenu son élixir de vie.

Après le septième mois, soudain et sans préambule, Salma lui parla, et longuement. Elle lui apprit qu'elle vivait avec sa famille autour d'une source qui se trouvait à une heure à pied au nord de l'aéroport ; c'était une source d'eau salée, voisine d'une source d'eau douce. Elle se baignait dans la première et se lavait dans la seconde. Elle lui décrit également les palmiers, la verdure et les champs qui bordaient la source. Son père, le propriétaire de la source et des terrains avoisinants, avait décidé de l'honorer. « *Demain, il viendra vous inviter chez nous... car demain nous fêtons la tonte des moutons.* »

Adel n'en crut pas ses oreilles. La réalité dépassait les pérégrinations de son imagination dans les territoires du possible et du probable.

ADEL se retrouva donc le lendemain en face de tentes richement décorées, qui formaient comme un vaste campement sous les palmiers du désert. Elles étaient plantées autour d'une source dont on n'aurait pas soupçonné la présence si près du Caire. Adel allait de surprise en surprise : le père de Salma vint le chercher au volant d'une Peugeot neuve, et les parages de la source se révélèrent d'une beauté incroyable. Il pensa : « *C'est la terre de l'avenir !* » et se dit que s'il pouvait acheter dès maintenant quelques *feddans*, il serait millionnaire en un rien de temps. « *C'est vraiment Le Caire de demain*, se dit-il, *c'est la chance de ma vie.* »

En chemin, le père s'informa longuement sur le travail d'Adel, sur ses domiciles antérieurs, sur ce qu'il savait du désert et de ses habitants. Adel remarqua bien que le ton du père et ses questions dépassaient la simple curiosité, mais il mit cela sur le compte de la nature des Bédouins et de leurs traditions. Un énorme troupeau de chameaux, de moutons et de chèvres, regroupé autour de la source, témoignait de la grande richesse du père.

Lorsque la voiture arriva près du campement, Adel remarqua un groupe d'hommes sous une tente ouverte sur les côtés. Quand le père descendit de voiture accompagné de son hôte, les hommes se retournèrent ; leur assemblée formait comme un fer à cheval que le père et l'ingénieur Adel Salem vinrent compléter, en s'asseyant l'un à côté de l'autre. Face à eux étaient assis trois hommes : le temps avait laissé ses marques sur leurs visages ridés en tous sens.

La situation absorbait tellement l'attention d'Adel qu'il en oublia la présence de Salma, jusqu'au moment où il la vit passer d'une tente à l'autre : il remarqua alors qu'elle l'observait.

L'un des trois hommes accroupis prit la parole. Adel l'entendit parler du désert, de l'eau, des moutons ; il l'entendit évoquer les chemins reliant les oasis à la vallée, aux villes et aux sources, les tribus des Bédouins et les liens du sang. Il l'entendit parler de la nécessité de défendre ces chemins, ces sources, ces palmiers, ces dattes, ces chèvres et le lait des nourrissons. Il l'entendit également parler de l'exiguïté de la vallée, comparée à l'immensité du désert qui l'enserre de tous côtés, jusqu'à l'infini.

Comme il avait construit le bâtiment à sept étages, qui représentaient sept mois de vingt-huit jours, et qu'il avait vu à chaque pleine lune le visage de Salma, de la même manière, en cet instant, Adel eut le pressentiment que cette assemblée était un tribunal réuni pour le juger. Il se rappela qu'un jour il avait tué un homme, sur le chemin reliant l'oasis de Khargah à Farchoute, peu de temps après le coucher du soleil. Il était avec un de ses amis sur le chemin, alors qu'ils revenaient du plateau occidental, après une visite aux minerais de fer de l'oasis de Khargah. Au lieu de prendre la route pavée menant à Assiout, ils avaient emprunté un chemin raboteux qui descendait vers Farchoute, près de Kénah, son ami devant présenter un rapport sur la possibilité d'aplanir ce chemin et de prolonger une voie ferrée jusqu'à la vallée.

Alors qu'ils quittaient le plateau descendant en pente vers la vallée, et qu'ils apercevaient au loin la terre verdoyante, ils virent apparaître deux hommes armés. Adel se souvint que le cœur envahi d'appréhension, de crainte et de stupeur, se sentant menacé, il avait tiré instinctivement, en pressant la détente d'un pistolet qu'il utilisait pour la première fois. L'homme était tombé devant lui sur le sol et, comme dans les films, l'autre avait pris la fuite. Quant à lui et à son ami, ils avaient filé avec leur voiture. Cet incident n'avait plus été qu'un souvenir, aussitôt qu'ils eurent atteint la vallée.

Adel avait donc osé accepter l'invitation du père de Salma parce qu'il avait un jour tué un homme. « *Ce jour-là* – et Adel entendit son accusation de la bouche du Bédouin, – *vous étiez en voiture avec un ami et vous avez tué Moubarak Ibn Rabi, qui était accompagné de Ziâd le Fugitif.* »

Voici la manière dont on exécuta l'ingénieur Adel Salem dans le désert occidental au nord du Caire : un homme le traîna par les cheveux au-dessus d'une pierre qui ressemblait à du marbre, puis un autre enfonça la pointe d'un poignard sous sa gorge, entre les clavicules. ■

(Traduit de l'arabe par Rokeyya Gabr et Alain Bourdon.)

Né en 1944 au Caire, NABIL NAOUM est ingénieur. Il est l'auteur de deux romans et de nombreuses nouvelles non traduits en français.

هكذا من الأصل

